TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10334 — 32 PAGES — VENDREDI 21 AVRIL 1978

Aggravation de la situation au Tchad

Deux militaires français tués par le Frolinat

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.
Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Nouvel attentat des Brigades rouges

Un gardien de prison assassiné à Milan

Peine de mort et terrorisme

Les bonnes nouvelles existent aussi. En voici une qui nous vient d'Espagne : le gouvernement de Madrid a décidé de présenter aux Cortès un projet de loi supprimant la peine capitale, qui serait remplacée par quarante années de réclusion. Ce texte, auquel les partis de gauche ne pourront qu'être favorables, a toutes les chances d'être approuvé.

Alors que de nombreuses voix s'élèvent en Europe occidentale pour réclamer le rétablissement de la peine de mort dans le fol espoir que quelques corps pendus, décapités ou criblés de balles décourageront des terroristes manifestement inaccessibles à la raison, la décision du cabinet espagnol mérite d'être salué.

Tout d'abord, parce qu'elle confirme l'évolution heureuse du régime de Madrid : en renonçant à la peine capitale, l'Espagne rejettera l'un des derniers oripeaux du franquisme, le sinistre garrot, qui n'a rien à envier à notre guillotine nationale. Ensuite, parce qu'elle constitue une réponse sage aux appels qui se multiplient pour que les sociétés ouest-européennes en reviennent — ou en restent, dans le cas de la France, de la Grèce et de la Turquie — à la loi du talion. La Belgique n'a pas supprimé officiellement la peine de mort, mais a cessé de l'appliquer depuis de nombreuses années. L'Espagne n'est pourtant pas épargnée par le terrorisme ; s'il n'y atteint pas le degré de demence que connait l'Italie et qu'a enregistré il y a quelques mois l'Allemagne de l'Ouest, il n'en continue pas moins à faire régulièrement de nombreuses victimes. Les dirigeants du pays n'en ont pas moins estimé que le meilleur moyen de le réduire n'est pas de supprimer quelques vies supplémentaires, mais de poursuivre l'évolution démocratique du régime. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'il faille donner « carte blanche » aux terroristes.

Ce sont eux, dans cette affaire, qui se déshonorent, aussi bien en Espagne qu'en R.F.A. ou en Italie. Aux sociétés occidentales à ne pas tomber dans le piège grossier qu'ils leur tendent et qui s'appelle la politique du pire. Ces apprentis sorciers qui s'érigent en bourreaux doivent être combattus avec toute la résolution nécessaire, mais non pas par n'importe quel moyen, tant il est vrai que certains moyens sont totalement incompatibles avec le moins mauvais des systèmes politiques connus : la démocratie parlementaire. Comment celle-ci survivrait-elle à l'application de la loi du sang ou au retour barbare à la pratique des exécutions d'otages ?

De la même façon, la lutte contre le terrorisme ne doit pas s'accompagner d'une crispation bornée sur le « statu quo » des sociétés en cause. Chercher à comprendre les raisons du terrorisme ne signifie pas chercher à le justifier ; c'est, au contraire, la condition indispensable à son déracinement : les mesures policières ne serviraient à rien si elles n'étaient accompagnées d'une ample action politique et sociale. La leçon paraît avoir été entendue en Espagne. Il faut espérer qu'elle le sera en Italie, où l'État, si l'on n'arrête pas rapidement son interminable désagrégation, risque d'être bientôt à prendre.

Le sombre tableau que nous offre l'Occident ne doit pas faire oublier pour autant les pays socialistes, et pas seulement le Cambodge. De la Chine à l'U.R.S.S., le recours à la peine de mort est beaucoup plus fréquent que dans nos sociétés, sans qu'ils viennent à bout cependant, pour autant que l'on sache, des problèmes qui ne sont pas moins fondamentaux que les nôtres.

L'écrivain italien Leonardo Sciascia a eu raison de rappeler que « l'abolition de la peine de mort a été un fait révolutionnaire en Italie ». Les Brigades rouges l'ont rétablie au nom d'un prolétariat qui les récuse. Faudrait-il les suivre sur la voie de la barbarie ?

L'incertitude persiste sur le sort de M. Moro

Le climat d'incertitude sur le sort de M. Aldo Moro persiste à Rome, où le ministre de l'Intérieur a mis en doute, mercredi soir 19 avril, l'authenticité du dernier communiqué des ravisseurs.

Aussi les efforts pour engager une négociation avec les Brigades rouges ont-ils repris, mais les médiateurs éventuels souhaitent être couverts par les autorités politiques et les partis de la majorité, qui s'y refusent.

Les Brigades rouges pourtant continuent à frapper : à Milan, au début de la matinée de jeudi, un gardien de la prison San Vittore a été assassiné en sortant de chez lui par un groupe de trois personnes qui l'attendaient. Cet assassinat a été revendiqué par les Brigades rouges, qui ont qualifié la victime de « bourreau de détenus »

Une agence avait annoncé, en fin de matinée, la découverte, dans le lac de La Duchesse, d'un corps non identifié. Renseignements pris, il s'agit d'un malade mental, et ce n'est pas dans le lac de La Duchesse qu'on l'a retrouvé.

(Lire page 3 les articles de ROBERT SOLE et BERNARD BRIGOULEIX.)

● *Dernière minutes* : un coup de téléphone anonyme à l'agence ANSA, ce jeudi 20 avril, à 12 h. 30, déclare que le « *communiqué nº 7 est un faux* », que M. Moro a été exécuté le 19 avril, à 18 h. 30, et qu'un autre communiqué doit suivre.

Le ministère de l'intérieur italien n'accorde qu'un crédit partiel à cette information.

Le débat de politique générale au Parlement a illustré les mutations survenues au sein de la majorité et de l'opposition

Le C.N.P.F. est prêt à engager en mai des négociations avec les syndicats

L'Assemblée nationale devait approuver, jeudi 20 avril, en fin de journée, la déclaration de politique générale de M. Raymond Barre, que le premier ministre « actualisera » avant de solliciter, à une date qui n'a pas encore été précisée, la confiance du Sénat.

Consacrant l'essentiel de son discours à la politique économique, le chef du gouvernement a souligné d'emblée qu' « il n'y a pas d'autre loi que celle de l'effort » et il a beaucoup insisté sur le fait que l'action envisagée exige « une profonde transformation des structures et des comportements ».

● Dans les milieux politiques, le débat qui s'est déroulé au Palais-Bourbon un mois jour pour jour après le second tour des élections législatives a apporté une nouvelle preuve des mutations qui se sont alors opérées au sein de la majorité et de l'opposition.

● Dans les milieux professionnels et syndicaux, les réactions sont contrastées.

Jeudi 20 avril en fin de matinée, M. François Ceyrac, qui, à la tête d'une délégation du C.N.P.F., a été reçu pendant deux heures par M. Barre, a déclaré à sa sortie de l'hôtel Matignon qu'il était d'accord pour engager dès le mois de mai des négociations avec les organisations syndicales sur l'ensemble des problèmes sociaux.

Sisyphe heureux ?

par PIERRE DROUIN

« *Il faut imaginer Sisyphe heureux* », écrivait Albert Camus. M. Raymond Barre l'est-il de pousser devant lui son rocher économique jusqu'au redressement final ? On le croirait en l'entendant rappeler dans la péroraison de son discours que « *les obstacles sont des appels* ». Il avait demandé trois ans pour accomplir cette remontée. Le voici à mi-parcours. Pas question qu'il dévie. Cette tâche est prioritaire.

Il n'a rien inventé. M. Giscard d'Estaing ne manque pas une occasion de rappeler, lui aussi, depuis le 19 mars, qu'il faut d'abord poursuivre l'effort de restauration de l'économie française. La caution du président de la République ne paraît pas encore suffisante au premier ministre. Il y a des accents gaulliens dans la volonté hautement réaffirmée au début « *d'assurer l'indépendance de la France et de maintenir son rôle et son rang* ».

Et comme l'électeur ne pouvait être le dernier servi, en l'occurrence, M. Barre avait beau jeu de rappeler le « *programme de Blois* ». Ceux qui ont lu de près ce petit livre de 94 pages se rendront compte que la déclaration de politique générale du gouvernement du 19 avril suit de très près l'inspiration d'alors, la concrétisant ici et là ou laissant, en attendant mieux, régner un flou que l'on veut synonyme d'espoir.

Il n'y a pas trente-six façons, selon M. Raymond Barre, de poursuivre la politique de redressement mise en œuvre à la fin de 1976. Il faut continuer sur la même lancée : maintenir le franc fort et stable, modérer la progression de la masse monétaire, maîtriser la dépense publique, ralentir la progression des revenus tout en assurant le maintien du pouvoir d'achat des Français. Du déjà vu, du déjà entendu. Parmi les qualités du premier ministre, la persévérance n'est pas la moindre.

(Lire la suite page 12.)

Des divergences se manifestent à la direction du P.C.

*M. Jacques Frémontier, qui assurait la rédaction en chef d'*Action*, publication du secteur « entreprises » du P.C.F., a adressé sa démission à M. Georges Marchais. Il n'envisage cependant pas de quitter le parti, bien qu'il porte de vives critiques sur la politique que celui-ci mène. Sa décision est en relation avec des divergences qui se sont manifestées au sein du secrétariat du parti.*

M. Jacques Frémontier, ancien rédacteur en chef de *Paris-Presse*, puis directeur-rédacteur en chef de *Paris-Jour*, a adhéré au P.C.F. en septembre 1971, après avoir publié, au début de la même année, une étude intitulée *la Forteresse ouvrière : Renault*. Travaillant au sein du secteur « entreprises » du parti, il était devenu le rédacteur en chef de la publication de ce secteur : *Action*. Paraissant six ou sept fois par an, ce bulletin est diffusé à plus d'un million et demi d'exemplaires.

Au cours de la campagne électorale, M. Frémontier avait participé au « collectif » chargé de la propagande placé sous la responsabilité de M. Juquin, député, membre du comité central et adjoint de M. René Piquet, membre du secrétariat. Ce groupe a supervisé la publication d'un numéro spécial d'*Action*, tiré à six millions d'exemplaires, de *Femmes aujourd'hui-demain*, également largement diffusé, et d'une brochure intitulée *Vivre*, tirée à huit millions d'exemplaires, et résumant les positions du P.C.F.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Boycottage

Qui se souvient que l'Union soviétique refusa de se rendre à Santiago, voilà cinq ans, pour disputer un match de football qui pouvait la qualifier pour la Coupe du monde ?

Qui se souvient que le Chili disputa, voilà deux ans, la rencontre finale de la coupe Davis faute d'adversaire en demi-finale ?

Qui se souvient que vingt-cinq pays refusèrent de prendre le chemin de Montréal aux derniers Jeux olympiques ?

Qui se souvient que Charles Cunningham Boycott était un officier britannique mis à l'index par des Irlandais têtus ?

Mais qui peut avoir oublié ces deux hommes, deux Noirs, vainqueurs, debout sur un podium, dans un stade, et qui, voilà dix ans, levaient le poing devant le monde entier stupéfait ?

CLAUDE LAMOTTE.

La générosité sans calcul

par ALAIN DEVAQUET (*)

« Craignez l'avarice de vie plus que l'avarice d'argent. »
(SAINT-AUGUSTIN.)

Les élections passées, le programme établi à Blois serait, nous dit-on, la Bible sociale du nouveau gouvernement. Il a, en effet, un mérite : il prolonge une série de mesures sociales déjà acquises. Contrat de progrès avec les familles à travers les prestations familiales qui continueront à progresser un peu plus vite que les prix, extension du revenu minimum familial garanti aux familles nombreuses, minimum vieillesse porté de 30 à 40 F par jour en 1979, nouveaux droits propres aux mères de famille, au lieu de droits « dérivés » de ceux du mari, voilà pour les points marquants. Le Rassemblement ne peut que souscrire à ces engagements qui témoignent de la persévérance dans l'action, à défaut de l'innovation dans la conception. Mais, par leur style, ces intentions sont un héritage du passé et, à peine exprimées, frappées d'anachronisme. C'est le temps immobile.

La France de demain, pour le Rassemblement, n'est pas la France de la générosité octroyée. La France de demain n'est pas la France des rites sociaux. Le projet social du Rassemblement se distingue de ce plan trop technique et laborieux par deux aspects essentiels : il veut créer une communauté sociale ; partant, il va beaucoup plus loin pour nos concitoyens défavorisés.

**

Certes, les promesses de Blois ne sont pas négligeables. Certes, elles sont revêtues du label du sérieux. Mais elles perpétuent l'esprit d'assistance : les prestations sont un moyen de marquer les différences. On donne pour maintenir à distance. Tous les mécanismes sont tournés vers ce principe non écrit d'exclusion feutrée. On ne supprime pas le chômage, on l'indemnise mieux ; on ne choisit pas l'audace dans la politique familiale, on donne des prestations sous condition de ressources, c'est-à-dire, avec parcimonie ; on ne reconnaît pas des droits à une garantie de revenus aux personnes âgées, on leur prête un minimum, qui pourra être récupéré sur leurs héritiers. Ce sont bien des « faveurs » sociales, librement évaluées par l'État-donateur, maître de son geste comme de la résonance qu'il en espère. Le Rassemblement ne veut plus de cette assistance qui sépare et qui fige. Il est nécessaire de renverser la proposition : l'État n'a pas de « devoirs » envers les catégories sociales dites « méritantes ». Ce sont elles qui ont des droits. L'égalité est à ce prix. L'unité nationale, aussi.

Le travailleur a droit au travail.

Le chômage, même indemnisé, est une tare. La question n'est plus de consacrer le chômage en l'habillant de prestations. Il faut le faire cesser. Une République d'autorité mettra notre économie donnera nos mécanismes économiques au droit au travail, principe solennel de 1848 repris par notre Constitution.

Les personnes âgées ont droit à un revenu garanti, et non plus à un « minimum vieillesse ». Ce revenu leur sera attribué en pleine propriété et automatiquement. Elles n'auront plus à faire de démarches humiliantes pour l'obtenir ; elles n'auront plus la crainte de léser leurs enfants au moment de leur succession.

(Lire la suite page 11.)

(*) Secrétaire général du R.P.R.

TOYNBEE ET LE ROY LADURIE

Deux conceptions de l'histoire

Vers 1940, *Marc Bloch* écrivait des Français qu'ils n'étaient pas un peuple historiographe. Aujourd'hui, près de quatre décennies plus tard, la situation est renversée : de Cambridge à Bologne, de Varsovie à Chicago, on s'intéresse aux travaux de « l'École des annales ». On lit, on commente Bloch, Lucien Febvre, Fernand Braudel, Georges Duby, Pierre Goubert, Le Roy Ladurie. La France produit désormais autant de bons historiens que d'excellents fromages.

Ce qui caractérise la « nouvelle histoire », c'est son intérêt pour la vie quotidienne, matérielle ou mentale, des gens ordinaires, du peuple, des paysans. Symétriquement, elle élimine le grand homme, le Richelieu, le Napoléon, le Bismarck, tous les fiers-à-bras de l'histoire politique traditionnelle. Elle est agressivement démocratique.

Emmanuel Le Roy Ladurie doit probablement être considéré aujourd'hui comme le nouvel historien par excellence. Sa légitimité est double : institutionnelle, puisqu'il a succédé à Fernand Braudel au Collège de France, plébiscitaire, par le succès massif de « Montaillou, village occitan ». « Le Monde des livres » présente, en page 19, le deuxième tome du « Territoire de l'historien », recueil de ses articles qui exposent sa conception.

En regard, Emmanuel Le Roy Ladurie se définit lui-même indirectement en analysant une autre pratique d'historien, celle du Britannique Arnold Toynbee, grand maître aujourd'hui disparu de la synthèse planétaire, plus passionné par l'étude de vastes civilisations que par le comportement de l'homme de base.

Un peu partout dans le monde, les historiens perdent l'espoir d'arriver à saisir le sens du devenir humain. Les chercheurs britanniques eux-mêmes sont aujourd'hui plus attirés par les techniques sobres, fructueuses mais modestes de « l'École des annales » que par la grande fresque « à la Toynbee ».

EMMANUEL TODD.

idées

MOURIR

Vivre sa mort

par
HENRI CAILLAVET (*)

MA proposition de loi « vivre sa mort » *pose* le principe que tout majeur ou mineur émancipé, sain d'esprit, peut s'opposer à la prolongation artificielle de sa vie s'il est atteint d'une affection incurable, pathologique ou accidentelle. En bref, une personne dont l'existence pourrait être maintenue grâce à des « machines » dans un état de survie végétative sans aucune chance de recouvrer partiellement sa lucidité, sa motricité ou un comportement compatible avec le respect dû à la personne humaine, aura la faculté de *refuser* un acharnement thérapeutique.

Oublions donc le retentissement tapageur fait autour d'un texte limité et précis, reprenant les motivations et les dispositifs d'une loi *déjà en application dans l'Etat de Californie*. Quinze autres Etats ont d'ailleurs préparé des projets semblables en vue de leur ratification. En Grande-Bretagne, en Suède, après des sondages positifs, l'ouverture de ce débat est même assez prochaine.

Oserait-on prétendre qu'en France, au prétexte de la complexité du problème soulevé, le Parlement, source du droit, n'aurait pas la faculté de réfléchir, de proposer puis de délibérer ? Singulier comportement qui permettrait aux médecins de régner seuls, et à leur guise, sur la mort.

Le texte que j'ai déposé ne fait obligation à personne de renoncer à la persévérance thérapeutique et pas davantage aux traitements, aux soins, aux greffes, aux actes médicaux audacieux. Bien au contraire, il faut, pour renoncer à cet acharnement thérapeutique mis par certaines équipes médicales à faire vivre à n'importe quel prix une personne incurable, un acte authentique dressé en présence de deux témoins. Un docteur aurait-il, en effet, la possibilité morale de prendre, sans autre obligation que celle de sa conscience, la décision de choisir la souffrance inutile pour la survie végétative si, préalablement, le patient s'était opposé à celle-ci ?

Un médecin n'a jamais plus de droit que celui que le malade lui confère. De fait, mon corps reste ma chose, *mon bien. Ma liberté est à ce prix*, ou alors renonçons à la liberté.

Le juriste a, *par conséquent*, l'obligation de fixer un cadre de dispositions permettant à chacun d'agir selon sa conscience et en conscience. Codifier cette problématique est en tous points préférable à laisser nos « juges », les docteurs apprécier en fonction de leur éthique personnelle. Je n'ai jamais demandé, comme l'ont écrit des journalistes avides de sensationnel, la mort à la carte ou l'organisation de la mort. Simplement, j'entends faire reconnaître mon droit à une mort convenable. Chacun reste libre évidemment d'accepter cette momification technologique que sont les pompes, les sondes, les valves, les piles, c'est-à-dire une machinerie remplaçant les bandelettes de l'ancienne Egypte, à moins qu'il ne s'agisse d'offrir son corps à la médecine, ce qui, au demeurant, nécessite une acceptation préalable !

La morale naturelle face à la science

Certes, le serment d'Hippocrate — *à Cos, où il était né, les vieillards étaient invités à mourir selon les lois de la cité* — préconise l'obligation au praticien de défen*dre la vie de l'homme*. Mais, en vérité, de quelle existence s'agit-il ? L'activité cardiaque, gastrique, le pouls, définiraient-ils encore, à *l'aube du vingt et unième siècle*, la vie ? Pour les sociétés évoluées, l'esprit, la vie intellectuelle prime incontestablement la vie biologique. La science médicale doit-elle maintenir en vie un corps inerte ? La vie à n'importe quel prix ne trouve même pas de justification dans les Saintes Ecritures.

A la simple lecture de ma proposition, il ne peut être question de confondre, sauf mauvaise foi — le pas, hélas ! a été vite franchi, — le droit de vivre sa mort et le suicide, encore moins l'euthanasie active ou passive, alors que maints docteurs reconnaissent accepter cette dernière, voire parfois la mettre en œuvre malgré les prescriptions impératives du code pénal. Par ce texte, au-delà de la protection juridique que désormais je leur accorde, *je souhaite modestement* privilégier les conditions de ma mort lorsque je suis atteint d'incurabilité. Je refuse pour moi et pour moi uniquement l'acharnement thérapeutique.

Oui, pourquoi toutes ces craintes, *ces alarmes pour un texte précis* qui m'accorderait le droit à tout instant de refuser le prolongement dégradant de mon existence par des moyens *artificiels*, exceptionnels sans lesquels il *me* serait impossible d'être considéré comme un être vivant ? Serions-nous moins évolués que les démocrates anglo-saxons ?

En déposant ma proposition de loi, je savais que je soulèverai des controverses, tant notre société reste cernée *par* l'hypocrisie, le conformisme, les tabous, les castes. Tant mieux, parce que mon initiative sénatoriale aura le mérite de faire comprendre que le problème de « *la mort* » n'est que celui de « notre mort », d'*obliger* aussi à repenser, à codifier les rapports de confiance entre les malades et les médecins afin que d'aucuns n'aient plus la possibilité de rechercher la performance technique pour l'exploit, à réfléchir en commun à l'immense problème de la morale naturelle face à la science, à la volonté et à la douleur. Mais de grâce, que plus de sérénité préside à l'examen de cette proposition sur le droit de vivre sa mort. On n'enchaînera jamais Prométhée !

(*) Sénateur, ancien ministre.

Respect de l'autre et respect de la vie

par RENÉ SIMON (*)

C'EST une longue étude qu'il faudrait consacrer à la proposition de loi déposée par M. Caillavet tant les problèmes qu'elle soulève sont complexes et délicats, tant est grave la question à laquelle elle prétend apporter une réponse. Faute de pouvoir le faire, je dois me contenter des deux séries de remarques qui suivent.

a) Abstraction faite pour le moment de sa pertinence et de son opportunité, la proposition a le mérite de nous inviter à un débat approfondi : il est inévitable et nous concerne tous, car il s'agit des conditions dans lesquelles les progrès de la science et de la technique *médicales* et la médicalisation de la mort placent aujourd'hui, trop fréquemment sans doute, un certain nombre de malades dans la phase terminale de leur existence : thérapeutique « extrêmement onéreuse, douloureuse ou mutilante », survie artificielle apparemment privée de sens, isolement technologique angoissant du mourant, risques, si la guérison ou la rémission surviennent (on peut alors s'interroger sur les termes de guérison et de rémission), de séquelles sans commune mesure avec un acheminement vers la mort dans le maximum de dignité humaine possible, etc.

La complexité croissante des soins, la haute technicité de l'appareillage médical, le système de rapports dépersonnalisés qu'elles impliquent au sein de l'équipe soignante comme entre celle-ci et le malade, rendent, d'autre part, difficile la communication, au sens profond du terme, pourtant essentielle, et la prise en charge humaine du malade et du mourant ; le langage des appareils et de la pratique médicale qui leur est cohérente créant un obstacle à l'expression et à l'écoute des besoins et de la demande.

C'est le mal-mourir né de nos pratiques médicales et hospitalières qui fait problème. Qu'il touche, au plus profond de son être, chacun d'entre nous, bien ou mal portants, qui sommes les mourants de demain, qu'il suscite la demande actuelle d'euthanasie et appelle l'initiative du sénateur Caillavet est fort compréhensible. Il faut toutefois ajouter que cet état des choses ne s'explique que si on le place lui-même dans le contexte global de notre civilisation occidentale, dont les impératifs productivistes et de consommation, l'idéologie du progrès sur laquelle elle a vécu depuis la fin du dix-huitième siècle, le vœu prométhéen, qui l'habitait et l'habite encore, d'une maîtrise de son destin ignorante de ses limites ou aveugle à leur égard, ont conduit à une absurde dénégation de la mort ; et cela malgré les hécatombes des deux guerres mondiales, les victimes des camps d'extermination et du goulag, la menace de la « mégamort » que l'armement atomique fait peser sur l'humanité : « *Abolir la mort*, écrit J. Baudrillart, *c'est notre fantasme, qui se ramifie dans toutes les directions.* »

Comme l'ont bien montré l'historien Philippe Ariès, l'auteur de *l'Apprenti sorcier*, Marc Oraison et celui de *la Némésis médicale*, Ivan Illich, on assiste depuis deux siècles à un immense effort de l'homme, qui tente de se voiler la vérité de sa condition mortelle, modifie l'image qu'il se faisait autrefois de la mort, essaie de réduire dérisoirement celle-ci à la mort biologique et à une panne définitive et irréversible de la machinerie humaine. L'acharnement thérapeutique, dont les noms de Franco, de Pompidou et de Karen Quillan rappellent la réalité, s'inscrit dans ce contexte et le conforte. Cette inversion de la mort (Ph. Ariès) laisse apercevoir en filigrane une angoisse mal intégrée de la mort.

La question du droit à la vérité est à placer dans la même perspective et participe du même leurre qui cache la réalité, tente de l'évacuer sans y parvenir et installe la vie des hommes dans une sorte de mensonge collectif pernicieux. Il est donc bon, il est même nécessaire, qu'une réflexion s'instaure, qui devrait dépasser la durée d'un débat parlementaire, si l'on veut modifier réellement les conditions actuelles du mourir. La critique externe s'avère ici indispensable, l'expérience nous apprenant que jamais un corps constitué, qu'il fût d'Etat, d'Eglise, ou qu'il s'agisse de l'ordre des médecins, ne fait spontanément sa propre critique.

L'ambiguïté du texte

b) C'est donc bien à une réflexion fondamentale et difficile que nous sommes conviés par la proposition de loi de M. Caillavet. Le texte qu'il nous propose prête toutefois à critique. Le projet même de légiférer me semble irrecevable. L'ambiguïté du texte se manifeste sur plusieurs points :

1) L'écart entre la mentalité du bien-portant qui signe le testament de vie et la mentalité du mal-portant qui sera dans la phase qui le conduit inéluctablement à la mort fait problème ;

2) Déterminer l'incurabilité est, de l'avis des praticiens, chose fort difficile, sinon impossible ;

3) Le texte demeure imprécis sur l'écart de temps qui sépare la constatation d'incurabilité et le moment prévisible (?) de l'échéance fatale ;

4) La signature par le déclarant (majeur ou mineur émancipé, sain d'esprit) laisse entière la responsabilité, en dernière analyse déterminante, des médecins qui ont à reconnaître le caractère d'incurabilité de la maladie ;

5) Enfin, si je comprends bien le sens du texte, il s'agit en fait d'une sorte de droit au suicide, en l'occurrence au suicide assisté. Nous voilà dès lors affronté au problème de l'euthanasie, même s'il s'agit d'euthanasie passive. Et l'on peut dès lors, à juste titre, se montrer réticent devant la codification d'un tel droit. Dans ces conditions, si la modification de la législation actuelle (art. 295 et suiv. du code pénal) semble s'imposer pour permettre de répondre humainement aux problèmes nouveaux, la question est moins de légiférer que d'aménager les conditions concrètes d'une présence à la fois techniquement efficace et humainement valable des services hospitaliers aux malades arrivés à la phase terminale de leur vie. Cette présence devrait leur rendre tolérable une solitude à laquelle ils ne peuvent de toute manière échapper, mais qu'il faut empêcher de virer à l'isolement et à l'abandon.

Je maintiendrais par ailleurs, quelle que soit la critique que l'on puisse faire à son égard, la distinction entre euthanasie passive et euthanasie active. Elle trace théoriquement deux types de comportements possibles et constitue une mise en garde contre les facilités d'une pratique qui disposerait, fût-ce avec son accord, de la vie d'un individu.

Dans le concret, la frontière est moins aisée à repérer, et c'est ici que le risque doit être assumé par les parties prenantes. Il en est de cette question comme du suicide, dont la qualification éthique peut, en certains cas, s'avérer difficile. C'est ainsi qu'on hésitera à qualifier d'immoral le geste de P. Brossolette se jetant du haut de l'immeuble où la police allemande le tenait prisonnier, pour ne pas parler sous la pression de la torture. Dans ce cas, comme en d'autres, la frontière entre le bien et le mal échappe à nos supputations habituelles et à la sécurité de nos codes de conduite. Ce qui est vrai du suicide peut l'être pour certains arrêts de la vie en sa phase terminale.

Et les difficultés de trancher ici par un oui ou un non formels éclatent jusque dans les formulations et les hésitations des textes officiels. Plus que partout ailleurs sans doute l'homme se trouve alors renvoyé à sa responsabilité et au respect inconditionnel de l'autre, qui n'est pas à confondre avec le respect absolu de la vie.

(*) Ancien professeur de morale à l'Institut catholique de Paris.

A côté de la morale chrétienne

par
CLAUDE SOUBEYRAND (*)

LE projet de loi déposé par le sénateur Caillavet tendant à reconnaître le droit de mourir présente un intérêt tout à fait considérable, parce qu'il va peut-être enfin permettre de briser le monopole de réflexion et de décision que prêtres et médecins se sont attribué en la matière depuis des siècles.

Il n'y a pas, en l'occurrence, de vérité révélée, absolue et définitive, et d'autres réflexions peuvent exister à côté de la morale chrétienne.

Pour ce qui est du corps médical, il faudrait qu'il cesse de considérer que la détention même remarquable d'une technique lui confère le droit de porter des jugements moraux et qu'il accepte de partager le pouvoir de fait qu'il détient quant aux décisions à prendre à l'approche de la mort.

Ces préalables fondamentaux étant admis, il devrait être possible, devant la montée des techniques et le développement affreux des zones d'agonie qu'elles autorisent, de se mettre d'accord au moins sur le droit de mourir sans que des médecins s'acharnent à prolonger des survies parfois empreintes de souffrances physiques et morales parfaitement injustifiées.

Il suffit d'avoir vu au moins une fois un agonisant équipé des affreux tuyaux qu'affectionne la technique contemporaine pour concevoir le caractère inhumain et dégradant de telles pratiques, lorsqu'elles n'ont d'autre but que de décaler parfois de manière dérisoire une issue que tout le monde sait, en réalité, être fatale.

Toute personne devrait effectivement avoir le droit de renoncer à l'avance à de telles interventions, même au prix de quelques risques.

Tel paraît être l'objet du projet Caillavet, que certains tentent d'ores et déjà de compromettre en faisant un amalgame incorrect de cette approche avec l'euthanasie.

A la vérité, il devrait s'agir de reconnaître qu'il faut savoir cesser d'intervenir aux frontières de la mort, notamment lorsque la personne en cause en a clairement exprimé la volonté alors qu'elle était en état de le faire.

La douleur n'est pas une fatalité

par PATRICK VERSPIEREN (*)

PRESENTEE dans une atmosphère de dramatisation excessive, la proposition de loi de M. Caillavet a le mérite de poser une vraie question : qui doit décider des traitements qui seront appliqués à un malade ? « *Le médecin, selon sa conscience* », disait-on autrefois, c'est-à-dire un homme seul, sans critères bien établis ; « *l'équipe médicale* », dit-on actuellement dans les hôpitaux. Mais l'homme d'aujourd'hui accepte de moins en moins facilement la perspective de s'en remettre à la décision d'un seul ou d'une équipe de techniciens. Il revendique, au moins en paroles, l'exercice de sa liberté, spécialement en ce qui concerne les conditions de sa mort.

Sensible à cette évolution de l'opinion publique, le sénateur Caillavet propose qu'il soit donné à chacun la possibilité de faire connaître à l'avance sa position : oui ou non, en cas de maladie incurable l'empêchant d'exprimer sa volonté, accepte-t-il d'être alors soumis aux artifices de la médecine ? Qu'il l'écrive sur un papier, devant témoins.

Cette proposition est logique, d'une logique foncièrement abstraite et individualiste. Elle suppose que tout puisse être classé de façon binaire : maladie curable - maladie incurable ; moyens naturels - moyens artificiels. Elle suppose que, en de tels domaines, l'être humain choisit, une fois pour toutes, entre le oui et le non, et qu'il peut préjuger ses réactions en face d'événements totalement nouveaux pour lui.

Le respect de la personne humaine et de sa liberté nécessite d'autres voies : des processus de décision qui prennent en compte non seulement les facteurs somatiques, mais aussi les facteurs psychologiques, familiaux, sociaux. Pour prendre une décision humaine, doivent donc se concerter les médecins mais aussi d'autres soignants moins orientés vers la technique, plus proches du malade, pouvant mieux interpréter sa volonté actuelle, en relation plus étroite avec sa famille. M. Caillavet propose de faire l'économie de telles concertations. A la parole interrogative et parfois angoissée des hommes, il préfère le silence d'un papier.

La visée dernière du sénateur est cependant juste : il y a des cas où la raison et l'humanité commanderaient d'avoir comme souci premier non de prolonger la vie du malade, mais de l'aider à vivre le restant de ses jours en calmant sa souffrance. Mais, en France, les moyens de réaliser cela font défaut pour un grand nombre de maladies ; le choix proposé par le *sénateur* Caillavet reste donc purement abstrait. Car ce sont les mêmes méthodes, oxygénation et hydratation artificielles, radiothérapie..., qui sont utilisées pour prolonger la vie et lutter contre certaines des causes de la douleur, en même temps que des antalgiques au maniement trop imprécis, jusqu'au moment où, la souffrance devenant trop intense, on a recours à l'emploi de drogues qui obscurcissent la conscience du malade. Rien de tout cela n'est bien satisfaisant pour le patient.

Le problème réel est donc de réaliser en France ce qui est déjà répandu en Grande-Bretagne et au Canada, les « soins palliatifs », le soulagement de tous les symptômes, douleur et inconforts, dus à certaines phases terminales de maladies. Une telle réalisation se heurte, aujourd'hui, à de multiples résistances. Il faut en finir avec la croyance que la douleur est une fatalité devant laquelle les soignants sont nécessairement démunis. Il est urgent que des médecins et infirmières aillent se former à l'étranger, que soient créés des centres de soins et de recherche où soient mises au point, avec les moyens disponibles en France, des thérapeutiques efficaces de la douleur et où viendraient se former l'ensemble des soignants.

C'est une tâche autrement plus complexe que celle d'élaborer un texte de loi. Celui-ci pourrait d'ailleurs devenir un commode alibi, en donnant l'illusion de résoudre humainement les problèmes posés par la souffrance de certains malades incurables.

(*) Prêtre, directeur du Centre Laënnec.

Une volonté difficile à cerner

par le
Dr ROBERT LEROUX (*)

M. CAILLAVET n'est pas confronté, plusieurs fois par semaine, au fait concret de la mort. S'il l'était, il n'aurait pas imaginé un tel scénario.

En pratique, trois sortes de situations, au moins, peuvent être envisagées.

Première situation : le diagnostic fatal est certain, comme cela arrive de plus en plus fréquemment pour un cancéreux, au stade où toute possibilité thérapeutique est vaine. Si la douleur est intolérable, le scandale serait de laisser souffrir. Mais, parfois, les calmants hâtent la mort.

Deuxième situation : le médecin se pose le problème de l'acharnement thérapeutique, dont la limite est très dure à définir. La décision paraît dans ce cas devoir être discutée avec la famille et toute l'équipe soignante, y compris le personnel hospitalier qui est souvent au courant des volontés du malade. Cette deuxième situation est néanmoins un peu plus inconfortable que la première.

La troisième situation est plus angoissante encore : c'est le problème du grabataire frappé d'une grave détérioration mentale. Quand est-on sûr que cette dernière est totale ? Combien de neuroleptiques, de calmants, de drogues modernes, utilisés pour juguler des états démentiels, conduisent à l'anéantissement ! Nous les utilisons de moins en moins. Mais nous ne sommes pas dupes : administrer ces drogues c'est conduire au calme, mais aussi à l'absence d'alimentation spontanée. Il faut alors nourrir le malade par perfusion, et j'ai parfois le regret de ces goutte-à-goutte terminaux inutiles. Dans mon service, les opinions philosophiques des infirmières, des internes, des aides-soignantes, des médecins représentent un très large éventail. Sur des cas concrets, parfois les avis divergent. Lorsqu'il n'y a pas unanimité, y compris avec l'avis de la famille, nous continuons à traiter.

La mort ne peut se mettre en loi. Comment savoir vraiment ce qui veut le mourant ?

(*) Médecin-chef de l'hospice de Vierzon (Cher).

L'INCERTITUDE SUR LE SORT DU PRÉSIDENT DE LA D.C. ITALIENNE

Une négociation avec les Brigades rouges est de nouveau envisagée

De notre correspondant

Rome. — *« Et s'il n'était pas mort ? »* L'Italie recommence à s'interroger sur le sort de M. Aldo Moro, après l'avoir prématurément enterré. Les partis politiques parlaient ces derniers jours d'un *« fil ténu d'espérance »*. Mais ils semblaient s'y accrocher pour la *forme*, étant convaincus au fond d'eux-mêmes que le président de la démocratie chrétienne avait bien perdu la vie. Ils n'étaient pas en deuil, ils attendaient de l'être officiellement.

On évoque de nouveau depuis *mercredi soir* une possible *négociation* avec les Brigades rouges. Le « parti de la tractation » — qui rassemble des intellectuels et des proches de M. Moro avec un appui indirect de la conférence épiscopale — reprend vigueur. L'épouse du président de la démocratie chrétienne se serait *adressée à l'un des fondateurs* du tribunal Russell, le sénateur *Lelio* Basso, pour qu'il *tente une* médiation. D'accord sur le principe, celui-ci aurait réclamé un *« feu vert »* politique, sachant que les partis recommençaient à parler de « *fermeté* ».

« Ce sera Napoléon aux Invalides »

Cela n'empêche pas de nombreux hommes politiques de porter déjà le deuil. Persuadés que *M. Aldo Moro* est *mort, ils* en viennent à souhaiter que l'on retrouve son *corps*. Seule cette macabre découverte permettrait de lui rendre un hommage national, — *« ce sera Napoléon aux Invalides »*, dit un député démocrate-chrétien — et d'envisager l'avenir après cinq semaines d'incertitude paralysante.

Autant la journée de mardi avait été fertile en événements, autant celle de mercredi a été creuse. Rien, pas le moindre élément nouveau dans les recherches. Des centaines de policiers équipés d'hélicoptères et de chiens de montagne ont parcouru dans tous les sens la zone indiquée par le « communiqué n° 7 ». Ils ont même étendu leurs recherches aux localités voisines. En vain. Les enquêteurs pensent que le corps de M. Moro ne s'y trouve pas. *« Cette présence est hautement improbable en raison des conditions climatiques »*, a remarqué le ministre de l'intérieur. Il n'est cependant pas possible d'abandonner les recherches. *« Nous continuerons*, a dit le magistrat qui conduit l'enquête, *tant que les Brigades rouges n'auront pas donné d'autres indications. »*

La profondeur du lac de la *duchesse* semble être modeste : il s'agit en fait d'une immense mare recueillant les eaux qui se déversent des montagnes environnantes. Mais pour permettre aux hommes-grenouilles d'y plonger, il a fallu percer la couche de glace qui la recouvre au moyen d'explosifs. Sous les 25 centimètres de neige tombés ces derniers jours, il y a une couche plus épaisse et plus dure, qui date de plusieurs semaines. Et encore en dessous, il y a la glace qui s'est formée au mois de décembre. La température de l'eau est telle (*moins quatre degrés*) que les hommes-grenouilles ne peuvent faire que de brèves plongées, malgré leur combinaison.

Farce macabre ? Il était encore impossible de le dire ce jeudi matin. Tout juste pouvait-on passer en revue les diverses hypothèses.

Le « communiqué n° 7 » est authentique à 80 %, disent les experts. Reste à savoir s'il est véridique. Les Brigades rouges n'ont pas l'habitude de mentir. Mais peut-être ont-elles été contraintes à une *manœuvre* de diversion. La découverte d'une de leurs cachettes dans le quartier nord de Rome a *pu* les inciter à détourner l'attention de la police sur un autre lieu distant de plusieurs dizaines de kilomètres, et de surcroît inaccessible. Le « communiqué n° 7 » semble avoir été rédigé à la hâte. On ne conclut pas une affaire de cette importance *par* un texte aussi bref et aussi mesquin.

Un autre élément a pu prendre de court les ravisseurs : la mort *subite de M. Aldo Moro* qui, dit-on, souffrait d'une maladie pouvant avoir de graves conséquences sans des soins appropriés.

Partis et syndicats mobilisés

Les partis et les syndicats se déclarent « *mobilisés* ». Ils sont convaincus que le dénouement est proche. Mais que se passerait-il si les Brigades rouges entretenaient l'incertitude et si le corps de *M. Moro* restait introuvable ?

Un pays entier est donc suspendu au bon vouloir d'une poignée d'extrémistes. Ceux-ci encouragent d'autres apprentis sorciers, comme le montrent de petits attentats, *commis* dans diverses villes et probablement sans rapport entre eux. Des propos pessimistes sont entendus dans l'extrême gauche. M. Lucio Magri, secrétaire général du parti d'unité prolétarienne, nous a dit : *« Dans les prochaines semaines ou les prochains mois, il y aura une tension toujours plus grande. Le pouvoir sera paralysé par l'ordre public. On risque d'assister, en même temps, à la prolifération d'actions violentes et à la naissance d' « escouades de la mort » pour venger les victimes, comme en Amérique du Sud. N'oublions pas que cette violence survient dans un cadre économique et politique très instable. »*

ROBERT SOLÉ.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre : « *Indignation et sympathie* »

M. Mitterrand : « *Qui aura le courage de dresser le barrage ?* »

L'enlèvement de M. Aldo Moro a *été évoqué, mercredi* après-midi, à l'Assemblée nationale, au cours du débat de politique générale. Dans sa déclaration, M. Raymond Barre a exprimé *« les sentiments d'indignation et de profonde sympathie qu'inspirent à la France le tragique destin du président Aldo Moro et l'épreuve que subit la démocratie dans ce grand pays ami »*. Le premier *ministre a été applaudi* par les députés de la majorité, de nombreux socialistes et quelques communistes.

Quelques instants plus tard, au nom du groupe socialiste, M. François Mitterrand, qui avait applaudi M. Raymond Barre, a déclaré :

« Des groupes fascinés par la théorie des minorités agissantes refusent toute loi afin d'imposer la leur ; le peuple ne les a aucunement choisis, et ils se réclament d'une classe dont ils savent fort peu. Ils dénoncent le pouvoir, mais à peine en possèdent-ils une parcelle qu'ils en usent comme tout pouvoir qui se veut absolu, et l'absolu, en ce cas, c'est de tuer. La belle victoire !

» La mort d'un homme abandonné, démuni de tout, même de sa solitude, la mort d'un otage est-ce la base sur laquelle vont s'édifier désormais les civilisations ? Toute société sécrète ses révoltes, et ne parlons pas du mal allemand ou du mal italien comme si nous n'étions pas concernés. Au Moyen Age, on élevait des murs contre la peste ; qui, aujourd'hui, aura le courage de dresser le barrage ?

» Mais ne perdons pas de vue que le but de la stratégie terroriste, c'est l'enchaînement de la violence, et que ceux dont nous parlons ne sont peut-être que l'avant-garde désespérée d'une jeunesse qui risque de chercher sa vérité jusque dans le crime, faute d'en avoir rencontré une autre.

» Dans ce malaise infernal de la violence et de la contre-violence, la question n'est pas de savoir qui a commencé, mais qui finira. Ce que je veux dire à l'Assemblée et, à travers elle, au pays, c'est que les socialistes, qui jamais ne composeront avec la violence d'Etat, ne composeront pas davantage avec le terrorisme.

» Aucun débat sur la société n'aurait de sens s'il ne se référait à ces valeurs qui procèdent de la longue conquête des hommes sur eux-mêmes, et hors desquelles ils ne seraient plus rien. »

Le premier secrétaire du P.S. a été applaudi par les députés de sa formation, par plusieurs députés du groupe U.D.F., et quelques membres du R.P.R.

La déclaration de M. Giscard d'Estaing

Lors du conseil des ministres de mercredi, M. Giscard d'Estaing avait évoqué la disparition de M. Aldo Moro en ces termes :

« Le gouvernement français exprime sa réprobation devant l'exécution indigne et barbare de M. Aldo Moro, accompagnée d'une parodie de justice qui fait fi de tous les droits de la personne humaine. Il exprime sa solidarité fraternelle vis-à-vis du gouvernement et du peuple italiens, et de tous ceux qui sont décidés à s'opposer en Europe au naufrage sanglant de la démocratie. »

« Pauvre M. Moro ! »

De notre envoyé spécial

Turin. — « Angoisse ». « L'attente dramatique ». « La peur ». *A en croire les titres des journaux ou même les tout premiers propos du passant que l'on interroge*, Turin, « capitale du terrorisme » *depuis que les Brigades rouges s'y sont illustrées et que leurs principaux chefs y sont jugés, vit des heures pour le moins anxieuses. Pourtant, à flâner dans les rues de la métropole piémontaise, à parler plus avant avec ses habitants, on y retrouve un sentiment déjà éprouvé à Bonn ou à Cologne lors de l'affaire Schleyer, et qui tient au profond décalage existant entre l'aspect dramatique de la situation, ou du moins l'idée que l'on s'en fait à l'étranger, et la sérénité apparente de l'opinion, une fois surmonté le choc des premiers jours.*

Même la publication du message, dans lequel les terroristes annonçaient qu'ils avaient assassiné leur prisonnier, n'a pas vraiment fait sensation à Turin, bien qu'elle fît suite à de nouveaux et sanglants rebondissements de l'affaire, dont le meurtre d'un des fonctionnaires de la prison (le Monde daté des 12 et 13 avril).

« C'est vrai qu'il y a un peu moins de monde dans les rues le soir depuis l'enlèvement d'Aldo Moro, *explique un policier,* mais on est encore très loin de ce couvre-feu que certains suggèrent d'imposer pour que nous puissions mieux faire notre travail. Dans l'ensemble, les gens n'ont pas modifié leurs habitudes. »

« Voyez cette foule, *ajoute un responsable syndical de Fiat, membre du P.C.I., en montrant le flot des ouvriers qui s'engouffrent aux portes de l'usine gigantesque.* C'est la réponse des travailleurs au terrorisme. La vie continue. »

En fait, le sentiment qui semble dominer dans la population est celui d'une grande compassion pour le président de la démocratie chrétienne et sa famille, quelles que soient les sympathies politiques des gens qui l'expriment. « Pauvre M. Moro ! », *entend-on dire le plus souvent. Mais tout le monde, ou peu s'en faut, s'accorde à estimer que le gouvernement devait faire preuve de fermeté, et même d'intransigeance.* « Céder, *explique un facteur accoudé devant le comptoir d'un bistrot populaire de la banlieue ouvrière,* c'était traiter d'égal à égal avec des bandits. » *Approuvé à la ronde, il ajoute :* « Les combines du gouvernement, on s'en fiche tous plus ou moins. Mais l'Etat, on y tient malgré tout. Il vaut mieux sacrifier une victime que nous tous. » *Stratégie de Café du commerce? Le propos, en tout cas, paraît fort représentatif du sentiment général.*

Tout comme d'ailleurs un certain persiflage vis-à-vis des capacités — ou plutôt de ce que l'on appelle ici l'incapacité — de la police. Celle-ci, il est vrai, se montre fort discrète. On peut faire des kilomètres dans Turin sans rencontrer d'autres uniformes que ceux des agents de la circulation. C'est tout juste si, sur une grande artère comme le cours Jules-César, menant directement aux autoroutes qui permettent de quitter la ville, quelques camionnettes blindées et quelques policiers équipés de pistolets mitrailleurs et de gilets pare-balles viennent rappeler tout de même que la situation n'est pas tout à fait normale. Et il faut vraiment s'approcher de la caserne où se poursuit chaque matin, selon un rituel désormais bien rodé, le procès de Curcio et de ses amis, pour se heurter à un dispositif policier de quelque importance.

L'accoutumance à l'inacceptable

Quelques incidents récents ont cependant prouvé que Turin demeurait bien un des principaux points chauds du terrorisme italien.

La police vient d'appréhender sept personnes, dont deux jeunes femmes (une sociologue et une étudiante). Officiellement inculpés pour « activités subversives », *ces militants d'extrême gauche sont soupçonnés d'avoir participé à l'agression commise contre un gynécologue de la ville, le docteur Ruggero Grio, qui avait été ligoté sur une chaise et blessé de nombreux coups de revolver* (le Monde du 12 avril).

D'autre part, l'un des juges du tribunal devant lequel comparaissent les principaux « chefs historiques » *des Brigades rouges, a reçu un message de menaces fort précis.*

La forteresse ouvrière que constitue l'agglomération turinoise est manifestement en train de « digérer » le phénomène du terrorisme, de l'intégrer à son paysage politique familier. Qu'on y voie l'effet d'une coupable accoutumance à l'inacceptable ou, au contraire, la marque d'une grande maturité politique, c'est bien surtout le « pauvre M. Moro » *partout entendu qui constitue, plus que toute autre considération, le meilleur résumé du sentiment populaire : ni explosion de haine ni vent de panique.*

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Un violent incendie*, d'origine criminelle selon les enquêteurs, a *éclaté* le 19 avril, peu avant minuit, dans un des ateliers de l'usine Fiat de Mirafiori, près de Turin.

Le sinistre, qui s'est étendu sur une surface de 1 200 mètres carrés, a presque entièrement détruit l'atelier de montage des sièges d'automobiles. Les dégâts sont évalués à 300 millions de lires.

C'est la onzième fois depuis le 27 mars 1976 qu'un incendie d'origine criminelle éclate dans des ateliers Fiat. — *(A.F.P.)*

Espagne

LE NEUVIÈME CONGRÈS DU P.C.E.

M. Carrillo se prononce en faveur d'un authentique parti eurocommuniste

De notre correspondant

Madrid. — M. Santiago Carrillo a pris les devants. Critiqué, de l'extérieur et de l'intérieur du parti communiste espagnol, pour *son passé stalinien*, pour ses erreurs et son triomphalisme, pour son maintien à des fonctions dirigeantes depuis de trop longues années, il a fait un habile plaidoyer *pro domo* lors de l'ouverture du neuvième congrès du P.C.E., le mercredi 19 avril à Madrid.

Tout en reconnaissant qu'il avait une « grande responsabilité » dans les erreurs commises par la direction du P.C. espagnol, et en se disant prêt à retourner à la base si la majorité en décidait ainsi, (*« Personne n'est venu à ce congrès pour gagner une bataille à l'intérieur du parti »*, a-t-il précisé), il a en même temps *fait état de* sa fidélité révolutionnaire, de la longue « traversée du désert » que les « dirigeants historiques » du P.C. ont dû affronter, et revendiqué sa part dans les succès obtenus par une organisation qu'il a dirigée pendant une longue période de clandestinité et dont il a obtenu, *il y a un an, la* légalisation.

A en juger par les ovations qui lui ont été réservées, sa réélection semble assurée. Les débats de ces dernières semaines avaient révélé un début de fronde contre le secrétaire général, mais personne ne pense que celui-ci soit réellement menacé.

Le congrès s'est ouvert en présence de la Pasionaria, et de la veuve de José Diaz, qui *fut* secrétaire général du P.C.E. de 1932 *jusqu'à sa mort en 1942.* Les réactions des congressistes au rapport du comité central lu par M. Santiago Carrillo et la présentation des délégations étrangères ont montré un net enthousiasme de la salle pour les combats de libération du tiers monde (*Angola*, Cuba, Palestiniens, Sahrouis) et pour *tout ce qui touche à la lutte* syndicale : ce dernier fait confirme que la base ouvrière, 40 % de ses quelque deux cent du parti reste importante puisque, selon ses statistiques, mille adhérents sont des travailleurs *de l'industrie et 11 % des* journaliers agricoles.

Comme d'habitude, M. Carrillo a révélé dans son exposé qu'il était très sensible aux attaques personnelles et que s'il peut être *hardi dans certains postulats de* l'eurocommunisme, il est parfois décevant dans l'analyse théorique. A plusieurs reprises, en effet, il a répondu indirectement aux accusations de M. Jorge Semprun, l'ancien dirigeant du P.C.E., exclu en 1964, en affirmant que le parti ne pouvait se livrer à un *« exercice d'anthropophagie en dévorant sa propre histoire »*. Il a été souvent convaincant en défendant la politique de pacte *avec M. Adolfo Suarez* et l'abandon de la référence léniniste dans la définition du parti. En revanche, il a été nettement plus « traditionaliste » sur d'autres points.

Centralisme démocratique

C'est ainsi qu'il continue de plaider en faveur du centralisme démocratique et de *« l'hégémonie de la classe ouvrière »* dans la *lutte des classes* défavorisées contre le pouvoir oligarchique. Il ne renonce pas à qualifier pratiquement de socialistes les pays de l'Est puisqu'il parle de pays qui *« présentent une solution de rechange socialiste au système capitaliste »*. Et le fait que l'Etat relaie souvent l'initiative privée en *Europe occidentale* est présenté par lui comme un des facteurs pouvant favoriser le passage à une *« société socialiste évoluée »*.

A ceux qui accusent le P.C.E. d'avoir trop privilégié, ces derniers mois, l'activité parlementaire au détriment d'autres formes de combat, M. Carrillo a donné un semblant de raison en confessant *que le parti n'était pas allé* suffisamment *« vers les masses »*. En revanche, il a répondu avec pertinence aux militants qui ne comprennent pas pourquoi le P.C. doit renoncer à se qualifier de « léniniste ». Il a expliqué plusieurs fois que les conditions d'aujourd'hui n'étaient plus celles de 1917 (*« Le monde a changé de base »*, a-t-il affirmé, reprenant une phrase de *l'Internationale*). *« Nous ne pouvons pas attendre que la crise révolutionnaire revête les formes que nous avons connues. Nous ne pouvons pas l'assimiler à une crise insurrectionnelle. »*

Il a donc fait appel à l'imagination pour découvrir les méthodes qui permettraient à présent de passer du capitalisme au socialisme. Refusant de se laisser enfermer dans le dilemme présenté par la droite, qui parle de forces *marxistes et non marxistes*, il a réaffirmé la nécessité d'une *politique de concentration* démocratique (*« la plus large possible »*, a-t-il dit), suite de la politique de réconciliation préconisée sous le franquisme.

Dans cette optique, l'entente avec M. Adolfo Suarez et l'adhésion au pacte de la Moncloa, signé en octobre 1977 entre le gouvernement *et toutes les forces* parlementaires, semblent à M. Carrillo parfaitement justifiées. Le secrétaire général du P.C.E. estime d'ailleurs que le pacte a donné ses premiers résultats dans la lutte contre l'inflation et le redressement de la monnaie et du commerce extérieur. Il note que le parti *socialiste*, *réticent* au départ, a finalement rejoint le P.C. *dans sa défense* chaleureuse de ce qui a été appelé par la presse le « compromis historique » à l'espagnole.

Mais, sur d'autres points, il n'a pas été très tendre, comme d'habitude, pour le parti de M. Felipe Gonzalez, qu'il accuse de faire de « l'électoralisme ». Il lui reproche, par exemple, d'avoir refusé la création d'un organe chargé *de surveiller l'application* des accords de la Moncloa parce que cet *organe aurait pu apparaître* comme un ersatz du « gouvernement de concentration » proposé par les communistes. *« Le P.S.O.E. a ainsi sacrifié les intérêts des travailleurs à ses intérêts de parti »*, a déclaré le secrétaire général du P.C.E. Autre erreur des socialistes, selon le dirigeant communiste : *avoir donné à croire* que les élections municipales pouvaient inverser en leur faveur le rapport de force existant dans le pays. Le P.S.O.E. aurait ainsi réveillé le vieux phantasme créé par les élections locales de 1931, qui ont abouti à l'instauration de la république, et fait craindre « en haut lieu » que la monarchie pouvait, cette fois encore, si la gauche gagnait dans les centres urbains, être remise en question. *Cette attitude a* contribué, toujours selon M. Carrillo, à *ajourner le renouvellement* des municipalités qui sont *toujours* au mains des franquistes, situation dangereuse à son avis.

Enfin, le secrétaire général du P.C.E. a évidemment mis en valeur la démocratisation du parti, manifeste, selon lui, au cours des débats qui ont précédé le neuvième congrès. *« Nous aurions pu faire un parti hermétique sans contradictions internes, au lieu d'un parti ouvert, transparent*, a-t-il dit. *Notre choix a été volontaire et responsable. (...) Nous n'avons pas mis d'obstacle à l'entrée de nouveaux militants ni à la démocratie interne. Nous avons opté avec toutes les conséquences que cela implique, en faveur d'un authentique parti eurocommuniste. »*

CHARLES VANHECKE.

● *L'Andalousie bénéficiera d'un régime de pré-autonomie.* La décision a été prise en conseil des ministres du *mercredi* 19 avril. Les huit provinces qui forment la *région* (*Almeria*, Malaga, Grenade, Jaen, Cordoue, Séville, Huelva, Cadix) seront placées sous l'autonomie d'une junte composée d'un plenum et d'un conseil exécutif. Le plenum sera constitué de trente et un parlementaires choisis en fonction du résultat des élections du 15 juin 1977 ainsi *que d'un représentant de chacune* des huit députations provinciales. Le conseil exécutif, qui sera l'organe de gouvernement, comprendra dix-sept conseillers choisis au sein de l'instance délibérative. L'Andalousie, qui compte six millions d'habitants, et dont la superficie équivaut à 17 % du territoire espagnol, est la septième région d'Espagne à acquérir un régime d'autonomie provisoire. — *(Corresp.)*

EUROPE

Hongrie

Le comité central du parti socialiste ouvrier fait le point sur la situation politique et économique du pays

Budapest. — Le mercredi 19 avril s'est ouverte à Budapest une réunion élargie du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.). Cette session de deux jours doit faire le point de la situation politique et économique du pays, trois ans après le onzième congrès du parti (mars 1975), et préciser les orientations à suivre d'ici le douzième congrès, qui devrait se tenir dans un délai de deux ans à deux ans et demi.

Fidèles à leurs méthodes de travail efficaces mais discrètes, dussent les aspects spectaculaires de la propagande en souffrir, les dirigeants hongrois ont choisi cette formule de préférence à une Conférence nationale du parti telles qu'elles sont à l'honneur dans d'autres pays communistes (Roumanie, Pologne, Bulgarie). La position de la Hongrie dans le monde et dans la communauté socialiste, l'évaluation de la situation internationale et les questions économiques, devaient occuper la plus grande place dans les travaux de cette session.

Une position renforcée

De notre envoyé spécial

Au cours des trois dernières années le rôle de la Hongrie n'a cessé de s'affirmer, alors même que, soumis à des tensions intérieures diverses et aux effets de la crise économique internationale, la plupart des autres pays socialistes affrontaient des difficultés imprévues. L'affirmation grandissante de ce petit pays danubien est la conséquence en premier lieu d'une situation intérieure en progrès constant, résultant principalement de la poursuite depuis dix ans d'une réforme économique sans équivalent en Europe de l'Est, en second lieu de possibilités d'action accrues dues à la politique de détente. Favorisées par ces deux facteurs, les initiatives de la Hongrie sur la scène internationale se sont caractérisées ces dernières années par plus de hardiesse et d'originalité.

Les voyages de M. Kadar l'an dernier, d'abord en Autriche, puis en Italie et au Vatican, enfin en Allemagne fédérale, celui qu'il doit faire cette année en France, représentent une ouverture diplomatique incontestable et un élargissement notable de l'horizon hongrois. Le retour à Budapest au début de l'année de la couronne de saint Etienne, symbole de l'indépendance et de l'unité du pays, qui était conservée depuis la fin de la guerre aux Etats-Unis, a constitué un autre succès, encore rehaussé par la visite effectuée à cette occasion par M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain. L'amélioration des relations avec les Etats-Unis s'est également manifestée par l'octroi récent à la Hongrie du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée, ainsi que par l'ouverture en 1977 à New-York d'un bureau de la Banque nationale hongroise.

Le renforcement des relations hungaro-américaines a une valeur tout autant politique qu'économique, compte tenu de la situation régnant en Europe centrale, en particulier des frictions opposant la Hongrie à la Roumanie au sujet de la minorité magyare de Transsylvanie. Les actions des dirigeants roumains avaient jusqu'à maintenant été nettement plus intenses à Washington que celles de leurs homologues hongrois et le récent voyage aux Etats-Unis de M. Ceausescu, le chef du P.C. roumain, montre la continuité de ses efforts pour entretenir sa cote outre-Atlantique. Mais il n'est pas niable que la position roumaine se trouve indirectement affaiblie auprès de l'administration Carter par l'amélioration des rapports entre Budapest et Washington.

Dans le monde communiste, M. Janos Kadar s'est efforcé au plus fort de la querelle entre Moscou et les partis dits eurocommunistes de tenir une position moyenne, arrondissant les angles. Non pas que les dirigeants hongrois éprouvent quelque faiblesse pour les thèses eurocommunistes, mais parce qu'ils sont de plus en plus convaincus que les chances de développement du socialisme résident dans un pluralisme de ses formes et dans une plus grande indépendance des partis communistes. Simultanément, le parti hongrois a développé ses contacts avec les partis sociaux-démocrates ouest-européens, l'exemple le plus frappant étant la visite, le mois dernier à Budapest, de M. Willy Brandt, président du S.P.D. ouest-allemand et président de l'Internationale socialiste. Dans l'incertitude qui caractérise la situation internationale depuis l'arrivée au pouvoir de M. Carter, les partis sociaux-démocrates, ou du moins certains d'entre eux, sont considérés à Budapest comme de véritables « *partenaires* » pour sauvegarder et consolider la détente. Les dirigeants hongrois se montrent à ce sujet moins pessimistes que par exemple leurs collègues tchèques ou est-allemands. La détente reste à leurs yeux la tendance principale dans les rapports internationaux et le retour à la guerre froide est beaucoup moins redouté ici qu'ailleurs.

Cette pondération s'explique largement par les conditions de la situation intérieure hongroise. Sans être sans nuages, elle est considérée à Budapest comme satisfaisante. L'an dernier, les objectifs du Plan ont été atteints ou dépassés dans la plupart des secteurs, ce qui a permis de rattraper le retard pris en 1976. Cette année, les buts fixés sont assez modestes : le produit national brut ne doit augmenter que de 5 % contre près de 8 % en 1977. Ce ralentissement est destiné à éviter les risques d'emballement — les investissements se sont accrus de 13 % l'an dernier contre 4 à 5 % prévus — dans une économie fortement soumise, du fait de son ouverture vers l'extérieur, aux tensions inflationnistes internationales.

« L'âge d'or de l'économie »

La vie politique intérieure a été marquée à la fin de l'année dernière et au début de cette année par un événement hautement significatif : le dixième anniversaire de la réforme économique. Cet anniversaire a été célébré à la hongroise, c'est-à-dire sans beaucoup de bruit. Mais il a été l'occasion pour plusieurs dirigeants de réaffirmer les bienfaits des mécanismes introduits le 1er janvier 1968, et qui sont fondés sur l'utilisation de moyens économiques, et non plus administratifs, pour orienter l'activité des entreprises. L'idée de revenir à une stricte planification centralisée est devenue aujourd'hui étrangère aux dirigeants hongrois.

La célébration de cet événement paraît avoir apporté un encouragement aux partisans d'une accentuation des réformes. Les discussions qui se sont déroulées l'an dernier dans le parti sur les meilleurs moyens d'augmenter l'efficience économique et de contrecarrer les effets de la crise à l'ouest, ont selon toute apparence donné raison à ceux qui pensent que les solutions se trouvent dans une adaptation du système actuel et non dans l'introduction de contrôles supplémentaires. Le poids des « *financiers* », avec en tête les dirigeants de la Banque nationale, se fait de plus en plus sentir. Leur influence s'exerce surtout sur la conception de la politique des prix et dans la pratique d'une politique monétaire de plus en plus active.

Au 1er janvier les prix à la production de différents produits industriels (sidérurgie, énergie électrique) ont été augmentés parfois de façon considérable (plus de 20 %) afin de les rapprocher des prix mondiaux et d'obliger les entreprises à rationaliser. Dans sa politique monétaire, le gouvernement réagit plus rapidement que par le passé aux variations des cours des devises occidentales afin de combattre les influences négatives de ces fluctuations sur ses échanges extérieurs. Cette politique a son pendant à l'Est : au 1er janvier le rouble transférable a été dévalué de 1,50 forint. Cette mesure doit favoriser les importations en provenance d'Union soviétique, l'Ouest étant de plus en plus recherché pour les exportations. Malgré des progrès en ce domaine, les résultats restent insuffisants, la Hongrie souffrant en outre depuis plusieurs années d'une détérioration des termes de l'échange.

S'il existait un risque pour la Hongrie depuis quelques années, c'était celui de voir les pays « *frères* » superbement ignorer son expérience économique. Cet isolement est en train de se rompre. Les nécessités de l'intensification du développement ont poussé plusieurs autres membres du COMECON, Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie, à entreprendre à leur tour quelques réformes. Même très timorées, ces mesures confortent les Hongrois dans le sentiment qu'ils sont engagés dans la bonne voie. Il ne fait pas de doute que cette ligne sera réaffirmée. L'équipe chargée de l'appliquer devrait montrer une assez grande stabilité, mais il n'est pas exclu que se poursuive le rajeunissement de la direction, sensible depuis 1975 et dont pourraient profiter cette fois un comme comme M. Istvan Huszar, actuel président du Comité du plan et de l'avis de certains, premier ministre en puissance.

MANUEL LUCBERT.

L'échec de la mission de M. Waldheim sur Chypre

L'acceptation des propositions turques équivaudrait à un suicide

déclare le président Kyprianou

De notre correspondant

Nicosie. — Au cours de l'entretien de plus de deux heures qu'il a eu mercredi lors de sa visite éclair à Nicosie, M. Waldheim n'a pu persuader le gouvernement chypriote ni la partie chypriote grecque de participer à un nouveau tour de pourparlers intercommunautaires. M. Waldheim était venu présenter les propositions de la partie turque pour le règlement de Chypre. Estimant que ces propositions sont « *totalement inacceptables et ne présentent aucune base pour la reprise du dialogue intercommunautaire* », la partie chypriote grecque s'est efforcée d'éviter la reprise d'un dialogue « *sans contenu et voué à l'échec* ».

Pour la première fois, le secrétaire général de l'ONU n'a pas renoué automatiquement les pourparlers intercommunautaires, mais, sous la pression de la partie chypriote grecque, il a cherché à instaurer un dialogue. On souligne dans les milieux gouvernementaux à Nicosie que « *Chypre n'est plus disposée comme précédemment à briguer les certificats de bonne conduite et à donner ainsi à la Turquie l'occasion de mener une propagande active sur le plan international* ». Le président Kyprianou n'a-t-il d'ailleurs pas estimé, mercredi, que « *Chypre aurait pu refuser d'engager des pourparlers tant que les résolutions des Nations unies à propos du problème de Chypre ne sont pas appliquées* » ?

Indiquant les raisons pour lesquelles son gouvernement et la partie chypriote grecque ont rejeté les propositions turques, le président de la République, M. Spyros Kyprianou, a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que l'objectif de ce texte « *n'est pas de trouver un règlement du problème de Chypre mais de rompre l'impasse et l'isolement de la Turquie et de faciliter la levée de l'embargo sur l'assistance militaire américaine à ce pays* ».

La solution proposée par les Turcs est « *pire qu'une confédération* » puisqu'elle prévoit « *deux Etats totalement séparés* ». Toute possibilité d'amélioration des propositions turques est à écarter car la base, la philosophie et l'essence de ces propositions sont totalement inadmissibles. « *L'acceptation des propositions turques équivaudrait à un suicide* », a-t-il ajouté.

La partie turque et le secrétaire général de l'ONU ayant affirmé que les propositions de la partie turque sont « *concrètes et substantielles* », le président Kyprianou a indiqué par ailleurs qu'« *une proposition pour l'occupation définitive de l'île par la Turquie peut également être qualifiée de concrète et substantielle* ».

La décision de ne pas accepter les propositions turques comme base de reprise des négociations intercommunautaires a été prise à l'unanimité mercredi 19 avril en fin de matinée par le conseil des ministres et le conseil national présidé par M. Kyprianou.

Le secrétaire général de l'ONU va maintenant évaluer la situation et décider s'il convoque ou non une réunion intercommunautaire. On estime à Nicosie qu'il ne pourra prendre cette décision dans un avenir immédiat. Le président Kyprianou a, certes, déclaré mercredi que, si M. Waldheim décide malgré tout de relancer les pourparlers, le gouvernement et la partie chypriote grecque « *étudieront la question* ». On ne cache pas, toutefois, dans les milieux gouvernementaux que toute négociation dans le cadre présent « *ne se poursuivra pas au-delà de la séance inaugurale* ».

DIMITRI ANDREOU.

Athènes déplore l'« intransigeance » d'Ankara

De notre correspondant

Athènes. — C'est sans étonnement que les milieux politiques grecs enregistrent l'échec de la mission du secrétaire général de l'ONU.

Athènes a toujours souligné que la reprise du dialogue intercommunautaire à Nicosie et la recherche d'une solution ne pouvaient être envisagées que si la partie turque faisait des propositions « *réalistes et raisonnables* ». Or dès que les grandes lignes des propositions turques furent connues par suite de « *fuites organisées* », fort mal appréciées à Athènes, il apparut que ces conditions n'étaient pas remplies.

Le premier ministre, M. Caramanlis, avait donné le ton en relevant qu'il importait avant tout de savoir si ces propositions étaient de nature à permettre la reprise du dialogue entre les deux communautés. Ce qui aux yeux des dirigeants athéniens n'était visiblement pas le cas.

Les milieux politiques athéniens s'interrogent également sur l'évolution des relations entre la Grèce et la Turquie et du dialogue amorcé par MM. Caramanlis et Ecevit à Montreux. Déjà la réunion qui avait été prévue pour le 4 avril dernier à Ankara entre les deux secrétaires généraux des ministères des affaires étrangères a été ajournée. Au quartier général de l'OTAN à Naples, au cours de manœuvres sur la carte, les officiers grecs se sont retirés en manifestant leur opposition aux conceptions turques en matière de contrôle de la mer Egée.

Enfin, si la question de Chypre demeure bien indépendante des problèmes se posant entre la Grèce et la Turquie, par ses multiples retombées elle demeure importante pour les Grecs. L'« *intransigeance* » et les « *arrière-pensées* » de la partie turque, estime-t-on ici, ne sauraient donc contribuer à créer ce climat de confiance qui seul peut entraîner une détente dans les relations entre Athènes et Ankara.

MARC MARCEAU.

A travers le monde

États-Unis

- LE VICE-PRESIDENT WALTER MONDALE séjournera aux Philippines, en Thaïlande, en Indonésie, en Australie et en Nouvelle-Zélande pendant douze jours, à partir du 29 avril, a annoncé, mercredi 19 avril, la Maison Blanche.
- L'ANCIEN GENERAL SOVIETIQUE DISSIDENT PIOTR GRIGORENKO a obtenu, mercredi 19 avril, l'asile politique aux Etats-Unis. Il avait été récemment privé de sa nationalité soviétique.

(A.F.P.)

Ghana

- LES DIRIGEANTS MILITAIRES ghanéens ont fait arrêter trente-cinq personnes, le 19 avril à Accra, accusées d'avoir comploté contre le gouvernement. Le 14 avril déjà, les autorités ghanéennes avaient annoncé l'arrestation de dix-sept personnes, dont trois anciens ministres (*le Monde* daté 16-17 avril). Ces arrestations font suite au référendum du 31 mars, par lequel le pays a approuvé, à une légère majorité, les projets du général Acheampong, chef de l'Etat, de former un gouvernement d'union nationale.

ASIE

Vietnam

Les autorités d'Ho-Chi-Minh-Ville lancent une nouvelle campagne de « socialisation » des petites entreprises

Des voyageurs rentrés récemment du Vietnam et cités par le correspondant de l'agence UPI à Bangkok confirment que les autorités vietnamiennes viennent de lancer une vaste campagne pour fermer les petites entreprises et les commerces privés à Ho-Chi-Minh-Ville et envoyer les propriétaires dans les nouvelles zones de développement agricole (*le Monde* du 20 avril). Cette campagne, présentée comme un « inventaire » par les autorités, a commencé samedi 15 avril et abouti à l'occupation de centaines d'échoppes et maisons par des cadres gouvernementaux. Une campagne similaire lancée le 23 mars avait déjà visé les moyens et gros commerçants, notamment ceux de la ville chinoise de Cholon jouxtant Ho-Chi-Minh-Ville. La radio vietnamienne a annoncé mardi 18 avril que le conseil de la capitale avait « *décidé de mettre fin à toutes les activités illégales dans les différents marchés ouverts de la ville* ».

D'autre part, les informations de source suédoise faisant état de combats entre les forces chinoises et vietnamiennes, le long de la frontière nord du Vietnam (*le Monde* du 20 avril), n'ont été ni infirmées ni confirmées par le ministère vietnamien des affaires étrangères. Toutefois, pour de nombreux observateurs en poste à Hanoï, ces informations doivent être accueillies avec prudence. Les rumeurs d'incidents frontaliers avec la Chine à la frontière nord du Vietnam sont en effet fréquentes à Hanoï.

En juin 1976, il avait été fait état d'un début de conflit, entre les deux pays. Deux journalistes de l'A.F.P. avaient pu parcourir, sans aucun problème, l'ancienne « route coloniale 4 » allant de Cao Bang à Lang Son, le long de la frontière, sans observer aucun indice d'affrontements. — (A.F.P.-U.P.I.)

LE CAMBODGE SUR ANTENNE 2

« L'Humanité » juge « accablant » le reportage de la télévision yougoslave

Antenne 2 a diffusé, le mercredi 19 avril, un reportage sur le « Kampuchéa démocratique », réalisé par un journaliste de la télévision yougoslave, M. Nikola Vitorovich. Notre correspondant à Belgrade, Paul Yankovitch, a déjà rendu compte de ce témoignage — le premier du genre — sur la situation au Cambodge, trois ans après la victoire communiste (*le Monde* daté 16-17 avril).

Les images lugubres d'un pays assujetti au projet de « socialisme intégral », de villes désertées et de foules enrégimentées — qui corroborent largement les nombreux témoignages de refugiés publiés depuis 1975 — sont sévèrement commentées par les quotidiens de jeudi 20 avril.

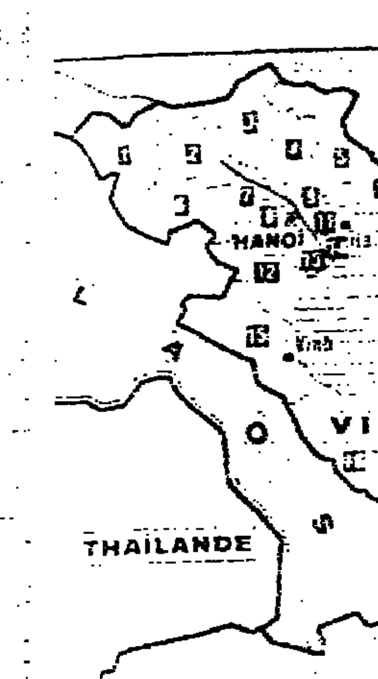
Sous le titre « Le Cambodge sur A 2 = accablant », *l'Humanité* écrit, notamment, sous la signature de J.-E. Vidal, au sujet de ce pays soutenu par Pékin dans sa querelle avec le Vietnam :

« *Au nom de quel monde nouveau voit-on des enfants de douze ans travailler dans un atelier sur des tours qu'ils n'atteignent qu'en montant sur des caises ? D'autres du même âge, être marins-pêcheurs ?*

» *Au nom de quel monde nouveau cinq mille femmes, séparées de leurs maris, travaillent-elles dans les marais salants proches de Kep, ville morte comme les autres ?*

» *Au nom de quel monde nouveau toutes les universités sont-elles fermées depuis trois ans, envahies par les herbes ? Au nom de quelle égalité l'école d'électricité qu'on nous montre, une des rares écoles techniques ouvertes, est-elle exclusivement réservée* « aux enfants de combattants » ? Les enfants paient donc pour ce qu'ont fait ou n'ont pas fait leurs parents ? (...)

» *Dans ce paradis dont on ne sait combien de vies il a coûté — les récits des Khmers réfugiés au Vietnam sont à cet égard assez angoissants, — un seul « groupe culturel » dont les ballets se bornent à reproduire, de la façon la plus simpliste, les gestes du travail et du combat. Du combat contre un ennemi désigné : le Vietnam. Accablant, ce film.* »



ASIE

TROIS ANS DE SOCIALISATION AU VIETNAM

III. — 1978, année-charnière

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX

L'Etat socialiste tente de *reprendre en main* une économie ravagée par la guerre et à absorber un Sud «pourri» par vingt ans de capitalisme. Après avoir décrit les problèmes de ce Sud (« le Monde » des 19 et 20 avril), notre envoyé spécial analyse la nouvelle politique économique de Hanoï.

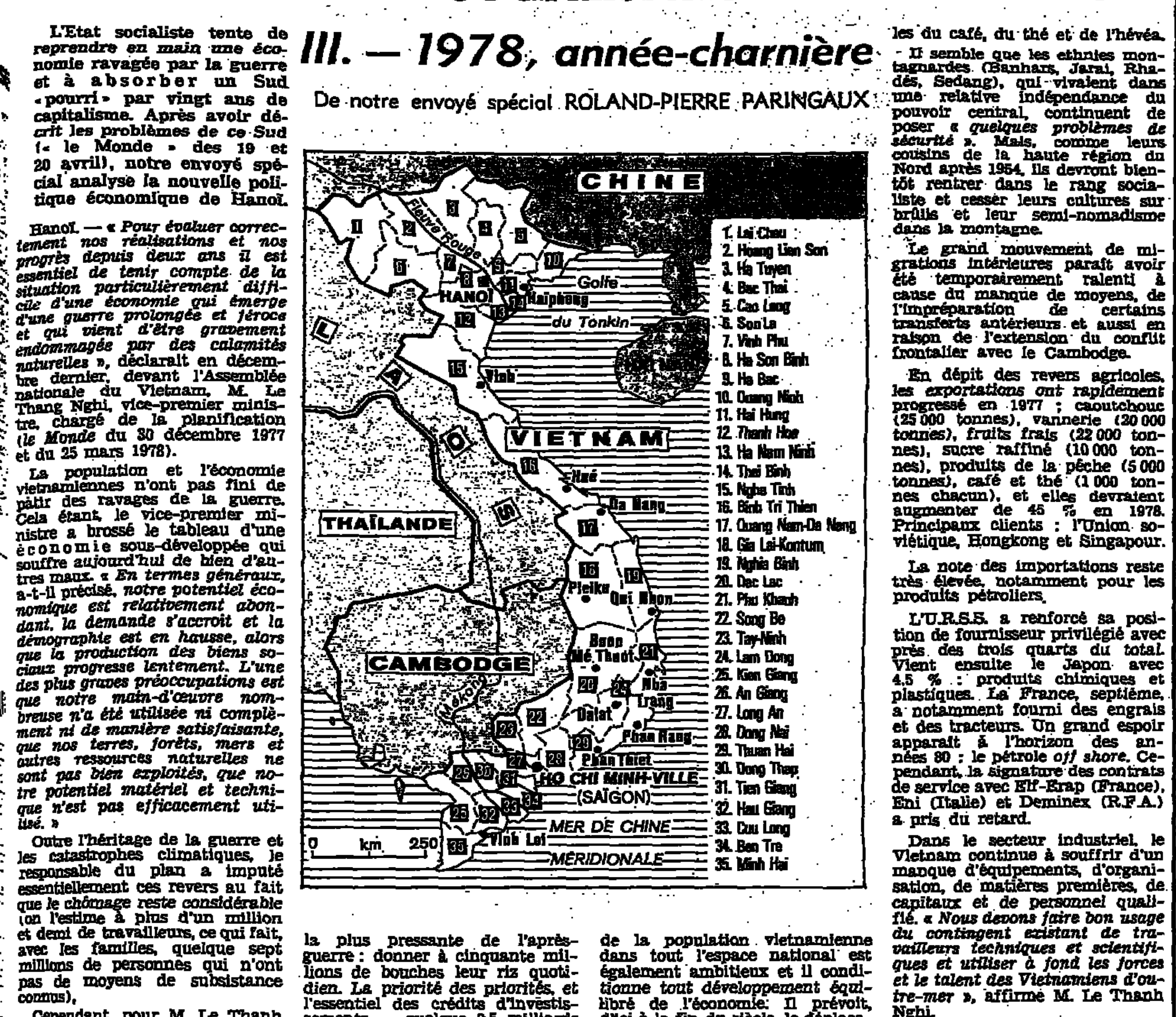
Hanoï. — « *Pour évaluer correctement nos réalisations et nos progrès depuis deux ans il est essentiel de tenir compte de la situation particulièrement difficile d'une économie qui émerge d'une guerre prolongée et féroce et qui vient d'être gravement endommagée par des calamités naturelles* », déclarait en décembre dernier, devant l'Assemblée nationale du Vietnam, M. Le Thang Nghi, vice-premier ministre, chargé de la planification (*le Monde* du 30 décembre 1977 et du 25 mars 1978).

La population et l'économie vietnamiennes n'ont pas fini de pâtir des ravages de la guerre. Cela étant, le vice-premier ministre a brossé le tableau d'une économie sous-développée qui souffre aujourd'hui de bien d'autres maux. « *En termes généraux*, a-t-il précisé, *notre potentiel économique est relativement abondant, la demande s'accroît et la démographie est en hausse, alors que la production des biens sociaux progresse lentement. L'une des plus graves préoccupations est que notre main-d'œuvre nombreuse n'a été utilisée ni complètement ni de manière satisfaisante, que nos terres, forêts, mers et autres ressources naturelles ne sont pas bien exploités, que notre potentiel matériel et technique n'est pas efficacement utilisé.* »

Outre l'héritage de la guerre et les catastrophes climatiques, le responsable du plan a imputé essentiellement ces revers au fait que *le chômage reste considérable* (on l'estime à plus d'un million et demi de travailleurs, ce qui fait, avec les familles, quelque sept millions de personnes qui n'ont pas de moyens de subsistance connus).

Cependant, pour M. Le Thanh Nghi, *« la cause la plus grave du ralentissement des transformations économiques et sociales découle de l'organisation, de la gestion et de l'encadrement »*. L'ancien ministre de l'agriculture, M. Vo Thuc Dong, avait été « démissionné » l'an dernier pour ces carences. Mais, alors que l'on paraît vouloir réaliser les changements à marches forcées, y a-t-il une panacée à ce fléau dont on entend de plus en plus souvent parler au Vietnam : l'arrogance, l'incompétence et la corruption de certains cadres et bureaucrates ? Les dirigeants espèrent cependant beaucoup des résultats de l'année 1978, une année-charnière, qui devrait permettre d'effacer bien des erreurs et des retards et d'atteindre, au moins dans le domaine de *l'autosuffisance* alimentaire, les objectifs du plan quinquennal.

Ce plan, il a bien fallu, avec pragmatisme, l'adapter à la réalité



la plus pressante de l'après-guerre : donner à cinquante millions de bouches leur riz quotidien. *La priorité des priorités, et* l'essentiel des crédits d'investissements — quelque 9,5 milliards de francs sur un total de 34,5 milliards — ont été destinés au secteur agricole au détriment de la sacro-sainte primauté de l'industrie lourde. En fait, une bonne portion des investissements affectés au secteur industriel doit aller, dans une première phase, aux *entreprises travaillant* pour le secteur agricole.

Le plan prévoit pour 1980 une production alimentaire de 21 millions de tonnes. Elle avait été, en 1976, de 12 millions (soit 10 % d'augmentation par rapport à 1975). En 1977, la surface cultivée *avait seulement augmenté de 9 %* et les conditions atmosphériques défavorables qui ont affecté le Nord et *le* Centre, ajoutées à *l'in*dolence des paysans du delta du Mékong et au réseau parallèle chinois, avaient provoqué un déficit de la production rizicole voisin de 2 millions de tonnes, soit près d'un sixième du total : une catastrophe.

Priorité à l'agriculture

Il a fallu rationner sévèrement, trouver des fournisseurs et des donateurs étrangers, débloquer des crédits. Au mois de mars, on estimait, de source occidentale à Hanoï, que le Vietnam avait obtenu de quoi lui permettre d'attendre la soudure avec la prochaine *récolte avec 1,6 million* de tonnes de *céréales* : blé (580 000 tonnes), farine de blé (700 000 tonnes), riz (200 000 tonnes) et maïs (135 000 tonnes). *Les* principaux fournisseurs sont l'Union soviétique (450 000 tonnes), l'Inde (400 000 tonnes), le Canada (120 000 tonnes) et des organisations internationales. La C.E.E. a fait un don de 35 000 tonnes de blé, *la France de 16 000 tonnes*, la Suède de 20 000 tonnes de blé et 60 000 tonnes de riz.

Par contre, la Chine, qui avait régulièrement comblé le déficit de la production rizicole du Vietnam du Nord pendant *la guerre*, n'apparaît plus parmi les fournisseurs. Les Vietnamiens s'en plaignent amèrement. On estime cependant, de source occidentale, que la Chine a livré à Hanoï plusieurs dizaines de milliers de tonnes de riz en 1977.

Les conditions climatiques ont été, cette année, bien meilleures. On espère récolter 13,5 millions de tonnes de riz et 3 millions de tonnes de cultures subsidiaires, que l'on s'efforce de promouvoir afin de modifier les habitudes alimentaires, ce qui ferait une augmentation de production de 30 %.

Pour atteindre l'autosuffisance, le plan envisage de porter les surfaces cultivées de 5,5 millions d'hectares à 8,3. *Ce chiffre* imposant tient compte des zones de double récolte, essentiellement localisées dans le Nord, et qui ne représentent encore que 2,3 millions d'hectares. En 1978, 300 000 hectares de terres nouvelles doivent être défrichées et mises en culture, notamment dans le Sud *et sur les Hauts-Plateaux du* Centre, ce qui représente une augmentation de 60 % par rapport à *1977. Des coopératives et* des *fermes d'Etat* — gérées soit par des civils, soit par l'armée — seront immédiatement implantées dans ces zones d'économie nouvelle.

L'armée continuera à jouer un rôle essentiel dans la préparation, *l'encadrement* et la gestion du secteur agricole, à condition toutefois qu'une partie de ses effec*tifs ne soit* pas, comme nous l'avons constaté, occupée à la défense des frontières avec le Cambodge ou avec d'autres voisins.

L'effort de restructuration de l'agriculture est donc considérable. Il est vital, et l'Etat prévoit cette année d'octroyer jusqu'à 33 % de l'ensemble de ses dépenses d'investissements pour développer les bases techniques et matérielles de ce secteur et pour les travaux d'irrigation.

Toutefois, pour réaliser ces bouleversements, il faut plus que des capitaux et des techniques, il faut surtout des bras par *millions*, et la bonne volonté de ceux qui sont appelés à jouer le rôle de pionniers dans des conditions généralement difficiles. « *Les nouvelles zones économiques*, dit-on avec optimisme à Hanoï, *c'est le meilleur moyen de résoudre du même coup le chômage et le parasitisme capitaliste tout en développant la production.* »

En deux ans, ajoute-t-on de même source, près de 4 millions de personnes ont trouvé de l'embauche. Au Sud notamment, 200 000 ont été employées dans les villes, alors que plus de 1 million en sortaient, qui pour regagner son village natal, qui pour aller construire une nouvelle zone économique. Il est prévu que 500 000 autres suivront cette voie en 1978.

Le programme de redistribution de la population vietnamienne dans tout l'espace national est également ambitieux et il condi*tionne tout développement équi*libré de l'économie. Il prévoit, d'ici à la fin du siècle, le déplacement et la réimplantation de 10 millions d'individus. En l'an 2000, les Vietnamiens, selon qu'ils auront ou non réussi à maîtriser une démographie qui galope à près de 3 % par an, seront de 75 à 100 millions.

Produire des biens de consommation

De 1976 à 1980 le plan prévoyait de déplacer environ 4 millions de personnes, concentrées dans les villes du Sud *et* dans les *districts* surpeuplés du delta du Fleuve rouge, jusque dans les provinces des hauts-plateaux du Centre (Darlac, Gia-Lai, Cong-Tum, Lam-Dong, Song-Be) et du delta du Mékong (Tay-Ninh, Kien-Giang, Tien-Giang, Minh-Hai). L'étude de cette *atomisation* révèle une nette tendance au peuplement des zones frontalières du Cam*bodge, du Laos et de la Chine*, ainsi que des plateaux de l'ancien Annam, réputés riches en minéraux et dont les terres sont propices aux cultures industrielles du café, du thé et de l'hévéa.

Il semble que les ethnies montagnardes (Banhars, Jarai, Rhadés, Sedang), qui vivaient dans une relative indépendance du pouvoir central, continuent de poser « *quelques problèmes de sécurité* ». Mais, comme leurs cousins de la haute région du Nord après 1954, ils devront bientôt rentrer dans le rang socialiste et cesser leurs cultures sur brûlis et leur semi-nomadisme dans la montagne.

Le grand mouvement de migrations intérieures paraît avoir été temporairement ralenti à cause du manque de moyens, de l'impréparation de certains transferts antérieurs et aussi en raison de l'extension du conflit frontalier avec le Cambodge.

En dépit des revers agricoles, les *exportations ont* rapidement progressé en 1977 ; caoutchouc (25 000 tonnes), vannerie *(20 000 tonnes), fruits frais* (22 000 tonnes), sucre raffiné (10 000 tonnes), produits de la pêche (5 000 tonnes), café et thé (1 000 tonnes chacun), et elles devraient augmenter de 45 % en 1978. Principaux clients : l'Union soviétique, Hongkong et Singapour.

La note des importations reste très élevée, notamment pour les produits pétroliers.

L'U.R.S.S. a renforcé sa position de fournisseur privilégié avec près des trois quarts du total. Vient ensuite le Japon avec 4,5 % : produits chimiques et plastiques. La *France*, septième, a notamment fourni des engrais et des tracteurs. Un grand espoir apparaît à l'horizon des années 80 : le pétrole *off shore*. Cependant, la signature des contrats de service avec Elf-Erap (France), Eni (Italie) et Deminex (R.F.A.) a pris du retard.

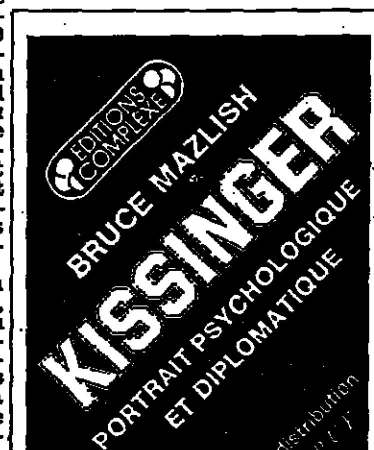
Dans le secteur industriel, le Vietnam continue à souffrir d'un manque d'équipements, d'organisation, de matières premières, de capitaux et de personnel qualifié. « *Nous devons faire bon usage du contingent existant de travailleurs techniques et scientifiques et utiliser à fond les forces et le talent des Vietnamiens d'outre-mer* », affirme M. Le Thanh Nghi.

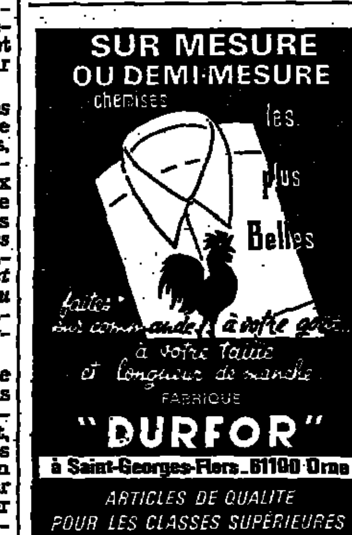
Peut-être conviendrait-il aussi d'accélérer la réintégration des milliers de techniciens et de spécialistes en tous genres de l'ancien régime qui croupissent dans les camps de rééducation ou qui, une fois libérés, sont en butte à l'ostracisme officiel.

Parallèlement à l'effort dans le domaine agricole, les dirigeants ont décidé de donner la priorité à la production de biens de consommation pour la population. Elle en a grand besoin, particulièrement au Nord et dans le Centre, où la pauvreté reste grande après trente années de guerre ou de sacrifices, et où des privations sont encore demandées *pour la reconstruction* et le développement. Il est grand temps, et tous les dirigeants le soulignent, que des millions de foyers, une fois assurés de pouvoir manger à leur faim, puissent aussi jouir de ces modestes richesses que sont une bicyclette, un ventilateur, une machine à coudre, un réveille-matin, des jouets pour les enfants, une radio, et même une télévision, des biens restés jusqu'à présent l'apanage d'une minorité.

Au Nord socialiste comme dans ce Sud marqué depuis des décennies par l'influence capitaliste, l'augmentation de la production, le succès des réformes et la sortie du sous-développement dépendent sans doute autant des stimulants matériels que de la transformation des mentalités.

FIN





EUROPE UES

Argentine

Le comit x religieuses françaises ›uvent pas entre les mains su des forces légales

›ffirme le président Videla

Budapest. – ouverte à Bu une autre équipe de du comité ·i se trouve actuellement ouvrier hor ›tine : celle qui est dans de deux ons. » Dans une confé- situation le presse donnée au siège de pays, ›mmission œcuménique d'en- du tre CIMADE, le mercredi 19 orient par l. l'Association des parents et ›is des Français détenus ou dis- ›rus en Argentine a rappelé le ›roblème des personnes de nationalité française qui sont actuellement en difficulté en Argentine. L'Association, qui affirme citer les « listes officielles » du ministère français des affaires étrangères, a garanti qu'il y a actuellement dix Français disparus et huit détenus en Argentine. Deux autres sont par ailleurs emprisonnés en Uruguay.

La Mère Marie-Joseph Catteau, supérieure de la congrégation à laquelle appartiennent les deux religieuses disparues à Buenos-Aires depuis décembre, a rendu compte de son voyage en Argentine, dont elle était rentrée la veille. « *J'étais partie avec quelque espoir*, a-t-elle affirmé, *mais je ne puis que dire aujourd'hui que l'on ne sait rien à ce sujet.* » En réponse à une lettre qu'elle avait adressée au président Jorge Videla, la Mère Marie-Joseph a reçu une réponse dans laquelle le chef de l'État argentin déclare pouvoir affirmer, « *après des recherches intensives* », que « *les deux religieuses ne se trouvent pas entre les mains des forces légales* ». Elle a aussi rappelé que l'épiscopat argentin est loin d'être uni face au problème de la répression, ce qui, a-t-elle dit, « *affaiblit la position des quelques évêques qui s'en préoccupent réellement* ».

Une ancienne prisonnière du bagne de Villa-Devoto a, par ailleurs, transmis le témoignage de Mlle Viviane Jacob, une infirmière française de la Croix-Rouge détenue depuis décembre 1975. Mlle Jacob dénonce les tortures à l'électricité qu'elle a subies après son arrestation. Elle souffre actuellement d'une grave hernie au diaphragme et d'hypoglycémie, et l'absence quasi totale de soins médicaux à Villa-Devoto provoque une aggravation constante de son état de santé.

● *Un des membres du conseil supérieur du mouvement péroniste Montonero*, Mlle Adriana Lesgart, nous signale qu'aucun représentant du mouvement ne participait à la réunion du 9 avril à Paris entre l'amiral Massera et plusieurs péronistes. « *Mais*, a-t-elle précisé, *nous n'écartons pas la possibilité de pouvoir nous entretenir avec lui, car nous voulons que se termine la guerre en Argentine. Nous n'en oublierons pas pour autant ce qu'ont représenté comme souffrances pour le peuple argentin l'amiral Massera et toute la junte militaire.* »

Chili

Le gouvernement décrète une amnistie générale

Santiago - du - Chili (*A.F.P., A.P.*). — Le gouvernement militaire chilien a décrété mercredi 19 avril une amnistie générale pour les personnes condamnées par des tribunaux militaires depuis le coup d'Etat de septembre 1973. Quelque deux cent quatre-vingts personnes détenues pour raisons politiques et près de mille deux cents exilés devraient en bénéficier. Ces derniers devront toutefois, pour rentrer au Chili, siger une déclaration dans laquelle ils s'engagent à s'abstenir de toute activité politique.

L'amnistie ne devrait pas s'étendre, cependant, aux personnes qui, comme le dirigeant du parti communiste chilien Luis Corvalan, ont été expulsées du pays sans avoir été accusées ou condamnées.

« *Le Chili entame ainsi une nouvelle ère sous le signe de la réconciliation* », a affirmé le ministre chilien de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, qui a formé la semaine dernière le premier gouvernement composé en majorité de civils. Il a souligné que l'amnistie a été rendue possible par le climat « *de calme et de tranquillité* » et que le gouvernement a pu ainsi prendre un « *nouveau chemin pour effacer les différends qui divisent les Chiliens* ».

Le ministre a cependant souligné que le « *régime militaire restait inébranlable dans sa position idéologique, tout en ayant acquis une nouvelle vigueur avec la collaboration des civils* ».

Parmi les personnalités qui ont bénéficié de la mesure d'amnistie annoncée dès le 6 avril dernier, figurent les dirigeants du parti socialiste (interdit), MM. Erik Schnake et Carlos Lazo, qui avaient récemment vu leur peine d'emprisonnement commuée en bannissement.

● LE NOUVEAU BUREAU DE LA C.E.E. POUR L'AMÉRIQUE LATINE a été inauguré, à Caracas, le 18 avril, par M. Wilhelm Haferkampf, vice-président de la Commission. Celui-ci a affirmé que le transfert du siège du bureau de Santiago à Caracas est dû au fait que le Venezuela présente une image plus satisfaisante, en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme.

AFRIQUE

Rhodésie

AU SEIN DU PREMIER CABINET BIRACIAL

Les deux co-ministres de la justice sont en désaccord sur la réorganisation des forces de l'ordre

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Léger incident ou, plus sûrement, premier indice des futures difficultés de fonctionnement du nouveau régime intérimaire ? Sans attendre la réunion du premier conseil biracial des ministres, prévue pour ce jeudi 20 avril, une vive opposition vient d'éclater entre les deux ministres, le noir et le blanc, qui se partagent l'important portefeuille de la justice, de la loi et de l'ordre.

Me Byron Hove, avocat africain de Londres, était rentré en Rhodésie le 8 avril à la demande de l'évêque Muzorewa pour y occuper l'un des trois portefeuilles ministériels réservés à la faction qu'il dirige. Dimanche 16 avril, de passage à Bulawayo, Me Hove a déclaré que les forces de police devraient être réorganisées, que l'interdiction de poursuites civiles contre des policiers agissant dans le cadre de leurs fonctions devrait être abolie, et qu'il était injuste que des Européens dirigent seuls l'administration.

« *J'ai personnellement fait l'expérience du harcèlement et de la brutalité de la police, et je sais combien c'est pénible* », a dit Me Hove, en précisant, cependant, qu'aucun changement radical n'interviendrait pendant la période transitoire, qui doit prendre fin le 31 décembre. Il a ajouté que, si les Blancs devaient « *s'adapter aux nouvelles circonstances, il revenait aux Noirs de les aider à le faire* ».

Ces réserves n'ont sûrement pas contenté le coministre européen, M. Hilary Squires, membre par le passé de plusieurs cabinets Smith. Sans citer nommément Me Hove, M. Squires s'en est pris vivement à « *des déclarations qui doivent être prises pour ce qu'elles sont, au mieux une incompréhension de ce que l'accord* (du 3 mars) *entend réaliser et au pire une tentative irresponsable d'en travestir les termes* ». « *Tout projet de restructurer la police ou d'altérer fondamentalement sa structure actuelle par le biais de directives politiques serait en totale contradiction avec l'accord* », a-t-il ajouté en s'adressant mercredi à des recrues de la police.

Ses propos ont été diffusés par le ministère rhodésien de l'information et largement repris par la radio et la télévision. S'adressant à des hommes d'affaires, le général Walls, responsable de la lutte contre l'insurrection, devait déplorer, lui aussi, sans en citer l'auteur, les « *écarts de langage* » de Me Hove.

C'est la première fois qu'un désaccord se manifeste publiquement au sein du gouvernement paritaire — neuf Noirs et neuf Blancs. Il tient aux contradictions inhérentes à ce genre d'attelage. D'un côté, un avocat africain, fraîchement débarqué, plein d'un étrange bon sens londonien. De l'autre, l'un des administrateurs européens de l'indépendance unilatérale, attaché à une conception rhodésienne de l'ordre et soucieux de rassurer les Blancs en clamant que le changement peut se faire dans la continuité...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Éthiopie

LE CHEF DE L'ÉTAT SE RENDRA PROCHAINEMENT A CUBA

Un porte-parole du Conseil du gouvernement provisoire (Derg), cité par Radio - Addis - Abeba, a annoncé mercredi 19 avril que le chef de l'Etat éthiopien, le colonel Menguistu Hailé Mariam, fera une visite officielle à Cuba. La date de ce voyage n'est pas précisée, mais un communiqué diffusé mercredi à la Havane indique que la visite aura lieu « dans un proche avenir ».

D'autre part, la « Voix de l'Ethiopie révolutionnaire » (station de radio officielle) a annoncé pour la première fois que les forces régulières et la milice éthiopiennes ont lancé une contre-offensive en Erythrée. Selon un journaliste éthiopien, rentrant du front, la contre-offensive en cours a permis de reprendre « plusieurs villages » aux maquisards érythréens. Les forces éthiopiennes, a-t-il ajouté, progressent considérablement dans certaines zones et creusent des tranchées dans d'autres. Enfin, le programme des Nations unies pour le développement (U.N.D.P.) accordera à l'Ethiopie une aide d'un million de dollars pour promouvoir l'artisanat et les petites industries locales. — (A.F.P.)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

De violents combats se sont déroulés dans la région d'Oum Dreiga

De sérieux affrontements se sont déroulés entre forces maroco-mauritaniennes et maquisards du Polisario dans la région montagneuse d'Oum Dreiga, dans le nord du Sahara Occidental, a-t-on appris mercredi 19 avril de bonne source à Nouakchott. Les combats, qui ont duré plusieurs jours, ont éclaté au cours d'une vaste opération de ratissage des forces armées chérifiennes. Les Sahraouis auraient subi de lourdes pertes.

La partie nord du Sahara Occidental, attribuée au Maroc, comporte des zones au relief tourmenté, particulièrement propices à la guérilla. Elle est, dit-on à Nouakchott, « *truffée de caches* » à partir desquelles le Polisario lance des opérations contre la Mauritanie.

● Dans un communiqué publié mercredi à Alger par le « *ministère sahraoui de la défense* », le Polisario confirme la réalité des accrochages qui se sont déroulés dans la région d'Oum Dreiga. Il annonce que les combats se sont soldés par la mort de trente-quatre soldats « *ennemis* », une cinquantaine d'autres ayant été blessés. Les Sahraouis disent avoir « *mis en échec plusieurs interventions aériennes* ».

● Au Maroc, le communiqué publié mercredi à l'issue de la troisième réunion à Fès, les 18 et 19 avril, du haut comité de défense maroco-mauritanien, présidée par le roi Hassan II, ne fait aucune allusion à ces opérations. Les deux parties, dit le texte, « *réaffirment leur volonté commune d'œuvrer par tous les moyens pour que la paix et la fraternité africaines, consacrées par la charte de l'O.U.A., reviennent dans cette partie de l'Ouest africain dans le respect intangible de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale* ». — (*A.F.P.*)

Guinée

M. Sekou Touré s'emploie à faire sortir son pays d'un relatif isolement

De notre correspondant

Dakar. — L'actuelle visite du président Sekou Touré en Libye et celle qu'il projette d'effectuer en Egypte à la fin du mois marquent une nouvelle et importante étape du retour de la Guinée dans le concert des nations africaines.

A vrai dire, depuis son accession à l'indépendance en 1957, la Guinée n'a jamais cessé d'être présente, souvent même activement, sur la scène africaine. Il n'en est pas moins vrai qu'au cours des vingt dernières années le pays s'est délibérément replié sur lui-même lorsqu'il souffrait de difficultés intérieures graves.

En ne quittant pas le territoire national depuis près de quinze ans, hormis deux ou trois brèves sorties, le chef d'Etat guinéen faisait exception dans un continent où la plupart des dirigeants prennent l'avion au moindre prétexte. Son premier ministre, M. Lansama Béavogui, et son ministre des affaires étrangères, M. Filly Cissokho, pratiquaient, en compensation, une active politique de présence à l'étranger.

L'offensive diplomatique actuelle de Conakry a commencé, en fait, dès 1974. A l'époque, la Guinée accepta, pour la première fois, de rejoindre ses anciens partenaires africains francophones dans leur association avec la Communauté économique européenne avant d'adhérer, dans le même esprit, l'année suivante, à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.D.E.A.O.), qui rassemble tous les pays de la région (1).

En 1975, le président Sekou Touré devait participer activement au règlement du conflit frontalier opposant le Mali et la Haute-Volta, se rendant notamment à Bamako le 14 juillet 1975 pour sceller la réconciliation entre les deux pays. Le 21 mars 1976, il renouvelait l'opération en réunissant à Conakry les présidents Kérékou (Bénin) et Eyadéma (Togo), qu'opposait une autre querelle.

La question du Sahara occidental semble avoir été au cœur de ses conversations de Tripoli. Depuis très longtemps, la Guinée éprouve un certain agacement face à la prétention de l'Algérie à se poser en « *conscience révolutionnaire* » de l'Afrique. En outre, depuis l'époque du « groupe de Casablanca » au début des années 60, M. Sekou Touré a toujours entretenu des relations cordiales avec les dirigeants marocains, de même qu'il a toujours su gré au président mauritanien Ould Daddah de n'avoir jamais épousé la cause sénégalaise dans les différends qui ont, jusqu'à une date récente, opposé Conakry et Dakar.

Dans ce contexte, la visite officielle du dirigeant guinéen en Libye est à rapprocher d'une part de celle rendue, quelques jours plus tôt, au président Kadhafi par son homologue mauritanien ; d'autre part, du voyage qu'une délégation guinéenne, conduite par l'épouse du président, Mme Andrée Touré, a effectuée au même moment dans le royaume chérifien.

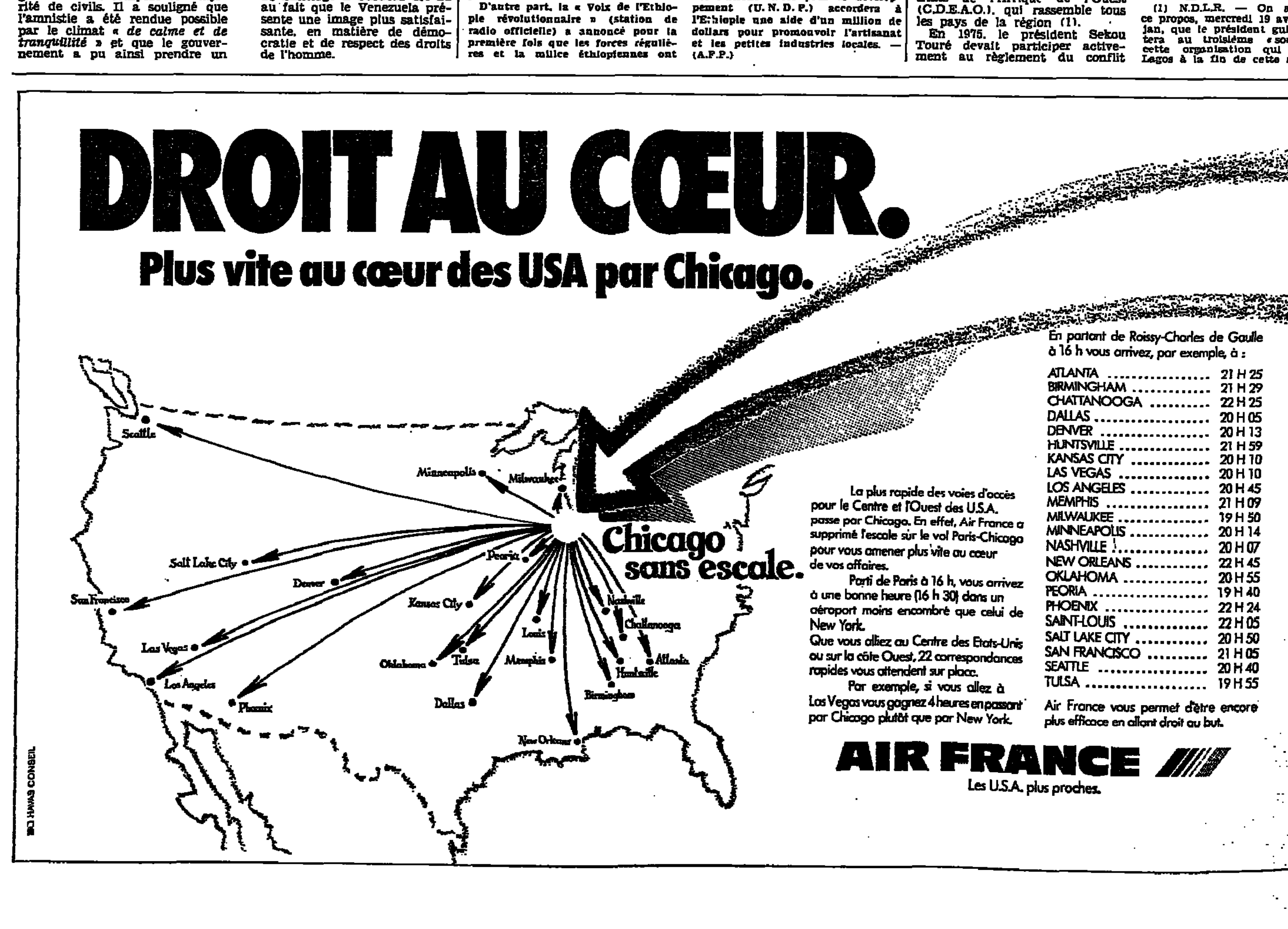
PIERRE BIARNÈS.

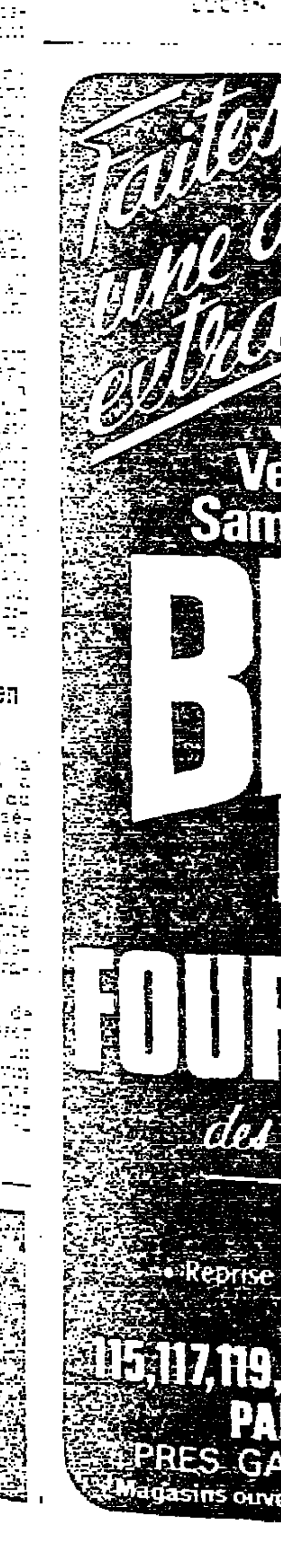
(1) N.D.L.R. — On a appris à ce propos, mercredi 19 avril à Abidjan, que le président guinéen assistera au troisième « sommet » de cette organisation qui s'ouvre à Lagos à la fin de cette semaine.

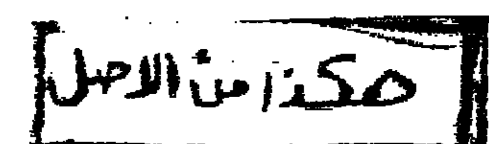
PROCHE-ORIENT

Liban

Le ... gouvernement de M. H... voie à un règlem... crise intérieure







PROCHE-ORIENT

Liban

La démission du gouvernement de M. Hoss pourrait ouvrir la voie à un règlement de la crise intérieure

De notre correspondant

Beyrouth. — La brusque démission du gouvernement libanais, rendue publique dans l'après-midi du mercredi 19 avril, a fait l'effet d'une bombe à Beyrouth, pourtant habitué aux pires secousses. Le cabinet présidé par M. Selim El Hoss avait certes peu d'autorité ; composé de technocrates n'appartenant à aucun des deux camps, il se contentait en fait de gérer la crise. Comprenant quatre ministres chrétiens et quatre musulmans, opérant de surcroît en grande harmonie, il représentait pourtant le « *Liban unitaire* ». De ce Liban-là, il ne reste plus qu'un seul symbole : le président de la République, M. Sarkis.

Ce dernier, en acceptant la *démission* du gouvernement, a donc pris un risque. Mais avait-il le choix ? La situation sur le plan intérieur se détériorait rapidement et le maintien du cabinet Hoss n'*offrait même plus l'avantage* de servir de couverture au président de la République. Celui-ci était en effet, comme ses ministres, l'objet d'attaques provenant aussi bien de la droite chrétienne que du camp palestino-progressiste.

Il serait cependant erroné de croire que le départ du cabinet Hoss, décidé collectivement par le président de la République et ses ministres, procède d'une réaction épidermique.

Il était devenu évident que le maintien du cabinet Hoss n'arrangerait rien, alors que sa démission peut ouvrir la voie à des solutions ; d'autant plus que la conjoncture régionale semble favoriser une stabilisation sur la scène politique libanaise. Si la crise est dénouée rapidement, un cabinet regroupant des personnalités politiques des deux « camps ennemis » verrait le jour et comprendrait inévitablement les chefs des milices, véritables *détenteurs du pouvoir aujourd'hui* au Liban.

Les termes de la lettre de démission de M. Selim El Hoss — « *le Liban peut désormais se préparer à la réconciliation nationale (...). L'évolution politique positive, qui s'est notamment manifestée lundi lors des concertations parlementaires qui ont laissé entrevoir un rapprochement entre les diverses tendances politiques (...), pourra être concrétisée et renforcée par la formation d'un nouveau gouvernement* » — ont *créé un moment de grand espoir* mercredi après-midi. L'opinion publique y a vu la preuve que l'idée d'un « cabinet d'union nationale » avait été discutée au cours d'une réunion lundi entre le chef du Front libanais (droite chrétienne), M. Camille Chamoun, et le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros. En réalité, il n'en est rien ; et c'est bien un saut dans l'inconnu que le *président* Sarkis a *effectué* afin de mettre la droite chrétienne et les progressistes libanais alliés des Palestiniens face à leurs responsabilités.

Le président Sarkis *compte* sur l'appui de la Syrie, qui détient la clé de l'islam libanais, possède une influence certaine dans le camp palestino-progressiste et a été constamment favorable à une formule de « front élargi » au Liban.

Les premières réactions sont empreintes de perplexité. Le chef des Phalanges, M. Pierre Gemayel, a déclaré : « *La solution réside dans un gouvernement basé sur un accord entre Libanais ; mais il n'a malheureusement pas encore été réalisé. (...) A défaut, ce sera une catastrophe, car je le dis à grand regret, nous nous dirigerons vers la partition.* » M. Chamoun s'est déclaré surpris, estimant qu'il aurait fallu préparer le nouveau gouvernement avant le départ de l'ancien. Du côté progressiste, M. Walid Joumblatt a rejetté la responsabilité de la démission sur l'obstruction du Front libanais, et à *dénoncé catégoriquement* toute idée de partition. Il a proposé implicitement sa collaboration en précisant : « *Nous espérons parvenir à un accord qui évite les tensions sur le plan de la sécurité. (...) Nous portons la responsabilité de la sauvegarde de ce pays et éviterons donc les surenchères extrémistes.* »

LUCIEN GEORGE.

La crise israélo-arabe

LA NOUVELLE MISSION DE M. ATHERTON EST ACCUEILLIE AVEC SCEPTICISME AU CAIRE

L'ambassadeur spécial du président Carter pour les négociations au Proche-Orient, M. Alfred Atherton, ne se rendra peut-être pas en Israël après sa visite au Caire, comme il *était* initialement prévu au départ, a déclaré, mercredi 19 avril, M. Tom Reston, porte-parole du département d'Etat américain.

Les projets de M. Atherton ne sont pas arrêtés et dépendront pour une bonne part de ceux du ministre israélien des affaires *étrangères*, M. Moshe Dayan, dont la presse dit qu'il pourrait se rendre prochainement aux Etats-Unis, a ajouté M. Reston.

Le porte-parole a indiqué que M. Atherton était parti mercredi matin pour Londres, où il devait rencontrer le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, *avant de se rendre* au Caire.

Au Caire, l'officieux *Al Ahram* fait preuve, ce jeudi, de scepticisme quant aux résultats à attendre de la tournée de M. Alfred Atherton. L'éditorialiste égyptien remarque que la position israélienne « *n'a nullement évolué* » et que tous les efforts pour y apporter un changement sont inefficaces. « *C'est le même scénario qui se déroule chaque fois*, écrit le journal. *D'abord arrive un envoyé américain qui entreprend des contacts ici et là, puis des déclarations sont faites (...) sans qu'aucun progrès ne soit enregistré.* »

Le nouveau retrait israélien du Sud-Liban

A Jérusalem, le ministre de la défense, le général Weizman, a précisé, mercredi, que la date du nouveau retrait des forces *israéliennes* du Sud-Liban avait été fixée au 5 mai, à la suite de la visite à Jérusalem de M. Kurt Waldheim. Il a confirmé que la ligne de ce retrait suivrait dans l'ensemble celle de la « ceinture *de sécurité* », *profonde* de 10 kilomètres, objectif initial de l'opération isrélienne au Sud-Liban.

A Beyrouth, les journaux de gauche annoncent que M. Yasser Arafat a récemment mis aux arrêts près de cent trente fedayin — pour la plupart des éléments incontrôlés venus d'Irak — pour ne pas gêner la mission des « casques bleus ». — *(A.F.P., A.P.)*

DIPLOMATIE

LA REPRISE DES ENTRETIENS SALT

La fermeté prévaut à Moscou au moment où s'engagent les conversations Gromyko-Vance

M. Brejnev a multiplié les contacts diplomatiques avant la reprise, ce jeudi 20 avril, des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques. C'est ainsi que le secrétaire général du P.C. soviétique, qui s'était entretenu mardi avec le chef du P.C. polonais, M. Gierek, et le secrétaire général du parti social-démocrate ouest-allemand, M. Bahr, a reçu mercredi M. Agostinho Neto, président de la République populaire d'Angola, M. Forbes Burnham, *premier ministre de Guyana*, et M. Malmierca, ministre des affaires *étrangères de Cuba*. Selon Tass, M. Brejnev a notamment déclaré à M. Malmierca qu'« il appréciait hautement la vigoureuse politique étrangère cubaine ».

C'est tout le contraire qu'affirmait au même moment, à *Londres*, M. Vance. Le secrétaire d'Etat américain, parlant devant le *conseil ministériel* du CENTO avant de partir pour Moscou, s'est prononcé en effet en faveur du retrait de toutes les forces étrangères d'Ethiopie et d'« une solution pacifique du conflit en Erythrée ». Il a souligné que les Etats-Unis « soutiennent fermement l'intégrité territoriale de tous les Etats dans cette région, particulièrement l'Ethiopie, Djibouti, la Somalie et le Kenya.

De notre correspondant

Moscou. — Les entretiens Vance-Gromyko ont commencé, ce jeudi matin 20 avril, au Kremlin. Arrivé la veille, le secrétaire d'Etat américain, qui a été accueilli à l'aéroport par le ministre soviétique des affaires étrangères, a *déclaré* que cette nouvelle série d'entretiens constituait « *une étape importante vers la recherche d'un équilibre stratégique stable et de la paix et de la stabilité dans le monde* ». Il a indiqué que depuis plus d'un an, M. Gromyko et lui-même avaient « *cherché à comprendre les priorités du partenaire* ».

M. Vance, qui est notamment accompagné de M. Warnke, chef de la délégation américaine aux négociations pour la limitation des armements *stratégiques (SALT)*, attend de sa visite « *des progrès sur les points essentiels qui restent à régler* ». Il pourrait rencontrer M. Brejnev au cours de son séjour prévu jusqu'à dimanche, mais aucune information *officielle* n'a *été diffusée* à *ce* sujet.

La visite de M. Vance a lieu à un moment où les relations soviéto-américaines se sont sensiblement détériorées. Au-delà de la polémique traditionnelle visant les Etats-Unis en tant que première puissance impérialiste, les commentateurs soviétiques sont sévères pour la politique du président Carter. « *Atermoiements, hésitations, duplicité, reculs et zigzags* », voire « *manœuvre et chantages* », sont les termes les plus employés, quel que soit le sujet abordé. Il est clair que l'un des objectifs essentiels de la diplomatie soviétique est de vérifier si le dialogue Moscou-Washington reste la priorité de l'administration démocrate.

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les *SALT*. Les Soviétiques, comme les Américains, affirment qu'une grande partie des problèmes posés ont été résolus. Les points en suspens sont certes « *complexes et difficiles* », comme l'a déclaré M. Vance, mais ils pourraient être vite réglés, estiment les commentateurs soviétiques, pour peu que M. Carter en ait la volonté politique. Dans un long article consacré aux relations soviéto-américaines, M. Arbatov, membre du comité central du P.C. et directeur de l'Institut soviétique pour les Etats-Unis, écrivait récemment : « *L'accord ne dépend pas de détails technique ni de l'art des interlocuteurs, mais de la façon dont le gouvernement américain tranchera la question de savoir s'il faut ou non un accord.* »

L'U.R.S.S. attend des Etats-Unis qu'ils fassent les ultimes concessions, *considérant* que les progrès réalisés jusqu'à présent sont dus à sa propre « *ligne constructive et cohérente* » ainsi qu'aux « *éléments de souplesse et de réalisme* » apportés par la partie américaine. En refusant de *faire de nouveaux* pas, les Américains chercheraient, selon les Soviétiques, à obtenir des avantages unilatéraux et à retrouver une supériorité militaire. Cette position a *été en quelque* sorte officialisée par M. Brejnev *dans son discours* de Vladivostok. Le secrétaire général a refusé d'envisager une limitation des bombardiers stratégiques soviétiques Backfire et des fusées SS 19 et SS 20 en contrepartie d'une limitation du nombre des missiles « de croisière » américains. Il est cependant possible qu'il ne s'agisse là que d'une position de départ.

Un enjeu essentiel

Sans *doute*, M. Arbatov reconnaît-il que le président Carter pourrait avoir des difficultés avec le Congrès au moment de la ratification d'un accord, mais là encore il estime que c'est une question de volonté politique et que le pouvoir exécutif a les moyens d'obtenir, s'il le veut vraiment, un vote favorable.

Pour Moscou, l'enjeu est essentiel : le refus d'un accord reviendrait à torpiller le dialogue soviéto-américain sur le problème fondamental de la sécurité internationale alors qu'un accord ouvrirait « *une période plus productive, donnerait une impulsion puissante au processus de la détente et permettrait de progresser vers l'arrêt de la course aux armements stratégiques et d'avancer sur la voie du désarmement général, réel et complet, sous contrôle international* ». Si les progrès sont suffisants, il est possible que M. Brejnev se rende fin mai à New-York, pour *l'Assemblée générale* extraordinaire des Nations unies sur le désarmement.

Les dirigeants soviétiques sont certainement disposés à aborder avec M. Vance d'autres sujets, mais ils refusent de les lier les uns aux autres et de « payer » un accord SALT par des concessions dans d'autres domaines. Il existe, disent-ils, des différences sociales et idéologiques fondamentales entre les Soviétiques et les Américains, mais « *il faut protéger les relations contre d'autres difficultés inventées artificiellement* ». Au nombre de celles-ci figurent ce que les Occidentaux appellent la « violation » *des droits de l'homme dans* les pays socialistes, la « prétendue » menace militaire soviétique et certaines questions internationales.

Ces autres sujets sont au nombre de trois : la bombe à neutrons, le Proche-Orient et l'Afrique. Sur le premier point les Soviétiques refusent l'idée d'un compromis qui ne serait qu'un marchandage. Ils n'ont pas été *satisfaits par* la « demi-mesure » de M. Carter *(le Monde* daté 9-10 avril), qu'ils ont dénoncée comme une « manœuvre ». L'U.R.S.S. propose la renonciation mutuelle à la bombe à neutrons et ne paraît pas disposée à faire des *concessions*, par exemple dans la négociation de Vienne sur la réduction des forces en Europe, en échange d'une décision américaine de ne pas produire cette arme.

En ce qui concerne le Proche-Orient, où, malgré les apparences, les contacts soviéto-américains sont restés très étroits, Moscou continue de faire référence à la déclaration commune du 1er octobre dernier, *où* l'U.R.S.S. et les Etats-Unis s'engageaient à conjuguer leurs efforts pour parvenir à un règlement négocié. Mais « *la Maison Blanche s'en est écartée, préférant une entente triangulaire Washington - Tel-Aviv-Le Caire* », disent les commentateurs soviétiques. Bien des points de cette déclaration paraissent en tout cas caducs, comme par exemple la convocation rapide de la *conférence* de Genève.

Quant à l'Afrique, M. Gromyko a réaffirmé, mardi, en recevant le ministre cubain des affaires étrangères, la continuité de la *politique soviétique (le Monde* du 20 avril).

Les Soviétiques, après avoir craint que les dirigeants du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie) ne se laissent séduire par les propositions anglo-américaines, estiment que la tournée de M. Vance en Afrique s'est soldée par un échec. L'Occident, selon eux, fait semblant de désirer des changements en Rhodésie et *en Namibie, mais c'est seulement* une tactique qui permet aux racistes de gagner du temps et de consolider leurs positions.

Rien n'indique que Soviétiques et Cubains soient prêts à faire preuve de la « modération » souhaitée par M. Carter dans la corne de l'Afrique. L'U.R.S.S. laisse plutôt entendre qu'elle ne s'opposera pas à un règlement du problème de l'Erythrée par les *moyens* qui ont été utilisés en Ogaden, c'est-à-dire les armes.

DANIEL VERNET.

● A FREDERIKHAVN (Danemark), les sept ministres de la défense du « groupe des plans nucléaires de l'OTAN » ont publié un communiqué pour approuver « *l'importance de la modernisation des armes tactiques nucléaires. Ils ont reconnu que la solution consistant à doter ces armes d'une charge à radiations renforcées* (à neutrons) *dépendra de la façon dont l'U.R.S.S. fera preuve de modération dans ses programmes d'armements conventionnel et nucléaire tactique, ainsi que dans le déploiement de ses forces affectant la sécurité de l'OTAN. Les ministres ont donc souligné l'importance d'une réponse soviétique positive à la décision du président Carter* » (d'ajourner sous conditions la fabrication de la bombe à neutrons).

● A VIENNE, à la conférence Est-Ouest sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.), l'OTAN a fait, mercredi, une nouvelle proposition, gardée *secrète*, mais qui viserait à orienter la négociation « *de façon décisive* » vers un accord sur la première phase de réduction des forces.

● A GENEVE, dans l'attente des discussions de Moscou, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. ont reporté au 2 mai les négociations qui devaient reprendre mercredi sur l'interdiction totale des essais nucléaires.

De la « bombinette » à la bombe à neutrons

Aucune bombe n'a fait autant de bruit avant d'exister. Dans l'Humanité, *M. Kanapa dénonce* « l'incroyable duplicité du pouvoir giscardien » *qui, selon* « différentes sources d'information », « procède, en fait, à l'étude, voire à l'expérimentation de la bombe à neutrons ». *La presse britannique, toujours alarmée par ce qui se passe de ce côté-ci de la Manche, s'en donne à cœur joie. Le* Times *annonce sur cinq colonnes, en première page,* « l'explosion d'un engin à neutrons français » *dans le Pacifique. Le* Daily Mirror *(travailliste, le plus gros tirage de la presse londonienne) évoque — il fallait s'y attendre — la légende napoléonienne et écrit :* « Une nation qui a perdu autant de guerres que la France devrait s'y prendre à deux fois avant d'accroître les risques d'une nouvelle guerre (...). Les Américains sont encore les aigles de l'Occident et les Français n'en sont que les paons. » *La presse conservatrice, en revanche, se féliciterait plutôt, bien qu'un peu hâtivement, de cette réponse* « par un seul geste cassant » *de la France au président Carter* (Daily Express) *ou encore que l'Europe occidentale commence à devenir moins dépendante pour sa défense des Etats-Unis* (Daily Mail). *Un député travailliste a demandé un* « débat d'urgence » *(qu'il n'a pas obtenu) aux Communes. Aux Pays-Bas, des organisations pacifiques, appartenant à neuf Eglises, ont demandé aux Eglises françaises et européennes d'intervenir auprès du gouvernement de Paris.*

Les milieux officiels étrangers gardent cependant tout leur sang-froid. A Bonn, M. Boelling, porte-parole du chancelier, a déclaré que les informations concernant l'existence d'une bombe française à neutrons ne reposaient que sur des spéculations. Il a ajouté que M. Giscard d'Estaing n'en avait jamais parlé à M. Schmidt. Si le problème « se pose concrètement », *a-t-il ajouté, il fera certainement l'objet d'échanges de vues franco-allemands. A Washington, le département d'Etat et le ministère de la défense ont dit tout ignorer de l'expérimentation d'une bombe à neutrons française et font en outre observer que la possession d'un tel engin par la France* « n'altérerait pas l'équilibre des forces militaires entre l'Est et l'Ouest ». *Quant aux gouvernements de Nouvelle-Zélande et d'Australie, qui prêtent toujours l'oreille à ce qui se passe en Polynésie française, ils ont fait savoir qu'ils n'étaient pas au courant. Le gouvernement français, lui, reste muet. Que démentir d'ailleurs ? Certainement pas que, comme tous les gouvernements du monde, il a chargé ses chercheurs de découvrir tous les types d'armement imaginables.*

Jadis, la « bombinette » *française, même après maintes explosions à Reggane et Mururoa ne suscitait qu'une ironie condescendante. Aujourd'hui, l'hypothétique bombe française à neutrons soulève une indignation générale. Dans le domaine de la dissuasion, sinon dans celui de la morale, c'est un progrès.* — M. D.

Le Monde

politique

LE DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

En avril 1977, à l'occasion du débat sur le programme d'action du gouvernement, le divorce entre les gaullistes et le pouvoir avait été ouvertement proclamé, le R.P.R. votant finalement la confiance sans l'accorder à un Raymond Barre placé « en résidence surveillée » et accusé notamment de manquer de souffle politique. Quant à l'opposition, plus sûre d'elle-même que jamais, elle avait affirmé avoir la confiance de la majorité du pays.

Un an après, le peuple français s'étant prononcé, il appartenait d'abord à chacun de tirer les leçons de cette consultation. Pour M. Barre, reconduit dans ses fonctions, « le peuple s'est prononcé pour l'effort au service du redressement économique ». De quoi conforter un premier ministre qui confiait récemment qu'il ne bougerait pas d'un pouce et qu'il faudrait le prendre tel qu'il était.

Toujours aussi « carré » sur le fond, il n'en devait pas moins, mercredi au Palais-Bourbon, arrondir quelque peu la forme de ses propos. A croire que la victoire adoucit les mœurs.

Rassurant à l'égard de la majorité — est-ce à dire qu'une de ses composantes avait besoin d'être amadouée ? — M. Barre a déclaré qu'il n'entendait agir ni contre ni sans elle et affirmé qu'il n'aurait de souci que de préserver et de fortifier son entente. Si tant est, devait-il toutefois observer, qu'elle ne compromette pas elle-même ses chances...

Magnanime, il a tendu la main à l'opposition, lui offrant une nouvelle fois une « cohabitation raisonnable » dans un climat de tolérance et un esprit de dialogue.

Habile, il a insisté sur l'indépendance nationale, la crédibilité de nos forces nucléaires, le renforcement de notre marine, la liberté des prix industriels, l'action en faveur de l'emploi, l'aide aux familles, la relance de la participation, la sécurité des citoyens, autant de thèmes chers au R.P.R.

Cela fait, il pouvait mettre l'accent sur la loi de l'effort et sur celle de la concurrence, sur l'ampleur de la tâche restant à accomplir et sur la nécessité de poursuivre la politique de redressement économique et financier. Il le fit sur un ton monocorde, semblant parfois presque pressé, plus convaincu que convaincant, et répéta, tel le professeur qu'il demeure, les formules dont l'évidente platitude avait ravi l'opposition.

Il est vrai qu'il se sentait soutenu par une majorité qui l'applaudit trente-deux fois contre dix-huit seulement, en avril 1977, époque où le R.P.R. n'avait daigné exprimer son appro-

M. Barre : l'action du gouvernement sera fidèle au programme de Blois

Le premier ministre monte à la tribune et, évoquant le résultat des élections législatives, déclare :

« *Le peuple français a, le 12 et le 19 mars dernier, exprimé son choix. Il l'a fait sans équivoque, en participant massivement aux élections législatives. Il l'a fait avec raison et bon sens.*

» *Il a montré son attachement à nos institutions. Il s'est rassemblé autour du président de la République et du gouvernement, comme il l'a toujours fait, dans les moments décisifs, sous la Ve République, tant il est vrai qu'un pays n'a d'autre recours que ses institutions légitimes.*

» *Le peuple français a choisi ses députés de telle sorte qu'une majorité solide puisse soutenir l'action du président de la République et de son gouvernement.*

» *Conscient des difficultés auxquelles notre pays doit faire face, il s'est prononcé pour l'effort au service du redressement de notre économie ; mais il a aussi marqué son aspiration au renouveau social et politique, en même temps que son attachement aux libertés et à la justice.* »

« *Dans l'action qu'il va conduire, le gouvernement entend établir une étroite collaboration avec l'Assemblée nationale et le* Sénat, ajoute M. Barre. *Il compte sur les formations de la majorité pour soutenir résolument et contrôler positivement cette action. Puis-je leur demander plus particulièrement de maintenir entre elles pendant cette législature l'esprit de loyauté réciproque et d'unité dont elles ont fait preuve pendant la période électorale et qui a été le principal facteur de leur succès. Leurs électeurs ne comprendraient pas que des tensions et des querelles compromettent les chances que donne au pays l'existence d'une majorité large et cohérente. Le gouvernement, pour sa part, entend agir avec sa majorité, non pas contre elle, non pas sans elle. Il n'aura pas d'autre souci — je vous en donne l'assurance — que de préserver et de fortifier l'entente majoritaire.* »

S'adressant aux socialistes, communistes et radicaux de gauche, le premier ministre poursuit :

« *Que les députés de l'opposition sachent que le gouvernement, qui respecte leurs convictions, ne sera pas indifférent à leurs critiques et à leurs avis, car ils sont, eux aussi, les élus de la nation. Il s'efforcera, pour ce qui le concerne, de contribuer à cette* « cohabitation raisonnable » *que le chef de l'Etat a souhaité voir s'établir entre la majorité et l'opposition. Il souhaite faire régner dans notre pays le climat de tolérance et l'esprit de dialogue nécessaires à la vie démocratique.* »

M. Barre affirme que, « *dans le monde redoutable et implacable où nous vivons, le devoir du gouvernement et celui de tous les Français sont d'assurer l'indépendance de la France et de maintenir son rôle et son rang.* » « *Tel doit être notre grand dessein national, tel est celui du gouvernement* », dit-il. Confirmant que « *l'action du gouvernement sera fidèle au programme de Blois* », le chef d gouvernement indique quels principes généraux dicteront ses orientations dans les différents domaines de la vie politique, économique et sociale.

DÉSARMEMENT : M. Giscard d'Estaing fera des propositions à l'ONU

POLITIQUE ETRANGERE : « *La France est attachée à la détente internationale. Elle a développé avec l'Union soviétique et les pays de l'Est une politique fructueuse d'entente et de coopération et n'a cessé depuis 1964 d'intensifier des relations de tous ordres avec la République populaire de Chine. Nous avons de la détente une conception globale et indivisible. Nous pensons qu'elle doit se fonder sur un dialogue entre Etats indépendants et souverains. En dépit de déceptions récentes, qui ont été légitimement ressenties, nous entendons la poursuivre, car il n'y a pas d'alternative acceptable pour l'humanité.* »

» *(...) La France s'efforcera de proposer des solutions raisonnables et efficaces aux problèmes qui affectent, à un titre ou à un autre, la communauté internationale.* »

L'arrêt puis le « *renversement* » de la course aux armements « *feront l'objet de propositions que le président de la République présentera lui-même devant l'Assemblée extraordinaire des Nations unies.* »

COMMUNAUTE EUROPEENNE : « *Nous souhaitons une Europe confédérale, où le Conseil européen fixe les orientations de la Communauté dans le respect de la souveraineté des Etats et où l'Assemblée, dont les compétences ont été définies par le traité de Rome, et qui sera élue en 1979 au suffrage universel, donne aux peuples de la Communauté la possibilité de participer plus activement à la grande œuvre que constitue l'édification de l'Union européenne.*

» *Les relations de coopération et d'amitié entre l'Allemagne fédérale et la France restent aux yeux du gouvernement la pierre angulaire de cette union, et nous nous réjouissons de leur sincérité et de leur qualité.* »

DEFENSE : « *En ce qui concerne nos propres forces, il doit être clair, une fois pour toutes et en dépit d'étranges procès d'intention, que les efforts tendant à la réalisation de nos priorités de défense seront conduits avec persévérance, sans jamais abaisser notre garde. Nos forces nucléaires seront maintenues au niveau d'efficacité et de crédibilité nécessaire. Nos autres forces, et notamment notre marine de surface, seront renforcées et modernisées.* » La mise à jour de la loi de programmation militaire adoptée en 1976 donnera lieu, dans le courant de la présente législature, à un débat au Parlement. Elle devra « *tenir compte non seulement des données économiques et financières, mais aussi de l'évolution des priorités politiques et des acquis scientifiques, techniques et industriels.* »

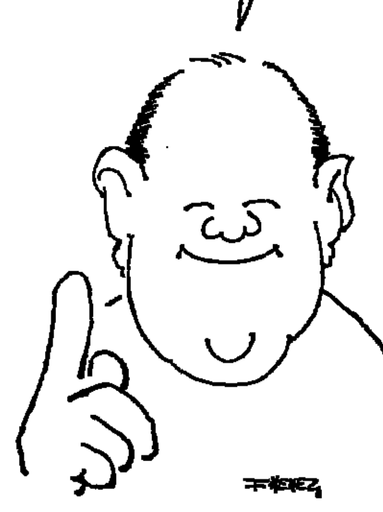
La loi de l'effort

ECONOMIE. — « *Pour faire face aux profonds changements qui se sont produits au cours des dernières années dans le monde, il n'est pas pour nous d'autre loi que celle de l'effort. Que personne ne s'y trompe ! (...) La tâche qui reste à accomplir est encore considérable.*

» *Nous avons non seulement à éliminer le virus inflationniste qui mine notre économie, mais nous avons à adapter la France aux nouvelles conditions de l'économie internationale. (...)*

» *Nous ne devons pas nous en remettre à autrui du soin de résoudre nos problèmes. Nous compterons d'autant plus dans le monde que nous aurons d'abord compté sur nous-mêmes, c'est-à-dire remis nous-mêmes en ordre nos affaires. Les objectifs du gouvernement sont de parvenir, d'ici à 1980, au rétablissement durable de nos grands équilibres, de renforcer notre appareil de production, de mener une politique vigoureuse d'aménagement du territoire.* »

M. Barre souligne alors que « *le gouvernement poursuivra la politique de redressement mise en œuvre à la fin de 1976* », et que seul « *le rétablissement des grands équilibres permettra à l'économie française de retrouver un rythme de développement satisfaisant et régulier* ». Il déclare : « *Le gouvernement recherchera la croissance la plus élevée possible, compatible avec le retour à l'équilibre de notre balance des paiements. Il le fera en soutenant la consommation, en stimulant l'investissement, en favorisant l'essor de nos exportations.* » M. Barre confirme « *les plafonnements à leurs taux*



(Dessin de CHENEZ.)

actuels, en 1978 et 1979, de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu, de la taxe à la valeur ajoutée et du taux des cotisations sociales. La levée des incertitudes politiques qui pesaient lourdement sur notre activité économique, nous permet d'espérer, pour les mois à venir, ajoute-t-il, *un dégel des décisions des agents économiques et une amélioration progressive de notre situation.* »

Le chef du gouvernement se propose « *en même temps d'accorder une particulière importance au renforcement de notre appareil de production (...) en procédant, dès 1978, à une révision du VIIe Plan* ».

La loi-cadre d'organisation et d'orientation de l'agriculture promise par le chef de l'Etat « *sera immédiatement préparée en concertation avec les organisations professionnelles* ». Sur le le plan européen, le gouvernement est « *déterminé à mettre fin aux distorsions de concurrence dont notre agriculture est victime* » et s'attachera « *avec la même détermination à obtenir l'amélioration des règlements concernant les productions méditerranéennes et à éviter aux agriculteurs des régions concernées, tout préjudice du fait d'un nouvel élargissement du Marché commun* ».

A propos des problèmes énergétiques, le premier ministre affirme : « *Pénétrons-nous d'une idée simple : la crise de l'énergie n'est pas derrière nous, elle est devant nous. La France a déjà adopté une politique vigoureuse de réduction de notre dépendance énergétique. Les économies d'énergie seront accrues, l'exécution du programme électro-nucléaire sera poursuivie, les énergies nouvelles seront systématiquement développées. Il s'agit d'un enjeu national vital.* »

Pour M. Barre, « *la concurrence intérieure et internationale doit être désormais la loi fondamentale de notre activité industrielle* ». « *Notre attitude ne se modifiera pas,* dit-il : *oui à la concurrence internationale, non à ses excès.* »

Le chef du gouvernement estime que « *des branches industrielles importantes doivent retrouver des structures concurrentielles pour assurer leur avenir* » et que « *des entreprises en difficulté doivent saisir des chances nouvelles en se réorganisant et en renouvelant, le cas échéant, leurs dirigeants* ».

Il assure que l'industrie française trouvera « *force et dynamisme grâce à des actions spécifiques d'adaptation et de développement industriel et technologique, conduites dans le cadre de contrats de croissance* », et grâce à des « *actions générales, assurant le retour progressif à la vérité et à la liberté des prix, le renforcement des fonds propres des entreprises, la création d'entreprises nouvelles, le recours systématique à l'innovation* ».

« *Le gouvernement est décidé à rétablir progressivement et de façon irréversible la liberté des prix industriels,* déclare M. Barre. *Le retour à la liberté des prix ne peut cependant signifier l'acceptation de tous les laxismes. Le gouvernement pratiquera donc une politique vigilante en matière de crédit, de finances publiques et de change ; il développera sans relâche la concurrence intérieure et internationale ; il réduira simultanément les aides de l'Etat.* »

Le gouvernement mettra à l'étude un projet de loi « *tendant à substituer à l'ordonnance de 1945 sur les prix une législation mieux adaptée à une économie moderne et ouverte* ». Dans les entrepries nationales « *la vérité des tarifs ne doit pas dispenser d'une gestion rigoureuse* ».

M. Barre indique que « *le retour à la liberté des prix industriels aura pour effet de mettre un terme à l'endettement excessif des entreprises et de restaurer l'autofinancement et contribuera ainsi à la reprise de l'investissement. Mais, pour assurer le financement d'investissements nouveaux, il est également indispensable d'accroître les fonds propres des entreprises* ». A cet effet, le gouvernement proposera la création de « *deux instruments nouveaux : l'action de préférence sans droit de vote, bénéficiant d'un droit à dividende prioritaire, et le prêt subordonné du F.D.E.S., qui est une créance de dernier rang, et qui peut être considéré comme des fonds propres pour l'entreprise* ».

Afin « *d'orienter davantage l'épargne vers le financement des activités productives* » le gouvernement « *organisera une détaxation de l'épargne investie en actions et révisera la hiérarchie des taux d'intérêt en faveur de l'épargne à long terme* ».

En outre, le gouvernement adoptera avant l'été « *un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif* ». Il aidera en particulier les jeunes « *à rassembler les moyens financiers leur permettant de s'installer à leur compte* ».

Le gouvernement continuera à accorder « *une attention particulière* » aux entreprises petites et moyennes de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Il « *cherchera à compenser certains handicaps auxquels leur taille les voue trop souvent* » et « *veillera à leur éviter l'application de mesures qui compliqueraient leur gestion et alourdiraient leurs coûts de production* ».

Après avoir souligné la nécessité de donner une « *impulsion nouvelle* » à la politique d'aménegement du territoire, M. Barre déclare que « *la mer ouvre enfin à notre pays un champ nouveau d'activité* » et annonce que « *la mise en œuvre sur les côtes et jusqu'à 200 milles d'une politique de protection et d'exploitation de nos ressources côtières et maritimes sera assurée par la création d'une mission interministérielle chargée de la coordination des actions en mer des diverses administrations* ».

Les principaux projets économiques et sociaux

FISCALITÉ. — Plafonnement à leurs taux actuels, en 1978 et en 1979, de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu, de la T.V.A. et des charges sociales. Etude d'un prélèvement sur les grosses fortunes. Modernisation du régime fiscal des collectivités locales.

PRIX. — Retour progressif et irréversible à la liberté des prix industriels. Relèvement des tarifs publics.

AIDES AUX ENTREPRISES. — Création d'actions de préférence, ne bénéficiant pas de droit de vote mais assurées d'une meilleure rémunération que les actions ordinaires.

— Détaxation de l'épargne investie en actions. Une fraction de l'épargne investie en actions serait déduite du revenu imposable.

— Taux d'intérêt : la hiérarchie des taux sera revue afin de faciliter la formation d'une épargne à long terme.

— Création de nouveaux prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) assimilables aux fonds propres.

— Adoption de mesures avant l'été afin de stimuler la création d'entreprises.

SALAIRES. — Simple maintien du pouvoir d'achat sauf pour les moins favorisés et les travailleurs manuels.

— Augmentation du pouvoir d'achat du SMIC les 1er mai, 1er juillet et 1er décembre 1978.

— Fixation de minima réels par branches professionnelles ; ouverture de la hiérarchie des salaires ouvriers ; meilleure connaissance des rémunérations réellement perçues.

EMPLOI. — Exonération de 50 % des charges sociales pour les P.M.E. et les artisans embauchant du personnel supplémentaire jeune (dix-huit à vingt-six ans). Développement des contrats emploi-formation.

FAMILLES. — Revalorisation régulière des prestations. Institution en 1979 d'un revenu familial minimum pour une famille de trois enfants ; élaboration d'un statut social de la mère de famille.

— Institution d'un régime d'assurance-vie obligatoire pour les veuves.

CONCERTATION. — Projet de loi sur les procédures collectives de négociation, sur le contenu et les conditions d'application des conventions collectives. Information des syndicats sur l'évolution des branches industrielles et les décisions de politique industrielle.

PARTICIPATION. — Représentation des cadres dans les conseils d'administration ou de surveillance des grandes entreprises. Amélioration des textes sur l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

AGRICULTURE. — Elaboration d'une loi-cadre d'orientation et d'organisation ayant pour objet d'améliorer la compétitivité des exploitations, de résoudre les problèmes fonciers et de développement des industries de transformation dans le but d'accroître les exportations.

MER. — Création d'une mission interministérielle chargée de la coordination des actions en mer des diverses administrations.

● « *La Lettre de l'Unité* », datée du 20 avril, relève : « *Le gouvernement n'a pas de textes législatifs à soumettre aux députés ; pendant les cinq premières semaines de la législature, trois projets de loi — en tout et pour tout — auront été discutés. (...) Tout se passe comme si le pouvoir ne s'attendait pas à rester au pouvoir, comme si le gouvernement Barre n'en revenait pas d'avoir à succéder au gouvernement Barre. On n'avait pas prévu ça. Rien n'était prêt. Pas même la traduction en termes législatifs du programme de Blois, tellement il était peu vraisemblable d'avoir à le mettre en application. La stratégie de la direction du parti communiste provoquant l'échec inattendu de la gauche a pris la droite au dépourvu.* »

● *M. Claude Evin*, P.S., député de Loire-Atlantique, a demandé dans une question écrite adressée au premier ministre, le retour en France de M. Daniel Cohn-Bendit. Il relève que M. Cohn-Bendit « *n'a jamais été l'objet d'aucune information judiciaire et [que] rien ne semble justifier la mesure d'expulsion et d'interdiction de séjour qui le frappe toujours* ». M. Evin demande que « *soit mis fin à une situation qui s'apparente au bannissement* [et que] *M. Cohn-Bendit puisse circuler librement en France comme dans le reste du monde* ».

Les quatre axes de la politique sociale

Soulignant que les actions envisagées par le gouvernement « *impliquent une profonde transformation des structures et des comportements* », M. Barre précise que la politique sociale que le gouvernement entend conduire s'inspirera d'une double volonté : « *Pratiquer une large concertation avec les organisations professionnelles et syndicales, favoriser les négociations sur certaines questions qui intéressent plus directement les partenaires sociaux et qui engagent leur responsabilité.* »

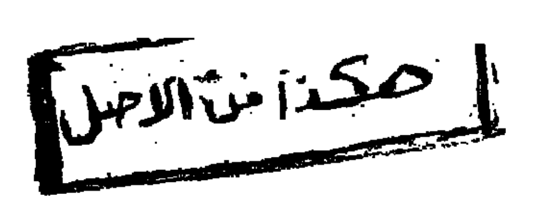
Il déclare notamment : « *J'ai regretté dans le passé qu'une concertation et des négociations plus étendues n'aient pas été possibles. Mais je ne saurais oublier que certaines organisations syndicales ont concouru à maintenir la politique contractuelle. Je me réjouis aujourd'hui que les circonstances nouvelles laissent augurer un dialogue social plus large. Ce dialogue doit tenir compte des rôles respectifs et des responsabilités différentes des partenaires sociaux et de l'Etat. Est-il en outre besoin de rappeler qu'une politique sociale efficace ne consiste pas à distribuer plus que ce que l'on produit et à compromettre par des générosités à court terme un progrès social véritable et durable ?* »

Le gouvernement développera sa politique sociale selon quatre axes : une politique active de l'emploi, une politique de solidarité en faveur des titulaires de revenus modestes et des familles, une politique contractuelle « *élargie* » entre l'Etat, les organisations professionnelles et les syndicats, enfin, un « *renouveau* » de la participation.

EMPLOI. — « *L'emploi des jeunes reste la priorité.* »

Le gouvernement présentera « *très prochainement* » au Parlement un projet de loi portant exonération de la moitié des charges sociales pour les petites et moyennes entreprises et pour les entreprises artisanales qui embauchent des personnels supplémentaires âgés de dix-huit à vingt-six ans. Certaines mesures, instituées l'an dernier au titre du pacte national pour l'emploi des jeunes, seront reconduites ou développées, comme par exemple les contrats d'emploi-formation.

Les organisations professionnelles et syndicales seront « *invitées dans chaque branche d'activité à élaborer des programmes facilitant et développant le travail*



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

bation que cinq fois et était resté figé au terme de son discours.

Si la confiance que lui exprima mercredi, avec ostentation, M. Chinaud (qui fit preuve, par ailleurs, d'une touchante bonne volonté en s'efforçant de ne pas trop « claironner » la victoire de la majorité et en tendant la main à l'opposition) n'avait pas de quoi le surprendre, en revanche la caution que lui donna M. Debré contrastait singulièrement avec le discours réquisitoire qu'il lui avait infligé il y a un an.

L'ancien premier ministre, qui a paru toutefois regretter que des priorités ne soient pas davantage affirmées, tint également à réaffirmer son attachement au scrutin majoritaire, son aversion des « majorités de rechange », son désir de voir mieux protéger le Marché commun et son hostilité à l'élection « ambiguë » de l'Assemblée européenne. Au-delà de l'affirmaiton selon laquelle « la confiance ne doit pas être à sens unique », M. Barre n'aura pu qu'être sensible à l'importance accordée par M. Debré à la fonction gouvernementale tout en constatant que cette lecture des institutions traduisait un refus marqué d'une démocratie présidentielle...

La majorité ayant en quelque sorte fêté sa victoire, l'opposition ne pouvait, quant à elle, que prendre acte de son échec. « Nous en discutons les raisons pour mieux gagner demain », déclara, résolument optimiste, M. Ballanger, qui n'hésita pas à affirmer que son parti avait tout mis en œuvre pour assurer la victoire de la *gauche et qu'il continuerait à* lutter pour l'union. Un ange passa sur les bancs socialistes avant que le président du groupe communiste n'entonne, comme si rien n'avait changé, l'hymne traditionnel au programme commun.

Deux mots que ne prononça pas un François Mitterrand lucide et comme désabusé, qui constata que la gauche n'ayant pas su dominer ses contradictions, elle laissait à la droite, sauvée « par les autres et non par elle-même », le soin de gouverner avec les siennes.

Sans illusion sur les « bons sentiments » de cette dernière comme sur sa capacité à concevoir *une politique économique cohérente faute* d'instaurer une société de justice, M. Mitterrand, qui s'attachait naguère en de pareils débats à imposer une image d'homme d'Etat, sembla se réfugier, avec le talent qui est le sien, dans un rôle de philosophe méditant, à partir des tragiques événements survenus en Italie, sur « le *malaise infernal* de la *violence* et de la contre-violence ». L'action, un instant, s'effaçait devant la réflexion.

PATRICK FRANCÈS.

au programme de Blois

à temps partiel, notamment pour les femmes désireuses de mieux concilier leur activité professionnelle et leur vie familiale. »

REMUNERATIONS. — Les rémunérations *« ne devront pas, dans leur ensemble, croître plus vite que les prix ».* Dans le même temps, *« une politique de justice sociale implique que des actions différenciées soient menées au profit des salariés les plus modestes et des ouvriers. »*

Les modalités de cette politique ne seront arrêtées qu'au terme des consultations auxquelles procède actuellement M. Barre. Le gouvernement entend *« recommander, chaque fois que cela sera possible, le recours à des négociations entre organisations professionnelles et syndicales ».* Le premier ministre déclare : *« La fixation de minima réels de rémunération par branche, la revalorisation des salaires des travailleurs manuels, l'ouverture de la carrière des ouvriers, une meilleure connaissance des salaires réellement perçus me paraissent être les thèmes les plus importants pour des négociations portant sur les conditions de rémunération des travailleurs. De ce point de vue, l'avenir industriel de notre pays restera médiocre tant que les jeunes Français continueront à se détourner du travail en usine et que la majorité de la population ouvrière éprouvera sa condition comme un faisceau de discriminations. »*

En attendant que les négociations portant sur ces divers thèmes aient abouti, le gouvernement *« fera en sorte que la progression du SMIC soit plus rapide que celle de la moyenne des salaires ».* Le relèvement du pouvoir d'achat du SMIC interviendra le 1er mai, le 1er juillet et le 1er décembre 1978.

FAMILLE : Le gouvernement *« accroîtra l'aide aux familles, et notamment aux familles nombreuses, par une revalorisation régulière des prestations familiales par l'institution en 1979 d'un revenu familial minimum pour une famille de trois enfants, par la mise en place progressive d'un statut social de la mère de famille ».* Le gouvernement *« poursuivra la revalorisation du minimum vieillesse et améliorera la situation des femmes isolées, notamment par l'institution d'un régime d'assurance-vie obligatoire pour les veuves ».*

FISCALITE : L'effort de solidarité en faveur des moins favorisés *« devra s'accompagner d'une progression moins rapide des revenus salariaux et des revenus non salariaux les plus élevés ».* La justice sociale *« sera accrue par un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et par la suppression d'avantages qui bénéficient principalement aux titulaires de revenus élevés ».* Conformément à l'engagement pris dans le programme de Blois, le gouvernement *« fera procéder à l'étude d'un prélèvement sur les grosses fortunes et communiquera au Parlement les conclusions de cette étude ».*

POLITIQUE CONTRACTUELLE : Afin de *« développer les relations contractuelles »* entre les organisations professionnelles, les syndicats et l'Etat, le gouvernement renforcera les procédures de concertation. Le ministre de l'industrie *« sera en particulier chargé de mettre en œuvre les mécanismes d'information des syndicats sur les perspectives d'évolution des diverses branches industrielles et sur les décisions de politique industrielle ».* Un projet de loi sera établi, après consultation des organisations professionnelles et syndicales, *« sur l'amélioration des procédures collectives de négociation, en ce qui concerne notamment le contenu et les conditions d'application des conventions collectives ».* Le gouvernement *« invitera les organisations intéressées à ouvrir des négociations sur l'aménagement de la durée et des conditions de travail ainsi que les moyens de faciliter la transition entre la vie active et la retraite ».*

PARTICIPATION : Une « nouvelle impulsion » sera donné à *la participation.* M. Barre cite successivement le général de Gaulle et M. Giscard d'Estaing et annonce que le gouvernement *« soumettra rapidement au Parlement des projets de lois assurant la représentation des cadres dans les conseils d'administration ou de surveillance des grandes entreprises et améliorant les dispositions des ordonnances de 1959 et de 1967 sur l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ».* Il souhaite également *« l'adoption des textes déjà élaborés relatifs aux réformes dans les entreprises ».* Il demandera aux organisations professionnelles et syndicales de *« recherche les meilleures possibilités d'expression des salariés au niveau de l'unité de production ».*

MAUVAIS GESTIONNAIRES ATTENTION !

« Des entreprises en difficulté doivent saisir des chances nouvelles en se réorganisant et en renouvelant le cas échéant leurs dirigeants. » *La seconde partie de cette phrase du discours du premier ministre a certainement fait sursauter les milieux patronaux. Il n'est guère usuel, en effet, que l'insuffisance des dirigeants d'entreprise soient évoquées à la tribune de l'Assemblée nationale.*

Le propos prend figure d'avertissement. Les fonctionnaires du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), organisme chargé de venir en aide aux firmes en difficulté, ont constaté que, parfois, ces difficultés étaient essentiellement dues à des graves insuffisances de gestion. Est-ce à dire que dans l'avenir le CIASI pourrait subordonner l'aide financière de l'Etat à un changement d'équipe de direction lorsque celle-ci aura été jugée incompétente ?

On ne va pas aussi loin dans les milieux gouvernementaux où l'on ne veut voir dans cette petite phrase du premier ministre qu'un conseil en forme d'avertissement.

Une période propice à l'action

M. Barre affirme que la collectivité nationale aspire à l'instauration d'une société *« d'hommes libres et responsables »*, mais que la liberté et la responsabilité *« ne sauraient se déployer sans sécurité ».* Il rappelle, à ce sujet, les projets du gouvernement. *« La sécurité des Français doit être assurée dans le respect scrupuleux des libertés,* dit-il. *Le gouvernement se tiendra strictement à cette règle. Il maintiendra l'indépendance des juges, à qui je rappelle que leur statut confère une éminente dignité, mais aussi de grands devoirs. »*

Pour M. Barre, toutefois, *« le principal changement passe par un renforcement de la démocratie locale ».* Le gouvernement soumettra au Parlement, *« d'ici la fin de l'année, un projet de loi-cadre, dont l'objet sera d'accroître l'autonomie de l'institution communale au sein de la République, d'améliorer les conditions d'exercice du mandat municipal et la promotion de la fonction publique communale. En même temps, le régime fiscal et financier des communes sera modernisé ».*

Après avoir également indiqué que la Charte nationale pour la qualité de la vie, élaborée à l'initiative du président de la République, *« guidera la politique du gouvernement dans les domaines de l'environnement, de l'éducation, de la culture et des loisirs ».*

M. Barre conclut :

« Les prochaines années offrent à la France une période particulièrement propice à l'action. L'horizon s'est éclairci. De grandes tâches nous attendent. Il s'agit de faire de la France une nation moderne, solide, unie et respectée.

» Le pays a clairement montré qu'il souhaitait la vérité dans la conduite de notre économie, la liberté dans l'approfondissement de notre démocratie, l'unité par la justice.

» J'ai défini devant vous l'œuvre de longue haleine que nous entendons accomplir. La voie à suivre est certes parsemée d'obstacles. Mais, selon l'expression d'un de nos philosophes, « les obstacles sont des appels ».

Le premier ministre engage la responsabilitié du gouvernement sur sa déclaration.

M. Debré : *la menace démographique et politique*

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. MICHEL DEBRE (R.P.R.) insiste d'abord sur *« la responsabilité commune qui unit majorité et gouvernement ».* Il constate que *« le scrutin majoritaire a une vertu d'apaisement, car il aboutit à un choix et à une décision qui se traduisent par l'existence d'une majorité stable, expression de la volonté populaire, pendant le temps de son mandat »* (applaudissements du R.P.R.). *Souvenez-vous toujours,* déclare-t-il, *que c'est aux formations politiques qu'il revient de s'adapter à un mode de scrutin et non au scrutin de s'adapter aux aspirations ou aux combinaisons des partis ».*

L'ancien premier ministre poursuit : *« Les orientations présentées sont dans la ligne des exigences françaises. Vous entendez ne pas relâcher votre lutte contre l'inflation. Nous participerons à votre combat (...). Aux menaces économiques s'ajoutent la menace démographique et la menace politique. La survie de la démocratie est liée à l'autorité de l'Etat. Un progrès a été accompli, mais il importe que l'on n'ait plus à parler ni de poseurs de bombes ni de preneurs d'otages. »*

Pour M. Debré *« le redressement nécessaire doit s'accompagner d'un grand effort de solidarité et d'un grand souffle national. A présenter trop d'objectifs,* estime-t-il, *on risque de ne pas les atteindre ; des priorités s'imposent donc. Certes, un redressement industriel est nécessaire, mais la spécialisation est une formule qui justifie trop vite des abandons injustifiés. Notre capacité industrielle est liée à notre avance dans le domaine des industries de pointe. C'est pourquoi la crise de l'investissement est si grave. L'investissement suppose la rigueur financière ».*

Constatant que le budget de l'Etat est dépassé par celui de la Sécurité sociale, il préconise une réforme constitutionnelle que donnerait au Parlement le droit de contrôler ce dernier. Puis il estime raisonnables les propos tenus sur l'action en faveur de l'épargne et du profit. Aujourd'hui, estime-t-il, c'est le placement dans la production qu'il faut favoriser, mais cela implique la modification des dispositions prises dans les quinze dernières années. *« Le profit serait-il immoral pour la seule industrie française ? »*, demande M. Debré, qui pense que cette conception erronée explique en grande partie le fait que depuis cinq ou six ans les industriels français n'investissent plus.

Il ajoute : *« Il y a un point sur lequel je ne suis pas entièrement d'accord avec vous. Il faut protéger la Communauté européenne. Certes, nous ne voulons plus de la politique du père Méline, mais ce n'est pas pour subir celle de grand-mère Victoria. L'Europe est devenue une passoire pour trop de produits d'Extrême-Orient ou recommandés par l'ambassadeur des Etats-Unis. Il faut, soit que les commissions changent de politique, soit que les gouvernements changent de commissaires. La Commission,* affirme M. Debré, *en prend beaucoup trop à son aise avec notre avenir. »*

Pour ce qui concerne la politique de solidarité, il estime que la politique sociale en faveur de la famille et de la natalité doit être la priorité des priorités. Favorable notamment à l'institution d'un vote familial *« même si cette idée peut paraître aujourd'hui saugrenue »* et à des privilèges considérables accordés aux parents de trois enfants et plus, il juge que laisser libre cours aux négociations contractuelles serait *« une politique à courte vue ».* Une très généreuse politique de la famille lui semble la seule relance par la consommation qui soit justifiée. A son avis un débat d'orientation sur cette question lui paraît indispensable et urgent.

M. Debré souhaite également, au cours de cette session, un débat portant sur la politique extérieure et la défense. Evoquant l'élection de l'Assemblée européenne en juin 1979, il s'étonne que l'on ait refusé à son groupe un délai supplémentaire pour négocier un accord intergouvernemental, précisant que l'Assemblée ne pourra déborder des limites du traité, alors que la Grande-Bretagne, qui demande un délai supplementaire, a eu gain de cause. *« Le combat sera rude, en 1979,* prévient M. Debré, *si le gouvernement ne met pas à profit ces quatorze mois pour demander un accord complémentaire. Agissons avant qu'il soit trop tard,* déclare-t-il, *nous le devons. Retenez de mon propos,* précise-t-il à l'attention du premier ministre, *que nous ne cherchons pas et ne chercherons jamais à vous soutenir du bout des lèvres ; la confiance doit être profonde et elle ne doit pas être à sens unique. »*

M. Debré consacre la fin de son intervention à des considérations sur les institutions. Il déclare à ce sujet : *« Une démocratie présidentielle conduit très vite à une démocratie d'assemblée. La démocratie accepte mal l'exercice solitaire du pouvoir. Et le gouvernement est alors laminé. Or rien ne remplace un bon et solide gouvernement. Nous ne voulons pas du régime d'assemblée. N'y revenons pas et sachons nous plier aux disciplines qui font du gouvernement le responsable de la conduite politique des affaires. »*

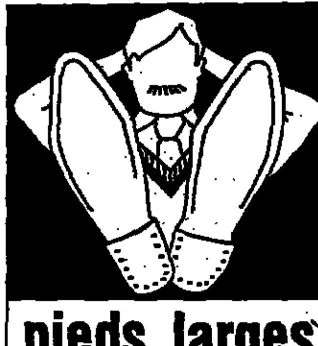
M. Mitterrand : *aucune relance*

En constatant que le mandat donné à M. Barre par le président de la République est identique à celui donné en 1974 à M. Chirac, M. MITTERRAND observe que la situation économique n'a guère varié depuis quatre ans. Puis il poursuit : *« La situation politique, elle, a changé. Les élections législatives étaient devant vous et vous étiez perdus. Elles sont derrière nous et vous êtes sauvés... Sauvés des autres et par les autres et non par vous-mêmes. Reste que le peuple français s'est prononcé et que sa décision s'impose à nous. Vous avez désormais les moyens d'agir, si votre majorité vous les donne, et le temps d'agir si l'événement le permet. La gauche n'ayant pas su dominer ses contradictions laisse à la droite le soin de gouverner avec les siennes. Quant à la majorité, elle se retrouve, avec l'adhésion d'à peine la moitié des Français, divisée en deux groupes rivaux, dont le moins nombreux est celui qui se réclame directement du président de la République. »*

L'orateur évoque l'ouverture annoncée, en définit le contenu souhaitable et déclare : *« Nous n'avons pas besoin d'un statut de l'opposition, mais d'un statut de la démocratie. Nous ne nous faisons cependant guère d'illusions, les appetits l'ayant emporté sur la sagesse. Même dans la majorité, la composition du présent gouvernement souligne l'extrême difficulté qu'il y a à soulever une brique sans risquer que l'édifice ne s'écroule. »*

M. Mitterrand constate notamment qu'aucun des huit plans de lutte contre l'inflation n'a depuis dix ans modifié la conjoncture, inflation et chômage ayant récemment joint leurs effets désastreux. Il affirme que le développement du système capitaliste entraîne la constitution de monopoles, la suppression de la libre concurrence et *« la prise en charge du pouvoir politique par les nouveaux seigneurs de l'industrie et de la banque ».* 2 000 entreprises fermées, demande-t-il, est-ce là l'assainissement nécessaire dont vous avez parlé ? A son avis, il n'existe aucune possibilité de réduire le chômage au-dessous d'une croissance de 5,2 %. Pour ce qui est de la réduction des inégalités, il observe que l'écart qui sépare les 10 % de ménages les plus riches et les 20 % de ménages les plus pauvres, a doublé. Depuis le début de cette année, les bénéfices en Bourse ont augmenté de 25 %, tandis que les salaires ne progressaient que

(Lire la suite page 10.)



POLITIQUE

Le débat de politique générale

(Suite de la page 9.)

de 5,6 %. « *Non,* affirme-t-il, *on ne saurait concevoir un effort national en dehors d'une société de justice.* »

Selon M. Mitterrand, les Français seraient en droit d'espérer un minimum de solidarité nationale, qui se traduirait notamment par un impôt sur les grandes fortunes, l'indexation de l'épargne populaire, l'augmentation des allocations vieillesse et des allocations familiales. Il déclare : « *Si l'inflation aggrave les inégalités, les inégalités entretiennent l'inflation. Or, vous n'énoncez aucune relance, ni économique, ni sociale, ni politique. Vous avez gagné les élections, mais êtes-vous sûrs que les Français aient voté pour cela ?* »

Pour M. Mitterrand, on ne peut concevoir une politique économique cohérente si l'on se résigne à la baisse du dollar, qui permet aux Etats-Unis d'imposer la récession à l'Europe.

Après avoir demandé si la France avait ou non expérimenté une bombe à neutrons, M. Mitterrand évoque pour terminer les tragiques événements survenus en Italie. (Lire pages 3 et 7.)

M. CHINAUD : nous avons gagné ensemble

Dans son intervention, M. CHINAUD, président du groupe de l'U.D.F., tire ainsi les enseignements des dernières élections : « *D'abord, le pays a exprimé avec sérénité, mais fermeté, sa volonté de refuser l'illusion, de voir instaurer une prétendue démocratie économique reposant sur la négation des libertés. Il s'est prononcé en revanche pour une économie moderne et diversifiée. Ensuite, la consultation a marqué la défaite historique de l'opposition qui s'explique surtout par son incapacité à proposer un modèle cohérent ou crédible de développement pour la société française. A l'opposition de tirer les conclusions de son échec. La majorité, pour sa part, se doit de proclamer sereinement sa victoire sans trop la claironner.*

» *Le président de la République a d'ailleurs préconisé l'ouverture, mais pas au détriment de la majorité. Il est dommage que l'opposition ait mal accueilli nos propositions au sein de l'Assemblée, mais ces dernières demeurent valables. La décrispation nécessaire ne sera possible que si nos adversaires abandonnent leur stratégie de rupture. Abandonnons de part et d'autre les excès de vocabulaire. Enfin, souhaitons que l'opposition formule des critiques plus constructives.* »

M. Chinaud rappelle ensuite la double vocation de l'U.D.F. : œuvrer pour l'unité des Français et conduire l'évolution de la société française avec le gouvernement. Il précise : « *Faire l'unité suppose de respecter les autres. Nous voulons hâter la disparition du manichéisme qui voit une moitié des Français s'opposer irréductiblement à l'autre. L'unité doit également être le maître mot au sein de la majorité. Nous avons gagné ensemble les élections ; ensemble nous apporterons notre aide au premier ministre.* »

M. BALLANGER : la continuité dans l'austérité

« *Pour le changement,* constate M. BALLANGER, *les Français sont servis : mêmes visages, même politique et, autour de vous, quelques battus du suffrage universel qui n'ont pas eu l'élémentaire dignité d'en tirer les conséquences.* » Prenant acte de la « *victoire de la droite* », le président du groupe communiste en souligne les « *limites étroites* » : « *Quinze millions de Français se sont prononcés contre votre politique et ont affirmé leur volonté de changement.* » Il dénonce « *le chantage à la peur, le mode de scrutin, le rackett électoral auprès des Français de l'étranger* », et il ajoute : « *Pour notre part, nous avons tout mis en œuvre pour assurer la victoire de la gauche, sur la base du programme commun actualisé. Nous continuons à lutter de toutes nos forces pour l'union de la gauche. Votre maintien à la direction du pays, c'est la continuité dans la politique du pire pour la France et les Français.* »

« *Le pouvoir feint,* selon M. Ballanger, *de s'inquiéter de la bureaucratie. Pourquoi ne commence-t-il pas par libérer l'Assemblée du carcan politique qu'il fait peser sur elle en l'empêchant de faire son travail de législateur et de contrôle de l'exécutif.* » « *La majorité,* demande-t-il, *est-elle en état de jouer* le *jeu du fonctionnement normal de l'institution parlementaire ?* »

Se référant à l'intervention de M. Barre, il déclare : « *Si certains pouvaient encore avoir des illusions ils doivent tomber de haut. Il en est de l'ouverture sociale comme de l'ouverture politique. Ce gouvernement c'est la continuité dans le refus des revendications des travailleurs, la continuité de l'austérité.* » M. Ballanger évoque successivement « *l'aggravation de la crise de la société française, la misère, l'insécurité accrue, l'injustice et l'inégalité, la domination du grand capital et la hausse des prix (plus de 10 % l'an) et le chômage (plus de 1 600 000), la baisse du pouvoir d'achat des salariés, les faillites, le démantèlement de branches entières de notre industrie et l'abandon de pans entiers de l'économie, la pénétration étrangère, les restructurations et leurs cortèges de licenciements* ».

« *La politique d'austérité,* déclare-t-il, *est synonyme de vassalisation de l'économie française à l'égard des Etats-Unis et de la R.F.A.* » Puis il observe : « *Votre action est aussi efficace pour lutter contre la marée noire que pour juguler le chômage et l'inflation. On ne peut à la fois favoriser les profits et sortir de l'austérité.* »

Après avoir critiqué le retour à la liberté des prix, le refus de toute relance par la consommation intérieure, la police des salaires, il affirme : « *La poursuite de votre politique dangereuse ne peut que mener la France à la catastrophe. Le changement est de plus en plus nécessaire.* »

M. ROYER (non inscr., Indre-et-Loire) qui souscrit aux orientations présentées par le premier ministre, souhaite que soit davantage fait appel aux facultés inventives, notamment dans le secteur énergétique. Il suggère également l'adoption de lois-programmes pluri-annuelles pour relancer l'économie.

M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) s'attache à montrer dans son intervention « *l'état de dégradation dans lequel la politique gouvernementale a plongé l'agriculture* ». Il évoque pour ce faire « *la baisse du revenu agricole depuis 1973* ». A son avis, cette situation, loin d'être fatale, « *est le fruit d'une politique délibérée menée de concert par le gouvernement et les autorités communautaires* ». Il affirme notamment que les règles du Marché commun sont constamment violées au détriment des producteurs français.

En séance de nuit, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), M. CREPEAU (M.R.G., Charente-Maritime) consacre son intervention à la « *crise politique* », qui se traduit notamment, dit-il, par « *l'inadaptation des institutions aux missions qui sont les leurs* ». Evoquant le dialogue qui est, selon lui, la condition du bon fonctionnement de l'institution parlementaire, il note : « *Ce dialogue franc et utile, reconnaissez, monsieur le premier ministre, qu'il a fort mal commencé.* »

M. de LIPKOWSKI (R.P.R., Charente-Maritime) affirme : « *L'action qui a été la vôtre en matière internationale, notamment au sein de la commission européenne nous a montré à l'époque que votre approche concordait avec la nôtre.* » Aussi peut-il assurer le premier ministre que le soutien du groupe R.P.R. « *sera amical et massif pourvu que ne soit pas remis en question les grands principes auxquels nous sommes attachés* ».

L'orateur met en cause le comportement des Etats-Unis, qui, dit-il, *gèrent leur économie d'une manière peu responsable* ». Aussi préconise-t-il une politique commerciale et douanière européenne particulièrement ferme à l'égard des partenaires commerciaux des Neuf.

M. Jean BRIANE (U.D.F., Aveyron), estime que « *la base de la politique familiale doit rester la compensation des charges* ». « *Mais,* ajoute-t-il, *nous savons aussi que cette compensation doit avoir des limites.* »

M. PIERRET (P.S., Vosges) décrit la situation des jeunes qui sont particulièrement atteints par la crise économique et ses conséquences : « *Chômage et déqualification du travail, notamment.* » Il évoque également la « *misère de la télévision et de ses programmes* », la faiblesse des équipements socio-culturels et des crédits consacrés à la culture et au sport.

Mme POST (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce l'abandon de certaines fabrications qui sont assurées dans d'autres pays, et elle cite en particulier le cas de l'imprimerie et du textile.

Elle conteste les contrats d'emploi à durée déterminée et la politique des stages de formation qui ne permettent d'employer les jeunes que pour une période courte et sans garantie de conserver leur emploi. Elle souligne que les jeunes femmes constituent « *82 % des jeunes à la recherche d'un premier emploi* ». « *Les femmes,* dit-elle, *sont les victimes du redéploiement industriel.* »

M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan) insiste sur la nécessité de revaloriser les bas salaires et de répartir de façon plus juste « *les fruits de l'entreprise* ». Il faut, d'autre part, « *rapprocher la décision des citoyens* », favoriser la vie associative et simplifier les procédures administratives. « *Continuez de parler le langage du courage et de l'effort. Les Français vous ont entendu* », déclare-t-il au premier ministre.

M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle) se demande si l'on peut espérer, « *malgré le silence sur ce point de la campagne électorale, qu'au centre des préoccupations des responsables politiques de notre pays se situent les problèmes de l'industrie française et les problèmes énergétiques* ». Il estime que les propos tenus par le premier ministre montrent que celui-ci a pleinement conscience de ces problèmes. Il souhaite qu'une structure de décision interministérielle soit créée pour traiter de façon efficace ces deux domaines.

La séance est levée à 23 h. 40.

P. Fr. et P. J.

Analyses et commentaires

Emploi : des aides plus sélectives

Le projet de loi relatif à l'embauche des jeunes pourrait être présenté au Parlement dès le mois de juin, indique-t-on à la délégation à l'emploi. Il concernera les garçons et filles de dix-huit à vingt-six ans — et non plus vingt-cinq, — dans un souci d'unification en matière de protection sociale. Il portera, a dit le premier ministre, « *exonération de la moitié des charges sociales pour les petites et moyennes entreprises et pour les entreprises artisanales qui embauchent des personnels supplémentaires âgés de dix-huit à vingt-six ans* ». C'est ce que prévoyait le programme de Blois. L'administration devra définir ce qui doit être entendu par « *personnels supplémentaires* » par rapport à quelle sorte d'effectifs et à partir de quelle date.

Cette mesure paraît en retrait par rapport à celle contenue dans la loi du 5 juillet 1977 (« pacte national pour l'emploi »), qui exonérait totalement des charges sociales toute entreprise qui n'avait pas licencié et qui avait engagé des jeunes jusqu'au 30 juin 1978. Mais on fait remarquer à la délégation à l'emploi que, dans la pratique, les employeurs n'ont commencé véritablement à profiter de cette disposition que dans le dernier trimestre de 1977 et qu'ils n'en ont ainsi bénéficié, au mieux, que pour sept ou huit mois. Dès lors, la différence n'est pas si grande entre 100 % d'exonération pour la période précitée et 50 % pour un an.

Autre innovation : cette disposition nouvelle écarte les grandes entreprises (plus de cinq cents salariés et plus de 100 millions de chiffre d'affaires). Au ministère du travail, on indique que, d'une part, le premier ministre a été sensible à la critique syndicale, qui reprochait de trop privilégier les groupes puissants, et l'on a constaté, d'autre part, que les entreprises de moins de cinq cents salariés emploient 80 % des salariés du secteur privé et surtout que ce sont les P.M.E. et les artisans qui ont le plus engagé de jeunes dans le cadre du « pacte national ».

Au titre de la loi du 5 juillet 1977, a dit M. Raymond Barre devant l'Assemblée nationale, « *certaines mesures seront reconduites, notamment les contrats emploi-formation* ». Ces contrats, qui sont de deux types (« formation-insertion », d'une durée de cent vingt à cinq cents heures, et « formation-qualification », de cinq cents à mille deux cents heures) et dont la rémunération est, en partie, prise en charge par l'Etat, ont été institués par un décret du 5 juin 1975. Ils n'ont pas connu, jusqu'à présent, une grande vogue, précisément parce qu'il est difficile à un petit employeur d'assurer la formation demandée.

Cependant, le nombre de ces contrats a augmenté d'année en année pour atteindre le chiffre de trente et un mille trois cent cinquante-quatre en 1977, dont un peu plus de vingt-six mille ont aussi donné lieu à l'exonération des charges sociales. Depuis le début de 1978, ces contrats sont signés au rythme d'environ quatre mille par mois, et, assure la délégation à l'emploi, ils débouchent à plus de 90 % sur l'embauche définitive. Le futur projet de loi prévoit que ces contrats emploi-formation seront « harmonisés », que les formalités administratives qui les accompagnent seront assouplies et que leur rémunération sera « forfaitisée ».

Enfin, le premier ministre a assuré qu'il ne devait pas être créé pour les jeunes des emplois « artificiels » ou « précaires ». Est-ce une allusion aux actuels stages de formation et stages pratiques en entreprise ? Au ministère du travail, on précise que ces stages ne seront peut-être pas totalement supprimés, mais que dans leur conception et dans leur forme ils seront sensiblement modifiés.



(Dessin de KONK.)

Salaires : négocier des minima réels par branche

Les mesures préconisées par M. Barre pour assurer l'augmentation du pouvoir d'achat « *des salariés les plus modestes et des ouvriers* » répondent, en partie au moins, aux revendications exprimées par les syndicalistes de F.O. et de la C.F.D.T., reçus ces derniers jour à l'hôtel Matignon.

Le gouvernement entend donner la priorité à « *la fixation de minima réels par branches* ». Actuellement les salaires minima des ouvriers définis par niveau de qualification (manœuvres, O.S. 1, 2..., ouvriers professionnels...) sont, dans de nombreuses conventions collectives fictifs, c'est-à-dire très inférieurs aux salaires réellement pratiqués dans les entreprises.

Ainsi on trouve des grilles de salaires où la rémunération minimale du manœuvre ou de l'ouvrier débutant sans qualification est inférieure de 15, 20, voire même 25 % au SMIC. Les syndicats, et notamment la C.F.D.T., réclament une renégociation de l'ensemble des grilles des conventions collectives en prenant comme base de départ le SMIC. L'objectif est double : faire que les salaires de référence des conventions collectives soient le plus proches possible des salaires réellement versés dans les entreprises ; rouvrir l'éventail des salaires entre manœuvres ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés, qui s'est resserré ces dernières années du fait d'un relèvement du SMIC plus rapide que celui des autres salaires.

Si, sur ce premier point, qu'il juge prioritaire, M. Barre « *recommande* » la négociation entre partenaires sociaux, pour le SMIC il ne parle pas de négocier : le gouvernement entend, semble-t-il, agir de façon unilatérale même s'il devra recueillir l'avis de la commission supérieure des conventions collectives. Les trois dates d'augmentation annoncées pour 1978 correspondent, en fait, à des obligations : le SMIC, qui n'a pas été relevé depuis le 1er décembre 1977, doit être automatiquement révisé le 1er mai en fonction de la hausse des prix ; il doit l'être aussi, de par la loi, chaque année au 1er juillet ; enfin, la hausse des prix attendue entraînera une, voire deux nouvelles augmentations au cours du deuxième semestre (le SMIC a été relevé cinq fois l'an dernier).

Quelle sera l'importance des « *coups de pouce* » que donnera à chacune de ces trois dates le gouvernement pour aller au-delà de la hausse des prix ? Avant les élections, M. Barre, intervenant dans le débat sur le SMIC à 2 400 F, avait déclaré que cet objectif ne pourrait être atteint (en francs constants) qu'à la fin de la législature. Cela impliquerait une augmentation du pouvoir d'achat du SMIC d'un peu plus de 6 % chaque année d'ici à 1983.

Entreprises : un nouveau type de prêts

Afin d'améliorer la situation financière des entreprises, M. Raymond Barre a annoncé que certains prêts du FDES pourraient être assimilés à des fonds propres.

Créé par un décret du 30 juin 1955 alors que M. Edgar Faure était ministre des finances, le Fonds de développement économique et social est un organisme de gestion qui fonctionne comme un compte spécial du Trésor. Le FDES, qui consent des prêts est alimenté par des crédits prélevés chaque année sur le budget de l'Etat et par les remboursements des prêts accordés précédemment. Il est devenu un des instruments privilégiés d'intervention de l'Etat dans les activités industrielles du secteur public et privé, mais aussi dans le commerce, l'artisanat et le monde rural.

Les conditions de prêts sont avantageuses sur plusieurs points : taux d'intérêt plus faible que celui du marché financier (de deux points environ) ; durée de quinze ans ; différé de remboursement de deux à trois ans. Depuis sa création, le FDES a accordé environ 87 milliards de francs de prêts, les remboursements s'élevant à quelque 40 milliards de francs.

En termes de comptabilité, les prêts du F.D.E.S. sont assimilables à des capitaux permanents, et non à des fonds propres. C'est-à-dire que lors d'un dépôt de bilan ce sont des créances de premier rang, et leur remboursement est donc prioritaire.

C'est sur ce point que portera la réforme annoncée par M. Raymond Barre. On va instituer une catégorie spéciale de prêts du FDES qui ne seront plus des créances de premier mais de dernier rang. Ces prêts ne seront donc plus considérés comme des capitaux permanents mais assimilables à des fonds créanciers de premier, mais de bilan, le FDES — et donc l'Etat — aura toutes les « chances » de perdre sa mise au même titre que les actionnaires.

L'assimilation de ces nouveaux prêts FDES à des capitaux propres permettra aux entreprises concernées de présenter une *meilleure structure de leur bilan,* facilitant ainsi les négociations avec les banquiers.

Cette réforme n'aura pas d'effet rétroactif. Elle s'appliquera au coup par coup, au vu du dossier du « demandeur », les prêts « classiques » subsistant.

On peut penser que cette nouvelle catégorie concernera essentiellement le secteur privé. Opposé aux prises de participation de l'Etat dans le capital des entreprises privées, le gouvernement a ainsi trouvé un moyen de respecter ce principe libéral avec la nécessité d'accorder des ballons d'oxygène à des entreprises défaillantes, ou de donner un coup de pouce à celles qui n'ont que des difficultés passagères. Ces nouveaux prêts feront donc de l'Etat un actionnaire qui ne dit pas son nom et qui n'en aura pas les pouvoirs.

Épargne : deux mesures importantes pour la Bourse

Nul doute que les milieux boursiers n'accueillent avec satisfaction le discours du premier ministre. Celui-ci a en effet confirmé deux mesures, inscrites dans le programme de Blois, qui devraient être très favorables aux entreprises et au marché financier.

La première concerne la détaxation de l'épargne investie en actions. Les actionnaires bénéficient d'un régime fiscal particulier : le fameux avoir fiscal, qui leur permet de récupérer l'impôt payé par l'entreprise au titre de l'impôt sur les sociétés, et ils sont autorisés d'autre part à ne pas inclure dans leurs déclarations de revenus les dividendes encaissés jusqu'à concurrence de 3 000 F.

Le gouvernement entend aller beaucoup plus loin puisqu'il envisage de détaxer l'épargne investie en actions. En clair, toute personne acquérant des actions, soit par achat en Bourse, soit à l'occasion d'une augmentation de capital, serait autorisée à déduire de son revenu tout ou partie — cela reste à préciser — de la somme ainsi employée.

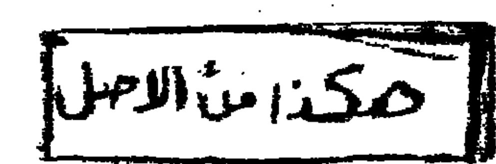
Les modalités d'application ne sont pas encore arrêtées. En particulier on ignore si la somme exonérée sera fixée forfaitairement — donc elle serait alors égale pour tous — ou si elle pourra varier en fonction du revenu. Le programme de Blois précisait à ce sujet : « *Dans la limite d'un plafond, une fraction du revenu annuel, consacrée à la création et au développement d'un portefeuille de valeurs mobilières ne sera pas soumise à l'impôt sur le revenu.* » D'autre part, les pouvoirs publics n'entendant pas favoriser les spéculations, tout laisse supposer que seules les personnes conservant des actions pendant une durée déterminée pourront bénéficier de la détaxation.

La seconde mesure est la création d'actions de préférence. Il s'agit de permettre aux entreprises contrôlées par des groupes familiaux de faire plus souvent appel au public par le biais d'augmentation de capital en numéraire. Les dirigeants de ces sociétés hésitent en effet souvent à utiliser cette procédure dans la mesure où il leur faut s'engager dans l'opération à hauteur de leur participation sous peine de perdre le contrôle de leur affaire. Les actions de préférence permettent d'éviter cet écueil puisque leurs détenteurs ne disposent pas d'un droit de vote lors des assemblées générales. En revanche, ils bénéficient d'un droit à dividende prioritaire. La création de ces actions de préférence — largement répandues dans les pays anglo-saxons — avait été recommandée par le patronat.

Famille : un revenu garanti

L'hommage rendu à la famille, « *cellule de base de la société* », et l'affirmation que la politique familiale est l'une des priorités du gouvernement sont des refrains souvent entendus. Depuis des années, les présidents de la République et les premiers ministres qui se sont succédé à Matignon ont vanté les vertus et les nécessités de la famille et promis des « contrats de progrès » garantissant une progression du pouvoir d'achat des allocations. En 1970, le président Pompidou lançait cette idée de contrat et faisait appel à l'imagination en annonçant de « *nouvelles procédures* » : en 1976, M. Giscard d'Estaing se prononçait en faveur d'un « *statut social de la mère* », idée déjà ancienne, en précisant que celui-ci serait « *progressivement renforcé* ». Certes, des réformes limitées ont été adoptées, des simplifications ont été décidées et les liens entre le droit aux prestations et l'activité professionnelle de l'époux ont disparu, mais la mère de famille qui travaille chez elle pour élever ses enfants est loin d'être reconnue comme une travailleuse à part entière, disposant de droits propres : seules, certaines d'entre elles bénéficient de deux années de cotisation gratuite par enfant pour leur future retraite.

Le programme de M. Barre permettra-t-il d'accomplir un pas décisif ? Les promesses faites à Blois et confirmées devant l'Assemblée nationale sont encore trop imprécises, mais la reconnaissance d'un revenu familial garanti pour les familles nombreuses, d'un revenu minimum temporaire pour les veuves par la création d'un système d'assurance-vie obligatoire dans le cadre de la Sécurité sociale et la création de droits propres nouveaux ou supplémentaires en matière de maladie et de vieillesse pourraient contribuer à la naissance de ce « *statut social de la mère* »... si du moins on n'entend pas fausser cette notion par des arrière-pensées sur le maintien au foyer des femmes pour résorber le chômage !



à l'Assemblée nationale

Collectivités locales : des moyens financiers nouveaux

« Le régime fiscal et financier des communes sera modernisé », a déclaré M. Barre, sans ajouter de commentaire. Pour plus de précisions il faut se reporter au programme de Blois. Celui-ci annonçait — ou confirmait — *plusieurs mesures importantes* dans ce domaine.

● Les communes seront, en 1981, totalement remboursées de la T.V.A. qu'elles paieront sur leurs équipements. Déjà le F.E.C. (Fonds d'équipement des collectivités locales), créé dans ce but à la fin de 1975, dispose de 2 milliards de francs pour 1978, soit le tiers environ de la T.V.A. payée par les communes.

● *Les subventions versées par l'Etat aux communes progresseront au même rythme que les rentrées de T.V.A. C'est une indexation. Elle aboutira à faire bénéficier* les communes de ressources importantes *quand* l'activité économique sera forte, mais les mettra au *pain sec* quand la croissance se ralentira (on sait que les rentrées de T.V.A. sont étroitement dépendantes du rythme d'augmentation de la production nationale).

● *Une sorte de SMIC des communes pauvres doit être créé. Il concernerait* les collectivités locales qui, ayant peu d'habitants, — et donc peu de ressources — doivent engager des dépenses importantes pour entretenir leur patrimoine (forêts, voirie...).

● Dernière mesure et probablement la plus lourde de conséquences : communes et départements pourront fixer librement — dans les limites déterminées par la loi — les taux des impôts locaux : taxe professionnelle, taxe d'habitation, foncière bâtie et foncière non bâtie. Actuellement les taux des quatre impôts locaux étant liés, ils ne peuvent que varier ensemble. Quand ils seront *dissociés, un conseil* municipal — selon ses options *politiques* et ses besoins — *pourra* fort bien alourdir la *charge fiscale des entreprises* (taux professionnel) pour alléger celle des *particuliers (taxe d'habitation)* ou *vice versa*.

Participation : des applications limitées

Près de 4 800 000 salariés bénéficient d'accords de « participation des travailleurs aux fruits de l'expansion » en application de l'ordonnance du 17 août 1967, mais en fait, 2 978 412 salariés ont eu droit, pour l'année 1974, à une part d'intéressement — en moyenne 740 F — qui ne sera versée qu'en 1980. En effet, l'ordonnance de 1967, qui s'applique obligatoirement aux entreprises de plus de cent salariés, ne donne lieu à distribution (retardée) que lorsque le bénéfice de l'entreprise, diminué de l'impôt, dépasse 5 % du montant des capitaux propres. Dans ce cas, le produit de la moitié de cet excédent constitue la *« réserve spéciale de participation »* qui est placée et bloquée pendant cinq ans, selon des modalités diverses, au profit des salariés.

Quant à l'ordonnance du 7 février 1959, elle a créé un régime *facultatif d'intéressement, qui* comporte trois formules au *choix : participation aux bénéfices*, au capital ou à la productivité. *Quelques centaines seulement* d'accords ont été signés *et concernent un peu plus de* 120 000 salariés.

RÉFORME DE L'ENTREPRISE : deux projets de loi en instance

Deux projets de loi sur la réforme de l'entreprise n'ont pas pu être votés durant la précédente législature. Le premier texte en instance porte sur la création d'une « société anonyme à gestion participative », dans laquelle les salariés auront un droit à la participation à la fois aux résultats et aux décisions sans être pour cela actionnaires. Le deuxième texte tend à adapter le statut des sociétés coopératives ouvrières *de production aux exigences* économiques et sociales en *prévoyant notamment la constitution* de S.C.O.P. sous forme de S.A.R.L. *ou de société anonyme* et en facilitant la transformation des P.M.E. *en coopératives* ouvrières.

Au Sénat

« Il faut alléger les charges sociales qui pèsent sur les entreprises »

estime M. Blin, rapporteur général

Au Sénat, le discours du premier ministre a été lu par le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, en présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment de Mmes Simone Weil et Alice Saunier-Séïté. La déclaration gouvernementale a été bien accueillie par les sénateurs de la majorité, en particulier le passage concernant les libertés communales.

Au terme de la séance, le rapporteur général de la commission des finances, M. MAURICE BLIN (Union centriste, Ardennes), a exprimé, dans les couloirs du Palais du Luxembourg, son accord avec l'analyse et les propositions de M. Raymond Barre, se félicitant notamment de l'annonce de l'abrogation de l'ordonnance de 1945 sur le contrôle des prix, et ne marquant quelques réserves qu'au sujet du financement des mesures sociales annoncées, ou plus exactement de l'absence de dispositions permettant ce financement. Le rapporteur général s'interroge, en effet, sur les conséquences du plafonnement au taux actuel de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu et de la T.V.A. : l'Etat devra-t-il attendre les recettes nécessaires du simple effet de la hausse des prix ?

Le matin même, M. Maurice Blin avait présenté devant la commission sénatoriale des finances un exposé sur la situation de l'économie française. *« Il n'est pas certain*, avait-il déclaré, *que le pays mesure toute l'ampleur des efforts qui lui restent à accomplir pour préserver l'acquis et relever les défis nouveaux qui l'attendent. »*

Le chemin à parcourir, estime-t-il, correspond *« au retard accumulé par la France, au niveau des structures, sur les autres nations industrielles (...). »*

En conclusion, M. Blin préconise trois types de réformes : *« La réforme d'un système financier qui favorise l'endettement de l'entreprise aux dépens de l'augmentation du capital et met l'appareil de production sous la dépendance accrue des banques.*

» L'abandon de certains avantages accordés aux placements non productifs accompagné d'incitations qui attireront l'épargne vers l'industrie.

» Le retour progressif à la vérité des prix, artificiellement bloqués, tant des entreprises privées que du secteur public. Le système actuel aboutit en effet à prélever clandestinement sur les contribuables ce qu'on n'ose pas demander aux consommateurs.

» L'allégement des charges sociales qui pèsent sur les entreprises et sont les plus élevées d'Europe. Celui-ci suppose une modification importante de notre système fiscal qui le rapprocherait de celui des autres pays industriels. »

Les réactions

Dans les milieux politiques...

● *M. Didier Bariani*, secrétaire général du parti radical, député de Paris : *« L'exposé est solide, sérieux. Il n'y a pas de démagogie. A nous de l'orienter. C'est un ponton où l'on peut arrimer un certain nombre de choses. »*

● *M. André Chandernagor* (P.S.), député de la Creuse : *« Je ne vois pas d'échéancier en ce qui concerne les mesures de structures, les mesures sociales. Cela manque de rigueur planificatrice. »*

● *Le P.S.U. : « Le troisième gouvernement Barre est bien décidé à continuer la politique des deux précédents. Exploitant la victoire électorale de la majorité, il annonce la poursuite de l'austérité, le blocage du pouvoir d'achat, la libération des prix industriels en attendant celle des tarifs publics. La prétendue ouverture sociale se borne à des vagues promesses de relèvement du SMIC (...). On se demande quel contenu M. Barre entend donner à ce qu'il persiste à appeler la concertation et qui peut s'y laisser prendre. Il n'y a pas d'autres moyens de faire échec à cette politique que l'unité d'action des forces populaires. »*

● *La Lettre de la Nation* du 20 avril : *« On peut constater que la plupart des projets annoncés — dont nombre ressemblent fort à des propositions du R.P.R. — ne soulèvent pas d'objection dans leur principe et seront à juger sur leur mise en œuvre.*

» En revanche, on est assez loin de compte pour l'emploi. Le premier ministre propose une « politique active de l'emploi » alors qu'il faudrait « la politique offensive » que le R.P.R. ne cesse de préconiser. Il se place toujours dans la perspective où le chômage est une conséquence à traiter au mieux et non pas dans celle où le refus du chômage est une priorité. C'est conforme à l'esprit général de sa politique, qui s'inspire très fortement du libéralisme économique. Ainsi préfère-t-il attendre que la reprise économique se fasse d'elle-même en se bornant à supprimer certains obstacles plutôt que la stimuler par une politique volontariste.

» Il n'y a sans doute pas dans cette déclaration de motif de refuser la confiance demandée par le premier ministre, mais certainement des raisons de le mettre en garde pour l'avenir, comme l'a fait hier Michel Debré et le fera aujourd'hui Yves Guéna. »

● *M. Didier Julia*, député R.P.R. de Seine-et-Marne : *« M. Barre a repris les thèmes du programme de Blois que nous avons défendus pendant la campagne électorale. Tant mieux. J'ai remarqué un silence total sur des projets qui auraient pu susciter des réserves de la part de notre groupe, notamment sur les institutions, la réforme électorale, la réforme des suppléants. Il a frôlé la question européenne. Quant à la liberté des prix industriels qui est annoncée, nous l'avons réclamée depuis longtemps. »*

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, député U.D.F. de la Lozère : *« C'est un exposé d'ensemble de l'action du gouvernement, qui va dans le sens des aspirations du programme de Blois. Il dessine une ambition qui correspond à l'attente des Français. »*

...syndicaux...

● C.G.T. : *une confirmation de la politique d'austérité. — « L'ouverture sociale » du premier ministre se traduit par une confirmation de la politique d'austérité et de sacrifices pour les travailleurs. Sans aucun doute le patronat, lui, y trouvera son compte*, a déclaré M. René Buhl, secrétaire confédéral de la C.G.T. *Malgré leur habillage social, les mesures inspirées du « programme de Blois » consacrent le sous-emploi pour les jeunes et les femmes et une position d'assister pour les familles (...). Le discours de M. Barre aujourd'hui ne peut que convaincre les travailleurs de la nécessité de se mobiliser sans attendre. »*

● *C.F.D.T. : une politique soumise à la logique du capitalisme international. — « Le gouvernement entend poursuivre une politique économique qui s'est révélée jusqu'ici incapable de résoudre aucun des graves problèmes posés par la crise »*, déclare dans un communiqué la C.F.D.T. *« Cette politique, par la soumission à la logique du capitalisme international, ne peut que reproduire ses effets antérieurs : le chômage et l'inflation. »*

Au sujet des propositions qu'elle a présentées à M. Barre, la C.F.D.T. estime : *« Si le premier ministre confirme son accord pour des négociations (...), aucun engagement n'est pris sur le contenu des revendications. »* La C.F.D.T. regrette que le premier ministre *« n'ait pas répondu précisément à* [sa] *demande d'une négociation immédiate pour fixer l'objectif d'un SMIC à 2 400 francs (valeur au 1er avril 1978) et une première étape significative ». « Déterminée à obtenir des résultats par de véritables négociations »*, la C.F.D.T. souligne que *« celles-ci ne seront positives pour les travailleurs que s'ils se mobilisent partout ».*

● F.O. *une volonté de concertation.* — Force ouvrière a *« pris acte de la confirmation de la volonté du gouvernement de pratiquer une large concertation avec les syndicats »*, mais la centrale de M. Bergeron réaffirme nettement son souci de *« préserver la liberté de négociation ». « Le premier ministre a répété — comme il le fait sans cesse depuis 1976 — que d'une manière générale les rémunérations ne devront pas, dans leur ensemble, croître plus vite que les prix. »* Si la Confédération Force ouvrière est parfaitement consciente des dangers de l'inflation, elle déclare nettement qu'elle entend (...) obtenir des *« garanties analogues à celles contenues dans les accords que les organisations Force ouvrière ont signés »*. F.O. rappelle ensuite sa demande d'une *« augmentation significative »* du SMIC et de *« garanties assurant la pérennité des emplois ».*

● *C.F.T.C. : « intérêt » et « scepticisme ».* — La C.F.T.C. *« a enregistré avec intérêt la place réservée à la politique sociale dans la déclaration du premier ministre ».* Elle remarque cependant que l'intention de *« favoriser les négociations contractuelles ne pourra avoir tout son effet que si la marge laissée aux partenaires sociaux n'est pas limitée par avance, notamment en matière salariale ».* Elle exprime son scepticisme sur les mesures promises en faveur des familles, puisque sa demande de *« répartir à leur bénéfice les excédents des caisses d'allocations familiales »* n'a pas été retenue.

● *C.G.C. : des sujets de satisfaction, mais aussi de regret.* — La Confédération générale des cadres *« enregistre avec satisfaction que sa proposition de détaxation de l'épargne investie en actions a été retenue, car elle a une incidence directe sur la relance de l'activité économique et la création d'emplois nouveaux ».* En revanche, la C.G.C. estime *« insuffisantes »* les mesures sur l'emploi et regrette que M. Barre n'ait pas parlé de la situation des cadres âgés de plus de cinquante ans et victimes de licenciements, et de l'organisation d'un *« sommet » sur l'emploi, réclamé maintes fois par la confédération ».*

● C.S.L. (ex C.F.T.) : *« un catalogue d'intentions ».* — M. Auguste Blanc, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres (C.S.L.-ex C.F.T.), estime que la déclaration du premier ministre *« se présente plus comme un catalogue d'intentions que comme une succession d'engagements ou de projets de changement ».*

● *UNAF : satisfaction.* — L'Union nationale des associations familiales (UNAF) *« a pris acte avec satisfaction de la volonté du gouvernement de situer la politique de la famille parmi les lignes de forces fondamentales de son programme ».* Elle souhaite qu'un grand débat s'engage au Parlement pour *« préciser les impératifs auxquels devrait se référer la politique économique et sociale pour prendre effectivement en compte les intérêts familiaux ».*

...professionnels.

● *C.N.P.F. : satisfaction.* — M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F., *« ne peut que se féliciter de ce qu'a dit le premier ministre, encore que celui-ci ait assorti ses déclarations d'une certaine réserve puisqu'il a parlé d'un retour progressif à la liberté des prix ».*

Sur le plan social, M. Ferry estime que le premier ministre a *« mis l'accent sur la nécessité de la concertation et de la négociation, deux thèmes qui nous sont tout à fait familiers ».*

● *P.M.E. : accueil mitigé.* — La Confédération des petites et moyennes entreprises s'inquiète de l'annonce du *« maintien de l'actuelle politique d'austérité, dont les conséquences sont de plus en plus difficilement supportables pour nombre d'entreprises ».* Elle regrette qu'il n'y ait dans la déclaration du premier ministre *« ni engagements ni précisions »* en ce qui concerne la liberté des prix dans les secteurs du commerce et des services.

● *Chambres de commerce : des objectifs ambitieux et réalistes.* — L'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie estime que ce *« programme propose des objectifs ambitieux et concrets pour les entreprises françaises. Le retour irréversible à la liberté des prix et le blocage des charges sociales et fiscales, s'ils s'accompagnent d'un changement de comportement permettant aux chefs d'entreprises d'assumer leurs responsabilités, sont des mesures de nature à permettre d'accomplir des grands progrès ».* L'APCCI considère que *« l'absence de toutes précisions concernant le secteur du commerce et des services permet de supposer une modification rapide et profonde de la réglementation actuelle ».*

● F.N.S.E.A. : *Ne pas ignorer le revenu agricole.* — *« Les agriculteurs ne refuseront pas d'entendre le langage de rigueur et de justice tenu par le premier ministre »*, mais un tel langage, indique la F.N.S.E.A. *« implique une concertation active avec leurs représentants ».* Si la F.N.S.E.A. approuve *« la volonté du gouvernement de participer à la construction d'une Europe confédérale »* elle estime qu' *« une telle Europe ne doit pas devenir une zone de libre-échange sous le prétexte d'un éventuel élargissement ». « Toujours victimes d'une situation inflationniste, les agriculteurs adhèrent au rétablissement des équilibres fondamentaux »* mais ils demandent que ne soit pas ignorée *« la nécessaire progression du revenu agricole ».*

● *Le bureau des GIR* (groupes Initiatives et Responsabilités) *« a étudié la déclaration de politique générale faite devant l'Assemblée nationale par le premier ministre »*, indique un communiqué de l'organisation présidée par M. Michel Debatisse. *« Afin de présenter leurs remarques sur les objectifs globaux qu'il a définis, les responsables du GIR demandent à être reçus par M. Barre. »*

M. DIJOUD ADRESSE UN MESSAGE AUX DOM-TOM

M. Paul Dijoud, nouveau secrétaire d'Etat au DOM-TOM, a adressé mercredi 19 avril à chaque département et territoire d'outre-mer un *« message ».* Il annonce sa venue *« pour étudier ce qui doit et peut être fait pour le développement économique ».*

M. Dijoud écrit notamment : *« Je ne peux, bien sûr, en aucune façon, promettre de réussir dans tout ce que j'entreprendrai, je ne fais jamais de promesses sans être sûr de pouvoir les tenir. Mais je prends l'engagement de faire tout ce qui sera possible pour donner aux Français des départements et territoires d'outre-mer un peu plus de bonheur et un peu plus d'espérance. Je souhaite que chacun, à sa façon et dans son domaine, m'apporte son appui et sa participation.*

« Les problèmes, je le sais, sont nombreux, et les départements et territoires d'outre-mer partagent les épreuves que connaissent tous les Français. Avec l'aide des élus que je connais et que j'estime, et secondé par une administration dont je sais la valeur, j'ai l'intention de faire face aux difficultés sans faiblesse et sans concession, car le service de la France est pour moi une exigence sacrée. »

● *Le Conseil constitutionnel* a été saisi d'une cinquante-neuvième requête contestant le résultat des élections législatives dans la collectivité territoriale de Mayotte, où M. Younoussa Bamana, U.D.F., avait été réélu le 12 mars dernier avec 12 829 voix contre 1 109 à M. Maoulina, div. maj., sur 13 938 suffrages exprimés et 18 814 inscrits.

La générosité sans calcul

(Suite de la première page.)

Les récupérations sur les héritages seront purement et simplement supprimées. Le Rassemblement s'est déjà prononcé pour la sauvegarde et la libre transmission des patrimoines. Les plus modestes sont les plus sacrés. Ils doivent être préservés, en particulier en milieu rural, où les familles et les biens ont d'intimes liens. *D'une manière générale*, tous les relents de l'assistance, toutes les séquelles d'une mentalité dépassée seront bannis : l'obligation alimentaire, qui permet également de récupérer les prestations d'aide sociale sur les enfants et les proches parents, disparaîtra à jamais. L'assistance a vécu.

La famille a droit à la compensation de ses charges, sans qu'il y ait lieu de procéder à une inquisition sur ses revenus. Le Rassemblement a pris parti pour l'institution d'une allocation familiale unique accordée dès le premier enfant, fusionnant toutes les allocations existantes, y compris le complément familial, et allant au-delà. *L'allocation sera acquise* à toutes les familles, sans condition de ressources, que la mère exerce une activité professionnelle ou non. Les familles les plus modestes auront des droits supplémentaires : elles bénéficieront d'une garantie de ressources mensuelles dans tous les cas, quel que soit le nombre d'enfants. C'est cela un véritable revenu familial garanti. Pourquoi le programme *de Blois, là encore, cherche-t-il* le compromis entre le pas en avant et le souci de ménager les deniers ? On ne voit pas pourquoi on commencerait à garantir un revenu familial à partir de trois enfants seulement. Les familles d'un et de deux enfants sont oubliées.

Les travailleurs handicapés auront également une garantie de ressources qui leur appartiendra en propre. *Ce principe est inscrit* dans la loi d'orientation de 1975 prise à l'initiative de Jacques Chirac. Le Rassemblement rappelle qu'il est attentif à sa mise en application rapide. Il a d'ailleurs exprimé sa vigilance au gouvernement à plusieurs reprises. Il continuera.

Enfin, la Sécurité sociale sera effectivement généralisée. Sous *l'impulsion de Jacques Chirac*, le Parlement avait accordé, dès 1975, la gratuité de la protection à deux catégories sociales prioritaires : les femmes isolées à la suite d'un deuil, d'un divorce ou d'une *séparation*, et les jeunes en quête d'un emploi.

***

Le *gouvernement* de Jacques Chirac avait pris la précaution, à l'époque, de faire inscrire une *date butoir*, celle du 1er janvier 1978, pour faire parachever la *généralisation*. La loi du 2 janvier 1978 ne répond que partiellement à cette attente, par sa timidité. Un bloc de Françaises et de Français reste à l'écart de *l'assurance obligatoire et* n'a à sa disposition qu'une assurance personnelle, nouvelle forme d'assurance volontaire. C'est une ségrégation, qu'il faut supprimer. Toutes les Françaises et tous les Français seront à la Sécurité *sociale*, sur un pied d'égalité, quels que soient leur statut et leurs revenus. Les épouses auront toutes des droits propres et un statut social, mères de famille, épouses d'*agriculteurs*, de *commerçants*, d'artisans et de membres des professions libérales.

La prise de position du Rassemblement n'est pas un vœu pieux, une *incantation de circonstance.* C'est sa raison d'être. Il y a une communauté nationale, au sein de laquelle chacun doit être intégré, à égalité de droits. La vocation du Rassemblement, *c'est* d'aboutir à la cohésion sociale. *L'acceptation de la différence*, le fait de reconnaître qu'il y a « les autres » que l'on indemnise, correspondent à une autre société. Le Rassemblement récuse cette *façon marchande de se débarrasser* des problèmes sociaux. Il n'y a pas de légitimité du malheur, de la pauvreté, de la solitude, de l'exclusion. L'ouverture, c'est la générosité sans calcul.

Pour concrétiser l'égalité réelle des Françaises et des Français défavorisés, le Rassemblement a *pris un engagement précis et profondément* novateur en leur faveur : les prestations qui leur reviennent seront indexées. Ainsi, il n'y aura plus à s'en remettre à la bonne volonté de tel ou tel gouvernement qui resterait maître du jeu. Les exclus d'hier auront des droits. C'est un changement de cap.

L'indexation exprimera la participation à la croissance économique du pays. Elle se fera sur la base des revenus de travail qui progressent le plus vite, c'est-à-dire sur le SMIC : la garantie des revenus des personnes âgées sera élevée au niveau de 70 % du SMIC et restera le pourcentage normal d'une retraite par rapport au salaire ; la garantie des ressources familiales, pour toutes les familles en difficulté, sera également indexée sur le SMIC, tout comme l'est la garantie de ressources reconnue aux travailleurs handicapés par la loi de 1975.

Pour l'ensemble des familles, une allocation familiale unique et *substantielle*, *témoignera* de l'égalité entre les familles, progressera au rythme des salaires, et non plus à celui des prix, comme le font, ou peut s'en faut, les *allocations familiales actuelles.* Cette revendication légitime des milieux familiaux, trouve sa place dans notre société de responsabilité dont la famille constitue la *cellule essentielle*, le *fondement* et l'espérance, la condition du maintien de notre rang.

***

La fraternité ne passe pas par l'affrontement en termes de classes sociales et par une mise au pas de tous. La nation vient de se *prononcer sur ce point.* Elle ne peut pas davantage s'accomoder d'un « arrangement » entre groupes sociaux, l'indemnisation des exclus ayant valeur libératoire. Le Rassemblement est décidé à déranger pour réunir, à entraîner pour réussir, à rendre possible ce qui est nécessaire.

ALAIN DEVAQUET.

POLITIQUE

LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Sisyphe heureux ?

(Suite de la première page.)

Dans le même sens, il va tout de même plus loin cette fois, engageant délibérément le pays dans une opération de libéralisme avancé. Si les chefs d'entreprise avaient le goût de défiler dans la rue, les cris et les banderoles scanderaient : « *Liberté des prix, liberté des prix !* » M. Raymond Barre n'a pas besoin de ces démonstrations. Leur revendication va dans le sens de ce qu'il professe. A condition de faire souffler le vent de la concurrence avec assez de violence et de juguler le crédit, cette politique, estime-t-il, est la seule qui attaque le mal à sa racine. A condition que la « vérité des prix » ne s'arrête pas devant la porte du secteur public, sous le prétexte que le cap n'est plus le profit, mais le service de l'usager.

Deux écoles s'affrontent, on le sait, depuis des lustres. En caricaturant, on peut dire qu'un camp admettrait fort bien que les services publics deviennent gratuits, c'est-à-dire, en fait, soient mis à la charge du contribuable, alors que l'autre entendrait supprimer toutes les subventions de l'Etat aux entreprises nationales, de même que toutes les dotations en capital, l'efficacité de leur gestion étant à ce prix.

Un tel « radicalisme » n'existe nulle part. Même dans les pays de l'Est, les usagers paient la plupart des prestations fournies (même si c'est très rarement au juste prix). A Cuba, aux premiers temps de la Révolution, Fidel Castro avait décidé que l'eau serait gratuite. Un tel gaspillage s'en est suivi qu'il est vite revenu sur cette mesure.

A l'Ouest, il arrive, bien sûr, qu'on charge les firmes privées d'assurer une responsabilité de service public (téléphone, chemin de fer, etc., aux Etats-Unis par exemple) ; mais lorsque d'Etat prend les choses en main, il impose rarement à ses entreprises des normes de rendement du type industriel, ne serait-ce que parce qu'elles supportent des servitudes qu'on ne trouve pas ailleurs. (Sinon à quoi bon les avoir nationalisées ?)

Cela dit, il n'est guère tolérable que les subventions aux entreprises publiques françaises ne cessent de monter (en francs constants), et qu'elles arrivent cette année au chiffre de 30 milliards de francs. A partir d'un certain seuil, on risque, en effet, d'alimenter une sorte « d'économie-fiction », qui décolle des réalités de l'exploitation, et pousse les gestionnaires à l'irresponsabilité.

Ce n'est donc pas un mauvais exemple que donne l'Etat quand il relève s'il le faut les tarifs publics, mais une action de saine gestion, voire de justice : pourquoi le contribuable qui n'utilise qu'assez rarement le chemin de fer paierait-il pour celui qui en est un client assidu ?

Un éventail séduisant mais...

Cela dit, la purge des prix — qui est la grande nouveauté du nouveau plan Barre — ne peut être que douloureuse dans un premier temps. Il faudra s'attendre, le premier ministre ne l'a pas caché, mais il devra le répéter sans se lasser, à une flambée des indices jusqu'à la rentrée des vacances. Déjà celui de mars n'est pas fameux, semble-t-il.

On peut craindre d'autres réactions défavorables des travailleurs. Non seulement le retour à la liberté des prix sera irréversible, mais des encouragements fiscaux seront donnés à ceux qui achèteront des actions. Les chemins de la Bourse ne sont pas très fréquentés par les O.S. ou même les P-3. Mieux, pour accroître les fonds propres des entreprises, le gouvernement propose deux instruments nouveaux : l'action de préférence sans droit de vote, bénéficiant d'un droit à dividende prioritaire, et le « prêt subordonné » du F.D.E.S.

Tout pour le profit ? Le slogan est facile, mais il portera. Il faudra que le premier ministre rame durement à contre-courant pour faire comprendre que si les entreprises n'ont pas de nouvelles possibilités d'investir, les chômeurs n'auront pas de nouvelles possibilités d'emploi.

M. Barre s'est donné d'autres moyens de faire avaler la pilule libérale. Il y a la pause fiscale et surtout la politique sociale que le gouvernement entend mener. Elle va dans des directions très variées. Si l'éventail apparaît séduisant sur le papier, on ne pourra juger que sur les résultats. L'exonération de moitié des charges sociales pour les petites et moyennes entreprises qui embauchent des jeunes âgés de dix-huit à seize ans est une incitation. Encore faut-il que les carnets de commande soient suffisamment remplis.

Le développement du travail à temps partiel est une excellente chose. Encore convient-il de convaincre les patrons d'imaginer des plans de production plus souples, et les syndicats que le militantisme ne s'en trouvera pas trop affecté.

La réduction des inégalités de rémunération, en favorisant davantage les salariés du bas de l'échelle, ne peut qu'être approuvée dans son principe. Mais de quel ordre sera le coup de pouce donné au SMIC à chaque augmentation ? Toutes choses égales par ailleurs, si l'on arrivait au SMIC à 2 400 francs par mois à la fin de la législature (1983), comme M. Barre l'avait laissé entendre au cours de la campagne électorale, cela représenterait une hausse de 6,2 % du pouvoir d'achat par an. Se dirige-t-on vers cet ordre de grandeur ? Ou s'intéressera-t-on davantage au revenu familial minimum pour une famille de trois enfants qui sera institué en 1979 ?

A l'autre bout, on reste encore plus dans le vague. Le fameux prélèvement sur les grosses fortunes n'a pas avancé d'un pouce. M. Barre répète que « *le gouvernement fera procéder à une étude* ». Comme si l'essentiel n'était pas déjà connu. Cette façon de traîner les pieds ne dit rien qui vaille.

Des engagements bien imprécis

Les syndicats, et notamment la C.F.D.T., auront un peu plus de consolation en reconnaissant ici et là des thèmes qui leur sont chers : négociation sur les salaires minima *réels* par branche, lumière plus crue sur les rémunérations, « *meilleurs possibilités d'expression des salariés au niveau des unités de production* », « *volonté des Français de décider à tous les niveaux de leurs conditions de vie* », mais les engagements restent encore bien imprécis. La C.G.C. ne sera pas fâchée en tout cas d'apprendre qu'une loi assurera bientôt « *la représentation des cadres dans les conseils d'administration et de surveillance* ».

M. Barre entend jouer sur la maturité des Français qu'il a cru déceler dans le résultat des élections, la majorité actuelle ayant été reconduite, malgré la crise, et plus récemment dans l'attitude de responsabilité d'un syndicaliste comme M. Maire. Les citoyens ont sûrement aujourd'hui une sensibilité et une éducation économique plus fines, mais ils se rappellent aussi que ce n'est pas la première fois qu'on les invite à l'effort sans que le résultat soit au bout de leurs peines, et que le rocher de Sisyphe roulerait à nouveau au bas de la pente.

Le jeu libéral — en dehors de toute discussion doctrinale — n'a de chances en France que s'il inclut des compensations claires et suffisantes en faveur de ceux qui seraient le plus affectés par la sortie des réglementations et des « faux droits », fruits de subventions de tous ordres. M. Barre l'a reconnu, mais comment savoir, aujourd'hui si les décisions d'ouverture sociale qu'il a prises seront à la hauteur des risques ? Il y a toujours un élément de pari dans l'action économique. Il s'appelle « courage » quand le résultat final est favorable. Sinon...

PIERRE DROUIN.

M. CULAUD, DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Au conseil des ministres du mercredi 19 avril, M. Henri-Pierre Culaud, inspecteur hors classe de l'inspection générale des affaires sociales, a été nommé directeur des affaires sociales au ministère de l'agriculture, en remplacement de M. Jean-Claude Pasty.

[Né le 28 janvier 1938, M. Henri-Pierre Culaud est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Inspecteur à l'inspection générale des affaires sociales, il est, d'octobre 1972 à mai 1974, directeur du Fonds d'action sociale (FAS) pour les travailleurs migrants. Il était chargé de mission au cabinet de M. Raymond Barre depuis le 7 juin 1977.]

LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

Des divergences se manifestent à la direction

(Suite de la première page.)

Dans un de ses articles (*le Monde* du 13 avril), M. Jean Elleinstein a évoqué cette brochure, en indiquant qu'elle « *a été mise au pilon uniquement parce qu'elle comportait une photographie de Leonid Pliouchtch et de Pierre Juquin se serrant la main au meeting de la Mutualité en novembre 1976* ». Trois versions de cette brochure ont, en fait, été réalisées. L'idée des membres du groupe chargé de la propagande était de bien marquer la prise de distances du P.C.F. par rapport à l'Union soviétique. Pour illustrer le thème de la liberté, ils avaient choisi deux documents photographiques : une manifestation contre les interdictions professionnelles en Allemagne fédérale, et la rencontre entre MM. Pliouchtch et Juquin.

Bien que les épreuves eussent été revues par trois dirigeants importants du P.C.F., MM. Georges Marchais, Paul Laurent et Charles Fiterman, M. Gaston Plissonnier avait obtenu du secrétariat du P.C.F., fin janvier, la mise au pilon de la brochure dont un million d'exemplaires étaient déjà tirés. Le principal argument avancé était que les deux thèmes retenus ne concernaient pas la France et n'étaient donc pas adaptés à la campagne électorale.

Une seconde version fut alors élaborée. Sur une page figurait la photo d'une intervention de C.R.S. lors de la grève de l'usine Chausson, à Gennevilliers. Sur la page voisine quatre photos étaient rassemblées : Pliouchtch et Juquin, les interdictions professionnelles en Allemagne fédérale, une scène du film diffusé par TF 1 consacré aux camps de travail en U.R.S.S. et le procès des neuf Noirs et d'une jeune femme blanche condamnés, en 1972, à Wilmington, et considérés par Amnesty International comme des « prisonniers d'opinion ».

M. Plissonnier, qui, au sein des instances dirigeantes du P.C.F., assure la coordination du travail du bureau politique et du secrétariat, et supervise la section « aide à la promotion des militants » (sélection des cadres du parti), obtint, à nouveau, du secrétariat la destruction de la nouvelle version. Le modèle définitif conservait la photo de C.R.S., mais les quatre documents concernant l'étranger étaient remplacés par une vue d'ensemble de la salle du XXIIe congrès du P.C.F.

A la suite de ces péripéties, fin janvier, M. Jacques Frémontier avait déjà été conduit à remettre sa démission de la rédaction en chef d'*Action* à M. Georges Marchais, puis il avait accepté de la reprendre. Il s'était élevé à la fois contre les entraves au fonctionnement du secteur propagande et contre la manière dont *l'Humanité* rend compte de la situation dans les pays d'Europe de l'Est. M. Frémontier, en désaccord, comme le montre sa lettre au secrétaire général, avec la manière dont le P.C.F. a conduit sa politique au cours des derniers mois et avec la manière dont la direction du parti se comporte face au débat engagé au sein du P.C.F., a décidé de confirmer l'abandon de ses responsabilités.

L'affaire de la brochure *Vivre* est doublement exemplaire. Elle illustre le fait que le secrétariat du P.C.F. ne constitue pas un ensemble homogène et que l'analyse des « pays socialistes » continue de faire problème au P.C.F. Il est vrai qu'au sein du parti la critique de l'Union soviétique est de plus en plus poussée. Des voix s'élèvent, allant plus loin que celle de M. Elleinstein et affirmant que le régime en place à Moscou ne peut être qualifié de socialiste. De tels propos heurtent une fraction non négligeable de militants communistes, sentimentalement attachés à la « patrie du socialisme ». Ils ne se recrutent pas nécessairement parmi les adhérents les plus âgés, même s'ils sont plus nombreux parmi ces derniers.

Ces divergences se retrouvent, sous une forme malgré tout atténuée, au sein même du secrétariat du P.C.F., c'est-à-dire de l'exécutif du parti (1). M. Gaston Plissonnier, qui est âgé de soixante-cinq ans, garantit, au sein de cet organisme, la permanence des habitudes et des modes de pensée anciens et il se montre en particulier réservé sur toutes les critiques émises en direction des pays de l'Europe de l'Est. M. Georges Marchais, pour sa part, est d'accord pour ne pas engager systématiquement le P.C.F. dans la défense des dissidents. Non pas tant par refus de les soutenir mais parce qu'il pense qu'il s'agit là d'un phénomène marginal et qu'il convient de poser le problème de la démocratie en Union soviétique de manière plus globale.

La drection du P.C.F. hésite devant l'ampleur des ajustements qu'elle doit opérer. Divisée sur les appréciations à porter, elle est souvent amenée à adopter des demi-mesures. Ces hésitations sont personnellement vécues par plusieurs membres du secrétariat du parti. C'est pourquoi on ne peut parler d'une lutte de tendances entre groupes cohérents, même si certains dirgeants comme M. Plissonnier ou Paul Laurent sont relativement typés. Pour les autres, il convient de se montrer beaucoup plus prudent. Ainsi, par exemple, M. Fiterman avait approuvé la brochure *Vivre* mais s'est prononcé contre l'ouverture d'une tribune de discussions dans la presse du parti. A l'inverse, M. Colpin était hostile aux premières versions de la brochure mais favorable aux tribunes de discussion.

Cette situation explique l'impression de flottement que la direction du P.C.F. a souvent donnée, elle aide à comprendre que la démarche du parti soit apparue chaotique.

Les divergences qui se manifestent au sommet du parti ne sont pas sans conséquences sur le débat en cours entre communistes. Les appréciations portées par les membres du secrétariat sur les critiques émises à la base étant variées, il est difficile à la direction de contrôler le phénomène, de pratiquer une reprise en main systématique. De ce fait, la discussion a pu gagner en ampleur. M. Georges Marchais ayant, en outre, promis qu'il n'y aurait pas de sanctions, les timides, portés par le courant, expriment maintenant dans leurs cellules les doutes qu'ils réprimaient depuis des années parfois.

Les « permanents »

La tentation contestataire n'est pas l'apanage des intellectuels et de la « base » militante. Elle s'étend jusque dans les rangs des « permanents », c'est-à-dire des cadres salariés du P.C.F. Dans une interview publiée dans *Rouge* du 20 avril, Mme Catherine Clément, membre du comité de rédaction de *la Nouvelle Critique*, note : « *Il y a, bien sûr, une différence entre ce qu'on appelle l' « appareil » et le militant ; mais, en ce moment, il y a des permanents qui peuvent avoir des positions critiques, j'en connais et cela me semble bien plus significatif que les interventions publiques de tel ou tel. Et puis, pour parler de l' « appareil », il faudrait analyser de plus près le rapport des permanents, souvent mal perçus et critiqués à tort, au parti. Pour certains, insensiblement, le parti est devenu une fin en soi, et absolument plus un moyen de transformation sociale et politique. Mais pour dautres : l' « appatique. Mais, pour d'autres, l' « appareil » n'est pas du tout homogène :* France nouvelle *et la* Nouvelle Critique, *ce n'est ni* l'Humanité *ni* l'Humanité-Dimanche.

L'expression, encore semi-publique, d'avis différents de celui du bureau politique par des cadres salariés du P.C.F. montre aussi qu'ils sentent le flottement qui existe « au sommet » du parti, et qu'ils croient possible de prendre le risque de dire ce qu'ils pensent vraiment.

Ce risque est réel. On n'en est certes plus à l'époque de 1961, où Maurice Thorez faisait enquêter dans les cellules des rédacteurs de la presse communiste pour voir s'ils défendaient bien les positions du secrétaire général et non celles de Marcel Servin et Laurent Casanova, mais... des menaces de compression de personnel existent à *l'Humanité*. La survie de *Paris-Hebdo*, qui s'est distingué en rendant, une fois, ouvertement compte du débat au sein du P.C.F. n'est pas assurée. La direction du parti peut utiliser ce biais pour sanctionner ceux des « permanents » qui se manifesteraient trop ouvertement. Ils ne l'ignorent pas.

THIERRY PFISTER.

(1) Le secrétariat du comité central comprend sept membres : MM. Georges Marchais, secrétaire général, Jean Colpin, Charles Fiterman, Paul Laurent, Roland Leroy, René Piquet et Gaston Plissonnier.

M. Frémontier : nous nous sommes trompés

M. Jacques Frémontier, rédacteur en chef du journal *Action*, organe du secteur « entreprises » du parti communiste, a adressé sa démission de ce poste de responsabilité à M. Georges Marchais. Dans cette lettre, il indique notamment :

« *Nous nous sommes trompés sur le parti socialiste. « Virage à droite » ? Oui, bien sûr, la lente dérive des « mitterrandistes » avait de quoi nous inquiéter : les filiales à nationaliser fondaient comme neige au soleil, les mesures sociales rétrécissaient à vue d'œil, la ponction sur le capital monopoliste s'évanouissait dans les nuées... Mais comment ne pas s'apercevoir que le P.S. restait ainsi fidèle à sa nature de classe, à ses racines idéologiques, à sa tradition historique ? Un marxiste n'a le droit de rêver ni ses alliés ni ses adversaires.*

» *Nous nous sommes trompés sur la « prise de pouvoir ». Abrutis par trois quarts de siècle de léninisme, nous répétons des schémas usés, dont nous avons pourtant déjà largué les indispensables prémisses. Aujourd'hui, face à la domination de classe de la bourgeoisie, il ne nous reste qu'une stratégie possible : la lente conquête de l'hégémonie, ce qui suppose l'investissement de l'appareil d'Etat — et plus particulièrement de ses appareils idéologiques. En multipliant les conditions et les préalables, nous avons démontré que nous étions pour le moment incapables de négocier les compromis inéluctables. Nous resterons à la porte du pouvoir, sans avoir compris qu'il fallait déjà être à l'intérieur pour le conquérir.*

» *Nous nous sommes trompés sur le programme commun. Nous avons feint d'y voir un programme anticapitaliste (ouvrant la voie, disions-nous parfois, à une transition vers le socialisme...). Mais comment ne pas s'apercevoir que tous les mécanismes du capitalisme monopoliste d'Etat restaient en place (le marché, la Bourse, le système monétaire et les échanges internationaux...) ? Nous avons fait semblant de croire que le programme commun était un programme anticrise : nous jouions sur les mots, confondant allègrement structure et conjoncture (...), comment ne pas s'apercevoir que, dans le cadre du capitalisme monopoliste, la marge de choix économique se révélait singulièrement étroite ? (...)*

» *Nous nous sommes trompés sur l'union de la gauche. Nous avons voulu serrer les écrous, verrouiller les portes pour que se fige à tout jamais le rapport des forces de 1972. Mais comment un marxiste pourrait-il prétendre arrêter l'histoire ? (...) Nous n'avons même pas été capables de jouer correctement le jeu électoraliste : nous avons superbement ignoré les mécanismes complexes du scrutin majoritaire à deux tours. Résultat : nous avons perdu sur les deux tableaux, et les élections et la lutte de masses.* »

Le parti de Gribouille

« *Nous nous sommes trompés sur la tactique. Face au parti socialiste, nous avons préféré la canonnière à la dialectique. Résultat : nous avons affaibli le courant unitaire au profit du courant social-démocrate. Nous nous retrouvons aujourd'hui devant ce que nous redoutions le plus : un P.S. qui refuse désormais tout accord de programme et ne nous propose plus qu'un cartel électoral, sans véritable engagement politique. A nous l'exaltant avenir d'une force d'appoint du réformisme ! Nous avons tout exigé le 22 septembre. Nous avons tout cédé le 13 mars. Le 20 mars, il ne nous est plus resté que nos rires jaunes et nos larmes de crocodile. Nous sommes devenus le parti de Gribouille... (1).*

» *Et si nous nous étions trompés sur la stratégie ? Nous avons, pendant des années, récusé toute voie d'accès au pouvoir qui ne fût pas électorale. Puis, lorsque, pour la première fois depuis plus de trente ans, la chance d'une victoire s'est enfin présentée, nous avons tout fait pour l'écarter. Comment s'étonner dès lors que les masses ne nous aient pas suivis ? (...).*

» *Nous avons perdu. Nous nous sommes trompés. Que faire ?*

» *Sûrement pas, en tout cas, proclamer triomphalement que nous avons eu raison sur toute la ligne, comme nous y invite un ahurissant communiqué du bureau politique, qui, fidèle à une solide tradition, bloque d'emblée toute discussion efficace. Le parti a déjà, sans plus attendre, exprimé SA vérité : il ne nous reste plus que le privilège de la commenter, de la justifier, de l'illustrer.*

» *Ni règlement de comptes ni autoflagellation. Reconstruction !*

» *Il faut reconstruire la démocratie dans le parti : que l'on renonce à la pratique désastreuse de faire ratifier aveuglément par la base les nominations décidées au sommet ; que les élections de dirigeants se fassent librement et secrètement, sur des listes de candidats plus nombreuses que le nombre de postes à pourvoir ; que s'instaure dans la presse du parti (et pas seulement à la veille des congrès...) une tribune de discussions périodique ; que la direction cesse de bloquer, par voie autoritaire ou par pression morale, tout libre débat démocratique ; que les militants ne soient plus tenus de regarder les prestations de leur secrétaire général à la télévision pour être informés du dernier changement de ligne du parti ; que le comité central devienne une assemblée réellement contradictoire et non pas une chambre d'enregistrement à la mode du Soviet suprême.*

» *Il faut libérer l'autocritique à l'intérieur du parti. Que les erreurs de la période récente soient clairement dénoncées, discutées, analysées. Que le parti consente enfin à écrire son histoire critique et qu'il s'explique sans détours sur ses tragiques ou ridicules erreurs des années 50 et 60.*

» *Il faut renouveler la pensée théorique du parti : que l'on mette ouvertement en critique le peu qui nous reste encore de l'héritage léniniste ; que l'on renonce à la prétention scolastique d'ériger le marxisme en science ; que l'on procède à l'étude systématique de Gramsci et de l'ensemble des théoriciens marxistes non-léninistes ; que l'on approfondisse enfin, sans nostalgies ni préjugés, l'analyse critique impitoyable des régimes qui se disent encore, Dieu sait pourquoi, socialistes...* »

(1) N.D.L.R. — M. François Mitterrand avait écrit, dans l'hebdomadaire *l'Unité*, daté 7-13 avril (*le Monde* du 8 avril) : « *Étrange accord, en vérité, dès lors que cet étrange parti avec lequel nous l'avons signé a décidé de substituer Gribouille à Lénine...* »

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni mercredi 19 avril le conseil des ministres au palais de l'Elysée. Au terme de la réunion, le communiqué officiel suivant a été rendu public

● LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le premier ministre a soumis au conseil les grandes lignes du programme qu'il devait présenter ce mercredi devant l'Assemblée nationale. Il a été autorisé à engager la responsabilité du gouvernement, en application de l'article 49, alinéa 1er de la Constitution.

Le premier ministre demandera, d'autre part, au Sénat, en vertu de l'article 49, alinéa 4, de la Constitution, l'approbation d'une déclaration de politique générale.

Le président de la République a précisé le sens de cette procédure, en déclarant : « Le gouvernement a été nommé en application de l'article 8 de la Constitution, et il exerce normalement ses attributions. Il ne s'agit donc pas d'investiture. Pour achever le redressement, et pour conduire l'importante œuvre d'adaptation économique et sociale de la France aux données de notre temps, il est utile que le gouvernement sache qu'il peut compter, dans les deux Assemblées, sur le soutien actif de la majorité des élus du pays. »

● LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ONU

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux menés en vue de la préparation de la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies consacrée au désarmement, qui ont fait l'objet d'un examen en conseil de défense, le 18 avril.

Il a, à cette occasion, rendu hommage à l'action de M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur, parlementaire en mission, et à celle de toutes les personnalités qui ont contribué à l'étude des propositions françaises.

Il a été décidé de nommer M. Pierre-Christian Taittinger vice-président de la délégation française à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies.

● LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS

M. René Monory a rendu compte au conseil du conseil des ministres de l'économie et des finances des pays membres de la Communauté qui s'est tenu à Luxembourg le lundi 17 avril 1978.

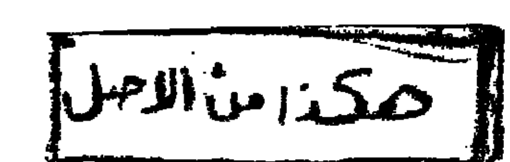
Le conseil a préparé le comité intérimaire du Fonds monétaire international qui doit prochainement se tenir à Mexico. Il a arrêté le texte de la *déclaration* qu'y fera le ministre danois des finances, président en exercice du conseil, au nom de la Communauté. Une large convergence de vues entre les pays européens est également apparue sur les divers points qui doivent figurer à l'ordre du jour de la réunion de Mexico.

Le conseil a délibéré des suites à donner au Conseil européen de Copenhague. Il a fixé à cet égard un calendrier des travaux à entreprendre au niveau communautaire au cours des trois prochains mois afin d'améliorer la coordination des politiques économiques nationales.

La prochaine réunion du conseil à Bruxelles aura lieu le 22 mai.

● LE STATUT DE LA COPROPRIÉTÉ

Le conseil a adopté un projet de loi relatif aux droits grevant les lots des immeubles soumis au statut de la copropriété. La quote-part des parties communes d'un immeuble en copropriété, comprise dans un lot, suivra le sort des parties privatives considérées comme l'élément essentiel de ce lot, les droits des tiers sur les parties communes acquises étant toutefois sauvegardés. Les formalités de publicité, qui étaient d'une très grande complexité, seront désormais limitées aux seules fractions de lot constituées par les parties privatives. Cette réforme permettra aux copropriétaires établis dans de grands ensembles de disposer de leurs biens et de les gérer dans de meilleures conditions et allégera la tâche des conservateurs des hypothèques et des juges du livre foncier.



Le Monde des LIVRES

Lumineuse Kathleen Raine

● *Une grande poétesse et essayiste anglaise raconte sa vie : un pèlerinage spirituel.*

A presque soixante-dix ans, Kathleen Raine n'a rien perdu de cette lumière qui auréolait son beau visage adolescent. Le rose des joues et le bleu des yeux s'opposent et se répondent en un contraste très anglais. La finesse du sourire, le ton posé de la voix, le silence qui ponctue les paroles : autant de signes d'une sérénité conquise sur les contradictions de l'être. Kathleen Raine est de ces vieilles dames fraîches et vives à qui on a envie de tout dire parce qu'elles ont tout compris sans nécessairement avoir tout vécu : « *J'ai lu toute chose. J'ai vu toute chose. Ma vie a été un pèlerinage spirituel. Chaque vie est un pèlerinage vers l'absolu.* »

Poétesse révélée par T.S. Eliot, et Yeats, auteur d'essais importants sur William Blake, Coleridge, Yeats, G.M. Hopkins et Saint John Perse, Kathleen Raine appartient à la lignée des grands anglais néo-platoniciens : Shakespeare, Milton, les romantiques. Et ce pèlerinage spirituel, Diane de Margerie, son introductrice ici, dans une remarquable préface à l'autobiographie, nous le présente comme « *un itinéraire à la fois mystique et païen tracé à partir des signes concrets que recèle la nature : l'arbre, l'oiseau, le sol, la pierre — empreintes et griffes réelles d'une divinité à laquelle nous pouvons tous avoir accès si nous parvenons à son envahissement* ». Un chemin qu'éclaire la lumière d'un Eden perdu à jamais, d'un savoir antérieur à la vie.

La vie dont elle nous conte dans ce premier volume (l'autobiographie en comporte trois), les débuts commence sous le signe de l'exil. Née le 14 juin 1908 *(« Vous savez, Dante aussi était né sous le signe des Gémeaux »)* d'une mère écossaise et d'un père anglais du Nord, Kathleen grandit aux confins. Aux confins géographiques, d'abord, d'une patrie fabuleuse et interdite — l'Ecosse — dont elle reçoit à travers sa mère l'héritage culturel. « *Ces nuances délicates de la tendresse, de la nostalgie, du deuil ou de la joie* » qui irisent les légendes et les ballades dont on la berce. Aux confins psychologiques aussi, puisque l'enfant subit la contrainte morale du monde qui l'entoure, ce sens très méthodiste du péché qui lui vient de son père, et qui, toujours, l'oblige à « *marcher sur la crête aiguë qui sépare le bien du mal* ».

Elle se sentira très vite marquée du sceau de la différence, du sceau de l'élection. Entre les monts Cheviot et le mur d'Hadrien, dans l'archaïque Northumberland d'avant la première guerre mondiale, l'enfant apprend à se fondre dans l'*anima mundi* le paysage qui l'entoure, les landes trop immenses pour être possédées. « *Seule, j'étais toute la nature,* écrit-elle, *j'atteignais l'horizon, j'étais profonde comme le ciel.* »



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 17.)

La sérénité mystique de Jean-Claude Renard

● *Un contact immédiat avec le sacré.*

JEAN-CLAUDE RENARD, en particulier depuis *la Terre du sacre*, paru en 1966, est notre grand poète de la mysticité : cette disposition d'âme qui, se voulant voisine d'une foi et d'un dogme précis, se laisse la liberté de les mener sur les voies de l'irrationnel. Il peut ainsi repenser aussi bien le catholicisme que la poésie, l'exercice du langage étant assimilé à une quête engageant tout l'être.

Il est arrivé que sa démarche fût solennelle et consciente de ses prestiges, comme dans *la Braise et la Rivière*, en 1969. Ou bien, nourrie soudain d'échos pris à d'autres religions, notamment celles de l'Inde, l'expression pouvait se faire plus nouée et plus douloureuse, ce qui était le cas du *Dieu de nuit*, en 1973.

Jamais Jean-Claude Renard n'a atteint avec tant de grâce à la sérénité que dans les pages de *la Lumière du silence*, qui est depuis Claudel le livre le plus accompli de l'interrogation heureuse, donc dispensatrice de bonheur. Jean-Claude Renard n'est pas un poète qui illustre quelque philosophie prise hors de son poème : il écrit pour nommer sa croyance, née de ses syllabes et trouvant en elles sa forme comme sa matière. Le processus même de l'écriture suffit à l'élaboration d'une perpétuelle béatitude.

Le lecteur est invité dans une sorte de labyrinthe, où le dieu n'est pas défini, où la prière change sans cesse de nature et où l'énigme ne trouve d'autre réponse que des images et des fragments de douce musique. Le sacré ne s'habille pas de préceptes, et lorsqu'il arrive à Jean-Claude Renard d'interrompre son recueillement par quelques aphorismes, aussitôt il les veut contradictoires. Bien-être fuyant des mots qui se savent des fruits, chargés de significations éphémères mais douces.

La définition de l'écriture, de l'homme et de Dieu, Jean-Claude Renard y sursoit, pour sans cesse la reprendre. D'autres poètes ont pu ainsi se trouver « entre dédale et dilemme », ce qui provoque généralement des drames ou d'identité ou de furieuse adhésion à quelque philosophie. Pour Jean-Claude Renard, entouré de ses paysages méditerranéens, avec leurs offrandes d'herbes et d'oiseaux, cet état-là est au contraire le seul qui garantisse un contact immédiat avec le sacré. « *Les pouvoirs sont derrière la fable* », nous avertit le poète, qui, en écho à Valéry, ajoute : « *Seul le serpent capture la prophétie.* » Quand on a envie de le pousser dans ses retranchements d'homme qui pense, au sein de ses merveilles, il proclame encore : « *Seul le mystère fonde l'être.* »

Grand prêtre serein de la merveille — un esprit parcourt la garrigue, un dieu dort sur un arbre, une conscience clapote entre deux vagues, — Jean-Claude Renard tient à la garder telle quelle, par une admirable fluidité du langage. Quand, pressé par le miracle qu'il suscite, il consent à le rendre un court moment intelligible, non dans l'essence, mais comme intercesseur, il a des formules d'oracle : « *Parler — se taire : un même meurtre* » ; « *Croire n'est point trouver — mais vivre en même temps l'écart et l'alliance.* » A même le sacré et la plénitude spirituelle, Jean-Claude Renard réinvente l'origine.

ALAIN BOSQUET.

Strate 4

Le vide enseigne à voir.
Dans les failles, l'air prend l'odeur d'orange qu'ont en juin les genêts.
On croirait toucher du silence.
Duvetée d'humides bienveillances — une palombe se pose sur [une treille.

Ne questionne pas.
Ne refuse pas.
Dénude-toi pour la fraîcheur.
Puis, près de la rivière, attends que les courants s'épousent.

Le mystère ruse
— mais ne trahit pas.

A peine la porte entrouverte,
la merveille est que sur le seuil se tiennent quelqu'un et personne
et qu'avide comme une racine
l'être de n'être point m'invite à m'inventer.

Ce soir, au creux des pierres,
même la braise me dit d'accueillir la ténèbre qui vient des bois,
— couverte encore de ce qu'elle sut.
Car, selon le vœu, toute trace masque ou démasque des hasards
dont l'un, s'il ressemble à ma fable,
sera le signe du matin.

J'apprendrais alors à partir sans connaître pourquoi ni vers où
et sans regarder en arrière.

★ LA LUMIERE DU SILENCE, de Jean-Claude Renard, 112 pages. En même temps, Jean-Claude Renard rassemble des textes ou épuisés ou rares, écrits à vingt ans sous le titre de CONNAISSANCE DES NOCES. Ces poèmes, d'une écriture traditionnelle, sont précieux pour comprendre l'évolution du poète. Editeurs français réunis, 92 p., 29 F.

Sully démaquillé

● *Le ministre d'Henri IV était aussi l'auteur d'un roman scabreux.*

LA mort de Sully, le 22 décembre 1641, passa inaperçue. C'est le dix-huitième siècle qui nous rendit l'un des plus grands serviteurs de la monarchie, mais dans quel état ! Accroché aux « deux mamelles de la France », ce barbon grincheux avait, en somme, occupé son temps à faire rentrer de l'argent dans les caisses sans fond de l'Etat et à tancer un roi trop enclin aux incartades extra-conjugales. Voici enfin remis en place le personnage : non plus figé dans une lumière inhumaine, mais remuant en des directions diverses et, dans beaucoup d'entre elles, très en avance sur son temps. « *Un précurseur de Colbert* », dit Bernard Barbiche, qui sait tout sur le ministre et l'ami d'Henri IV.

Et d'abord qu'il a menti vingt fois, dans ses *Oeconomies royales* où la plupart des historiens l'ont pisté. La raison ? Il faut songer qu'à l'assassinat de son maître, plus âgé que lui de cinq ans (on se représente toujours, au contraire, un roi fringant s'appuyant sur un vieillard), Sully avait tout juste la cinquantaine et encore trente années à vivre.

Les gouvernements se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Vite en disgrâce, par les soins de la régente, l'ex-ministre attaqué par trop de gens à qui il avait déplu, à peu près effacé de l'*Histoire d'Henri le Grand*, publiée par l'historiographe officiel de Louis XIII, Scipion Dupleix, critiqué âprement dans divers autres ouvrages, riposta, dans ses *Mémoires*, en « en rajoutant ». Et plus il vieillissait, moins il était objectif, s'inventant une ambassade, en 1601, auprès d'Elisabeth d'Angleterre, falsifiant les chiffres, élaborant vraisemblablement de toutes pièces le fameux « grand dessein », cette réorganisation politique de la chrétienté qu'il attribue au roi. Comme si ses actes, comme si ses succès, comme si son génie, ne devaient pas suffire à sa gloire posthume !

Lequel de nos grands ministres réalisa donc, en si peu de mois, une réorganisation administrative d'une telle ampleur, acheminant l'autorité royale vers le contrôle absolu et direct des affaires ? Nul autre, sous l'Ancien Régime, ne parvint à mettre en place les moyens nécessaires à l'extinction des dettes de la couronne, œuvre, il est vrai, réduite à néant moins d'un lustre après son renvoi.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(Lire la suite page 19.)

« Une vie pour deux », de Marie Cardinal

Le droit à la première personne

UNE fille de riches « pieds-noirs » sauvée tardivement du puritanisme familial par la psychanalyse : le cas personnel de Marie Cardinal semblait trop particulier, *a priori*, pour devenir exemplaire. Le récit qu'elle en a donné dans *les Mots pour le dire* (1975) méritera pourtant de figurer parmi les livres qui ont le plus popularisé l'explosion féministe des années 70 en France. Comme raconté ensuite dans *Autrement dit* (1977), des centaines de milliers de femmes, dont beaucoup subissaient des aliénations plus économiques que mentales, se sont reconnues dans le seul appétit de liberté de l'auteur. Mieux que théories et terrorismes, la franchise a montré là son pouvoir d'affranchissement.

Tout se passe comme si l'autobiographe des *Mots pour le dire* et la bénéficiaire d'un véritable phénomène sociologique désirait gagner aujourd'hui ses galons d'écrivain complet en se montrant capable de mêler la fiction au témoignage. *Une vie pour deux* se présente en effet comme des souvenirs encadrés par une invention romanesque, et une réflexion sur cette invention.

JEAN-FRANÇOIS et Simone sont mariés depuis vingt ans, et ont conduit trois enfants à l'âge adulte. Bien qu'il soit du Nord et elle d'Algérie, malgré les traîtrises et l'usure de la conjugalité, un amour profond continue de les unir. Il connaît même un regain d'ardeur à la faveur du congé que le couple passe dans un petit port proche de Dublin.

Le malheur veut qu'une tierce personne remette soudain en cause leur équilibre : non sous les traits d'un beau ou d'une belle autochtone, mais sous ceux d'une mystérieuse noyée. En marge de l'enquête menée par les autorités, le couple occupe ses vacances à imaginer le passé de la morte. Il projette sur elle ses fantasmes, ses hantises secrètes, et regagne à ce jeu l'harmonie menacée.

UNE fille de riches « pieds-noirs » sauvée tardivement du imaginaire de la nommée Mary Mac Laughlin. Nous la suivons dans ses promenades d'enfant, à ses cours d'infirmière. Nous attendons mois après mois le bébé qu'elle a décidé d'avoir seule. Nous la voyons découvrir New-York et combattre la solitude par une passion pour les malades mentaux. Curiosité sans doute malsaine, puisque, selon ses biographes, elle la conduira au suicide...

On avance sans ennui dans cette vie imaginaire. On devine ce qu'elle emprunte au passé de ceux qui l'inventent, et ce qu'elle apporte à leur présent. Cette enveloppe docile aux transferts prend un peu la succession du psychanalyste qui se profilait dans *les Mots pour le dire*. On s'intéresse aux remarques sur les rapports entre le vécu et l'imagination. Au pays de Joyce, ce roman « en train de se faire », ce « work in progress », ne manque pas de saveur, même s'il souffre de la comparaison. On voit bien, enfin, ce que l'auteur, après son héroïne, en attend : l'exorcisation de ses démons, la conquête de sa liberté.

ON se demande cependant si ce détour par la fiction, en fait de victoire, ne sanctionne pas un reste d'asservissement à l'idée que notre époque garde de la femme, en particulier de la femme écrivain. En d'autres termes, rien ne prouve qu'en croyant accomplir un pas en avant, Marie Cardinal ne régresse pas par rapport au temps où elle se reconnaissait plus carrément le droit à la première personne.

Il est permis de préférer, en tout cas, les moments d'*Une vie pour deux* où elle y revient à propos des souvenirs de Simone et Jean-François, moins artificiels, tellement plus sentis, que ceux de Mary. C'est le cas, par exemple, des pages où l'auteur évoque leurs baignades de fiancés du côté de Maison-Carrée, leurs rapports respectifs avec la mer, la façon dont l'idée leur est venue de se marier : à un feu rouge — une idée de feu rouge, en effet !

par Bertrand Poirot-Delpech

Dût-on la chagriner, on préfère aux efforts de l'auteur vers le romanesque le ton juste des *Mots pour le dire* qu'elle retrouve, si juste, pour suggérer les premiers flirts de Simone ou l'amour ambigu pour son frère. On donnerait toutes les angoisses reconstruites de Mary pour la seule crainte de Simone devant la perte de sa virginité, la description, superbe, des seins de sa grand-mère, ou le récit de son premier accouchement.

SUR cet événement essentiel de l'existence, on constate que la littérature, dominée qu'elle était jusqu'ici par les hommes, est restée d'une indigence navrante. Les livres ont tout dit sur l'art de tuer, tout sur le plaisir de la conquête masculine, et à peine plus sur l'accouchement, vécu pourtant par des milliards de mères, que sur la mort, dont personne ne revient. On savait seulement que le futur père, le pauvre, écrasait force mégots dans les halls de maternités... Même les confidences de femmes, telles qu'elles s'enchaînent volontiers dans les compartiments de train, ont quelque chose de stéréotypé, d'appris. L'histoire intime, comme l'autre, se ressent d'avoir été écrite par les vainqueurs, et serinée aux vaincues.

Ce que dit Simone des contractions et de la naissance proprement dite prend, de ce fait, valeur de révélation, au moins pour un lecteur. L'information et l'expression spécifiquement féminine, si tant est que cela signifie quelque chose, y gagnent bien plus qu'aux contorsions par lesquelles certaines femmes écrivains croient figurer leur corps.

Autre témoignage neuf et précieux : sur le martyre des épilations, cosmétiques et prothèses que la femme de chez nous continue de subir afin d'être désirée pour sa beauté, et non pour elle-même. Le supplice imposé naguère aux pieds des petites Chinoises ou au cou de certaines Noires n'est rien à côté des tortures et abus de cochonneries que s'inflige la coquette occidentale, même et surtout lorsqu'elle se croit libérée.

On retiendra enfin le moment plein de vérité où Simone participe à la même « manif » que sa fille, le mélange subtil de gêne et de délivrance qu'elle ressent à l'instant de lever le poing, presque malgré elle, la sensation qu'elle a d'être portée par la foule amie comme par la pleine eau de sa jeunesse méditerranéenne.

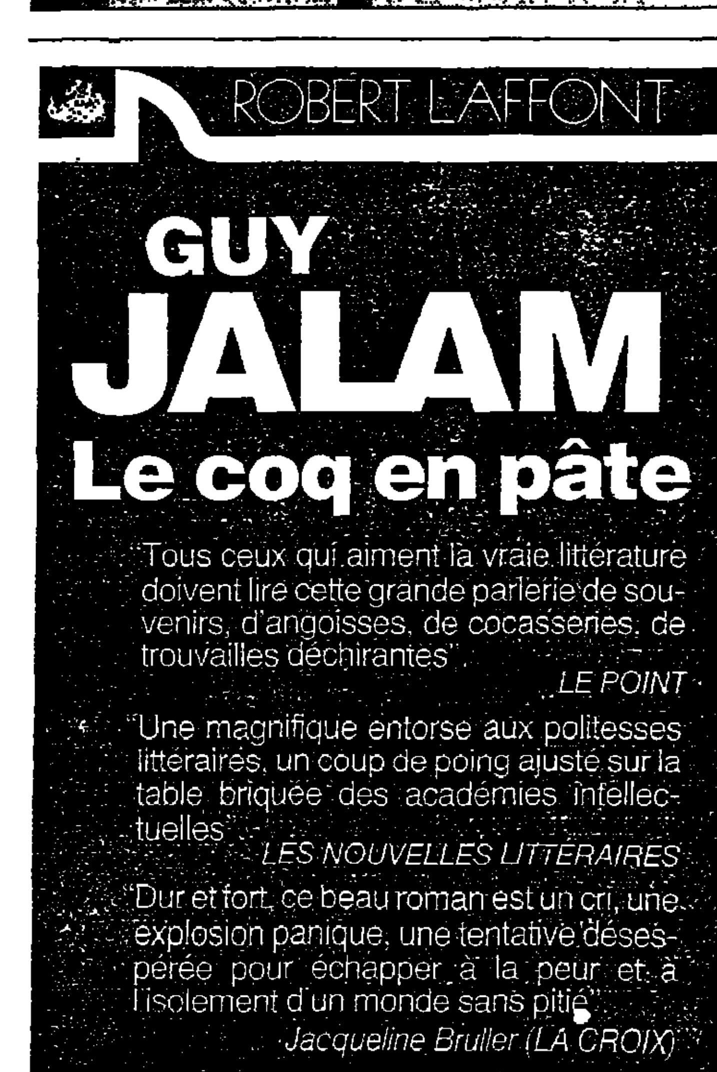
IL ne faudrait pas que Marie Cardinal et les très nombreuses lectrices qui ont aimé ses précédentes leçons de liberté tirent de ces observations l'impression que la fiction d'*Une vie pour deux* dépare les pages de récit direct, ni qu'en vieux phallocrate je condamne les femmes écrivains au ghetto du témoignage, réservant aux seuls mâles le genre réputé supérieur du roman.

Ce dernier a longtemps été la seule périphrase permise au « deuxième sexe », qui en a joué comme les résistants du langage occupant. Certaines romancières-nées y ont encore recours avec profit. Il ne paraît pas que ce soit le cas, pour cette fois du moins, de Marie Cardinal. Empruntée lorsqu'elle s'oblige à mimer les brumes irlandaises, sa plume reprend tout son naturel pétulant et fruité sitôt qu'elle s'abandonne de nouveau à la confession immédiate, à ses racines, à son don personnel, qui est fait de sincérité piaffante. Il est clair que l'auteur a encore mille histoires vraies à nous raconter, des histoires de vivante, plutôt que de se projeter dans des Bovary dublinoises.

Lorsqu'on a conquis et illustré de façon si éclatante le droit à la première personne, c'est un devoir, en bon artiste, de ne pas s'en détourner.

★ UNE VIE POUR DEUX, de Marie Cardinal. Grasset, 366 p., 49 F.





la vie littéraire

Sept millions (anciens) en quête de destinataire.

Le prix des Sept a été créé l'an dernier par le romancier Boris Schreiber, qui l'a doté de 7 millions d'anciens francs. C'est un des gros prix du printemps. Il est destiné à soutenir une création en prose, romanesque ou non, de qualité littéraire. L'an dernier il avait été décerné aux nouvelles d'Henri Thomas : *les Tours de Notre-Dame* (Gallimard). Il sera attribué cette année le mercredi 3 mai. Le jury a retenu les titres suivants :

— Josane Duranteau : *le Départ* (Julliard) ;

— Pierrette Fleutiaux : *Histoire du tableau* (Julliard) ;

— Gilles Lapouge : *Equinoxiales* (Flammarion) ;

— Claude Mauriac : *l'Eternité parfois* (Belfond) ;

— Jacques Réda : *les Ruines de Paris* (Gallimard).

Entre deux rendez-vous...

« La politique n'est pas seulement affaire d'adultes. Elle appartient aux enfants qui sont morts pendant la Commune comme à ceux qui sont morts sur d'autres champs de bataille ou dans les camps. Elle appartient à nos enfants à qui nous devons expliquer le monde où ils vivent », écrit un expert, François Mitterrand, dans la préface d'un ouvrage sur le socialisme destiné aux jeunes de douze à quinze ans. L'auteur, Pierre Roudy, raconte les hauts moments du mouvement ouvrier, sans didactisme, en l'insérant dans un roman « d'amour » et « d'aventures ».

Cet ouvrage d'initiation, intitulé *Premier rendez-vous avec le socialisme* (Ed. Magnard, 256 p., 23 F, illustrations de Sylve et Jean-Claude Luton) n'arrive pas trop tôt, à l'heure où près de la moitié des Français vient de manquer son dernier rendez-vous. Le socialisme, une idée qui fait son chemin ?... — B.A.

Justice pour Ronceraille

On n'en attendait pas moins du Seuil. Pour son centième numéro, la collection « Ecrivains de toujours », au lieu d'ajouter à la gloire de vivants déjà statufiés comme Aragon, toujours absent de son catalogue, a décidé de réparer l'injustice criante dont souffrent certains auteurs récents. Elle aurait pu sauver Riallec ou Galufret. Elle a choisi l'attachant Ronceraille, mort en 1973, à trente-deux ans, d'un accident de montagne.

C'est Claude Bonnefoy qui réhabilite Ronceraille et l'éclaire d'un jour nouveau grâce aux approches dont la critique s'est enrichie depuis quinze ans. Il rappelle la jeunesse à Saint-Jean-d'Angély, la mention au baccalauréat, la création de la revue *Centripète*, la mort du père et de l'ami d'enfance, si importante dans le processus créateur, mais il réserve ses meilleures pages à une analyse psycholoquistique des textes majeurs : *Sol mémorable* et le très émouvant, en même temps que très savant, *Architaupe* (quatre voix au Goncourt en 1969).

Ici même, nous avons placé très haut ce roman où, disions-nous dès 1974, *« l'effroi le dispute à l'ébahissement dans une sorte d'appel tellurique digne de K. Nulaar »*.

Un seul regret : que les œuvres de Ronceraille soient si difficiles à trouver. Essais et exégèses éclipsent de plus en plus les textes eux-mêmes. C'est à croire qu'un jour on pourra parler à perte de vue d'auteurs qui n'ont rien écrit. Dépêchons-nous donc de lire l'hommage subtil de Claude Bonnefoy avant qu'un mauvais plaisant n'insinue que Ronceraille, l'adorable Ronceraille, n'existait pas.

B. P.-D.

★ **RONCERAILLE, de Claude Bonnefoy, coll. « Ecrivains de toujours », Le Seuil, 190 pages, 16 F.**

Les chansons de Jean Vasca

Les éditions Ipomée (1) publient un recueil de *Chansons*, de Jean Vasca, dont le lyrisme, la tendresse et les déchirures savent nous retenir. Voici *Survivre* :

« On arrive parfois aux confins de soi-même
Solitaire et glacé pour un dernier baptême
Debout démaquillé par l'ennui du voyage
On ne sait plus très bien déchiffrer son visage.

Survivre de silence et crier et se taire
Un grand cœur éclaté dans ce corps à colère
Survivre de couleurs et de mots attendus
Survivre à la blessure qui dure tant et plus.

Survivre de musique dans l'ombre et la maigreur
Les doigts nus et noués au clavier des douleurs
Survivre à mains tendues et si vivre nous ronge
Laisser fleurir enfin le chant qui nous prolonge. »

(1) 14, avenue Théodore-de-Banville, 03000 Moulins.

Les 40 ans de « Spirou »

Spirou a quarante ans ! Né le 21 avril 1938 en Belgique, le *Journal de Spirou*, « hebdomadaire pour la jeunesse », a fait son apparition sur le marché français en 1946 ; l'ensemble de ses tirages dépasse aujourd'hui deux cent cinquante mille exemplaires et représente 20 % de l'activité des Editions Dupuis.

Le numéro 2 088, qui marque le quarantième anniversaire, adopte une formule nouvelle avec les « habitués » des anciennes séries : « Gaston Lagaffe », de Franquin ; les « Tuniques bleues », de Salverius et Lambil ; « Yoko Tsuno », de Leloup ; « Boule et Bill », de Roba. Les Schtroumpfs manquent à l'appel...

N. Z.

vient de paraître

Romans

JEAN SANTACROCE : *Colin-Maillard.* — Un roman familial dans une maison de campagne. (Albin-Michel, 265 p., 39 F.)

BERNARD WALLER : *la Brume du matin.* — Le portrait intimiste d'une jeune femme, et le quatrième roman de Bernard Waller. (Gallimard, 153 p., 35 F.) 35 F.)

ALAIN BOSQUET : *Une mère russe.* — Un roman autobiographique où Alain Bosquet « explore l'enfer de la tendresse ». (Grasset, 347 p., 52 F.)

JEAN-PAUL AYMON : *Tabendaick.* — Par un journaliste de *l'Express*, une aventure maritime sur le mode burlesque. (Editions maritimes et d'outre-mer. 252 p., 30 F.)

ANDRE STIL : *Trois pas dans une guerre.* — L'auteur réédite, en les rassemblant, trois récits sur le monde des mineurs et la guerre d'Algérie : *Nous nous aimerons demain, le Foudroyage* et *le Dernier Quart d'Heure.* (Grasset, 475 p., 59 F.)

Lettres étrangères

YASUNARI KAWABATA : *le Lac.* — L'avant-dernier roman du prix Nobel de littérature japonais qui s'est donné la mort en 1972. Traduit du japonais par Michel Bourgeot et Jacques Serguine. (Albin Michel, 208 p., 29 F.)

CAMILO JOSE CELA : *Office des ténèbres 5.* — Par le grand romancier espagnol, né en 1916, auteur notamment de *la Famille de Pascal Duarte.* Traduit de l'espagnol par Claude Bourguignon et Claude Couffon. (Albin Michel, 360 p., 49 F.)

Récit

FRANÇOIS COUPRY : *Ventre bleu.* — Le journal intime d'une maladie. (Balland, coll. « L'instant romanesque », 108 p., 23 F.)

Poésie

CHARLES LE QUINTREC : *le Songe et le Sang.* — « Le temps est un sommeil où l'homme veut rêver », écrit Le Quintrec au début de son recueil. (Albin-Michel, 168 p., 39 F.)

Entretiens

JEAN SULIVAN : *l'Instant, l'éternité.* — Jean Sulivan interrogé par un prêtre de Paris, Bernard Feillet. (Le Centurion, 134 p., 28 F.)

Essai

DAVID COOPER : *les Langages de la folie.* — Et si tout délire était une déclaration politique ? (Trad. de l'anglais par N. Frey et B. de Fréminville. (Ed. du Seuil, 178 p., 37 F.)

MICHEL THEVOZ : *le Langage de la rupture.* — L'inventivité clandestine et subversive des exclus de la société. (P.U.F., 187 p., 58 F.)

ROGER MUNIER : *le Contour, l'éclat.* — Un carnet de méditations par un traducteur de Heidegger et d'Octavio Paz. (Ed. de la différence, 99 p., 36 F.)

ALAIN LECOURT : *Montréal interdite.* — Une approche métaphorique et une analyse sociale et politique de Montréal. Préface d'Evelyne Dumas. (PUF, 266 p., 59 F.)

Philosophie

MAX HORKHEIMER : *Théorie critique.* — Une vue d'ensemble de l'itinéraire d'Horkheimer, à travers un recueil d'études. Trad. de l'allemand. (Ed. Payot, 372 p., 80 F.)

Histoire littéraire

JEAN-MICHEL PALMIER : *l'Expressionnisme comme révolte.* Le premier volume d'une analyse politique et esthétique de la vie artistique à l'époque de Weimar. (Ed. Payot, 479 p., 99 F.)

Documents

MARCEL CAILLE : *l'Assassin était chez Citroën.* — Une enquête sur l'assassinat, en juin 1977 à Reims, de Pierre Maitre, « ouvrier en grève des Verreries mécaniques champenoises, syndiqué à la C.G.T. ». L'auteur, qui appartient à la C.G.T., dénonce l'action des « milices patronales ». (Ed. Sociales, 255 p., 36 F.)

ANDRE GAVEAU : *De l'autre côté des barricades.* — En mai 68, le commissaire André Gaveau affrontait les émeutiers du quartier Latin, parmi lesquels se trouvait son fils. (Ed Jean-Claude Simoën, 225 p., 42 F.)

Histoire

MICHEL WINOCK : *la République se meurt, chronique 1956-1958.* — Le journal d'un jeune homme de gauche, ni molletiste ni communiste. (Seuil, 253 p., 42 F.)

JACQUES DROZ et collaborateurs : *Histoire générale du socialisme.* — Tome IV, de 1945 à nos jours, suite et fin (provisoire) des aventures d'une idée. (P.U.F., 707 p., 220 F.)

en poche

«LES ENFANTS DU FROID»

JACK LONDON s'est efforcé de voir le monde, avec le regard des Indiens, dans *les Enfants du froid*, recueil de nouvelles qu'il publia en 1902, quelques années après avoir vécu la ruée vers l'or du Klondike. Les Peaux-Rouges y parlent d'eux-mêmes, et de leur étonnement devant les mœurs des hommes blancs. Jack London a pris la distance de l'ethnologue avec les coutumes de ses semblables. Il décrit ceux-ci comme des étrangers, mystérieux et dangereux, dont les actes sont marqués par l'esprit de domination, et qui apportent aux Indiens la misère et la mort.

On retient particulièrement, dans ce recueil, la confession émouvante d'un vieil homme de la tribu des Poissons blancs, qui, s'avouant vaincu, s'est livré à ses ennemis. *« Vers la fin d'un beau printemps, à l'époque où le Yukon se tord sous la glace, le vieil Indien, surgissant de la piste qui longe le fleuve, gravit sa berge et se trouva dans la principale rue. Ses yeux clignotèrent au soleil... Ses traits étaient tirés par la fatigue du désespoir et des ans. »* Jack London prête à son héros une voix simple, rude, et en même temps poétique, pathétique Ce n'est pas seulement un homme défait qui parle, mais un homme abasourdi par la rapidité avec laquelle la famine, la maladie, le déshonneur et le désarroi ont ruiné sa tribu, depuis l'arrivée de ces « gens très voraces ». Comme le dit Jack London, se commentant lui-même, *« les larmes et les chagrins de millions d'autres [hommes] s'étranglent dans sa gorge tandis qu'il raconte son histoire »*.

FRANÇOIS BOTT.

★ **LES ENFANTS DU FROID, de Jack London. Traduit de l'américain par Louis Postif. Préface et bibliographie par Francis Lacassin. 10/18. 313 p. 14,60 F.**

● *Parmi les rééditions : les Rebelles,* de Jean-Pierre Chabrol (Presses Pocket). *La Bête humaine,* de Zola, Préface de Maupassant (Presses Pocket).

● Louis Constant publie chez Maspero une anthologie de textes de femmes du dix-neuvième siècle : *Mémoires de femmes, mémoire du peuple.* On y trouve notamment Flora Tristan, Louise Michel, Alexandra Kollontaï. Ce livre sera offert par les librairies, jusqu'au 15 mai, aux lecteurs habituels de « La petite collection » Maspero.

en bref

● **LA LIBRAIRIE - GALERIE OBLIQUES organise, du 27 avril au 15 octobre prochain, un cycle d'expositions consacrées aux travaux effectués en collaboration par Michel Butor et Gregory Masurovsky. Des livres rares, publiés par l'écrivain et l'artiste, des estampes-manuscrits, de nouveaux dessins de Masurovsky, le numéro spécial d' « Obliques » qui leur était voué, feront l'objet de trois expositions successives. Premier vernissage le jeudi 27 avril 1978 à partir de 18 heures. (58, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 PARIS.)**

● **UNE EXPOSITION CONSACREE A ROLAND DORGELES se tiendra à la bibliothèque de l'Arsenal (1, rue de Sully, 75004 Paris) du 21 avril au 4 juin.**

● **LE NOUVEAU COMMERCE organise une lecture du « Chant des Chants » (le Cantique des cantiques) dans la traduction qu'en a faite Henri Meschonnic, le mercredi 26 avril, à 20 h. 30 ; la lecture sera faite par Antoine Vitez.**

Emmanuel Lévinas participera aux commentaires sur le texte et la traduction qui suivront la lecture.

(Balcon des Arts, 141, rue Saint-Martin, Paris, face au Centre Georges-Pompidou, Tél. 278-13-03.)

● **Pour commémorer le cinq centième anniversaire du premier livre imprimé à Genève, la Société d'histoire et d'archéologie de la ville organise, du 27 au 30 avril, un colloque international entièrement consacré à l'histoire de la typographie genevoise.**

Une exposition sur ce thème aura lieu à cette époque au musée Rath.

(Président du comité d'organisation : M. J.-D. Candaux, Bourg-de-Four, 24 CH - 1204, Genève.)

● **ANDRE STIRLING, poète, dramaturge, ancien président de la Société des poètes français, succédant d'abord à Charles Vildrac et, ensuite, à Jules Romains, est mort à son domicile parisien, le 13 avril 1978. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.**

On lui doit huit recueils de poésie, parmi lesquels : « les Extases », « le Pâtre aux yeux clairs », « Ecrit dans la lumière du matin », « Ecrit dans la lumière du midi ».

● **CE N'EST PAS LA REVUE « LE MELAY », comme nous l'a fait écrire une faute typographique, mais la revue « Le Melog » qui publie les résultats d'une enquête sur les raisons de vivre. (Voir « Le Monde des livres » du 7 avril 1978. « Le Melog », B.P. 20, 75860 Paris, Cedex 18. Le numéro 15 F.)**

● **LA RÉÉDITION DE LA REVUE « LES LÈVRES NUES » est mise en souscription à 90 F, et non à 50 F, comme nous l'avons indiqué par erreur dans « Le Monde des livres » du 14 avril (Ed. Plasma, 41, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, C.C.P. La Source 34-104-00).**

● **LES EDITEURS FRANÇAIS REUNIS nous prient de rappeler que plusieurs ouvrages de Vassili Axionov (voir « le Monde » du 14 avril) ont été publiés chez eux, de longue date : « Collègues » (1963), deux nouvelles ; « A mi-chemin de la lune » et « Papa, ça fait quoi ? » (1964), « les Oranges du Maroc » (1966), « Surplus en stock-futaille » (1969), « l'Amour de l'électricité » (1976). Un autre livre : « Billet pour les étoiles » (1963) était sorti chez Julliard, mais il est épuisé.**

romans

Hortense Dufour, un nom à retenir

HORTENSE DUFOUR... Voilà déjà deux livres qu'on parle d'elle, *la Femme buissonnière, la Dernière Femme de Barbe-Bleue,* et qu'on vante son tempérament, sa passion de la vie, de l'amour, de *la cuisine,* avec des références à Colette. Mais, jusqu'ici, on ne l'avait vue aux prises qu'avec des mâles, un jeune, un vieux... Et de loin elle avait des allures d'ogresse ou de bacchante.

Son troisième *roman la révèle* différente, aux prises cette fois avec un lieu, un milieu, presque une communauté, inconnue *qu'elle saisit en peintre,* en sociologue avec, on dirait, quelques intentions *politiques ou morales. Mais elle* se tire très *bien de ces ambitions élargies.*

Elle a, paraît-il, vécu elle-*même sur ces chantiers* où se construisent les autoroutes. Un monde à part, un monde errant, une population mélangée : des *Français, des Portugais, des* Turcs, des Algériens et leurs femmes, leurs gosses, leurs chiens, leurs engins énormes *comme* des bêtes préhistoriques... Tous ces gens vivent en caravane, six mois en Normandie, six mois dans le Nord, *au gré* des fleuves de béton dont il faut préparer le lit. Dangereusement. Car les camions versent dans la boue, les tranchées mal étayées s'effondrent et ensevelissent les hommes que le désespoir ou la folie guettent aussi dans cet univers clos et fruste.

Le tableau pourrait être noir. Le *mérite* et *l'originalité* d'Hortense Dufour, qui semble avoir ici quitté Colette pour Zola, c'est de nous donner du Zola rose ou plutôt rutilant, bariolé et confiant dans *les forces humaines. C'est plein* de drames et de beaux sentiments, ce livre qui n'est pas mièvre et qui résonne plus juste *et plus fort* que toutes les compositions expressionnistes qu'on pourrait tirer du sujet.

Du brun, du gris, de l'ocre, *du* jaune, *du rouge, du mauve,* du bleu : la terre, le froid, les machines, le sang, la mort, l'idéal, l'amour fou... Hortense *Dufour charge richement sa* palette qui reste figurative, remplie de personnages et de scènes : accidents, suicides, enterrements, fêtes. *Comme toujours chez elle, au centre de* la toile, une fille qui se raconte. Elle a treize ans, seize ans, dix-huit ans. Elle perd sa mère, elle *perd un frère qu'elle adore, elle* rencontre l'homme avec qui elle fera sa vie, si les dieux y consentent. Une éclosion. Pour *l'intrigue,* c'est tout. *Mais la* vision du chantier *passe par* les yeux, par la peau de cette Eléonore exceptionnelle qui pousse droit. On a de l'honneur, *de la pudeur, le sens de la* solidarité, une grande liberté vis-à-vis des tabous, dans ces terrains vagues qu'hérissent les grues, qu'ouvrent les pelles *mécaniques, qu'applatissent* les bulldozers.

Il y a, bien sûr, la Marie-*Marraine, qui donne son nom au* chantier parce qu'elle donne son *corps à tous ceux* qui en ont besoin et qui le prennent faute de mieux : elle est muette, elle est simplette, c'est une proie *facile. En face d'elle,* il y a ces femmes, courageuses, qui dirigent leur vie : Lucie, la jeune veuve, qui va gagner la ville *parce qu'elle n'aime pas* le chantier ; Eléonore, la chaste, qui ne peut s'en passer et qui s'y fixera, si l'on peut dire, *dans les bras de Lucien,* le *contremaître, le communiste.* Il n'arrive pas souvent qu'on parle aussi bien de ces gens-là.

Hortense Dufour n'est pas Christiane Rochefort : elle ne possède pas, malgré les *ressources d'une écriture* artiste, la *virulence,* la *poésie à fleur* de langage, qui faisaient le charme inoubliable des *Petits Enfants du siècle.* Mais elle se *situe dans ces parages et la Marie-Marraine* est un beau livre, sain.

JACQUELINE PIATIER.

★ LA MARIE-MARRAINE, d'Hortense Dufour, Grasset, 288 pages, 42 F.



★ *Dessin de JULEM.*

LE RÉALISME MAGIQUE

● ***Dhôtel, Bosco : l'art d'intriguer, d'inquiéter.***

CE serait une erreur de croire que les écoles sont exclusives. Nés à la vie littéraire entre 1930 et 1940, André Dhôtel et Henri Bosco *témoignent,* par leurs œuvres respectives, qu'à travers les périodes du populisme, de l'existentialisme, du nouveau roman, *de l'écriture* blanche ou structuraliste a pu se maintenir une veine héritée du romantisme allemand et qu'on a pu qualifier de réalisme féerique ou magique.

Ce romantisme, pour une grande part, trouve sa source *dans* la forêt. Forêt ardennaise pour Dhôtel, provençale pour Bosco, c'est dans leurs philtres et leurs signes, leurs sylves et leurs charmes, que les deux conteurs, celui du *Pays où l'on n'arrive jamais* et celui du *Mas Théotime,* ont puisé l'essentiel de leur magie et de leurs légendes.

Des contes de fées pour grandes personnes

Dans *Bonne nuit Barbara,* le dernier-né du prolifique auteur des *Rues dans l'aurore* (plus de cinquante romans), *André Dhôtel* pousse à l'extrême son propos comme un virtuose qui s'exercerait à faire reculer les limites de la difficulté. Il imagine en effet un héros, homme de la ville et du métro, qui aurait horreur de la campagne et de la nature et cependant *s'y* trouverait relégué, par le hasard *plus que* par la nécessité. Et, là, la nature prend sa revanche. Elle l'investit, elle le retient plus qu'elle ne le possède. Par *ses sortilèges, par ses maléfices,* par ses histoires. Car rien n'est plus réaliste que la manière d'André Dhôtel. Les êtres *y sont décrits avec* une minutie, une précision de peintre du dimanche. Mais c'est un réalisme qui ne débouche sur rien d'explicite. Les personnages sont *étranges.* Leurs actes, leurs démarches, sont insolites. Ils paraissent mus par quelque dessein secret, mystérieux, auquel cependant *ils s'appliquent* avec une volonté d'insecte. Les enfants y ont la plus grande part. Et les femmes. Au fond, ce sont des contes de fées pour grandes personnes. Et, comme dans les contes de fées, tout se termine bien. Il la trouvera finalement, sa Barbara, ce jeune homme *aboulique* qui semble ne pas vouloir rechercher les choses qu'il convoite. Tout le secret de l'art d'André Dhôtel est là : paraître ne pas vouloir pourchasser l'étrange et le découvrir, car l'étrange est dans les songes, ne pas s'appliquer à la poésie, mais la créer, car la poésie est dans les choses.

⁂

La démarche d'Henri Bosco, dans ce roman posthume, *Une ombre,* que sa mort, en 1976, l'a empêché de tout à fait achever, est plus concertée. Ou du moins *la magie, si elle s'accompagne,* comme pour Dhôtel, du réalisme, n'en procède pas. Elle le précède. Elle le commande.

Chez Dhôtel, l'inexplicable naît souvent d'une absence d'explica*tion. C'est la ruse du renard qui* efface ses traces. Chez Bosco, il naît au contraire d'une recherche infructueuse d'explication.

Le narrateur découvre le manuscrit d'un grand-oncle qui *relate un voyage qu'il fit dans le* Var en 1850, où il lui arriva des aventures extraordinaires : la poursuite d'une ombre. Plus d'un *siècle plus tard, le petit-neveu* refait le même voyage par les mêmes lieux et il subit les mêmes phénomènes : la présence angoissante, obstinée, de cette *même* ombre, ou de son homologue.

Autosuggestion, *fantasme, fascination* de l'aventure lue, donc rêvée, imaginaire, sur la démarche réelle ? Projection sur des personnages vivants d'une fantasmagorie agrandie par le souvenir ? Hallucinations nées de la nuit, de la forêt et de l'orage ? Délire ou folie ? ou l'Ombre *serait-elle vraiment l'Ombre,* c'est-à-dire l'une de ces formes antérieures qui cherchent désespérément à redevenir chair, par *le truchement de quelque signe* ésotérique ?

On le voit, l'art d'Henri Bosco ne cherche pas à réintégrer l'infini dans le réel. Il part du réel pour tenter de déboucher sur l'infini, l'invisible. Il ne se *contente pas d'intriguer.* Il inquiète.

PAUL MORELLE.

★ BONNE NUIT, BARBARA, d'André Dhôtel, Gallimard, 310 p., 49 F.

★ UNE OMBRE, d'Henri Bosco, Gallimard, 245 p., 49 F.

★ A noter la réédition, chez Pierre Horay, de NULLE PART, d'André Dhôtel, paru en 1956, dans une nouvelle édition revue par l'auteur, 240 p., 39 F.

Comment peut-on n'être que soi ?

● ***Renaud Rosset fait le portrait de deux amis, dont s'opposent les nostalgies.***

PARCE que c'était lui, parce que c'était moi, deuxième roman de Renaud Rosset, évoque l'histoire d'une amitié, comme le titre *le donne à entendre* : mais il faut oublier tout de suite Montaigne et La Boétie, à qui Nicolas et François ne ressemblent en rien.

Adolescents, ils étaient inséparables ; assis sur les bancs du lycée d'Orléans ou arpentant la ville en tous sens, ils partageaient les mêmes espoirs, les mêmes ennuis, et conversaient *sans fin,* animés d'une même fièvre. Après de longues années, ils se retrouvent avec une curiosité passionnée et tentent de « *faire* le point ».

Nicolas, le narrateur, habite *toujours Orléans.* C'est un homme rangé : il a repris le cabinet d'avocat de son père ; il est marié à une femme raisonnable, *Anne, qui dirige rondement la* maison. Il a un fils bien élevé. Sa vie est une suite de jours sans écart ni surprise. Il en a le vertige parfois.

François est un voyageur professionnel : il court le monde et fait des conférences où il raconte ce qu'il a vu en commentant, pour les sédentaires, les diapositives qui s'entassent dans sa vieille voiture cabossée. Au*cune aventure amoureuse n'a su* le retenir. Il n'a pas même un pied-à-terre. Mais il est riche d'images exotiques, et sur toute la planète *il se sent chez lui.*

Avec une sorte d'animosité, chacun commence par vanter son propre sort et dénigrer la vie de l'autre. Mais, au *fond, l'enraciné* et le vagabond envient tous deux les bonheurs liés à la voie qu'ils n'ont pas choisie. Chacun re*garde son ami comme la réponse* à son inquiétude secrète, au regret de n'avoir qu'une vie : tout homme accompli devrait *pouvoir être constitué de ce qu'ils* sont tous deux. Mais comment s'enrichir des expériences d'un autre ?

François vivra quelque temps chez Nicolas. Et Nicolas partira quelque temps sur les routes, au hasard, avec François. Puis ils se retrouveront à Amsterdam, où, à l'occasion du tournage d'un film, ils seront introduits à une grande fête érotique. Unis et réconciliés dans la célébration commune du *corps généreux de* Charlotte, leur intimité fraternelle cessera d'être cérébrale et verbale : Renaud Rosset décrit *avec lyrisme cette rencontre de* chair et ce partage ardent, au-delà des tabous et des pudeurs.

Apaisés et fourbus, ils retourneront l'un et l'autre à leurs *options précédentes* : au *moins* chacun aura une fois goûté à une vie qui n'est pas la sienne.

Pour son premier roman, *le Lemming solitaire,* Renaud Rosset montrait un homme qui rompait *tous* ses liens pour se trouver soi-même en filant vers le Nord, comme si la vérité de l'être se situait dans un lieu géographique *déterminé. Cette fois,* deux quêtes rivalisent, s'affrontent et finissent par s'entraider. Journaliste et correspondant à *Moscou, sans doute l'auteur* est-il ici François plutôt que Nicolas, mais, dans un dernier adieu aux rêves impossibles de l'adolescence, *il a su épouser deux* nostalgies opposées et jumelles pour les faire sentir aussi à son lecteur : comment peut-on n'être que soi ?

JOSANE DURANTEAU.

★ PARCE QUE C'ETAIT LUI, PARCE *QUE C'ETAIT MOI, de* Renaud Rosset, Ed. J.-C. Lattès, 252 p., 44 F.





science - fiction

Faut-il tuer Jules Verne ?

● *Y a-t-il une école française ?*

LE livre de Bernard Blanc, *Pourquoi j'ai tué Jules Verne*, pose pour la première fois une question nécessaire : existe-t-il une école de science-fiction française spécifique ? Ou bien la soixantaine d'auteurs contemporains recensés par Igor et Grischka Bogdanoff, dans *Clefs pour la science-fiction*, ne représentent-ils qu'un ensemble de tendances confuses, de factions éphémères et contradictoires ?

Depuis 1970, tantôt ce genre littéraire est poussé au premier plan de l'actualité, tantôt il tombe en sommeil. Le nombre de collections sur le marché (voir *le Monde* du 15 avril 1977) s'est considérablement accru, entraînant la prolifération des jeunes auteurs et un regain d'activité chez leurs aînés. Mais, parallèlement, la disparition des principales revues de réflexion semble freiner cette expansion. En invoquant la mort de Jules Verne, considéré comme le promoteur d'une littérature axée sur le fait scientifique et ses répercussions, Bernard Blanc s'interroge sur l'avenir de toute une génération.

Le livre ne se présente pas comme une exégèse de la jeune science-fiction française et de ses tendances, mais comme un ouvrage de combat, qui mêle réflexions, anecdotes, nouvelles, extraits de « tables rondes » ou d'entretiens. Selon l'auteur, la science-fiction française aurait pris une orientation nettement politique depuis l'apparition de Jean-Pierre Andrevon et Daniel Walther dans les colonnes de la revue *Fiction*. S'est-elle résolue à tuer Jules Verne autant qu'il le prétend ? Certes, et Bernard Blanc a raison de le souligner, elle souhaite se débarrasser de la pacotille scientifique, mais, plus encore, elle voudrait proposer une littérature différente qui sache parler d'ici et de maintenant en termes d'ailleurs et de demain.

Bernard Blanc oppose « *la science-fiction usine à rêves, avec ses fantasmes réactionnaires et ses putasseries d'amuseuse publique* », telle qu'il la définit globalement dans son histoire, à « *une S.F. qui casse les mythes et incendie les fusées, qui parle aujourd'hui des flics et de l'armée et explique qu'ils sont du mauvais côté des exploiteurs et des tyrans. Une S.F. qui explore minutieusement l'horizon 80 : gros plan sur les cendres nucléaires, les camps militaires et les prisons secrètes.* »

L'alternative n'est pas si simple. Jean-Pierre Hubert, qui fait partie des auteurs de tous bords que Bernard Blanc tente de rassembler autour de lui, répond, dans *Pourquoi j'ai tué Jules Verne*, que « *l'imagination est déjà, par elle-même, un acte politique ; c'est l'approfondissement d'une situation donnée, c'est un voyage plus effrayant que rassurant* ». A son avis, l'imagination n'est donc pas démobilisante ; ce qui s'oppose à la définition d'une S.F. militante, axée exclusivement sur le réel et travaillant à court terme.

Interrogé à plusieurs reprises dans le livre, Jean-Pierre Andrevon assure, pour sa part, que l'impact de la science-fiction sur la société « *est nul ou quasi nul* ». Sans doute est-ce cela qui l'incite à écrire des ouvrages comme *le Désert du monde* ou *Paysages de mort*, d'une misanthropie bien définitive pour un auteur qui expose ailleurs si nettement ses intentions politiques.

Diversités politiques

Voyons d'ailleurs ce qui résulte du combat où Bernard Blanc veut entraîner la science-fiction dans la collection qu'il anime chez Kesselring : « Ici et maintenant ». A son actif, trois anthologies collectives : *Ciel lourd, béton froid*, *Planète socialiste*, *Quatre milliards de soldats*, un recueil d'Yves Frémion, *Octobre, octobres*, et une revue, *Alerte*.

Les écrivains qui composent ces collectifs appartiennent à des tranches d'âge disparates, qu'ils soient de la première vague comme Michel Jeury, de la seconde, comme Jean-Pierre Andrevon, de troisième, comme Pierre Pelot, Dominique Douay, ou fassent partie de la jeune vague, comme Daniel Martinange ou René Durand. Ils ne se regroupent pas non plus suivant un même idéal politique : certains appartiennent aux partis en place, d'autres sont anarchistes ou représentent diverses nuances du gauchisme, quelques-uns sont écologistes bon teint. Un seul est devenu « punk ». Cette tolérance est extrêmement stimulante, mais où est l'unité ? Ces auteurs n'adhèrent pas tous à une science-fiction axée sur la contestation et en prise directe sur la réalité. Là aussi, les tendances sont diverses : si un petit nombre jouent la carte du manifeste politique, beaucoup restent attachés, soit par leur exploration formelle soit par leur travail conjectural, à une science-fiction littéraire.

Le seul point commun, c'est leur vision catastrophique de l'avenir, le paradoxe voulant que l'anthologie intitulée *Planète socialiste*, qui décrit en direct l'après-révolution, soit la plus pessimiste de toutes.

S'agit-il, comme l'écrit Gérard Klein, d'un groupe social d'origine petite bourgeoise qui, menacé, ne peut raconter que sa mort ?

Cette vision séduisante d'une classe sacrifiée transposant son holocauste en une poignée de nouvelles et de romans d'un noir pessimisme paraît un peu facile. Le malaise dans la science-fiction provient d'abord des mutations de la société elle-même et correspond à une réaction générale des consciences face au développement trop rapide de la technologie.

La science-fiction a eu pour vocation de prévoir les changements que le progrès scientifique entraînait dans les mentalités. Si dans les premiers temps, elle a servi la cause de la science, c'est qu'elle répondait au désir inconscient de tout un peuple d'assumer son avenir. Si les héritiers des pionniers dénoncent maintenant l'excessive pression du pouvoir technologique, c'est que, ayant pris le pouls de la société, ils en perçoivent l'inquiétude sous le vernis de l'euphorie.

A la question, existe-t-il une école de science-fiction française, on peut répondre non. Le livre de Bernard Blanc révèle au contraire un foisonnement de pensées peu compatible avec la définition d'une ligne commune. En témoignant des contradictions de la science-fiction française, il souligne ses idées-forces. En cette année de commémoration, l'assassinat de Jules Verne, plus que d'un attentat philosophique, relève du meurtre, symbolique du père. Libérée, la science-fiction française exprime maintenant sa vigueur par la qualité de ses productions.

PHILIPPE CURVAL.

BIBLIOGRAPHIE

Pourquoi j'ai tué Jules Verne, de Bernard Blanc, « Dire », Stock 2, 39 F.

Clefs pour la science-fiction, de Gérard Klein, l'Aube enclavée.

Clefs pour la science fiction, d'I. et G. Bogdanoff, Seghers, 38 F.

Ciel lourd, béton froid, Collectif Kesselring, Yverdon (Suisse).

Planète socialiste, Collectif Kesselring.

Octobre, Octobres, d'Yves Frémion, Collectif Kesselring.

Quatre milliards de soldats, Collectif Kesselring.

Séquences pour le chaos, de Pierre Giuliani, Jean-Claude Lattès, 36 F.

Strates, de Dominique Douay, « Présence du futur », Denoël, 15,50 F.

Le Désert du monde, de Jean-Pierre Andrevon, « Présence du futur », Denoël, 15,50 F.

Paysages de mort, de Jean-Pierre Andrevon, « Présence du futur », Denoël, 15,50 F.

Alerte, revue trimestrielle, rue du Château-Tourtour, 83 690 Salernes.

Le premier accident nucléaire

UNE commission d'enquête parlementaire — nous sommes aux Etats-Unis — s'intéresse d'un peu trop près aux centrales nucléaires, devenues les piliers de l'économie américaine. Peu après une visite d'inspection, provoquée par la pression d'une opinion publique de plus en plus inquiète, une usine atomique voit un de ses convertisseurs sur le point d'exploser à la suite d'une réaction en chaîne mal contrôlée. L'anéantissement menace la ville de Kimberly et la moitié la plus peuplée du continent nord-américain. Heureusement, la centrale possède deux atouts : des techniciens d'élite, dirigés par un ingénieur exceptionnel, et, en la personne d'un jeune médecin de son hôpital, un bricoleur de génie. Une course contre la montre, fertile en rebondissements dramatiques, s'engage, dans une atmosphère de début de guerre civile. Explosera ? Explosera pas ?

Ce livre date de 1942, trois ans avant l'explosion de la première bombe atomique. Son auteur, Lester del Rey, a fait auparavant un peu tous les métiers, contrebandier, steward de bateau, charpentier, restaurateur. Ecrivain de nouvelles, plutôt que de romans, sa notoriété se confirme avec la première parution de *Crise*, dans la célèbre revue de John W. Campbell, *Astounding Science-Fiction*. Sa nouvelle est aussitôt plébiscitée par le courrier des lecteurs. Que sa centrale soit plutôt une usine de transmutation d'éléments lourds qu'une génératrice d'électricité importe peu. Lester del Rey pose déjà les problèmes fondamentaux qui surgissent à l'ère de l'atome : ignorance des élites politiques, qui oscillent entre la politique de l'autruche et la répudiation totale de cette forme d'énergie, quand l'opinion s'émeut trop ; implantation inconsidérée dans les zones de peuplement dense : manque d'éducation du public ; manque de solutions de rechange. A sa parution, la nouvelle est classée document secret, et, si elle n'est pas retirée de la vente (sans doute pour ne pas attirer l'attention), les chercheurs atomistes d'Oak-Ridge ne peuvent se la procurer à la bibliothèque de leur usine.

En évitant de ranger *Crise* dans les classiques de la collection « Ailleurs et Demain », Gérard Klein privilégie l'actualité du sujet. Il a inclu, à la fin du roman, deux dossiers sur le nucléaire : un scénario d'accident, par André-Clément Decouflé, directeur du Laboratoire de prospective appliquée, et une défense du développement du programme électro-nucléaire français, présentée par Georges Morlat, probabiliste au Commissariat à l'énergie atomique. Cette présentation, si on y ajoute la préface et la postface de Gérard Klein, a le mérite de fournir d'importants éléments d'appréciation, mais étouffe un peu le roman de Lester del Rey. Science-fiction et prospective appartiennent à deux domaines différents, et leur juxtaposition accentue leurs défauts respectifs plutôt que leurs qualités.

Il y a trente-six ans, Lester del Rey, prophète, iconoclaste, prévoyait déjà les dangers de l'atome pacifique. Cette clairvoyance de l'écrivain de science-fiction, quel futurologue, quel probabiliste peut prétendre l'approcher ?

ALEXIS LECAYE.

★ CRISE, de Lester del Rey, collection « Ailleurs et Demain », Robert Laffont, 287 p., 38 F.

Ursula Le Guin au tableau d'honneur

● *Premier prix ou accessit ?*

LA nouvelle collection « Le Livre d'or de la science-fiction », publiée par Jacques Goimard chez Presses Pocket, s'ouvre par une anthologie de nouvelles d'Ursula Le Guin, préfacée par Gérard Klein. Le choix est significatif et montre, d'emblée, une certaine liberté d'esprit. Car, si Ursula Le Guin est certainement la femme la plus célèbre de la science-fiction, si son œuvre a reçu des prix importants, comme le Hugo, aux Etats-Unis, elle est aussi celle qui a refusé, parmi les premières, de considérer le genre comme mineur.

Son exigence s'est d'ailleurs manifestée dans des romans comme *la Main gauche de la nuit*, *l'Autre côté du rêve* et *les Dépossédés*, où, brisant les schémas sclérosés de la science-fiction de l'âge d'or, elle introduit dans le récit de fiction les données habituelles au roman de caractère, né au dix-neuvième siècle. Cela donne à sa littérature ce ton hybride qui n'appartient qu'à elle. En effet, rarement autant que dans ses œuvres, le héros porteur de symbole, particulier à la science-fiction, ne s'est trouvé doté d'une telle épaisseur humaine. Reste que les thèmes abordés par Ursula Le Guin demeurent du ressort de la science-fiction, et qu'ils situent sa littérature tout à fait en marge.

Ethnologue, elle a axé son travail sur « l'histoire humaine, succession de crises et d'affrontements, qui sont chacun l'occasion d'un apprentissage collectif ; leur solution augmente la connaissance sociologique que les hommes ont d'eux-mêmes et conduit à l'invention éthique », comme le dit Gérard Klein. Mais, cette ethnologie imaginaire concerne le futur. Dans l'histoire de cette société galactique qu'elle décrit, et qui se retrouve, dans ses nouvelles comme dans ses romans, groupée en cycles, Ursula Le Guin tente de prouver qu'il n'existe aucune solution totale et définitive ni dans la théologie, ni dans la politique, ni dans aucune science humaine, passée ou future.

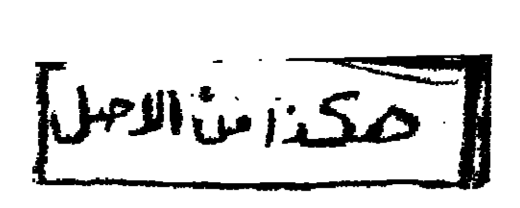
Des racines profondes

Certes, ses qualités d'invention, la richesse et la subtilité de son exploration sociologique confèrent à chacune de ses œuvres une sonorité qui n'appartient qu'à elle. Lire l'avenir dans les textes d'Ursula Le Guin, ce n'est pas s'égarer dans la chiromancie. Jamais, sans doute, une utopie, construite à partir de thèses anarchistes, ne fut aussi rigoureuse que dans *les Dépossédés*, où les nouvelles qui s'y attachent. Dommage que les racines culturelles profondes qui enchaînent Ursula Le Guin à la réalité ne l'empêchent parfois de briser les structures où elle s'est enfermée. Car, chez elle, l'avenir de l'homme passe toujours par le regret d'un monde où un juge suprême aurait pu exister.

Ph. C.

★ ANTHOLOGIE DE NOUVELLES, d'Ursula Le Guin, coll. « Le livre d'or de la science-fiction », Presses Pocket, 9,80 F.





lettres étrangères

Le maître livre de Josef Skvorecky

● ***La libération d'une ville tchèque vue par un zazou impertinent.***

AVEC *les Lâches*, de Josef Skvorecky, chronique impitoyable de la libération d'une ville de Bohême en mai 1945, narrée par un adolescent impertinent, les éditions Gallimard nous donnent enfin, dans l'excellente traduction de Françoise London-Daix, l'ouvrage-clé d'un des grands écrivains tchèques contemporains.

L'ouvrage fut écrit il y a trente ans. Skvorecky s'en explique lui-même dans son *Livre d'autosatisfaction* (1) : *Quand, à l'automne 1948, je m'assis dans un fauteuil de la salle de piano de la villa de mon oncle (...) et me mis à écrire : « Nous étions assis à Port-Arthur et Benno dit... », je ne voulais que revivre ces jours de mai 1945 que leur caractère aventureux avait si précisément gravé dans une âme qui n'avait pas encore de durillons (...). C'est ainsi et alors que naquit Danny Smiricky, cet enfant terrible du roman tchèque contemporain (...) qui, chez nous, infligea dans les années 50 une blessure mortelle au réalisme socialiste ; une blessure tellement profonde que même l'actuel réalisme socialiste normalisateur ressemble davantage par son style au parler relâché de Danny qu'au grand exemple des modèles soviétiques.* »

A Prague, le livre ne sera publié qu'en 1958. Une compensation, en somme, pour Skvorecky, à qui l'on venait de refuser sa *Fin de l'ère du nylon*, dont le manuscrit fut confisqué par la direction centrale de la presse « *qui*, rappelle l'auteur, *prend toujours soin de se souvenir qu'elle n'est pas la censure, qu'elle n'interdit jamais rien, qu'elle se contente de recommander de ne pas publier. Quant à ce qui arrivera à tous, si l'on passe outre à sa recommandation, ce n'est plus de son ressort. Ce que nous savions aussi.* »

Sitôt le livre paru, la critique se *déchaîna*, le traitant de « *chaton galeux* » ou de « *photographe cynique* ». Jiri Lederer fut le seul journaliste à oser publier une critique favorable : licencié, il resta deux ans sans travail (aujourd'hui, partisan de la Charte 77, il est en prison. Skvorecky, lui, devint un pestiféré et ne put recommencer à publier qu'au milieu des années 60.

Il avait eu tort de toucher à un tabou : en Tchécoslovaquie, comme dans tout pays occupé par les Allemands, tout le monde avait, bien entendu, fait de la résistance, personne, évidemment n'avait ni collaboré ni même eu un comportement lâchement utilitaire. Les *compromissions*, les petites bassesses, il les décrivait en tournant en dérision le patriotisme emphatique qui allait de pair avec un comportement que certains préféraient oublier. Or il avait placé cette chronique dans la petite ville de Bohême du nord, Nachod (*Kostelec dans le livre*), où il était né en 1924.

Un groupe de jeunes JS et de zazous y percevaient le monde et les événements dramatiques avec légèreté ; ce qui les unissait, c'était leur passion du jazz, et leurs amours inaccomplies, leur humour cynique mêlé d'une tendresse pleine de pudeur. Le narrateur, Danny, c'est l'auteur lui-même, qui a réduit la population de la ville à une poignée de personnages hauts en couleur ou en demi-teintes. Tous s'y reconnurent d'ailleurs.

Le narrateur, ou plutôt l'auteur, a gardé, lui, depuis, cette position d'observateur lucide, critique, amusé mais au regard aigu, qui voit sans pitié toutes les faiblesses humaines. C'est pourquoi, après avoir lu *les Lâches*, le lecteur français comprendra mieux *la Légende d'Emoke* (Gallimard, 1968) : « *Une justesse de ton, une générosité, une fraîcheur presque juvénile, face aux « choses de l'amour » et aux autres grands problèmes de l'existence* » (Piotr Rawicz, *le Monde* du 9 novembre 1968). Il comprendra mieux Danny faisant son service militaire dans *l'Escadron blindé* et luttant avec les autres conscrits contre le commandant surnommé « *P'tit Méphisto* » (Gallimard, 1970). Il sentira mieux dans *le Lionceau* (paru en 1973) « *les qualités de style direct, de saisie nette et presque brutale du réel que Skvorecky a puisées notamment en traduisant Hemingway et Chandler* » (Pierre Daix, *le Monde* du 11 janvier 1973).



★ *Dessin de CAGNAT.*

Skvorecky, lui, a donné, depuis, deux autres ouvrages étonnants. *Le Miracle* (1) permet au narrateur, sous le prétexte d'un miracle préfabriqué, de faire la chronique la plus détachée, la plus éblouissante, mais la plus cruelle, de la Tchécoslovaquie, de la guerre au lendemain de l'invasion soviétique de 1968. Il n'y épargne personne, même pas ses amis qui partagent l'exil avec lui. Il en est quelques-uns à ne pas lui pardonner cette clairvoyance.

Un vice révoltant

Dans le second, paru aussi seulement en tchèque, *l'Ingénieur des âmes humaines*, Skvorecky sonde l'âme de ses étudiants canadiens (il enseigne la littérature à l'université de Toronto), il raille les émigrés et nous ramène aux personnages des *Lâches* pour nous conter ce qui précéda la libération de sa ville natale.

Quant au *Livre d'autosatisfaction*, que nous avons cité au début, il l'a écrit avant tout pour rendre hommage à sa femme, l'écrivain Zdenka Salivarova, qui, avec la seule aide de son mari, fait fonctionner la maison d'édition « 68 Publishers Toronto », qu'ils ont créée il y a sept ans pour que survive la littérature tchèque de qualité, qui n'a plus droit de cité dans son pays. Ils ont publié cinquante titres en langue tchèque et une quinzaine de traductions en anglais (les époux Skvorecky partagent le mérite de faire connaître la littérature tchèque avec une autre *maison d'édition*, Index, créée en Allemagne). Et puis, parce que l'intolérance est aux yeux de Skvorecky le vice le plus révoltant, il nous livre les jugements variés, parfois *fort* acerbes de ses lecteurs, assortis de ses réflexions. Enfin, pour mieux nous faire pénétrer dans le petit monde qu'il rend tellement vivant que l'on a l'impression d'en faire partie. Car les régimes passent, mais les êtres humains restent les mêmes, partout. Et qu'en restant tchèque jusqu'au bout des doigts, Skvorecky, parce qu'il rejette toute sensiblerie, atteint à la dimension universelle.

AMBER BOUSOGLOU.

★ LES LACHES, de Josef Skvorecky, Gallimard, 378 pages, 59 F.

(1) En tchèque, 68 Publishers Toronto, Box 695, Postal station « A », Toronto, Ont. M5W 1E2 Canada.

Lumineuse Kathleen Raine...

(Suite de la page 13.)

Quelle femme, mieux qu'elle, a dit le temps intemporel de l'enfance, la communion avec un lieu (« *Tout était à moi, parce que tout était moi.* »), l'éveil à la poésie quand celle-ci *cessait « d'être des mots alignés sur une page*, (et qu') *elle devenait l'oiseau en plein vol au crépuscule, luttant contre le vent dans les hauteurs de l'azur...* » ? Qui aura mieux évoqué l'infinie harmonie de la nature, cette mue incessante des formes dans le temps, les richesses exquises de la flore sauvage (ces benoîtes des ruisseaux, ces lysimaques, ces trinitaires couleur d'émeraude, ces soucis d'eau qui enluminent le livre), ou « l'immédiateté » d'une miche de pain sortie du four d'un presbytère, comme l'essence même des choses ?

Bientôt, Kathleen Raine est transplantée dans la banlieue londonienne, à Ilford, et là, son sentiment d'être une exilée s'accroît *encore*. A la douce résignation de sa mère, qui se réfugie dans ses rêves et ses fleurs, au rigorisme de son père, elle oppose — déjà — sa vocation. Elle sera, elle est poète. Pour échapper à son existence encagée, « *dépossédée de mon paradis, je me raccrochais*, dit-elle, *à ses frontières qui ne cessaient de se dérober* », elle se passionne pour la botanique. « *Qu'ils doivent être nombreux ceux pour qui la science a été, sans doute comme elle le fut pour moi, une évasion vers la beauté* ». Cela nous vaut des pages admirables sur les espaces vierges de l'infiniment petit, conquête de Kathleen sur l'amertume et la frustration... Après une idylle brisée par le père, la jeune fille découvre la France et se prépare à d'autres épiphanies, à celle de la féminité, notamment.

Adieu prairies heureuses, livre exemplaire d'un apprentissage, nous laisse sur notre faim. Nous voulons, nous attendons sa suite. Car si Kathleeen Raine a su si bien amalgamer les héritages contradictoires maternels et paternels, si par une connaissance intime de soi et du monde ambiant elle a pu si tôt se libérer de toute tutelle, qu'en sera-t-il d'elle, de son combat pour créer et procréer, dans son âge adulte ?

Elle nous dit avoir fait des études de biologie à Cambridge, s'être mariée deux fois en quatre ans, avoir eu deux enfants, avoir mené une vie difficile pour les élever, seule (« *J'ai essayé toutes les improvisations* »). Elle a traduit Balzac en anglais (*la Cousine Bette* et *les Illusions perdues*). Elle a aimé douloureusement, plusieurs fois. Elle est devenue le poète que l'on sait. Elle est devenue, simplement.

Avec douceur, avec soin, elle nous parle du féminisme : « *Je me veux plus féminine que féministe. La guerre des sexes est une barbarie. La vie civilisée inclut les* [bonnes] *relations entre les hommes et les femmes. Et les enfants. Non ? Ma mère a littéralement fleuri à quatre-vingt-dix ans, après la mort de mon père. Ce fut un véritable épanouissement. Et pour elle, c'était vraiment une question de génération. Moi, j'ai toujours fait ce que j'ai voulu, même si je me suis trompée. J'ai réalisé ce qu'inconsciemment ma mère voulait pour moi.* » Kathleen sourit, se tait et ajoute : « *C'est surtout difficile pour ma fille. J'ai accompli les choses qu'elle aurait voulu faire. Elle a écrit un livre de poèmes, vous savez, un seul. Les choses sont plus complexes que ne le croient les militantes du M.L.F. Elles sont trop jeunes...* »

Le visage rayonnant de Kathleen Raine contient beaucoup de souffrance. Peut-être parle-t-elle d'elle-même lorsque nous évoquons Karen Blixen, qu'elle (aussi) préfère à Virginia Woolf. « *Je les ai connues toutes les deux. Virginia était un grand écrivain.* » On sent que le culte de Woolf récupérée par les féministes actuelles l'agace un peu. « *Au fond, c'était une mystique, mondaine malgré elle. Bloomsbury l'a faite et l'a défaite, l'a tuée. Elle souffrait, mais elle souffrait sans savoir. She was simply going mad. (Simplement, elle devenait folle.) Karen Blixen, c'est autre chose. C'était vraiment une femme écrivain. Elle a su faire de sa souffrance la trame de son œuvre.* »

Kathleen Raine aussi, si on juge par les deux recueils de poèmes que publient François-Xavier Jaujard et Diane de Margerie dans la collection « Granit » à paraître ici le 24 avril.

*

Mais la vieille dame si lumineuse, déjà, s'en va. En plus d'un très beau livre, elle nous laisse une leçon à méditer, une leçon rare. Laissons à Diane de Margerie le soin de la formuler : « *Ecoutons la voix de Kathleen Raine faire taire les complaisances nées du respect humain et de la crainte d'être dupes — si nous voulons apprendre à n'être plus victimes de notre propre peur, si nous voulons, de nouveau, éprouver la plénitude du sacré.* »

FRANÇOISE WAGENER.

★ ADIEU PRAIRIES HEUREUSES, de Kathleen Raine. Traduit de l'anglais par Diane de Margerie et François-Xavier Jaujard. Préface de Diane de Margerie. Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », 258 p., 39 F.

société

Chants funèbres pour une révolution écrasée

● ***L'expérience des conseils ouvriers en Tchécoslovaquie.***

Le nouveau recueil de « Change » : *Prague, la révolution des conseils ouvriers, 1968-1969*, offre à travers des documents choisis et commentés par le jeune historien tchèque Vladimir Claude Fisera, présentés par Jean-Pierre Faye, une double lecture de cette tragédie contemporaine. Il permet d'abord de constater que, paradoxalement, l'intervention soviétique a précipité et involontairement favorisé la formation des conseils ouvriers, *timidement* amorcée avec le printemps de Prague. Si la nuit fatidique du 21 août 1968 a stoppé le processus en cours au sommet de la direction politique, elle a, *en* revanche, donné plus d'ampleur au mouvement « *social et à son expression directe : la politique menée par la base* ». Ainsi, les conseils ouvriers, peu nombreux avant l'invasion, sont devenus autrement plus puissants, entre décembre 1968 et juin 1969, en prenant le *nom* plus anodin de conseils d'entreprise.

Les réflexions de Jean-Pierre Faye renvoient de cette expérience à Marx, mais aussi à des réfractions idéologiques dans la crise portugaise ou plus généralement chez Soljenitsyne ou chez ceux que l'on appelle les « nouveaux philosophes ». Cet ensemble *documentaire* fournit ainsi des arguments théoriques pour répondre à des polémiques françaises actuelles.

L'ouvrage, tout à fait remarquable, permet de plonger dans le bouillonnement d'idées libérées par le « printemps de Prague » (dont le recueil récemment publié aux Editions Albatros par les soins d'Antonin Liehm, *Socialisme à visage humain*, nous avait livré la quintessence) et propose une méthode à la fois juridique et pratique pour démanteler la bureaucratie à partir des *conseils ouvriers*. *C'est là* son originalité majeure. Le temps de répit procuré par la force du mouvement démocratique après le 21 août a, en effet, permis de faire ce que n'avait pu réaliser la révolution hongroise de 1956 : des décisions *ont été prises*, des projets élaborés, la participation ouvrière à la transformation a été effective. D'où l'entrée de ces conseils dans *l'histoire* sociale : leur expérience doit désormais nourrir toute réflexion politique sur l'autogestion, *comme sur* la cogestion.

« *La peur des conseils ouvriers n'a sans doute pas été une cause centrale de l'intervention soviétique*, conclut Fisera. *Elle sera toutefois une des causes principales de la normalisation.* » « *Les institutions démocratiques que Marx voulait à tout prix* » maintenir en Occident, « *les libertés politique que Lénine souhaitait* » conquérir (pour la Russie), se sont « *déployées au grand jour, en faisant éclater les structures reçues de l'héritage stalinien* », commente Jean-Pierre Faye. Et cela donne le ton de son plaidoyer pour la conservation de l'idéal *de* Marx et *de* Lénine.

Comme on le comprend de vouloir faire prévaloir un tel Marx, un tel Lénine, sur la réalité qui veut que les hommes qui ont lancé les *tanks contre les* réformes et pratiquent depuis dix ans bientôt une normalisation sans répit se réclament eux aussi de Marx et *de Lénine* ! Mais le Marx de Jean-Pierre Faye, comme son Lénine, on les découvre trop souvent dans des notes restées longtemps inédites. *Ce qui explique peut-être* que le pouvoir — dont celui d'écraser les révolutions — soit aujourd'hui entre les mains des marxistes qui brandissent d'autres *références*, publiques, *elles*, et seules vulgarisées.

PIERRE DAIX.

★ *PRAGUE, LA REVOLUTION DES CONSEILS OUVRIERS, 1968-1969*, Jean-Pierre Faye, « Change », Laffont, 286 p., 49 F.

sciences humaines

Freud aux États-Unis

● ***« Ils ne savent pas que nous leur apportons la peste. »***

LE 21 août 1909, S. Freud, C.G. Jung et S. Ferenczi s'embarquent à Brême, en Allemagne, sur le *George-Washington*, paquebot luxueux qui, en moins d'une semaine, doit les conduire à New-York. Pour tous les trois, c'est une grande « première » ; d'abord parce qu'ils n'ont jamais foulé le sol des Etats-Unis ; ensuite, et surtout, parce qu'invités par Stanley Hall, président de l'université Clark, à Worcester, dans le Massachusetts, ce voyage constitue une sorte de consécration.

Le dimanche 27 août, en fin d'après-midi, Freud, Jung et Ferenczi, accoudés au bastingage, voient New-York se profiler derrière la statue de la liberté. C'est alors que Freud aurait dit ce mot légendaire qui fait partie de la saga du mouvement psychanalytique : *« Ils ne savent pas que nous leur apportons la peste ! »*

La psychanalyse est alors considérée aux Etats-Unis comme un cocktail plutôt nauséabond, composé pour moitié de mysticisme et pour moitié de pornographie. Toutefois, la notoriété de son créateur est déjà telle que de nombreuses sommités de la vie intellectuelle américaine se rendront à Worcester pour l'entendre. Parmi elles : l'anthropologue Franz Boas, le psychiatre Adolf Meyer, le neurologue James Putnam, le philosophe William James. Commentant l'événement, le *Worcester Telegram* écrira : *« Une conférence rassemble des savants : type chevelu pas facile à trouver ; type crâne bombé pas facile à faire sourire. »*

Freud a raconté sa rencontre avec William James, atteint alors d'une maladie mortelle. Au cours d'une promenade qu'ils firent ensemble, James posa son bras autour de son épaule et lui dit : *« L'avenir de la psychologie dépend de votre travail. »* Phrase qui, si l'on songe à son puritanisme, vaut d'être retenue. Toujours au cours de cette balade, il s'arrêta subitement, tendit à Freud le sac qu'il portait et le pria de continuer, ajoutant qu'il le rattraperait aussitôt qu'il serait venu à bout de sa crise d'angine de poitrine. William James mourut de cette maladie moins d'un an après, et Freud, ayant appris la nouvelle, écrivit : *« J'ai toujours souhaité être aussi courageux que lui en face de la mort. »*

Parmi les personnalités avec lesquelles Freud se lia au cours de ce séjour, il en est une qui allait jouer un rôle considérable dans la diffusion de la psychanalyse aux Etats-Unis. Il s'agit de James Jackson Putnam — dont le professeur Nathan Hale a recueilli et commenté la correspondance avec Freud, Jones, Ferenczi, William James et Morton Prince, et que les éditions Gallimard ont eu l'heureuse idée de publier en français.

A vrai dire, rien ne prédisposait James Jakson Putnam à se « convertir », à l'âge de soixante-trois ans, à la psychanalyse. De formation neurologique — il enseignait la neurologie à Harvard, — d'un milieu très « comme il faut », très « bostonien », nourri de Hegel et de Bergson, appartenant en outre à la secte protestante des « Unitariens », cet éminent spécialiste des « maladies nerveuses » s'était prononcé, dès 1906, sur la psychanalyse ; il la jugeait « stimulante », mais « outrancière ».

La rencontre avec James Jackson Putnam

A la suite, cependant, de sa rencontre avec Freud, qu'il invita à passer une semaine dans son ranch des monts Adirondack et avec lequel il eut d'interminables conversations, il décida de mettre son immense prestige, ses connaissances et son énergie au service de la « révolution psychanalytique ». « *Votre visite*, écrivit-il à Freud, *est un événement plus important pour moi que vous ne pouvez l'imaginer, car elle a contribué à changer radicalement tout le cours de mon existence et de ma pensée.* »

Jusqu'à sa mort, en 1918, il restera d'une loyauté inébranlable à la personne de Freud et à ses idées — sans jamais, pourtant, masquer ses divergences. Rejetant son matérialisme et son déterminisme, il ne cessera d'insister sur la « créativité » de l'être humain, sur sa « volonté », sur sa « moralité », de même que sur les sphères non conflictuelles du Moi, anticipant par là sur ce qui allait devenir une des constantes de la psychanalyse américaine.

L'intérêt de cette correspondance tient d'ailleurs à sa franchise, à sa liberté de ton ; les questions que Putnam pose à son ami viennois — et qui touchent à la sublimation, à la morale, à Dieu, — amènent Freud à se confier très librement ; ainsi, dans une très curieuse lettre, datée du 8 juillet 1915, il écrit ceci : *« Je dois vous dire que j'ai toujours été insatisfait de mon intelligence et que je sais très précisément les points où elle me fait défaut. Mais je me considère comme un homme hautement moral, qui peut souscrire à l'excellente maxime de Th. Vischer : ce qui est moral est toujours évident en soi. Il me semble que pour ce qui est du sens de la justice et de la considération envers ses semblables, de la répugnance à faire souffrir les autres ou à abuser d'eux, je peux rivaliser avec les hommes les meilleurs que j'ai connus. A vrai dire, je n'ai jamais commis une action basse ou méchante et je n'ai jamais trouvé en moi-même la tentation d'agir de la sorte. Je n'en tire aucune fierté. Je comprends la moralité dont il est question ici dans un sens social, non sexuel. La moralité sexuelle telle que la société — et, au plus haut degré, la société américaine, — la définit, me paraît hautement méprisable. Je suis partisan d'une vie sexuelle beaucoup plus libre, même si je n'ai, pour ma part, que fort peu usé d'une telle liberté. »*

A propos de liberté sexuelle, un neurologue new-yorkais, Moses Allen Starr, intervint un jour dans un débat dirigé par Putnam pour stigmatiser la psychanalyse, assurant avoir connu Freud à Vienne et avoir pu juger de son immoralité et de son libertinage effronté. Putnam en fit part à Freud qui lui répondit aussitôt avec son humour habituel : (les renseignements de Starr) *« sur mes jeunes années m'ont prodigieusement diverti. Si seulement c'était vrai ! »*

Outre les très nombreuses informations sur la préhistoire de la psychanalyse aux Etats-Unis que contient cet ouvrage, il nous révèle la personnalité à la fois attachante par sa droiture et irritante par son moralisme et son optimisme de James Jackson Putnam, dont le dialogue avec ce vieux « juif mécréant » abandonné de Dieu, comme Freud se dépeint lui-même, ne manque pas de saveur.

ROLAND JACCARD.

★ L'INTRODUCTION DE LA PSYCHANALYSE AU ETATS-UNIS. Traduit de l'anglais par C. Cullen. Ed. Gallimard, 398 p., 90 F.

ART ET HYGIÈNE MENTALE

LES essais de Kris réunis dans ce volume ont été écrits entre 1935 et 1952. Ils portent sur les processus créatifs qui interviennent dans les œuvres d'art et dans la littérature, plus particulièrement dans l' « art des fous » et la caricature. Ils représentent sans doute l'apport le plus marquant à la psychanalyse de l'art depuis les études de Freud sur la *Gradiva* de Jensen et sur Léonard de Vinci.

Certes, les tentatives d'explication psychanalytique de la création artistique, si ingénieuses soient-elles, ne sont jamais tout à fait convaincantes. En effet, lorsqu'on adopte un point de vue rétrospectif sur le développement d'un individu et d'une œuvre (comme d'ailleurs sur l'histoire en général), on a beau jeu de faire ressortir n'importe quel enchaînement de déterminations : en feignant de prévoir et de déduire au futur antérieur ce qui est arrivé effectivement, on se donne raison par principe. Mais l'on n'explique pas pour autant comment telle configuration familiale, telle fluctuation de l'économie libidinale ou tel traumatisme infantile ont engendré Michel-Ange ou Goya plutôt qu'un névrosé ordinaire.

Freud lui-même apparaît hésitant sur la généalogie de l'œuvre d'art. Tantôt il fait profession d'humilité en restreignant l'investigation analytique à certains aspects secondaires de la production artistique, et en laissant aux spécialistes de l'esthétique le soin de rendre compte de la part « irréductible » du génie créateur ; tantôt il applique hardiment et sans restriction la méthode psychanalytique à des œuvres littéraires ou plastiques dans leur globalité, comme s'il n'était aucune de leurs composantes qui fût affranchie de l'économie des pulsions.

Ernst Kris, fortement influencé par la psychologie du moi qui s'est développée aux Etats-Unis sous l'impulsion de H. Hartmann, déplace le problème et met l'accent sur l'élaboration active et consciente des données psychiques dans l'œuvre d'art. Plus précisément, il considère que l'artiste a la capacité de se soumettre à une régression « hyperbolique », qui consiste à s'abandonner dans une première phase aux processus inconscients, mais pour s'en assurer finalement la maîtrise. Cette oscillation de l'inspiration et de l'élaboration plastique, qui fait intervenir respectivement l'inconscient et le conscient, représente une sorte de folie contrôlée, et vise, en dernier ressort, à accroître l'emprise du moi. D'autant que l'artiste, intériorisant le regard du public, reste lui-même constamment spectateur lucide de son œuvre, qu'il construit par conséquent en fonction de la communication, et, somme toute, de l'approbation sociale.

Une morale typiquement anglo-saxonne

Pour peu que cette oscillation psychique échappe au contrôle conscient, c'est alors un état psychotique qui s'installe : l'artiste est submergé par le processus primaire, et ses productions ne sont plus que des tentatives désespérées et inintelligibles de restituer un contact avec le réel et avec autrui. Ainsi, Kris fait ressortir la cassure qui intervient dans la production du sculpteur allemand Messerschmidt (dix-huitième siècle) ou du peintre suédois Ernst Josephson (vingtième siècle), cassure qui coïncide avec le déclenchement de troubles mentaux chez ces artistes. Mais tandis que les œuvres de la période pré-psychotique nous paraissent très conventionnelles, celles que Kris analyse en termes de déficit comme les symptômes d'un détachement autiste de la réalité sont indéniablement beaucoup plus inventives. En envisageant ainsi dans une perspective pathologique les produits d'une déviance créatrice qui met justement en cause la frontière entre la raison et la déraison, ne se condamne-t-il pas à la méconnaissance du fait artistique proprement dit ?

Finalement, le problème ne se pose pas dans les termes objectifs de la science, mais il engage une conception générale de la créativité humaine : demande-t-on à l'art d'étendre le champ de la conscience ou de la mettre en crise ? Autrement dit, attend-on de l'artiste qu'il se serve de ses œuvres pour *guérir* la folie qui est en lui ou pour l'encourager ? L'option de Kris est claire : l'art doit *constituer* une *forme* d'hygiène mentale *ou* d'autocure, sous peine d'entraîner son auteur dans la psychose. Cette morale typiquement anglo-saxonne du self-control et de l'intégration sociale est évidemment très éloignée du déterminisme et du pessimisme *freudiens* ; et *surtout*, elle reconduit la distinction entre normalité et anormalité mentales, ségrégation qui fut une des cibles principales de la critique freudienne.

Il reste que Kris excelle à soulever toutes sortes de questions qui étaient encore informulées, et qui sont certainement appelées à orienter les recherches dans le domaine si peu défriché de la psychanalyse de l'art et des artistes.

MICHEL THEVOZ.

★ PSYCHANALYSE DE L'ART, de Ernst Kris, traduit de l'américain, P.U.F., 432 p., 110 F.

« L'IMAGINAIRE DÉCADENT »

« *DANS la vie, le premier devoir est d'être aussi artificiel que possible,* déclarait Oscar Wilde. *Personne n'a encore découvert quel était le second.* » Cette sacralisation de l'artificiel, du rare, de l'étrange, cette recherche insatiable du neuf et de l'exceptionnel, voilà sans doute ce qui caractérise le mieux les écrivains décadents de la fin du XIXe siècle.

Dans la remarquable thèse que leur consacre Jean Pierrot, sous le titre : « *l'Imaginaire décadent* », on retrouve bien sûr les noms de J.-K. Huysmans, Villiers de l'Isle-Adam, Marcel Schwob, Guy de Maupassant, Jean Lorrain et Paul Bourget, mais aussi ceux des peintres Gustave Moreau, Puvis de Chevannes, Aubrey Beardsley ou Odilon Redon. L'influence qu'exercèrent sur les décadents Schopenhauer ou von Hartmann est justement soulignée, particulièrement en ce qui concerne leur pessimisme fondamental, leur refus de toute participation à la vie politique ou sociale, le culte de leurs singularités, leur mépris de la femme et leur haine de la nature.

Du renversement qu'ils opérèrent entre nature et art, rien n'est plus significatif, observe J. Pierrot, que le chapitre d' « *A rebours* » de J.-K. Huysmans ayant trait aux plantes ; le héros y confesse en effet qu'après avoir privilégié les fleurs artificielles, il en est venu maintenant à choisir des fleurs naturelles, mais qui donnent l'impression d'être factices... — R. J.

★ P.U.F., 340 pages, 100 F.

histoire

DEUX MANIÈRES D'ÉCRIRE LE PASSÉ

Toynbee : le point de vue de Sirius

● ***Les civilisations sont mortelles, quand elles le veulent bien.***

POUR l'Anglais Arnold Toynbee (comme pour l'Allemand Oswald Spengler), l'unité de base intelligible quant à l'histoire n'est pas le devenir global et linéaire de l'humanité, cher à Karl Marx (dix-neuvième siècle), ou à saint Irénée de Lyon (deuxième siècle de notre ère) ; cette unité ne réside pas non plus dans l'entité-nation. Elle doit être cherchée, au-delà des nations, dans chaque civilisation particulière : hellénique, ou chrétienne-occidentale, ou chinoise...

Au berceau de la plupart des grandes civilisations se place l'étrange théorie « toynbienne » du *défi* (« challenge »). Si l'Egypte et la Grèce, avant notre ère, ont « réussi », c'est *parce qu'elles* affrontaient les terres marécageuses et malsaines de la vallée du Nil, ou les rochers de l'Attique. *Parce que*, et non pas *bien que*... De même, les survivants de l'abominable défi d'Auschwitz ont voulu promouvoir Israël de toutes leurs forces. Cette théorie du « challenge » est-elle toujours vraie ? Paris et Londres, villes civilisatrices par excellence, sont situées parmi les limons agricoles les plus fertiles d'Europe. Toynbee aurait-il tantôt raison, tantôt tort ? On mettra tout le monde d'accord en rappelant que les historiens ne sont jamais à court d'explications, même contradictoires entre elles. Toynbee reconnaît du reste que le défi que propose une nature trop ingrate est tel qu'il finit par faire avorter toute créativité, malgré les brillantes performances initiales des indigènes : cet « avortement » caractérise, par exemple, les Esquimaux.

Avec ou sans défi, la civilisation, disent Bergson et Toynbee, représente un passage du statique au dynamique, de l'histoire froide à l'histoire chaude, de l'immobilisme relatif des sociétés agraires au jaillissement plein d'initiatives des groupes urbains. Ici le professeur anglais rencontre inévitablement le concept de *croissance*, qui deviendra cher aux théoriciens de notre époque. Mais il n'envisage pas celle-ci comme s'incarnant dans les progrès matériels du produit brut ni du bien-être individuel. Il la situe plutôt dans l'itinéraire ascensionnel d'élites inventives et créatrices ; les masses les suivent à la traîne et tant bien que mal ; jusqu'au jour où celles-ci refusent de marcher parce que celles-là cessent d'inventer.

Les deux bourreaux

Après l'essor, la décadence. Elle est fascinante, avec ses odeurs de décomposition. Notre auteur a connu la chute de l'empire britannique. Il a vu pousser les ronces parmi les ruines, dans les fortins anglais du Pakistan. Orfèvre en la matière, il est net : une civilisation décline non pas parce que c'est fatal ni parce que la vieillesse biologique suit nécessairement la jeunesse d'une grande culture (ce serait la théorie spenglérienne). En fait, c'est une question de responsabilité morale : une civilisation décline parce qu'elle le veut bien, parce qu'elle s'est endormie sur ses lauriers ! Athènes et Venise ont trop louché sur leur admirable passé, nostalgiquement. Constantinople, au quinzième siècle, à la veille des Turcs, avait les yeux rivés sur la gloire périmée de feu son empire ; la France, en 1940, préparait la guerre comme en 1914...

Deux bourreaux se chargent d'exécuter la sentence de mort : ce sont les prolétariats intérieurs et extérieurs (là Toynbee, parti de conceptions ultra-moralistes, rencontre momentanément l'analyse marxiste que d'habitude il n'aime guère). Le prolétariat intérieur tue la civilisation par ses révoltes ; il est capable pourtant d'assumer de hautes valeurs spirituelles et par exemple chrétiennes. Quant au prolétariat extérieur, il se compose de barbares, Germains, Mongols, etc., qui se pressent sur les frontières de l'empire : il assènera le coup de grâce ; en attendant la prochaine civilisation, encore à venir, il préparera l'interrègne, symbolisé par les temps héroïques des Iliades ou des chansons de geste, par le brillant Achille ou par le preux Roland, ces deux barbares...

L'Etat ou empire universel à la veille de la barbarie met le point final à telle ou telle grande civilisation. Vis-à-vis de lui, Toynbee professe des sentiments mélangés : il admire l'unité de langue, de circulation, d'administration, qui caractérise les empires romains, chinois, etc. Mais il reste sceptique (à tort ?) sur la créativité de ces grandes unités, qu'il considère, au mieux, comme *semi-mortes*. A l'en croire, l'empire égyptien d'avant notre ère, dans les ultimes deux mille cinq cents ans de son existence, n'est qu'un long *coma !* On se dit par moments que l'Occident pourrait à son tour s'offrir le luxe d'une « agonie » aussi prolongée ! Ça ne serait déjà pas si désastreux, ça donnerait le temps de voir, de se retourner...

Une aversion pour la Renaissance

Plus qu'aux empires, la tendresse de Toynbee va aux religions universelles : christianisme, bouddhisme. Elles prolifèrent sur les structures impériales, elles accouchent de civilisations nouvelles, mais elles ne sont pas que cancers ou chrysalides. Elles permettent aussi l'accès à une réalité spirituelle supérieure ; à un au-delà qui relie religieusement l'individu à autrui, au monde, éventuellement à Dieu. Le livre de Toynbee est un long cri pour les grandes Eglises. Elles ont peu à peu évincé du cœur de l'historien devenu vieux son ancienne passion pour les cultures.

L'auteur britannique n'admire guère, sinon conjoncturellement, les vertus régénératrices de la barbarie avec ou sans visage humain. Il croit en Dieu, même et surtout si Dieu n'existe pas, auquel cas on se devrait de l'inventer. Vrai ou pas, ce tout-puissant siège sur les confins : on le rencontre à la jointure des grandes civilisations quand elles s'abordent mutuellement pour se saborder ou pour s'interféconder, comme des galaxies qui s'interpénètrent. Enthousiaste pour la confrontation entre cultures vivantes, notre auteur, en revanche, n'exalte pas les contacts avec telle civilisation morte : il a de l'aversion, injuste, pour la Renaissance italienne ; il la voit comme une récupération ratée de l'Antiquité gréco-romaine. Il soutient de tous ses vœux les pluralismes culturels quand ils sont simultanés : le cas de la grande Syrie ci-devant séleucide, au contact de l'hellénisme et de l'Orient, l'enthousiasme : elle engendra ou encouragea successivement trois ou quatre grandes religions, dont le christianisme et l'Islam.

Il est de bon ton de critiquer, voire de moquer, les intuitions et les erreurs de Toynbee, semées comme des perles dans une œuvre de formidable amplitude, qui meubla toute une vie de chercheur et d'enseignant. Cet ouvrage n'est que le résumé de douze volumes antérieurs ! Il ne se lit pas comme un roman. Il ignore étrangement l'histoire de la vie économique et matérielle. Et pourtant Toynbee est le premier (avec le discutable Spengler) qui ait rédigé une « histoire naturelle » des civilisations conçues comme objets identifiables isolés, comparables entre eux. D'autres s'y sont attelés depuis : en France, Braudel et Chaunu.

Les civilisations sont comme les feuilles de l'artichaut. D'inégale importance, elles s'incurvent vers un point sommital et central. Il indique la ligne de fuite du projet humain : toujours plus de technologie, de démographie, d'égalitarisme, sinon d'égalité réelle... Toynbee, malgré ses carences, garde le mérite d'avoir rendu possible la dégustation globale de ce comestible écailleux qu'est l'humanité tout entière.

E. LE ROY LADURIE.

★ L'HISTOIRE, de Arnold Toynbee, Ed. Elsevier, 712 p., 21 cartes, 99 F.

Le Roy Ladurie : au ras des pâquerettes

● ***La vie des hommes.***

POUR Le Roy Ladurie, l'homme est à la fois primordial et secondaire. Primordial parce qu'il le décrit minutieusement, amoureusement : morphologie, éducation, activité professionnelle, vie familiale, sexualité, fantasmes, ambitions. Secondaire parce que cet homme rural qui occupe majoritairement la France, du quatorzième au dix-neuvième siècle, n'est qu'un petit acteur dans un jeu qui le dépasse, dans un *écosystème*, ensemble naturel et démographique contre lequel il ne peut rien. Il est prisonnier d'équilibres matériels implacables, d'un rapport contraignant entre produit du sol et population.

De 1300 à 1720, environ, le nombre des habitants du royaume de France oscille entre neuf et vingt millions. Le chiffre supérieur représente une limite au-delà de laquelle il revient à la mort, plus qu'à tout autre facteur, d'équilibrer les comptes de la nation, d'établir une nécessaire égalité entre production nationale brute de céréales et somme des revenus par tête. Cet équilibre naturel, biologique, définit jusqu'à la constitution physique des hommes. Dans la moitié sous-développée de la France, au sud-ouest d'une ligne Saint-Malo-Genève, sont groupés vers 1820, sans égards pour leurs origines ethniques et leurs patrimoines génétiques, les hommes petits du royaume. Dans de larges portions du Finistère, du Morbihan, du Limousin, 25 % des individus mâles, à cette époque, mesurent moins de 1,57 m. Goitres et pertes de dents sont néanmoins fréquents en Normandie et en Alsace, régions pourtant développées, à cause d'aléas écologiques, qualité de l'eau notamment.

Dans le modèle « Le Roy Ladurie » l'homme se débat dans une prison avec son frère le rat, ses invités le poux et la puce, et parfois, souvent, avec son agresseur le bacille pesteux, qui transforme fréquemment l'Europe en camp d'extermination. En 1348, pour cette raison, le continent perd de 30 à 50 % de sa population. Dans ce contexte, la lutte des espèces l'emporte en intérêt sur la lutte des classes.

L'homme le-roy-ladurien est plus prisonnier de son environnement que l'homme des marxistes. L'écosystème démographique et biologique auquel il est intégré est beaucoup plus contraignant que l'appartenance définie par Marx. Quand les possibilités alimentaires sont limitées, les tentatives humaines de changement, d'innovation sont tragiquement dérisoires. L'Etat absolutiste répand par ses efforts militaires grotesques la peste et la dysenterie. La fiscalité qui agresse les campagnes pour nourrir la guerre mène au soulèvement paysan. Et à d'autres massacres la Réforme protestante, greffe violemment rejetée par le corps social de la France. Et si l'homme fantasme librement, c'est pour exprimer, comme à la fin du XVI[e] siècle, une terrible angoisse de castration, s'exprimant par la peur du rite magique de l'« aiguillette » et la pratique de contre-mesures religieuses et répressives. Tant que ne bouge pas la productivité du sol, l'activité humaine ressemble à celle d'un fou se cognant la tête contre les murs de son asile.

Le Roy Ladurie ne nie pas l'importance de l'activité intellectuelle des élites, l'existence en ces siècles sinistres de Pascal et de Newton. Il constate simplement qu'entre 1300 et 1720 les minorités agissantes qui peuplent les villes de France n'arrivent pas encore à entraîner le monde rural — 85 % de la population du pays — dans la vraie croissance. Pendant quatre siècles, l'histoire est, selon son immobile...

Dessin de Zoran Orlic.

Il redécouvre et vérifie le modèle explicatif des économistes classiques britanniques, Malthus et Ricardo, qu'il préfère visiblement à Marx. Contrairement à Althusser, il ne cherche pas l'ombre de Marx dans les silences de Ricardo. L'adéquation du schéma ricardo-malthusien à la France terrible du bas Moyen Age et de l'Ancien Régime lui suffit.

Curieusement, l'économie politique ricardienne et malthusienne redevient aujourd'hui utile, comme le note Le Roy Ladurie dans un article terminal sur le concept de crise. La rareté de matières premières qui empoisonne l'Occident depuis 1974 reproduit, par certains côtés, l'avarice du sol dans l'Europe ancienne.

Après trente ans de croissance joyeuse, l'histoire redevient-elle immobile ?

EMMANUEL TODD.

★ LE TERRITOIRE DE L'HISTORIEN, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Gallimard, 449 p., 78 F.

Sully démaquillé

(Suite de la page 13.)

On sait à peu près cela ; on sait aussi que notre place des Vosges et la place Dauphine sont nées de la volonté de Sully ; à la rigueur, on n'ignore pas qu'il entreprit le canal de Briare. Mais l'aménagement du territoire en voies de communications terrestres et fluviales, mais la construction de nombreux ponts, mais les conceptions audacieuses en matière d'urbanisme un peu partout, et les aménagements des châteaux royaux, Louvre, Saint-Germain, Fontainebleau, etc., mais les citadelles et les fortifications construites (Amiens, le château d'If, le fort de Bouc et autres), mais la réforme de l'artillerie accomplie par ce militaire dans l'âme — car il était cela d'abord, un chef de guerre — et l'amorce de la renaissance d'une flotte française, on les avait oubliés, à moins qu'on ait, jusqu'à présent, négligé de nous les montrer dans leur ensemble. Comme si ce n'était pas assez, en fait d'injustice, que les activités diplomatiques de Sully, si efficaces, aient été éclipsées par celles de son collègue Villeroy !

Ce travail de résurrection s'appuie sur des sources neuves : archices conservées par Sully, qui, vendues en Amérique en 1940, ont été rachetées par l'Etat en 1954 ; minutes notariales, qui témoignent des actes publics et privés du surintendant ; enfin, quatre cents lettres environ — une misère, par rapport à l'immense correspondance disparue on ne sait comment.

Reste l'homme privé. Là encore, surprise. Le huguenot puritain de nos livres de classe, ce n'était pas tout à fait cela. Huguenot, certes, Sully le fut et le resta, mais en si bons termes avec les catholiques que ses coreligionnaires le tinrent en suspicion. Quant au puritanisme... De ses deux mariages, le second scella, à coup sûr, une grande passion. Ajouter à cela le goût du faste. Ne pas oublier les joyeuses soirées de l'Arsenal, où notre homme dansait durant des heures sans se lasser. Quoi encore ? Un roman scabreux — mais oui ! — dont l'« austère Sully » est l'auteur, où, nous assure Bernard Barbiche, abondent *« des passages fort lestes et suggestifs »*. On le voit : « labourage et pâturage » ne mobilisaient pas tout entier le compagnon d'Henri IV.

G. G.-A.

★ SULLY, de Bernard Barbiche, 250 p., 49 F. Collection « L'aventure humaine », Albin Michel.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Les Seventies.

Le cinéma est américain, c'est lui qui a pris en charge l'épopée de la nation, lui a donné ses dieux et ses légendes. Mais l'Amérique est à la recherche d'un théâtre dégagé des influences européennes Marie-Claire Pasquier, maître-assistant à Paris-X, dresse le tableau du Théâtre américain d'aujourd'hui *sans s'attarder sur les fabuleuses productions de Broadway, en laissant le soin aux historiens et idéologues. Ce qui l'intéresse, c'est l'explosion des années 60, favorisée, pourrait-on dire, par la guerre au Vietnam, les remous politiques, l'expansion économique. Jamais les artistes n'ont mis en cause de façon radicale le rêve américain, jamais le mécenat des fondations n'a été si généreux.*

Marie-Claire Pasquier présente d'abord ceux qui ont entraîné le mouvement et influencé la vie des troupes européennes et leurs techniques : Le Living ou l'acteur magique ; l'Open Theatre ou le corp de l'acteur ; les Bread and Puppet ou la foi agissante ; les Campesinos, nés au cours d'une longue grève des ouvriers agricoles en Californie ; le Théâtre Noir enfin, qui a posé avec tant de violence la question blanche.

Cette partie est la plus importante du livre, qui marque la charnière avec les années 70, la fin de la guerre, le développement d'une recherche qui tend à montrer l'invisible, emprunte à la peinture, à la danse et renie le verbe. Un théâtre d'images et de fascination : Serban, Meredith Monk, Robert Wilson, Richard Foreman. Nous les connaissons tous, ils sont les piliers des festivals internationaux. Ils annoncent peut-être, c'est la conclusion en forme de souhait de Marie-Claire Pasquier, « un théâtre nu, face à sa seule spécificité, le langage, et il nous faudra réapprendre à écouter les mots ».

★ Les Presses universitaires de France, 261 pages, 54 F.

Les contes du Magic.

La Maison de la culture de La Rochelle accueille les 25 et 26 avril des Mille et Une Nuits *façon Magic Circus, qui suit la tradition, puisque, paraît-il,* « ce livre est un recueil d'histoires qui se racontaient dans les souks, les palais, sur les places de village, chaque conteur modifiant les personnages et la morale selon l'assistance ».

Après une version allemande et une néerlandaise, le Magic Circus est revenu sur le sol de la France et y sème ses fantasmes pailletés et musicaux. Paris en bénéficiera également à partir du 29 mai au Théâtre d'Orsay. Puis, Jérôme Savary retournera à La Rochelle ; il y rencontrera Copi, ce sera la Rencontre des rencontres d'art contemporain.

Brecht, deuxième génération.

Le Centre dramatique de Grenoble présente à la Maison de la culture Maître Puntila et son valet Matti, *de Brecht, dans une mise en scène de Georges Lavaudant, qui vise à déterminer* « comment la fascination de Puntila sur Matti s'exerce malgré tout »... *Parallèlement, la revue* Silex *organise un colloque sur le thème « Après Brecht, le théâtre et l'histoire ». On y traitera le 21, à l'université des lettres, du « texte dramatique de Brecht ». Le 22, à l'université des sciences sociales, « du brechtisme et des sciences sociales ». Le 23, à la Maison de la culture, « de l'action culturelle et du théâtre dans l'institution ».*

★ Les communications débattues sont publiées dans le n° 7 de la revue (156 p., 30 F).

Théâtre

«Fragments d'un discours amoureux» au Théâtre Marie-Stuart

Depuis bientôt deux ans (il avait commencé en juillet 1976 à Avignon) Pierre Leenhardt, ancien trésorier des « Mirabelles », se baguenaudait en France et dans les cantons francophones, un serpent python dans le panier, donnant des lectures publiques de *Gros-Câlin* d'Emile Ajar.

C'est avec un étroit matelas de vraie laine, un téléphone portatif et deux feuilles de papier à lettres qu'il voyagera désormais, pour réciter à haute voix devant des auditoires triés sur le volet quelques pages de *Fragments d'un discours amoureux* de Roland Barthes.

Dans une interview récente, Roland Barthes disait que *Fragments d'un discours amoureux* (paru en avril 1977 aux Editions du Seuil) est, de ses livres, celui qui a rencontré la plus belle audience immédiate — et celui qui sera le plus vite oublié.

L'objet approché est ici l'amour, comme le titre l'indique. A écouter les pages récitées par Leenhardt, on dirait que Barthes a gardé de l'amour un certain nombre de prélèvements et qu'il soumet chacun d'eux (téléphone, chaise, bracelet-montre, paquet-cadeau, etc.) à une analyse.

Une analyse scientifique, telle qu'en pratiquent les laboratoires médicaux : dans des tubes à essai, Barthes observe les réactions de ces prélèvements au contact de plusieurs substances — ici les substances sont des idées fortes.

Résultat : l'amour complet, celui que vivent nos frères humains, n'est pas touché. Barthes tourne autour, d'assez loin, à froid, comme tournerait un vieux loup autour d'un os pas trop sûr.

Pierre Leenhardt, culotte de velours noir et court caraco de soie blanche, tourne lui-même autour de ce loup, sans s'y brûler le nez D'où un spectacle de style très miroité, peut-être un peu « dodo-manière », sans libido de choc, sans danger.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Marie-Stuart, 22 h. 30.

DANS LES ORS DU PIGALL'S

Ingrid Caven chante

Elle est Allemande, elle est belle, et certains voudraient la prendre pour Marlène Dietrich. Elle n'est pas chanteuse non plus, mais elle chante, la voix comme prolongement du corps, le corps modelé par les mots du poème. Ingrid Caven, avant tout, est comédienne : dans *Ludwig Requiem pour un roi vierge,* dans *la Paloma, Cette nuit ou jamais,* ou *Violenta* de Daniel Schmid, dans les films de Fassbinder aussi, qui a écrit pour elle des chansons avec Peer Raben.

La petite salle basse du Pigall's — velours rouges, plafond à moulures dont les ors s'en vont par plaques, fresques mythologiques, — c'est l'Opéra à l'envers ; la scène, seulement deux colonnes torsadées et un rideau de velours : un cache-misère, cette misère blottie dans l'ombre, qui doit surgir le temps d'une chanson ici et là ; mais c'est une misère de café-concert pour ceux qui la regardent, assis à une table derrière un verre de champagne.

La chanson expressionniste a fait son temps : il ne sert à rien de crier certaines réalités. On se plaît, au contraire, à les réentendre comme des choses vraiment curieuses. Mais Ingrid Caven ne se résigne pas, elle joue la chanteuse pour mieux s'en démarquer, son récital est comme le miroir déformant d'un autre tour de chant, celui-là qu'on attendait, bien « rétro », tout à fait kitch, inoffensif... C'est l'image sans cesse contrariée par le geste excessif, par la voix aux limites de la rupture, d'un certain cabaret berlinois qui claque au visage et laisse désorienté.

Ingrid Caven n'est pas seule ; un violon, un saxophone, une basse et un piano l'accompagnent, sans génie excessif. Le piano suffirait, cela permettrait d'éviter une sonorisation bien réalisée techniquement mais toujours trop puissante et qui ôte à la voix beaucoup de son mordant ; à trop donner, on gaspille ce qu'on donne. Pas un instant on n'a l'occasion de tendre l'oreille, et la passivité naturelle de l'auditeur s'en trouve renforcée. Sans oublier que, la voix venant toujours de la même enceinte et avec la même intensité, toute cette investigation de l'espace scénique dont Ingrid Caven joue en comédienne achevée reste lettre morte pour l'oreille.

D'où, paradoxalement, l'effet saisissant d'une des mélodies du *Pierrot lunaire,* de Schönberg, *Nacht,* dite avec un minimum d'effets, presque immobile, pianissimo. Peut-être aussi la musique de Schönberg, « Nacht », dite avec celle de Peer Raben, correspond-elle idéalement au propos d'Ingrid Caven : la vision déformée comme moyen ultime de retrouver l'expression dramatique dans ce qu'elle a d'essentiel.

GÉRARD CONDÉ.

★ Le Pigall's, 77, rue Pigalle, 22 h.

Musique

Le Groupe vocal de France ouvre le printemps

A l'orée du printemps musical de Paris, qui présente pendant dix jours, à l'instigation d'Antoine Goléa, un programme intéressant et bigarré, sautant parfois du coq à l'âne, le Groupe vocal de France s'est imposé dans un programme de haute tenue et de haute virtuosité résumant l'évolution de la musique polyphonique française depuis quarante ans.

*Cet ensemble, fondé il y a deux ans par le secrétariat d'État à la culture, sur l'initiative de Marcel Couraud, prenait la succession des Solistes des chœurs de l'O.R.T.F. dissous lors de l'éclatement de l'Office. Un premier concert, donné prématurément (*le Monde *du 3 mars 1976), montrait bien que, comme tout organisme musical, un ensemble de douze chanteurs solistes a besoin d'un long travail de rodage et de façonnage, d'une vie « ensemble » où les chœurs s'harmonisent lentement avec les voix. En France, malheureusement, on demande toujours tout et tout de suite. Aujourd'hui, le Groupe vocal de France a conquis l'homogénéité des timbres, la justesse infaillible, l'esprit des œuvres, comme l'a montré ce concert ; il semble, hélas, que ses conditions de travail et de financement soient insuffisantes aux yeux de Marcel Couraud, puisque celui-ci annonce son départ pour l'an prochain, sans doute aux Etats-Unis.*

On a retrouvé dans leur fraîcheur native des œuvres telles que des Motets pour un temps de pénitence, *de Poulenc, où la sveltesse de l'écriture vocale s'allie à la douceur, à la tendresse et à la tristesse des proses latines pour atteindre à la piété la plus vraie et la plus humble. Et aussi les* Rechants, *d'Olivier Messiaen, cette symphonie vocale à la façon de Claude Le Jeune, dont la terrifiante difficulté vocale et la structure complexe disparaissaient derrière cette expression roucoulante, turbulente, dionysiaque, d'un amour dans toute sa fraîcheur sensuelle; un chef-d'œuvre de 1951 d'ores et déjà établi dans une lumière classique.*

En contraste, la fresque déchirante, le mur abstrait et terrible, les couleurs vrillantes des Nuits, *de Xenakis, semblent s'émousser dans de trop fréquentes exécutions ; le dramatisme exceptionnel de cette déploration en l'honneur des martyrs politiques ne s'accommode peut-être pas d'être confronté à des œuvres trop variées.*

Danaë *(1970), de François-Bernard Mâche, qui adjoint la percussion (tambours, gongs, glockenspiel, etc.) aux voix, est une fresque qui capte d'autres dimensions de la voix, primitives et magiques, dans une sorte d'embrassement cosmique, dominante fondamentale du compositeur, cependant que* Dodécaméron, *de Malec, est un éblouissant bouquet de couleurs vocales souvent tressé à la manière de l'électronique, d'une poésie forte et nuancée.*

JACQUES LONCHAMPT.

Expositions

Les oiseaux de Claude Aveline

Lassés de longs voyages d'un continent à l'autre, les oiseaux multiformes imaginés, à la requête de Claude Aveline, par cent huit artistes élus parmi les meilleurs ou les plus célèbres, ont réintégré leur nid : le Musée national d'art moderne.

On sait leur histoire. La genèse du poème est moins connue. Elle ne sera plus confidentielle. Pour fêter ce retour, une exposition s'imposait, où nous est présenté en première mondiale au Centre Georges-Pompidou l'ancêtre de la nichée dessiné aux crayons de couleur par Claude Aveline (on a donc un total de cent neuf volatiles). Sa silhouette incurvée laissait un vide béant sur la feuille de papier. Une lacune à combler. Ainsi naquit le poème en sa calligraphie colmateuse : « (...) le rêve d'un oiseau qui n'existe pas c'est de ne plus être un rêve. » *La présence de cet ovipare parfaitement adulte, qui est à l'origine d'une incroyable compétition, infirmerait la conception d'Alexandre Alexéieff, lequel, en toute logique, a représenté, à partir de son écran d'épingles,* l'Oiseau-qui-n'existe-pas-encore *sous la forme d'un œuf. Robert Couturier a eu la même idée. Seulement son œuf est couvé de mains d'homme.*

En dehors de sa valeur proprement esthétique, cette collection, assez sensationnelle pour que son propriétaire l'ait estimée d'intérêt public et s'en soit dessaisi, fournira au psychologue qui voudra s'en donner la peine une mine d'éléments révélateurs de la richesse inventive de chacun, de sa démarche créatrice donc, travaillant sur un thème donné, dont le patronyme spécifique signifie qu'il fallait, comme Dieu, partir de zéro. Cent huit variations sur le néant.

Eh bien, ils ne s'en sont pas mal tirés, les démiurges. Les poètes d'abord que, c'est notoire, les lauriers de peintres empêchent de dormir. Pierre Albert-Birot, par exemple, Charles Vildrac, Riera et tous les Jean : Cocteau, Gacon, Lescure. Quatre morts et deux vivants. Quant aux professionnels de l'expression plastique (que de disparus déjà dans leurs rangs !), en recopier toute la liste serait accablant. Si l'œil est attiré, au gré du hasard, par le fantôme ailé de Rohner, qui émerge doucement de son brouillard à la mine de plomb, par le monstre anthropomorphe ou angéliforme de Zadkine, examiné de près, le reste de la troupe compte tout autant. Berthold-Mahn et Krol, Bertholle et Bissière, Marko et Music, Kijno et Atlan, Borès et Singier, Ozenfant et Survage, Biala et Brustlein, Szenes et Vieira da Silva (adorables, ses petits oiseaux aux attitudes familières), Jacques Villon et Geer Van Velde, Chagall et Foujita, et ainsi de suite, pour finir par Waroquier.

De Waroquier on présente, d'autre part, les grands espaces de l'île aux Moines, résidence de Claude Aveline. Car, pour distraire un peu des oiseaux tristes de n'avoir pas de nom, l'organisateur, M. Pierre Georgel, a complété ce « panorama de l'école de Paris des années 60 » *par d'autres œuvres, par d'autres oiseaux qui ont un nom, oiseau-tête de Max Ernest, oiseaux blancs de Beaudin... Et par une masse de documents : livres de Claude Aveline, lettres, feutres, etc., ainsi que les travaux d'écoliers sur le thème de l'oiseau exécutés par l'Atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou, pleins de fraîcheur et d'humour, animés par une imagination délirante. Leçon d'humilité pour les* « complices » *de Claude Aveline ? Du moins, le prétendent-ils.*

Drôles d'oiseaux !

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Centre Georges-Pompidou jusqu'au 29 mai.

Notes

Théâtre

« Y a des jours comme ça... »

Deux comédiens, Georges Beller et Philippe Ogouz, et un auteur, Serge Ganzl, ont inventé au jour le jour, au petit bonheur, une comédie de bric et de broc, sans pesanteur.

Max (Philippe Ogouz) est nettoyeur de moquettes ; Mike (Georges Beller) est peintre en bâtiment. Tous deux très décontractés. Ils se rencontrent dans l'appartement modernissime d'un industriel et se mettent à rêver ensemble, mais la police les prend pour deux truands : ils vont être abattus.

Cette fantaisie pas méchante a pour auteur des garçons qui vont beaucoup au cinéma. Le décor et les gags visuels dérivent de Jerry Lewis et du Tati de « Playtime ». Georges Beller imite la démarche de dadais souple et la diction bébête de Jerry Lewis. Philippe Ogouz fait songer à mille seconds rôles d'Hollywood. Surtout, la démarche du dialogue, l'esprit de la pièce, proviennent en droite ligne de l'humour juif américain, on croit entendre à la fois les Marx Brothers et les personnages de Woody Allen, surtout ces derniers.

Ce fatras de bribes de ciné n'est pas toujours clair, mais les acteurs sont sympathiques.

M. C.

★ Théâtre Fontaine, 21 h.

« Dom Juan » à l'Œuvre

Jean-Pierre Bouvier est un romantique fougueux. Il a obtenu un succès en 1975-1976 avec « Lorenzaccio », en 1976-1977 avec « Ruy Blas », sous le chapiteau des Tuileries où Yves Mourousi organisait la fête. En 1978, le voilà qui s'attaque à Molière et, toujours romantique et fougueux, monte « Dom Juan », d'une part dans des toiles peintes en muraille médiévale aux pierres rongées, d'autre part au milieu de formes blanches tarabiscotées qui représentent la forêt. Plusieurs statues du commandeur, moulages creux, plâtreux, surveillent les exactions du héros, qui à la fin est assailli par des Musidoras au visage recouvert d'un masque blanc.

Dans ce décor qui semble fait pour un plateau plus vaste que celui de l'Œuvre, les acteurs, tous grands gaillards habillés mi-gentlemen farmers, mi-blousons noirs féodaux, brâment et geignent avec des mines désespérées, des frémissements de rage se terminant en coups de poing, crispant la mâchoire, s'arrêtant la bouche ouverte comme si l'horreur leur coupait le souffle. On a l'impression d'assister à un film, par exemple « Maciste contre Robert Macaire » doublé, dans le ton d'il y a dix ans, par des comédiens qui préparaient leur concours d'entrée au conservatoire. Comme il n'y a pas un gramme d'humour, c'est sinistre. Pour être juste, Véronique Toussaint, qui joue Charlotte, semble avoir de la finesse, une sensibilité vraie, il faudrait la voir ailleurs.

COLETTE GODARD

Variétés

Caetano Veloso et Gal Costa

Originaire d'une petite ville de Bahia qui porte le nom de Saint-Amaro-de-la-Purification, marqué par la misère du Nord-Est brésilien, Caetano Veloso a adopté le regard d'un chroniqueur et dit ce qu'il voyait, ce qu'il vivait, exprimé un sentiment, une émotion vécue avec un humour et une ironie qui lui ont joué, au début des années soixante-dix, un mauvais tour, puisqu'il a vécu quelque temps en exil à Londres.

Mais Veloso ne s'est pas seulement distingué par sa poésie et ses prises de position courageuses, son honnêteté. Il a créé un mouvement musical (le Tropicalista) qui a réuni tous ses compatriotes de Bahia : Gilberto Gil, Toquato Neto, Gal Costa et beaucoup d'autres. Il a utilisé le rock sans briser la limpidité, le raffinement, la simplicité d'une musique brésilienne qu'il chante superbement à la paresseuse avec cette étonnante force tranquille qu'ont les chanteurs du Brésil, mais renforcée encore ici par la présence exceptionnelle, « magique » de Veloso.

Lundi soir, à l'Olympia, il y avait une fête, un grand plaisir musical à entendre Caetano Veloso, mais aussi Gal Costa, magnifique chanteuse populaire qui fait chanter la salle le temps d'une chanson, elle-même accompagnant simplement à la guitare.

CLAUDE FLÉOUTER.

Cinéma

« La Jument-vapeur »

Le féminisme ne passera pas. Les us et les coutumes, masculins et féminins, n'ont rien à craindre. Ils ont l'inégalité sereine ? Ils la garderont. On continuera à parler de films de femmes. On continuera à s'extasier qu'elles filment comme des hommes. Et on oubliera de chercher si des gens comme Chantal Akerman ou Marguerite Duras n'ont pas effectivement un langage féminin, en attendant une hypothétique et triste mutation vers une sensibilité uniforme.

Quand on ira voir un film féministe, ce sera *la Jument-vapeur.* Voilà pourquoi elle ne viendra pas, la fin du mépris. Voilà pourquoi les hommes n'auront pas besoin de prise de conscience : il leur est facile de sortir convaincus du film de Joyce Bunuel. Ils ne diront plus à leur épouse : *« Donne-moi une serviette qui gratte », « Fais-moi un café », « Conduis la voiture au garage ».* Ils ne les achèveront plus d'un *« Je t'aime comme tu es »* quand elles oseront un *« J'aurais pu être quelqu'un ».*

Joyce Bunuel est passée par un féminisme simple, on n'en est plus là. Carole Laure est une trop belle *Jument-vapeur* qui s'use dans les presse-fruits, et disparaît gracieusement sous les corvées ménagères, esclave de petits garçons qui ne mangent pas et d'un mari qui la dévore sans la regarder. La voisine d'en haut a fait ses valises en hurlant, augure de la prévisible révolte de Carole Laure. Elle aussi hurlera d'avoir été poussée au bout d'elle-même par l'emploi qu'elle n'a pas trouvé, les freins de la voiture qui ont lâché, et le voisin qui a profité de sa folie subie.

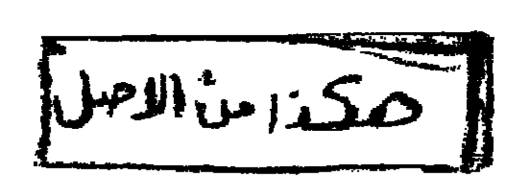
L'aberration d'une certaine condition féminisne est évidente. Elle existe, mais ailleurs et plus subtilement que dans le film de Joyce Bunuel, qui ne retient que les instants scandaleux pour que le public rie et s'exclame que c'est bien vu. Les hommes n'ont pas un beau rôle, même si il y a un effort pour ne pas trop caricaturer le mari (Pierre Santini). Pour un peu, c'est lui qu'on aimerait : il n'a pas l'air d'avoir une vie drôle. Il n'a même pas la ressource d'un film à la séance de 14 heures pendant que le linge tourne dans la machine.

Bien sûr, l'échec du foyer correspond à la violence phallocratique de la société. Joyce Bunuel n'a pas omis l'agression du fou en voiture, de l'obsédé au cinéma. On n'y croit pas, car ces scènes-là brisent des instants de paix complètement artificiels. L'artifice est merveilleux dans un film comique qui fait exploser le détail vrai en prenant des couleurs outrées. Dans *la Jument-vapeur,* les couleurs sont vives, mais elles ne révèlent rien.

Il s'agit d'un premier film, et il ne manque pas de rythme ni d'entrain. On peut l'aimer beaucoup, car c'est une brillante comédie de boulevard à la mode. L'échec provient de ce que, comme au boulevard, l'auteur a travaillé sur des clichés.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir « les films nouveaux ».





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P., 20 h. : Sélection de courts métrages.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Nouveau Carré, Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix Blaska ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 20 h. 30 : Boite Mao boite et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mandapa, 21 h. : Rêves sur le mont Geller.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, 20 h. 30 : Beckett. — II, 20 h. 30 : Esther.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Studio des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Ayacucho.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha. 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 18 h. 30 : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : Hommage à Prévert ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la suie
Campagne-Première, 19 h. : les Fantastichs ; 22 h. 45 : la Matriarche.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. : Ringard and Co. ; 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 30 : Z. Duboc.
Petit Bain-Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue, bonbons acidulés ; 21 h. : le Soliloque du pauvre.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Pavey.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J. Beriac.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zarlong ; 23 h. : J. Coutureau. — II, 20 h. 30 : Claude Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 20 avril

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Behrman et A. Bat-Shalom (Schubert, Wolf).
Centre culturel canadien, 18 h. 30 : Trio One Third Ninth.
Unesco, 18 h. 30 : Orchestre de chambre Musica pro Unesco (Dittersdorf, Bach, Mozart, Speer, Naulais, Haydn).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Orchestre national de France et Chœur de Radio-France, dir. N. Santi (Verdi : Requiem).
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Printemps musical de Paris (Polytempie structurelle de M. Bredicеanu).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Mikis Theodorakis.
Eglise Saint-Michael, 20 h. 30 : G. Lagace, orgue (Bach, Buxtehude).
Cité internationale des arts, 21 h. : Trio Engelman (Merku, Viozzi, Tajcevic).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Zagradski et son orchestre.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. 45 : Nico.
Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.
ARC 2, 20 h. 30 : CM 4 Group.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : Victoire sur l'Anapurna, de M. Ichac ; 20 h. 30 : l'Enfer blanc, de Pabst ; 22 h. 30 : la Baie des Anges, de J. Demy.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), J.-Renoir, 9e (847-40-75).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol. v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T'AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
EQUUS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ternes, 17e (380-10-41).
GUERRE CIVILE EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) en matinée.

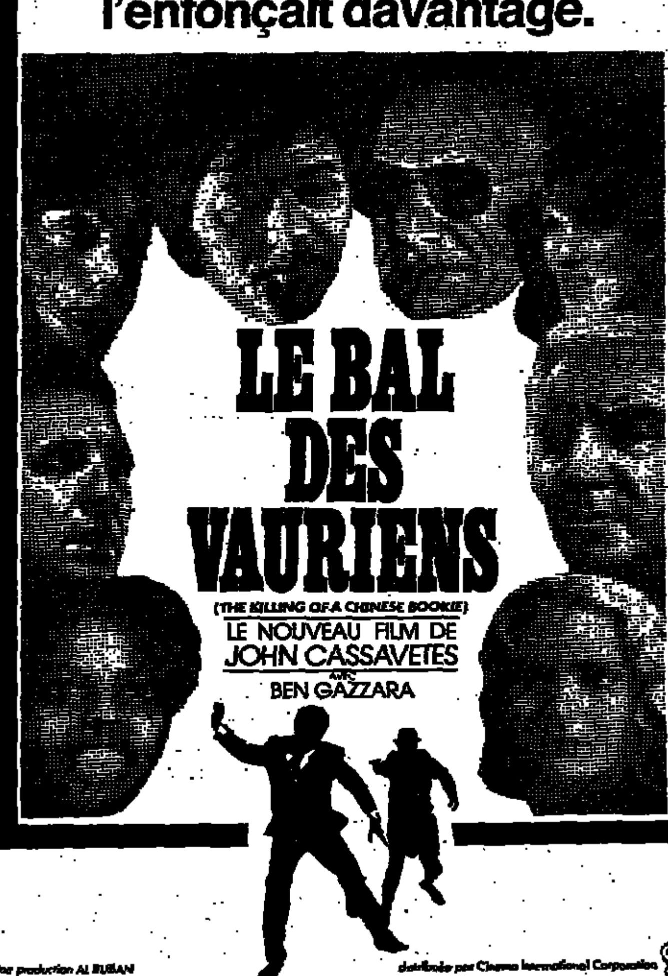
Les films nouveaux

LA JUMENT VAPEUR, film français de Joyce Bunuel : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BAL DES VAURIENS, film américain de John Cassavetes : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ETAT SAUVAGE, film français de Francis Girod : Panthéon, 5e (033-15-04), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIVA ABBA, film suédois, de Lasse Hallstrom : v. angl. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).
L'ADIEU A ELVIS, film américain de John Dehayes-Bee : v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) : Bilboquet, 6e (222-87-23 ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; 2e partie : v.o.-v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES (Mex., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
POURQUOI PAS (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SYBIL (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52).
LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) Maxéville, 9e (770-72-86), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbœuf, 8e (225-47-19).
VIOLANTA (Suis., v.it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
VOYAGE A TOKYO (Jap, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70 ; Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ALPHAVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), jeudi, sam., lundi.
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) ; mer., ven., dim., mardi.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FUNNY GIRL (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), en soirée.
GUERRE ET AMOUR (A., v.o./v.f.) : Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LOLITA (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MAMA-ROMA (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MON ONCLE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
PROVIDENCE (Fr., vers. anglaise) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf ma.).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Claudine, cette coquine

Claudine malade d'être arrivée à la Capitale. Claudine guérie et Paris à genoux devant la belle provinciale. La jeune fille a coupé ses cheveux pour aller jouer à la femme dans les salons de sa tante. Elle a troqué la bonne odeur des foins coupés pour les parfums de dame qu'on accompagne au concert. Pauvre Claudine : le chaperon qui lui est proposé, son cousin Marcel, ne songe guère à la bagatelle. Le jeune élégant est délicat, c'est dire : homosexuel. La sauvageonne lui plaît. Mais il devra la céder à son papa, subjugué par le rire insolent, le regard « incorrect » de la charmante coquette. L'histoire finit par un mariage. C'était après Claudine à l'école, Claudine à Paris, de Colette.

La bonne Colette, pour « faire vendre », avait accepté les rajouts « croustillants » proposés par son époux Willy. Ce ne fut pas son meilleur roman. Elle pensait avec raison qu'avant l'amour passaient la faim, la férocité et le rire. Restent, dans la trop fidèle adaptation réalisée par Edouard Molinaro, une gourmandise un peu mignarde, un brin de méchanceté futile, pour tout piments d'un amour dénué d'humour. Georges Marchal assure son rôle d'homme mûr séduit. Patrice Alexandre pose des yeux langoureux qu'on souhaiterait plus jaloux sur une Marie-Hélène Breillat. Claudine ravissante, d'une toilette à l'autre. Oui, la coquine est vraiment jolie. Cependant, elle n'a pas sorti ses griffes, et sa voix ne sonne pas toujours juste au long de ces images d'époque, bien accompagnées par l'intéressante musique de Claude Bolling. Costumes parfaits : que de robes, toutes magnifiques. Mais où est le « tempérament » de Claudine, cette « nature » ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

D'une chaîne à l'autre

LE MIP-TV S'OUVRE A CANNES

● Le Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), installé au Palais des festivals de Cannes, recevra, du 21 au 27 avril, la visite de deux mille professionnels venus d'une centaine de pays. Quelque deux mille cinq cents programmes seront proposés aux représentants des organismes de télévision, qui disposeront de quatorze salles de projection et de quatre vidéo-centres.

La France sera représentée par les trois chaînes de télévision et soixante-dix sociétés de production. La délégation interministérielle aux techniques audiovisuelles, que dirige M. Philippe Esper, démontrera les capacités françaises dans le domaine de la télévision : télévision numérique, télévision spatiale, système Antiope, etc.

JEUDI 20 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (la lutte contre le cancer) ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 19 h. 43, Emission consacrée aux partis politiques ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Jean-Christophe (huitième épisode : le Buisson ardent), d'après R. Rolland ; adapt., C. Mourthe et F. Villiers.

Après l'émeute du 1er mai à Paris, Christophe s'est réfugié dans une petite ville suisse. Il s'éprend d'Anna.

21 h. 20, Magazine d'information : L'événement.

— Enquête sur la bombe à neutrons ; plongée sous-marine dans l'Amoco-Cadiz ; l'Espagne libéralisée ; otages en Italie ; les greffes d'organes et les donneurs volontaires.

22 h. 30, Ciné première (avec M. Lorjou).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : HISTOIRE D'ADELE H..., de F. Truffaut (1975), avec I. Adjani, B. Robinson, S. Marriott, R. Dorey, J. Blatchley, C. Hathwell.

Dans les années 1860, Adèle, fille de Victor Hugo, poursuit, au Canada, un lieutenant anglais dont elle est éprise, et qui l'a délaissée, oubliée.

Admirable description de la passion romantique, itinéraire d'une idée fixe qui mène à la folie. Un grand film de Truffaut.

22 h. 7, Légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot : L'orchju ou Il faudra venir la nuit de Noël.

En Corse, on se rend chez la signadora pour une migraine, pour une hémorragie, pour sauver une vache... L'enquête d'Antoine-Léonard Maestrati — Corse lui-même — n'est pas seulement une enquête sur les pratiques « magiques » encore utilisées dans l'île, mais la saisie en images de l'âme d'un peuple.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Charles Pasqua, R.P.R. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE PACHA, de G. Lautner (1967), avec J. Gabin, D. Carrel, J. Gaven, M. Garrel, F. Marten, A. Pousse, S. Gainsbourg. (Rediffusion.)

Pour venger un vieil ami, corrompu et tué par un dangereux truand, un commissaire de police n'hésite pas à sortir de la légalité.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Méfie-toi du basilic », de Guyette Lyr, M.-A. Dutheil, J.C. Isler, P. Perrin ; 22 h. 30, Emission autour de Daniel Schmid et Ingrid Caven avec des chansons inédites ; à 22 h. 35, Histoire de Kafka, par F. Berthet.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert retransmis en direct de l'église Saint-Louis des Invalides... Orchestre national de France, dir. N. Santi, avec L. Molnar-Talajic, G. Bumbry, C. Bergonzi : « Requiem » (Verdi).

23 h., France-Musique la nuit... actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Une approche de la musique baroque : Monteverdi, Bach.

VENDREDI 21 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Emission philosophique : La source de vie ; 14 h. 25, Emission pédagogique : Cousons, cousines.

14 h. 55, FILM : DYNAMITE JACK, de J. Bastia (1961), avec Fernandel, L. Raimbourg, E. Vargas, A. Corri, J. d'Yd, C. Studer.

En 1880, un Français expatrié au Texas est pris pour un redoutable bandit auquel il ressemble physiquement. Vaudeville à la française et parodie de western. Un film médiocre.

16 h. 35, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (cinq sous pour monter son ménage) ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Amphitryon 38, de J. Giraudoux. Mise en scène J.-L. Cochet au Théâtre Edouard-VII. Avec S. Valère, J. Desailly, Y. Chauviré, J.-L. Moreau.

Trente-huitième version théâtrale de la légende d'une femme fidèle qui résista à Jupiter et fut trompée par la duplicité du dieu. Ecrit à la veille de la guerre.

22 h. 10, Magazine : Questionnaire (André Braunschweig, « La justice mal aimée »).

Face à Jean-Louis Servan-Schreiber, André Braunschweig, président de l'Union syndicale des magistrats, explique l'idée que se font les juges de leur mission et les difficultés qu'ils rencontrent pour l'accomplir.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : La mission Marchand (Fachoda) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le Groenland ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les brigades du Tigre (le village maudit), de C. Desailly, réal. V. Vicas, avec J.-C. Bouillon, J.-P. Tribout.

Un cas exemplaire de possession démoniaque. Printemps 1913, en Auvergne.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La vie d'artiste).

Avec MM. C. Bonnefoy (Rouceraille), *J. Fabbri* (Etre saltimbanque), *P.-J. Remy* (Callas, une vie), *P. Ustinov* (Cher moi) *et Mme M. Robinson* (les Canards majuscules).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Télé-club : Salomé, d'après O. Wilde, réal. P. Koralnik. Avec L. Tchérina, M. Auclair, M. Sologne.

La violente passion de la belle fille d'Hérode, écrite à l'intention de Sarah Bernhardt, réalisée dans un esthétisme conforme aux beautés orientales.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Eglise arménienne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Le mystère Kennedy... Six secondes pour tuer, enquête et réalisation : J.-M. Charlier.

Contre-enquête sur le rapport Warren.

21 h. 35, Série documentaire : La révolution nucléaire... L'atome d'après-guerre (1945-1977), par C. de Givray et H. Champetier.

La course à la recherche nucléaire à des fins militaires.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, L'histoire du premier siècle phonographique (1925-1939) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Burr », de G. Vidal ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Les Français s'interrogent sur le portrait photographique ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, « La Pianesse », d'A. Savinio, par G. Tréjean ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les mathématiques ;

20 h., Pierre Herbart, par A. Adelmann ; 21 h. 30, Musique de chambre... œuvres de Victoria et Palestrina par les Chœurs de Radio-France, « Sonate en la majeur » (Haydn) par le pianiste G. Smadja, « Sonate K 296 » (Mozart) par le violoniste K. Franke, « Quatuor n° 1 » (Janacek) par le Quatuor Kocian ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Répétition par C. de Bechade : les tziganes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... le crépuscule des idoles : Wagner ; 12 h., Chansons : 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Suppe, J. Strauss, M. Weesma, F. Lehar ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Schubert, Mendelssohn ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs... Finlande : Crusell, Sibelius, Kokkonen ; 17 h., Postlude : Elgar, S. Barber ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 45, Démons et merveilles ou le diable et son train... Rituels et exorcisme : Liszt, Scriabine, Penderecki, Stravinski, Respighi, Dvorak ;

21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands, en direct de Baden-Baden... Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec B. Finnilä : « Symphonie n° 40 en sol mineur K 550 » (Mozart), « le Chant de la terre » (Mahler) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Da capo : Schubert ; 0 h. 5, Une journée avec Stendhal : Berlioz, Rossini, Mozart.

TRIBUNES ET DÉBATS

— La Tribune libre est ouverte au R.P.R., avec la participation de *M. Charles Pasqua* (R.P.R.), sur FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 21 AVRIL

— *M. Albin Chalandon*, ancien ministre, parle des relations avec l'Algérie, sur R.M.C., à 8 h. 30.

— *M. Raymond Marcellin*, ancien ministre, sénateur (R.I.) du Morbihan, est l'invité de l'émission « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Porsche prépare tranquillement les Vingt-Quatre Heures du Mans

Le Castellet. — *Après Renault, qui a procédé à de longs essais au Castellet pour préparer les Vingt-Quatre Heures du Mans, Porsche est à son tour à pied-d'œuvre dans le Var. Toute la panoplie du Mans de Porsche est là ou sur le point de l'être. Il y a un prototype 936, façon 1977, un prototype 936 façon 1978, et l'on attendait pour ce jeudi 20 avril, la voiture « silhouette » 935.*

De notre envoyé spécial

Il souffle un petit vent d'hiver dans l'arrière-pays de Bandol. Au bout des stands, entourés de quelques personnes, les deux prototypes Porsche s'offrent à la curiosité. Capots enlevés, on peut notamment remarquer ce qui différencie la voiture 1978 de celle de l'année dernière. C'est, pour l'essentiel, le refroidissement des hauts de culasse — à quatre soupapes par cylindre au lieu de deux — qui se fait désormais par circulation d'eau, le bas du moteur continuant d'être refroidi par air. C'est, au demeurant, une curieuse manière de parler ainsi de bas et de haut puisque les moteurs, posés à plat, deux rangées de trois cylindres opposées, ne se prêtent plus du tout à cette description une fois montés sur les voitures.

En fait, il vaudrait mieux dire qu'à droite et à gauche se trouve la circulation d'eau et au centre le refroidissement par air. Pour Porsche, adopter un tel système mixte, air et eau, constitue la meilleure solution, dont les essais déjà effectués, avec prises de température, ont, semble-t-il, prouvé l'efficacité. Par prudence, il a cependant été décidé que sur les trois prototypes engagés pour Le Mans (1), deux seront à refroidissement mixte air et eau, avec quatre soupapes par cylindre, et le troisième conservera l'ancienne conception, à deux soupapes par cylindre et complètement refroidi par air.

Soixante chevaux en plus

La différence de puissance entre les deux prototypes 1978 et celui de l'année dernière est de 60 chevaux (650 chevaux contre 590), et les carrosseries n'ont plus tout à fait la même silhouette. Les prototypes 1978 sont encore plus fins, avec un avant un peu plus long pour améliorer la pénétration aérodynamique, un capot arrière modifié, et surtout un important aileron arrière, très original, à deux supports, dont les extrémités retombent comme deux oreilles de cocker. Plus cric pneumatique incorporé à la voiture (un point d'appui à l'avant, deux à l'arrière) pour faciliter les changements de roues.

C'est Jacky Ickx et Henry Pescarolo — sept victoires au Mans à eux deux — qui sont chargés de la première tranche d'essais. Les 10 et 11 juin, ils formeront encore une fois équipage sur l'un des nouveaux prototypes. Il ne s'est pas passé grand chose toute la journée de mercredi au Castellet. Icks a tout juste bouclé une quarantaine de tours, et le reste du temps il a patiemment attendu, sanglé et casqué dans son cockpit. C'est le lot habituel des débuts des essais d'endurance.

Dans un premier temps, tout le travail concerne l'équipe technique qui modifie, ajoute ici, enlève là, change d'amortisseur, améliore le refroidissement des freins, et les arrêts paraissent interminables. Le test de longue durée, trente heures, n'aura lieu que vendredi. Ce sera le dernier avant Le Mans, si tout se passe comme prévu, c'est-à-dire sans ennui majeur.

Renault à 370 km.-h.

Pour tromper le temps, Pescarolo parle de la préparation du Mans et de l'effort important que Porsche a consenti afin d'essayer de battre Renault, et de remporter les 24 heures pour la troisième année consécutive. On s'intéresse naturellement aux essais qu'a effectués la Régie et surtout, on commente les récents tests de vitesse des voitures françaises sur l'aérodrome militaire d'Istres. Renault a voulu couvrir du secret ces prises de mesures et, bien entendu, comme à chaque fois, on connaît dans le détail le résultat de ces essais. Henry Pescarolo et Jacky Ickx, qui en ont vu d'autres, ne sont pas trop impressionnés par les prototypes Renault — près de 370 kilomètres-heure. Ils ont assez l'expérience du Mans pour savoir que la course d'endurance est le plus souvent gagnée par la voiture qui connaît le moins d'ennuis et pas forcément par celle qui va le plus vite dans la longue ligne droite des Hunaudières.

Et c'est vrai que l'année dernière, la voiture victorieuse conduite par Ickx, Barth et Haywood avait d'abord perdu quarante minutes pour un changement de pompe à injection, et beaucoup de temps en fin de course pour décrocher la bougie d'un cylindre, dont le piston était cassé, et isoler ledit cylindre. Bref, il faut savoir demeurer serein quelles que soient les performances de la concurrence.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Porsche engage trois prototypes 936 pour les Vingt-Quatre Heures du Mans et une voiture silhouette 935. La participation de Renault sera forte de quatre prototypes Alpine et deux Mirage.

FOOTBALL

LA FINALE DE LA COUPE DE L'U.E.F.A.

Deux députés réclament des moyens exceptionnels pour Bastia

Deux députés R.P.R. de la Corse, MM. Pierre Pasquini et Pierre-Paul Giacomi, ont demandé au ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs de prendre des mesures en faveur du Sporting Etoile Club de Bastia.

Dans une question adressée à M. Jean-Pierre Soisson, les deux députés soulignent que les installations du stade de football de Furiani ne permettent en aucune façon tant au public d'y trouver place suffisante qu'au club lui-même d'y retirer des recettes correspondant à ses exploits.

Les deux députés demandent, en conséquence, au gouvernement, d'envisager des moyens exceptionnels pour apporter à ce stade des améliorations matérielles afin qu'« *il soit plus conforme et plus adapté au niveau des rencontres qui s'y jouent et aux affluences qui, de ce fait, sont appelées à s'y rendre* ».

FOOTBALL. — *Plusieurs équipes qualifiées pour la phase finale de la Coupe du monde disputaient des matches amicaux mercredi 19 avril. A Londres, le Brésil et l'Angleterre ont fait match nul 1 à 1. A Buenos-Aires, l'Argentine a battu l'Irlande 3 à 1, et c'est sur le même score que la Suède, à Stockholm, a battu l'Allemagne fédérale.*

De leur côté, à Magdebourg, la R.D.A. et la Belgique ont fait match nul 0 à 0.

Le Monde

société

«IL Y A LIEU DE TENIR COMPTE DU FACTEUR HUMAIN»

Le maire d'Orange décide de surseoir aux expulsions et aux saisies pendant un an

M. Louis Giorgi (P.C.), maire d'Orange (Vaucluse), a décidé de surseoir dans sa commune à toutes les mesures de saisie mobilière ou d'expulsion pendant un an. Dans un arrêté municipal rendu public mardi 18 avril, le maire d'Orange considère que « par suite des conditions économiques actuellement difficiles, les personnes âgées nécessiteuses, de condition modeste, ou en chômage, frappées d'une mesure de saisie d'expulsion domiciliaire voient leur situation d'avenir particulièrement critique ». « Il y a donc lieu, conclut M. Giorgio, de tenir compte impérativement du facteur humain des personnes en cause. »

Un devoir de communiste et de premier élu

De notre envoyé spécial

Orange. — A 200 mètres des arènes romaines, le vieil hôtel de ville qui borde un quartier piétonnier encombré de terrasses de café se veut désormais une *maison du peuple*. Chacun doit pouvoir s'y sentir en famille, presque chez soi, et pousser, de confiance, les portes de verre du pouvoir local, depuis qu'une liste d'union de la gauche (seize P.C., dix P.S., un M.R.G.) a *remporté* les élections municipales de 1977. Aide et assistance doivent être ici naturelles : l'administration est au service unique des administrés, et, en premier lieu, des plus déshérités, des plus malchanceux, hôtes d'honneur permanents du grand bureau crème et tabac du maire. « *L'autre jour encore*, dit M. Louis Giorgi, *j'ai donné 200 francs à une pauvre femme pour lui permettre de nourrir ses enfants.* »

Nouvelle vision d'Orange et des Orangeois. Après « *la politique de prestige* » menée par ses prédécesseurs de la majorité, l'équipe municipale veut « *s'attaquer en priorité* » à réduire la misère sociale, lutter contre le chômage avec les moyens propres à une collectivité locale. Pour le seul mois de mars, on a relevé mille demandes d'emplois insatisfaites pour vingt-six mille habitants. Et, somme toute, en proclamant sa *solidarité* au moyen d'un arrêté, en se rangeant aux *côtés des expulsables*, monsieur le maire ne fait que son devoir de communiste et de premier élu.

Cependant, la méthode utilisée est peut-être contestable, et en tout cas déjà contestée. Deux jours à peine après que M. Giorgi ait rendu sa décision publique, *deux arguments ont été avancés*, qui visent à rendre caduc l'acte de loi et à réduire à *néant* la générosité de l'initiative. D'abord, l'arrêté municipal pourrait bien se révéler illégal. Le raisonnement d'une grande simplicité est soufflé, depuis Avignon, par la préfecture du Vaucluse : un avis d'expulsion est un jugement rendu par un tribunal, qui nécessite, après l'accord du préfet, l'intervention des « expulseurs », un huissier et la police. Un maire de commune peut-il, en cette matière, avoir voix au chapitre et annuler tout un arsenal juridique par une simple décision ? M. Giorgi sait déjà, pour en avoir été averti, que son arrêté pourrait ne pas résister à l'avis du Conseil d'Etat.

Promoteurs victimes

Les promoteurs immobiliers reprochent, eux, sa « démagogie » au maire d'Orange. Ils visent davantage le communiste que l'élu ignorant des lois. « *Nous devenons des victimes expiatoires, nous avons tous les maux, on excite la rage contre nous*, estime M. Jean Nicolaï, président-directeur général de la Société des H.L.M. Vaucluse-Logements. *Alors qu'avant de procéder à une expulsion, je puis vous assurer que nous tentons toutes les discussions, toutes les transactions possibles.* » M. Nicolaï affirme aussi que pour qu'une telle mesure soit prise, « *il faut qu'un loyer soit resté impayé pendant au moins un an* ». Les cas d'expulsion seraient d'ailleurs très rares : une *dizaine* par an pour le Vaucluse.

On reproche surtout à M. Louis Giorgi d'exploiter par démagogie l'affaire de la résidence de l'Aygues à Orange. Cinquante locataires — sur deux cents résidents — y mènent une résistance confuse à l'office public d'H.L.M. du Vaucluse. Entrés en 1975 dans cette cité du nord de la ville, qui semble inachevée et mal entretenue, les premières familles se sont vu réclamer les charges de 1974, alors que les locaux étaient vides. *Actuellement, encore, les* locataires affirment payer des *charges équivalant à 45 % de* leur loyer. Tous ne seraient pas expulsés en cas d'ultime conflit. Certains peuvent payer d'un jour à l'autre. *On reconnaît également*, dans l'entourage du maire d'Orange, que « *certains cas sont indéfendables* ».

Pourquoi alors M. Louis Giorgi a-t-il signé un arrêt qui risque *de n'avoir jamais aucun effet* ? « *Je ne pense pas être allé trop loin*, dit-il. *Cette mesure peut simplement permettre d'éviter les incidents. Je ne fais que demander qu'on sursoit aux expulsions et aux saisies des gens qui le méritent vraiment. M. Dassault est bien une personne âgée, mais s'il habitait Orange, il n'aurait pas droit à cette protection municipale.* »

Ce Corse de soixante-cinq ans, qui, dans son bureau, travaille sous le buste de Napoléon, ne dit certainement pas tout. Très populaire à *Orange, ce communiste* qu'on dit d'un fort tempérament *radical ne se départit jamais de* son sourire. Sans doute n'ignore-t-il pas que l'arrêté est illégal. Mais il espère ainsi faire évoluer le conflit de la résidence de l'Aygues et contraindre la préfecture du Vaucluse à désigner une commission d'enquête. Dans ce cas, les menaces d'expulsion qu'ont déjà reçu certains locataires deviendraient sans effet. C'est le but recherché par M. Giorgi, même au prix d'un usage de faux.

PHILIPPE BOGGIO.

RELIGION

A la Pentecôte

DES CHRÉTIENS TRADITIONALISTES ENVISAGENT D'OCCUPER UNE ÉGLISE DE LOURDES

Le mouvement traditionaliste Combat de la foi, animé par l'abbé Coache, se rendrait à Lourdes en pèlerinage à la Pentecôte. Devant le désaccord exprimé par le recteur des sanctuaires à Lourdes, l'abbé Coache aurait l'intention d'occuper une des églises de la cité mariale avec ses partisans. Le recteur, quant à lui, n'hésiterait pas à faire appel aux pouvoirs publics, si besoin en était.

Rappelons que, le mois dernier, faute de l'appui des occupants de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le mouvement Combat de la foi avait renoncé à occuper Notre-Dame de Paris.

MÉDECINE

L'amélioration du remboursement des soins dentaires

Les droits des assurés sociaux sont renforcés

La signature récente d'une convention entre les chirurgiens dentistes et la Sécurité sociale, et la révision au début de l'année de la nomenclature ont rendu encore plus obscur, dans l'esprit des assurés sociaux, le mode de remboursement des soins dentaires, qui apparaît souvent livré à l'arbitraire. En fait, les droits des assurés sociaux existent dans ce *domaine : ils ont même été renforcés* par les mesures récentes.

Le montant du remboursement varie en fait selon deux paramètres : la qualité du praticien et la nature des prestations.

● *La qualité du praticien.*

Il faut distinguer les médecins non conventionnés des dentistes conventionnés. Les premiers, qui sont très minoritaires sauf à Paris et dans la région parisienne, ne sont soumis à aucune règle en ce qui concerne la fixation des *tarifs ;* les assurés *ne sont remboursés* que sur la base d'un *tarif d'autorité, forfaitaire*, très bas et indépendant des sommes payées.

S'adresser à un dentiste non conventionné, c'est donc s'exposer à n'être remboursé qu'à des taux symboliques.

● *La nature des soins.*

Le remboursement effectif diffère sensiblement chez le dentiste conventionné, selon le type de soins : en théorie, en effet, tous les soins sont remboursés à 75 %, par rapport aux tarifs approuvés par la convention. En fait, il y a pour certains soins, par tolérance, un droit à dépassement pour tous les dentistes, qui en usent plus ou moins. Ainsi, il faut distinguer :

1) *Les soins effectivement remboursés à 75 % :*

— Les actes en D, c'est-à-dire les traitements des gencives ;

— les actes en K de chirurgie ;

— tous les soins conservateurs (dont la carie ordinaire qui a vu au début de l'année une nette revalorisation de son tarif) ;

— deux types de prothèses : la dent à tenon ne faisant pas intervenir de technique de coulée et la couronne dentaire ajustée ou coulée, entièrement métallique et en métal non précieux (ce qui exclut le remboursement de l'or ou de la céramique, qui peuvent constituer certaines couronnes).

2) *Les soins encore remboursés à des taux effectifs très variables :*

Il s'agit, en fait, à l'exception des deux mentionnées ci-dessus, de l'ensemble des prothèses (bridge, dentier), pour lesquelles les dentistes bénéficient d'un droit à dépassement permanent par rapport au tarif sur lequel est calculé le remboursement : un remboursement qui n'est donc qu'en théorie de 75 % et en pratique plus proche de 30 à 40 %.

Il s'agit aussi des soins d'orthopédie dento-faciale, c'est-à-dire de la correction des maxillaires et des malpositions dentaires (notamment chez les enfants), pour lesquels on laisse, par tolérance, les praticiens dépasser les tarifs conventionnels.

Dans les deux années à venir, les remboursements de l'ensemble des prothèses et des soins conservateurs *qui n'ont pas été améliorés cette année* devraient être revalorisés, *et plus aucun droit* à dépassement ne devrait alors être admis, permettant à l'assuré social d'être remboursé au taux effectif de 75 %, quelle que soit la prestation.

Les patients bénéficient, enfin, depuis la signature de la dernière *convention d'un certain nombre* de droits importants :

1) Le praticien doit fournir, avant toute prestation, un devis écrit pour toutes les dépenses supérieure au tarif conventionnel ;

2) Le dentiste a l'obligation d'inscrire sur les feuilles de sécurité sociale le montant total des honoraires réellement perçus (y compris les honoraires hors nomenclature).

POINT DE VUE

Tenir compte des techniques nouvelles

par

JACQUES MONNOT (*)

LE régime en vigueur avant la mise en application, au début de cette année, de la nouvelle convention nationale entre les Caisses de sécurité sociale et les chirurgiens-dentistes se caractérisait, du seul point de vue du malade par :

— La chirurgie et les soins dentaires *qui sont dispensés au tarif* conventionnel donc pris en charge par la Sécurité sociale pour 75 % des honoraires versés. Cependant ce tarif avait cumulé un important retard qui entraînait nécessairement certains praticiens soit à se détourner des soins, soit à interpréter la nomenclature pour demander, pour certains *travaux, des suppléments non pris* en charge par les Caisses d'assurances.

— L'orthopédie dento-faciale qui connaît une distorsion entre les coûts réels et les tarifs conventionnels, qui a conduit la plus grande partie des praticiens à demander des honoraires supérieurs, ce qui entraîne pour le malade des dépenses supplémentaires et non « remboursées ».

— *La prothèse pour laquelle les* honoraires sont libres, les Caisses *prenant en charge certains travaux* seulement et sur des bases nettement inférieures aux dépenses réellement engagées par l'assuré.

Telle était la situation à la veille de cette nouvelle convention nationale. Quels changements, perceptibles *par le malade*, introduit cette dernière ?

● *Les soins* ont été *revalorisés* et sont désormais dispensés, ainsi que la chirurgie, au tarif conventionnel, donc « remboursés » à 75 % des honoraires versés, qui sont obligatoirement inscrits en totalité sur la feuille de soins.

● *L'orthopédie dento-faciale* fera l'objet d'une révision de sa nomenclature courant 1978 et sera, dès lors, dispensée au tarif conventionnel, donc prise en charge à 100 % des honoraires versés, qui sont, eux aussi, obligatoirement inscrits en totalité sur la feuille de traitement.

● *Pour les prothèses*, enfin :

— *Dès à présent, les couronnes* entièrement métalliques, en métal non précieux, sont prises en charge à 75 % des honoraires versés. Toutes les autres couronnes, au tarif non plafonné par la convention, font l'objet d'une participation des caisses d'assurances augmentée de 100 %, sauf dans le cas des dents à tenon (dents à pivots) pour lesquelles l'augmentation est de 40 %.

— Dès le 1er janvier 1980, avec une étape intermédiaire au 1er janvier *1979, toutes les prothèses* mobiles de la meilleure qualité, non métalliques, seront « remboursées » à 75 % des honoraires versés, et toutes les autres réalisations prothétiques, dès l'instant qu'elles seront préalablement acceptées, verront la participation des caisses d'assurances augmentée de 100 %.

Est-ce que pour autant tout est résolu ? Certainement pas ! La *nomenclature qui vient d'être revalorisée* n'a pas été modifiée pour *tenir compte des techniques nouvelles* :

— C'est ainsi que les cotations chirurgicales devront être revues ;

— C'est ainsi que la parodontologie (soins des gencives et des tissus autour de la dent), par exemple, a connu une évolution qui nécessite une refonte totale de la nomenclature *s'y rapportant ;*

— C'est ainsi qu'il faudra bien, avec *nos partenaires sociaux, trouver* la manière d'honorer les techniques particulières, notamment en prothèse, tout en prévenant les abus.

Il conviendra aussi d'introduire la prévention parmi les actes pris en charge par la Sécurité sociale. *Même s'il s'agit là d'un principe qui* ne touche pas seulement la spécialité dentaire, il n'est pas souhaitable de continuer d'ignorer des mesures qui pourraient faire regresser la carie dentaire dans des proportions considérables.

Mais si tout n'est pas résolu, il faut convenir que cette convention *nationale représente une étape importante*. Comme nous l'avons vu plus haut, elle apportera en trois étapes (janvier 1978 - janvier 1979 - janvier 1980) une amélioration considérable du « remboursement » et de la qualité des soins, de l'orthopédie *dento-faciale et de la prothèse* conventionnelle. Cela représente une *charge supplémentaire de plus de* 1 milliard de nos francs actuels, qui couvriront, pour la plupart, des dépenses non pas nouvelles, mais jusque-là à la seule charge des malades.

Il s'agit là d'une étape décisive dans la voie contractuelle et libérale de distribution des soins dentaires.

C'est ce qu'a voulu, avec tout ce que cela comporte de compromis, *la Confédération nationale des syndicats dentaires* qui regroupe plus de la moitié des praticiens en exercice.

Comme l'étape de 1960, il y aura pour certains praticiens à surmonter le réflexe conservateur et ses excès.

Pour sa part, la Confédération nationale des syndicats dentaires veille au respect des engagements, *de part et d'autre, pour une bonne* mise en application de cette convention *nationale, et s'attache, dès à* présent, dans ses commissions, à trouver des *solutions de progrès à* ce qui n'est qu'imparfaitement ou pas du tout *résolu* par ce nouveau contrat.

(*) *Président de la Confédération nationale des syndicats dentaires.*

DES PRATICIENS PARISIENS FONT LA GRÈVE ADMINISTRATIVE

Le Syndicat des chirurgiens-dentistes de Paris, affilié à la Fédération des chirurgiens-dentistes de France (*F.C.D.F.*) qui affirme représenter mille des *trois mille praticiens parisiens*, vient de lancer une « *grève administrative* » *pour protester contre* la nouvelle convention. Ce syndicat reproche, notamment, aux nouveaux tarifs de prévoir le remboursement de soins correspondant à des techniques dépassées et de ne pas prendre en compte le travail réel des praticiens.

Les dentistes adhérents du syndicat ont fait imprimer des imitations de feuilles de sécurité sociale ne mentionnant pas le nom du praticien.

La Caisse nationale d'assurance *maladie a tenu à mettre en garde* les assurés sociaux contre ces feuilles de *soins*, qui *n'ouvriront*, en aucun cas, droit à un *remboursement* ; il est certain que ce sont les malades qui risquent, en l'espèce, de subir les conséquences des désaccords entre certains dentistes et les caisses de Sécurité sociale.





PRESSE

Renonçant au fac-similé

LE QUOTIDIEN « ROUGE » VA CHANGER DE FORMULE

Le quotidien *Rouge*, organe de la L.C.R., annonce un changement de formule à partir du 8 mai. Cette modification sera la conséquence directe d'une autre décision, pour raison d'économie : l'abandon du système de transmission à distance appelé fac-similé. Le recours à ce procédé, depuis plusieurs mois, *« alourdissait notre budget de quelque 14 millions anciens (le déficit total étant de plus de 18 millions anciens) »*, précise *Rouge*.

Mais, pour assurer la distribution régulière du journal en province, après ce renoncement au fac-similé, le « bouclage » de *Rouge* devra se faire à 15 h. 30 (au lieu de 20 heures) tous les jours.

Dressant le bilan de l'entreprise après deux ans d'existence, la direction de *Rouge* précise :

« Nous vendons aujourd'hui régulièrement autour de 10 000 exemplaires. Il faudrait en vendre plus de 15 000 pour stabiliser notre budget. »

L'organe de la L.C.R. lance un appel pressant pour des « Prêts militants » (remboursés fin 1978) :

« Les échéances d'avril sont dramatiques. Le journal a besoin de 35 millions anciens pour passer le mois. 35 millions auxquels il faut ajouter 15 autres millions de prévision pour un été difficile. »

ÉDUCATION

En attendant une « coordination nationale »

L'AGITATION REPREND DANS DES ÉCOLES NORMALES

Les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) sont en grève depuis le 18 avril. Le mouvement est suivi par environ deux tiers des deux cent trente élèves. L'école normale de Valence (Drôme) est également en grève depuis lundi, le mouvement serait suivi par le quart des élèves. Notre correspondant nous signale que, lors de son passage à Limoges, mercredi 19 avril, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a reçu une délégation d'élèves-maîtres de l'école normale, ainsi que des professeurs d'enseignement général de collèges (P.E.G.C.) stagiaires venus les uns et les autres lui présenter leurs revendications en matière de formation.

A Aix-en-Provence, où une manifestation avait donné lieu, le 30 mars, à des incidents (*le Monde* du 1er avril), les cours ont repris, mais on apprenait jeudi matin que le manifestant blessé serait inculpé de « bris de matériel ».

Si l'agitation, qui atteignait une trentaine d'écoles normales sur cent quarante avant les vacances de printemps, connaît un certain ralentissement, il semble que celui-ci soit dû à la préparation d'une « coordination nationale » qui se tiendra samedi 22 avril à Rouen : ce sera la mouvement. Une manifestation troisième depuis le début du nationale des normaliens est prévue pour le 26 avril à Paris. Les élèves-maîtres, avec l'appui notamment du SGEN-C.F.D.T., demandent une refonte de leur formation et des garanties sur leur emploi à la sortie de l'école normale.

NOMINATIONS DE RECTEURS : M. HENRI TOUCHARD A LILLE M. HUGUES TAY A GRENOBLE

Le conseil des ministres du mercredi 19 avril a approuvé la nomination de deux recteurs :

● M. Henri Touchard, recteur de l'académie de Grenoble, est nommé recteur de l'académie de Lille, en remplacement de M. Mauric Niveau, devenu directeur du cabinet de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation.

[Né en 1921 à Angers, M. Henri Touchard est agrégé d'histoire et docteur ès lettres. Professeur au lycée Clemenceau de Nantes de 1944 à 1963, puis chargé d'enseignement à l'université de cette ville de 1963 à 1967, il est nommé maître de conférences en janvier 1968, puis professeur en octobre de la même année. Recteur de l'académie de Poitiers en 1971, il avait été nommé à la tête de celle de Grenoble en 1976.]

● M. Hugues Tay, professeur à l'université Lyon-III, est nommé recteur de l'académie de Grenoble, en remplacement de M. Touchard.

[Né en 1940 à Dakar, M. Hugues Tay est agrégé de droit. Assistant à la faculté de droit de Lyon en 1962, il en devient professeur en 1972. M. Tay a aussi enseigné le droit en 1968 en Algérie et en 1970 en Côte-d'Ivoire. Professeur à l'université Lyon-III depuis 1973, il était également, depuis 1975, chargé de mission pour les affaires culturelles auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.]

SCIENCES

La société Hewlett-Packard présente cinq nouveaux modèles de calculatrices de poche

Cinq nouveaux modèles de calculatrices de poche vont être commercialisées par la société américaine Hewlett-Packard. Destinées aux étudiants, aux ingénieurs, aux spécialistes financiers, ces calculatrices bénéficient d'améliorations importantes par rapport aux modèles qu'elles doivent remplacer. Hewlett-Packard a créé en 1972 la première calculatrice scientifique, la HP-35 et eut pendant quelques années un leadership incontestable dans le domaine des calculatrices « mathématiques », cet adjectif signifiant ici que leurs possibilités dépassent les quatre opérations de l'arithmétique.

Ce leadership a été battu en brèche par de puissants concurrents, au premier rang desquels figurent le géant américain de l'électronique, Texas Instruments. Il semblait même que Hewlett-Packard se retirait discrètement du marché des calculatrices. L'introduction de nouveaux modèles indique que ce retrait était provisoire : il tenait à une restructuration des moyens de la firme. La société a regroupé toutes ces activités du secteur calculatrices dans un nouveau complexe de laboratoires et d'usines spécialement construit à Corvalis, dans l'Oregon. Là ont été conçus les nouveaux modèles, et c'est là qu'ils seront entièrement construits quand, dans quelques mois, l'intégration du secteur sera terminée.

La nouvelle série comprend cinq modèles, numérotés 31, 32, 33, 37 et 38. Le modèle de base HP-31, sera disponible en mai au prix de 488 francs. C'est une calculatrice scientifique, qui doit remplacer son homologue actuelle, la HP-21. Elle dispose de quatre mémoires indépendantes au lieu d'une seule, et de quelques fonctions supplémentaires. HP-32 et HP-23 sont des modèles à même vocation, mais plus puissants, le dernier étant programmable. Les modèles 37 et 38 sont des calculatrices « financières », la HP-38 étant elle aussi programmable.

Il s'est vendu en France cinq millions de calculatrices de poche en 1977. 85 % ne faisaient que les quatre opérations, et 15 % représentant 40 % en valeur, étaient des calculatrices « mathématiques ». On estime qu'en 1981, la proportion de ces dernières atteindra 35 %. Hewlett-Packard, qui ne construit pas de calculatrices « quatre opérations », affirme avec la sortie de cette nouvelle série son intention d'occuper fermement le créneau où la firme est présente et qui correspond au marché en expansion. — M. A.

JUSTICE

Faits et jugements

Le rapt du baron Empain : une nouvelle arrestation.

Des enquêteurs du groupe de répression du banditisme, opérant en collaboration avec la police judiciaire niçoise, ont arrêté, mercredi matin 19 avril, un des complices présumés des ravisseurs du baron Empain, Bernard Guillon, trente et un ans, domicilié rue du Docteur-Valton, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Bernard Guillon, interpellé devant la gare S.N.C.F. de Nice, était en possession d'un billet de train à destination de Saint-Raphaël (Var). Les policiers parisiens enquêtaient depuis une semaine à Nice et suivaient Bernard Guillon, pensant qu'il pourrait leur permettre d'arrêter François Caillol, considéré avec son frère Alain — principal inculpé dans l'affaire — comme le « cerveau » de l'enlèvement du baron Empain. Bernard Guillon a été conduit dans les locaux de la police judiciaire de Nice pour y être interrogé. — *(Corresp.)*

● *Un faux médecin*, prétendant appartenir à l'hôpital Lariboisière, utilise actuellement des feuilles de maladie dérobées dans cet établissement pour s'attirer la confiance de personnes âgées et, sous prétexte de traitement médical, leur extorquer de l'argent.

L'administration de l'Assistance publique de Paris met en garde l'ensemble de la population contre les agissements de cet escroc, qui a sévi jusqu'ici dans les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Les documents dérobés portent les noms du service et de la consultation du professeur Lubetzki.

Trois mois de sursis pour M. Abdelkrim Ben Bella.

La mesure d'expulsion qui devait frapper M. Abdelkrim Ben Bella au lendemain de son mariage avec une infirmière française (*le Monde* du 20 avril 1978) n'a pas été appliquée. Après deux visites à la préfecture de police, le 19 avril, M. Ben Bella s'est vu remettre par les services préfectoraux du 9e bureau une carte de séjour, valable trois mois, délivrée par le ministère de l'intérieur. C'est auprès de ce ministère que M. Ben Bella devra, le 19 juillet, en demander la prolongation.

Le M.R.A.P., qui avait appelé les « *antiracistes* » à soutenir M. Ben Bella, a demandé dans un communiqué qu'une *« régularisation définitive soit apportée à la situation de M. Ben Bella, afin qu'il puisse vivre normalement en France avec son épouse »*.

Casino Ruhl : un restaurateur niçois inculpé.

Un restaurateur niçois, M. Guy Muka, trente-deux ans, considéré comme un des joueurs complices des croupiers escrocs du casino Ruhl à Nice (*le Monde* daté 16-17 et du 19 avril), a été placé sous mandat de dépôt, mercredi 19 avril, après avoir été inculpé d'abus de confiance et d'escroquerie. Il s'agit du treizième inculpé dans cette affaire. D'autre part, la police des jeux enquête, sur commission rogatoire, au Palais de la Méditerranée où des détournements importants auraient pu être commis dans les salles de jeux au cours des derniers mois. — *(Corresp.)*

Le coût du crime.

Le service d'études pénales et criminologiques de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice vient de publier les chiffres mesurant l'impact économique de la criminalité. Pour l'année 1975, la charge de la criminalité pour les finances publiques a été de 41 104 000 francs. Elle recouvre les dépenses de répression et de prévention, le produit des infractions dirigées contre les finances publiques après soustraction des récupérations diverses : travail pénal, amendes. La charge pour les particuliers et les entreprises, qui comprend les atteintes à l'intégrité physique, aux biens, ainsi que les frais engagés pour la protection contre le crime (assurance, système de sécurité, etc.), était de 67 477 000 francs.

Le coût, en termes de comptes de la nation, qui comptabilise les infractions portant préjudice à l'économie au sens de « richessse nationale », atteignait 10 616 000 francs. Le rapport conclut à la part essentielle des fraudes contre les finances publiques dans le coût de la criminalité.

● *Un médecin condamné pour avoir abusé d'une patiente.* — Le tribunal de grande instance de Béziers (Hérault) a condamné, mercredi 19 avril, pour « violences avec préméditation », M. Albert Roger, chef du service d'anesthésie et de réanimation de l'hôpital de la ville, à trois ans d'emprisonnement, dont vingt-six mois avec sursis. M. Roger, âgé de cinquante ans, avait abusé de l'une de ses patientes alors que celle-ci se trouvait sous anesthésie pour subir une intervention chirurgicale légère. Le tribunal a retenu comme circonstance atténuante *« le tempérament névrotique de M. Roger, qui se traduisait par des pulsions sexuelles incontrôlées », tel qu'il a été décrit par son défenseur.*

● *Cent quatre-vingt-sept mécaciens d'Air Inter en justice.* — Air Inter, vient d'assigner cent quatre-vingt-sept mécaniciens au sol devant le tribunal de grande instance de Paris pour grève sans préavis, en réclamant à chacun 1 500 francs de dommages et intérêts. Le personnel visé avait arrêté le travail, les 2 et 3 mars ainsi que les 17 et 18 mars dernier, pour protester, selon la C.G.T., contre *« le transfert d'une partie de leur travail à du personnel non qualifié »*. Dans un communiqué, le bureau C.G.T. d'Air Inter *« proteste contre cette atteinte au droit grève »*.

● *M. Manuel Teixeira*, soixante-cinq ans, soupçonné d'avoir blessé d'un coup de fusil un garçon âgé de treize ans, Thierry Lirola, le 16 avril, à Joinville-le-Pont, dans le Val-de-Marne (*le Monde* des 18 et 19 avril), a été inculpé de violence ayant entraîné en l'état une incapacité de travail de plus de huit jours. M. Teixeira, qui nie toujours être l'auteur du coup de feu, a été écroué.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre LEGROS et Mme, née Martine Chalmandrier, et Céline, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

le 1er avril 1978.
80, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— Liza, Gérard et Caroline MAREUIL ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Patrick,

le 12 avril 1978.
43, rue de Lisbonne,
75008 Paris.

Mariages

Alain HAMON,
Chantal CORNETTE de SAINT-CYR,

ont le plaisir d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, à Fez, le 10 avril 1978.

Décès

— Le Seigneur a rappelé à lui, dans sa quatre-vingt-deuxième année,

Mme Raymond BLANCHE,
née *Marguerite* Deshayes de Merville.

De la part de ses enfants,
M. et Mme Philippe Blanche,
M. et Mme Louis Hibon,
Docteur Dominique Blanche,
M. et Mme François Blanche.

Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Thomas de Boissy-sous-Saint-Yon (Essonne), le vendredi 21 avril, à 16 h. 30.

— M. Georges Charensol,
M. et Mme Claude Charensol,
M. et Mme Marc Charensol,
M. et Mme Philippe Halévy,
M. et Mme Jean Lan,
M. et Mme Léon Lan,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rose CHARENSOL,

survenu le 14 avril 1978.
Les obsèques ont eu lieu en famille le 19 avril 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean-Pierre Chartier, son épouse,
M. Thierry Chartier et son fils,
M. et Mme Didier Chartier et leurs enfants,
M. Jean-Marie Chartier,
Mlle Marie-Pierre Chartier, ses enfants et ses petits-enfants,
M. et Mme Fernand Chartier, ses parents,
M. et Mme William Benoit, ses beaux-parents,
M. et Mme Paul Chartier et leurs enfants, ses frère, belle-sœur, neveu et nièces,
ont la douleur de faire part de la mort de

Jean-Pierre CHARTIER,

rappelé à Dieu, à l'âge de cinquante-huit ans, le 17 avril 1978.
La messe sera célébrée le vendredi 21 avril, à 9 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris (16e).
L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de La Flèche (Sarthe), aura lieu dans l'intimité.
[*Le Monde* du 20 avril.]

— Lyon, Paris.
On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges DONEAUD,
née Jeanne Trillat,

endormie dans la paix du Seigneur, le 14 avril 1978, à Lyon, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.
Ses enfants, petits-enfants, parents et amis invitent à partager leur peine et leur espérance.

— Chambéry.

Mme Christophe Gignoux, son épouse,
M. et Mme Gérard Gignoux,
M et Mme Denis Gignoux,
M. et Mme Laurent Gignoux,
Mme et M. Timothy Jenkins,
Ses enfants,
David, Caroline, Patrick, Magali, Gaétane, Grégoire, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants,
Mme Pierre Calliès, sa belle-mère,
Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christophe GIGNOUX,
ingénieur I.E.G. à l'équipement hydraulique de l'E.D.F.,

survenu à l'âge de soixante-quatre ans, le 19 avril 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Lemenc, le vendredi 21 avril 1978, à 14 h. 30, suivie de l'inhumation dans l'intimité au cimetière de Quintal (74).

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des dons pour la recherche contre le cancer.

5 ter, montée Haute-Bise,
73000 Chambéry.

— Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Neuilly-sur-Seine, Marseille, Grenoble.

Charlotte et Madeleine Grawitz,
Mme Max Bechetoille,
M. et Mme Théophile Lombard,
M. et Mme Robert Maurel,
M. et Mme Fred Peyron,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles GRAWITZ,

leur frère, beau-frère, oncle,
survenu le 13 avril 1978.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, dans l'intimité.

14 bis, rue du Bois-de-Boulogne,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Claude Hazan,
M. et Mme Daniel Jan et leurs enfants,
Mlle Anne Hazan et M. Pierre Cohen-Boulakia et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Claude HAZAN,

survenu le 10 avril 1978.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 12 avril 1978 au cimetière de Bagneux-Parisien.

— M. et Mme Jean-Claude Keene,
M. et Mme Pierre Poret,
Sandrine, Caroline, Stéphanie et Patricia,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice KEENE,
expert honoraire près le tribunal civil de la Seine et la cour d'appel de Paris,

leur père et grand-père,
survenu le 17 avril 1978, dans sa soixante et onzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 avril 1978, à 14 heures, en l'église du Saint-Esprit, sa paroisse, 186, avenue Daumesnil, Paris (12e), suivie de l'inhumation au cimetière de Bercy, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Alfred-de-Vigny,
75008 Paris.
63, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Gérard Anjolras, née Roche, ses enfants,
Christophe Anjolras, son petit-fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Mme veuve Frédéric ROCHE,
née Marie-Rose Dol,

survenu à Marseille, le 16 avril 1978, à l'âge de soixante-douze ans.
Ses obsèques ont eu lieu à Marseille le 18 avril.
Cet avis tient lieu de faire-part.
112, avenue de Saint-Julien,
13012 Marseille.
20, rue Charles-Delaunay,
10000 Troyes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Nadine SIMA,
née Germain,
docteur en médecine,
veuve du peintre Joseph Sima,

survenu le 18 avril 1978, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
De la part de :
Aline et George Brumlik, ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses nombreux amis,
10, avenue Paul-Appell,
75014 Paris.
154, Upper Moutain Avenue,
Montclair,
New-Jersey 07042, U.S.A.

— La Société internationale d'études et d'interventions (S.I.E.I.) a le regret de faire part du décès, à l'âge de quarante-quatre ans, de

M. Bernard WETZEL,
membre consultant,

survenu le 17 avril 1978.
La direction et ses collaborateurs adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Erratum

— Dans l'avis de décès de **M. l'abbé Stanislas CHARRIER**, il fallait lire :
Mgr Delarue, évêque de Nanterre.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

Paul VERGNES,

de l'Opéra, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— La Fédération des anciens des Forces françaises en Allemagne (39, rue Caumartin, 75009 Paris) fera célébrer le dimanche 23 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, un service solennel à la mémoire des

FRANÇAIS ET ALLIÉS MORTS EN ALLEMAGNE

et pour le repos de l'âme de son ancien président d'honneur

l'ambassadeur André FRANÇOIS-PONCET.

Cette cérémonie sera présidée par Mgr Malbois, ancien évêque de Corbeil, qui prononcera l'homélie.
La maîtrise de l'église interprètera le « Requiem » de Mozart.

— La messe annuelle des Catalans, en l'honneur de Notre-Dame de Montserrat et Saint-Georges, sera célébrée le dimanche 23 avril, à 15 h. 30, dans la crypte du Rosaire de l'église Saint-Sulpice, rue Palatine, sous le clocher, Paris-6e.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, lundi 24 avril, à 14 heures, salle L.-Liard. M Jean Margueron, « Recherches sur les palais mésopotamiens de l'âge de Bronze ».

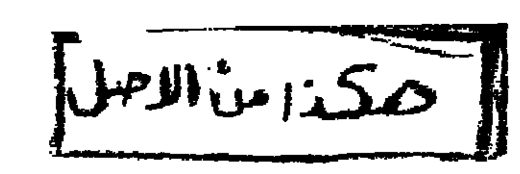
— Université de Paris-X, jeudi 27 avril à 14 heures, salle C. 26. M. André Flecheux, « Nietzsche et la philologie classique ».

— Université de Paris-I, vendredi 28 avril à 14 heures, salle L. Liard. M. Pierre Gentil, « Les troupes du Sénégal (1816-1890) du colonel Schmaltz au général Faidherbe (1816-1865) ».

— Université de Paris-IV, samedi 28 avril, à 14 heures, salle L.-Liard. M. François Durand, « François Mauriac, indépendance et fidélité ».

— Université de Paris-IV, samedi 29 avril, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Jacques Puiggali, « Etude sur les discours de Maxime de Tyr, conférencier platonicien du onzième siècle ».

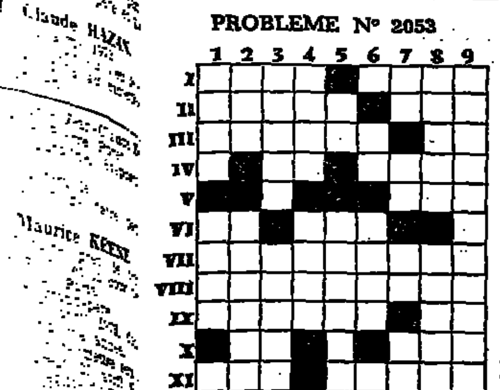




AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2053



HORIZONTALEMENT

I. Fut le siège d'une célèbre transmutation ; Ne parvient à avaler la pilule. — II. Cause de troubles ; Préfixe. — III. Est froide et *distante* ; Morceau de sucre. — IV. Pour Poppée, c'était le signal du départ ; Se livra à un travail écrasant. — V. Monnaies. — VI. *Donnait* des coups à l'occasion ; Joua un rôle lors *d'une* guerre fratricide. — VII. Loin d'être superflu. — VIII. *Serre* ses victimes à la gorge. — IX. Espère sans doute obtenir une réponse ; Article. — X. Désigne un corps simple ; Escamotés durant les Cent Jours. — XI. Indien ; A ne pas condamner !

VERTICALEMENT

1. La raison veut que l'on respecte son sommeil ; Bramer. — 2. Juge ; Attire quand il est sympathique. — 3. Ne facilitent pas un décompte ; Point d'appui d'une statue. — 4. Souvent jeté dans la friture ; *Pronom*. — 5. En éveil ; Provoquent des démangeaisons. — 6. On l'a vue nue plus d'une fois sur le pré (épelé) ; A ses secrets et sa raison. — 7. Préfixe ; Pronom ; Marque de privation ; On en tient compte en Chine. — 8. Plante ; Objet de collection. — 9. Ne saurait donc caresser l'oreille.

Solution du problème n° 2 052

Horizontalement

I. Empoigne. — *II. Siamois.* — III. Tenès ; Or. — IV. Al ; Ouse. — V. Etats. — *VI. Ecrème* ; Su. — VII. Tonnerre. — VIII. Trets ; Ans. — *IX. ESE* ; Lute. — X. Se ; In ; Cil. — XI. Taloches.

Verticalement

1. Estafettes. — 2. Miel ; Corset. — 3. Pan ; Ernée. — 4. Omettent ; Il. — 5. Ios ; Ames ; No ! — 6. *Gi ! Oter.* — 7. N.S. ; Us ; Rauch. — *8. Os* ; Sentie. — 9. Préau ; Sels.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 avril 1978 :

DES ARRETES

● Fixant la contribution des différents régimes d'assurance-maladie au financement des assurances sociales des *étudiants* ;

● Relatif à la revalorisation des indemnités journalières dues au titre de l'assurance-maladie et de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

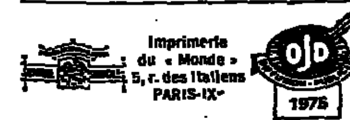
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux *semaines ou plus*) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 avril à 0 heure et le vendredi 21 avril à 24 heures :

Après le passage d'une perturbation océanique, une amélioration temporaire se *développera* sur la *France dans un flux de secteur ouest* qui faiblira progressivement.

Vendredi 21 avril, des averses se produiront encore, mais, sur l'ensemble du pays, le ciel deviendra variable et des éclaircies *se développeront*. Ces éclaircies deviendront prédominantes *sur nos régions méridionales*, où elles entraîneront une hausse assez sensible des températures maximales. En revanche, les averses seront encore assez nombreuses au *nord de la Loire et dans le Nord-Est*, où les vents de secteur ouest resteront assez forts, avec des rafales sur les côtes. Sur ces régions, l'amélioration sera plus lente et les températures *maximales* subiront peu de changement.

Jeudi 20 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 avril ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 16 et 6 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille, 18 et 11 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 15 et 9 ; Paris-Le Bourget, 14 et 9 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 14 et 1 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 15 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 13 degrés ; Amsterdam, 15 et 6 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 12 et 2 ; Bonn, 16 et 4 ; Bruxelles, 13 et 12 ; Le Caire, max. 25 ; Iles Canaries, 21 et *16* ; *Copenhague*, 10 et 3 ; Genève, 15 et 2 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 11 et 7 ; Madrid, 21 et 12 ; Moscou, 11 et 0 ; New-York, 7 et 6 ; Palma-de-Majorque, *17 et 9* ; *Rome, 15 et 5* ; *Stockholm*, 7 et 0.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises le mercredi 19 avril.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : *180*, *720* ; Autrans : 80, 200 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 95, 270 ; Chamonix : 35, 750 ; Chamrousse : 160, 210 ; Châtel : 20, 200 ; La Clusaz : 35, 270 ; Les Contamines-Montjoie : 10, *350* ; Le Corbier : 60, 300 ; Courchevel : 115, 280 ; Les Deux-Alpes : 110, 700 ; Flaine : 135, 415 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 40, 150 ; Les Gets : 60, 180 ; Les Houches : 0, 120 ; Megève : 20, 200 ; Méribel : 55, 290 ; Les Menuires-*Val-Thorens* : *100*, *330* ; Morzine-Avoriaz : 0, 200 ; La Plagne : 220, 425 ; Pralognan : 75, 150 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 80, 220 ; Samoëns : 110, 270 ; Tignes : 210, *370* ; Val-Cenis : *40*, *250* ; Val-d'Isère : 190, 450 ; Valloire : 45, 300.

ALPES DU SUD

Isola 2000 : 210, 260 ; Orcières-Merlette : 70, 260 ; Le Sauze : 100, 200 ; Serre-Chevalier : 80, 220 ; Valberg : 50, 100 ; Vars : 70, 170.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 20, 180 ; Barèges : 30, 300 ; *Cauterets-Lys* : *350*, *580* ; Font-Romeu : 100, 110 ; Gourette-Les-Eaux-Bonnes : 40, 320 ; La Mongie : 120, 300 ; Saint-Lary-Soulan : 35, 245 ; Les Angles : 60, 120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 70, 140 ; Super-Lioran : 70, 140.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

Visites et conférences

VENDREDI 21 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — *15 h*, 42, av. des Gobelins, Mme Hulot : « Les ateliers de tapisserie des Gobelins ».

15 h., place du Trocadéro, angle av. Doumer, Mme Oswald : « Hommes célèbres du cimetière de Passy. »

15 h., place du Cardinal-Amette, Mme Pennec : « Le Village de Grenelle, l'église Saint-Léon et le Champ-de-Mars ».

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Saint-Girons : « Le Val-de-Grâce ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme *Zujovic* : « La tapisserie au Musée de Cluny » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 6, avenue Matignon, M. Aubert : « Galerie Maurice-Garnier : Bernard *Buffet*, et *galeries* du faubourg Saint-Honoré » (L'Art pour tous).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues et vieilles maisons de Paris, abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris).

15 h., métro Cité, Marché aux fleurs : « Ile de la Cité » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 11, rue Payenne : « Jardins et appartements privés du Marais » *(Promenades et conférences M. Hager)*.

15 h., 25, boulevard des Capucines : « Musée Cognacq-Jay : Trésors d'art du XVIIIe siècle » (M. de La Roche).

14 h. 30, cour Carrée, pavillon de l'Horloge, au Louvre : « Les appartements des rois de France » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « Le yoga de l'intelligence et des œuvres de Shri Aurobondo » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Képler : « Le divin dans la vie quotidienne » (Loge unie des Théosophes - entrée libre).

Solidarité

● *Des vacances pour les vieillards isolés.* — Les Petits Frères, *association* sans *but lucratif*, recrutent des jeunes bénévoles *français ou étrangers ayant au* moins dix-huit ans, parlant couramment le français, qui accepteraient de passer trois semaines entières avec des personnes âgées démunies et isolées, au cours de séjours de vacances. Appeler M. Antiochus Callixte au 355-39-19, de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.

★ Les Petits Frères, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris.

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
1	001	tous groupes	F 200
	581	tous groupes	200
	821	tous groupes	200
	5 021	tous groupes	1 000
	31 041	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	88 681	tous groupes	10 000
	44 471	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
2	822	tous groupes	200
	2 822	tous groupes	2 700
	31 042	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	17 862	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
	72 062	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
3	3	tous groupes	50
	13	tous groupes	150
	3 333	tous groupes	1 050
	8 083	tous groupes	1 050
	6 563	tous groupes	2 550
	24 733	tous groupes	10 050
	31 043	groupe 4	10 050
		autres groupes	2 050
	32 453	groupe 2	100 050
		autres groupes	2 050
4	14	tous groupes	100
	604	tous groupes	200
	794	tous groupes	200
	2 824	tous groupes	1 000
	07 334	tous groupes	10 000
	31 044	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	47 344	tous groupes	10 000
5	9 405	tous groupes	1 000
	31 045	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
6	36	tous groupes	100
	56	tous groupes	100
	296	tous groupes	200
	3 416	tous groupes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
6	31 046	groupe 4	F 2 000 000
		autres groupes	20 000
7	7	tous groupes	50
	07	tous groupes	150
	16 647	tous groupes	10 050
	31 047	groupe 4	10 050
		autres groupes	2 050
	33 047	tous groupes	10 050
8	1 758	tous groupes	1 000
	3 038	tous groupes	1 000
	04 108	tous groupes	10 000
	31 048	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	98 198	tous groupes	10 000
	05 538	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
9	179	tous groupes	200
	809	tous groupes	200
	2 289	tous groupes	1 000
	8 399	tous groupes	1 000
	31 049	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	44 629	tous groupes	10 000
	92 079	tous groupes	10 000
0	60	tous groupes	100
	980	tous groupes	500
	31 040	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	50 610	tous groupes	10 000
	69 560	tous groupes	10 100

TRANCHE DES TULIPES
TIRAGE DU 19 AVRIL 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 26 AVRIL 1978
78 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 20e

LOTO — TIRAGE No 16

17 27 29 40 42 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

PROCHAIN TIRAGE LE 26 AVRIL 1978 · VALIDATION JUSQU'AU 25 AVRIL APRES-MIDI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Dans le cadre du développement de ses activités « Logiciel »

CIT-ALCATEL

Département commutation, recherche

INFORMATICIEN de haut niveau (position III)

Il devra s'intégrer dans une petite équipe d'ingénieurs de haut niveau basée à Vélizy. Cette équipe, chargée de l'orientation et de la coordination des activités de logiciel, est rattachée directement au Directeur Technique.

Dans ce cadre, il devra prendre en charge les problèmes de qualité du logiciel et à ce titre conduira des travaux concernant la méthodologie de développement et sera chargé d'en surveiller l'application.

Ce poste conviendrait à un informaticien, de formation grande école, possédant sept à dix ans d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes complexes. La connaissance des outils et méthodes modernes de développement de logiciel est essentiel. La connaissance de l'anglais est indispensable.

ENVOYER C.V. ET PRÉTENTIONS (AVEC PHOTO) A CIT-ALCATEL DÉPARTEMENT COMMUTATION, 10, RUE LATÉCOÈRE, 78140 VÉLIZY

IMPORTANTE SOCIETE proche Pont de Neuilly, recherche

un cadre adjoint au responsable du service financier

pour assurer la gestion financière des contrats, mettre en place la procédure de gestion de chaque dossier, organiser et animer des réunions. Liaisons avec COFACE, DREE et Banques. Bonnes notions d'anglais, espagnol ou portugais souhaitées.

Ecrire avec C.V. et prét. ss réf. 397 à AXIAL Pub., 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

GESTION 2000 pour déplacement étranger **MONTEURS** mécaniciens. PARLANT ANGLAIS. Tél. : 246-42-01.

Institut de Formation recherche PROFESSEURS ANGLAIS et ALLEMAND expérimentés. Temps partiel. (langue maternelle anglaise ou allemande nécessaire). Carte de travail exigée si non-ressortissant de la C.E.E. Env. C.V. et photo (ne pas tél.) IFERP Berkeley Building, 19 à 29, r. Capitaine-Guynemer, 92081 Paris-La Défense, Cedex 19

La Mairie de Paris recrute sous contrat PROGRAMMEURS DE GESTION CONFIRMES Connaissances approfondies du COBOL. Libres rapidement. Ecrire en fournissant C.V. à : M. le Chef du Service de Traitement de l'Informatique, Mairie de Paris, 17, bd Morland (4e).

Carrières de l'animation (Artisanat, Plein air, Loisirs) stages et formation, séjours à l'étranger, charters, chantiers, toutes les adresses : docum. revue France-Animation (B 3), B.P. 402-09 Paris

COMPTABLES QUALIFIÉS Expér. et réf. indispensables. Bon niveau comptabilité générale, âge min. 30 ans. S.A. SOMM, 93, rue Pelleport, 75020 PARIS.

Société de publicité ETOILE **ASSISTANTE DE GESTION** Expérience de la publicité exig. Connaiss. des dossiers production pr chef production, dactylo. Tél. pour R.-Vs. : 266-41-13.

SVP recherche pour son service D'INFORMATIONS FISCALES

CADRE FISCALISTE

Formation Ecoles des Impôts ou ayant des compétences équivalentes et de préférence spécialisé en Impôts Directs. Il aura pour mission de répondre aux questions les plus diverses sur la théorie et la pratique du Droit Fiscal.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 78.04.01.47 à : SVP, 54, rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.

BANQUE D'AFFAIRES QUART. CHAMPS-ELYSEES recherche une

AIDE-DOCUMENTALISTE POUR UNE DUREE DE 6 MOIS MINIMUM

Formation économique et connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitées. Poste à pourv. immédiatement.

Ecrire avec C.V. précis, sous réf. 2 720 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

RECRUTE POUR OUVERTURE EXTENSION du centre hospitalier de COURBEVOIE (92) rue Kliford **INFIRMIERS (ES) D.E.** de jour et de nuit. TEL. : 783-82-55.

GESTION 2000 pour Moyen-Orient **INGÉNIEURS** ELECTRICIEN INSTRUMENTISTE MECANICIEN MATERIEL anglais exigé. Tél. : 246-42-01.

IMPORTANTE STE rech. **ANALYSTE-PROGRAMMEUR** TITULAIRE MAITRISE ou équivalent pour son département informatique de gestion. Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 7429, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX

Pour développer sa clientèle, une usine spécialisée dans la synthèse organique fine recherche **UN CADRE COMMERCIAL** très introduit auprès de la CLIENTELE LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES Langue pratique et excellentes références indispensables. Salaire élevé en rapport avec compétence. Adresser C.V. à Cabinet Pilyser 56, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANCE recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(anglais souhaité) pour emplois en RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

I. — 2 à 3 années expérience systèmes scientifiques en temps réel :
a) à base minicalculateurs (PDP 11 - PHILIPS 855 - AEG 80-20...) dont 1 année HONEYWELL 316 ou 716
ou
b) à base calculateur SIEMENS 330 sous ORG PP2 (connaissance METASYMBOL-CII 10.070 appréciée).

II. — Titulaire DUT informatique ou équivalent 3 à 5 années d'expérience :
a) logiciel scientifique temps réel dont 2 années de METASYMBOL CII 10.070 sous SIRIS 7. Connaissance FORTRAN ou PL 1
ou
b) logiciel scientifique en Assembleur et FORTRAN, expérience logiciels graphiques et bases de données.

III. — Titulaire DUT 3 à 5 années d'expérience :
a) dans l'étude de systèmes (matériel et logiciel)
ou
b) — dans la programmation en langage scientifique ou de simulation, analyse numérique et simulation de systèmes — du langage assembleur.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, à : CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra sous la référence 58.694.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS recherche pour TEHERAN (IRAN)

UN RESPONSABLE FORMATION

Il aura pour mission de concevoir et de réaliser des plans de formation à l'Etranger.
Il sera capable de créer et d'animer un Service de Formation de très grande dimension.
Ingénieur diplômé, il aura l'expérience de la formation de conducteur d'engins et de camions.
Il devra parler couramment l'Anglais.

Salaire élevé pour un candidat de valeur et avantages liés à l'expatriement.

Adresser CV, photo et salaire actuel s/réf CO 4884 L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

CENTRE DE PRODUCTION ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour PLATE-FORME ESSAIS HYPERFRÉQUENCES

INGÉNIEUR débutant

ESME ou ÉQUIVALENT

Responsabilités techniques et humaines.
Nationalité française.
Connaissance anglais souhaitée.
Nombreux avantages sociaux.

Lieu de travail : SARTROUVILLE

Adresser C.V. détaillé ss le no 59.207 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Entreprise générale du Bâtiment recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Niveau D.E.C.S. + expérience préalable d'une fonction de responsabilité à caractère administratif/comptable.

Affectation dans ville moyenne de l'intérieur offrant toutes facilités de scolarisation des enfants jusqu'en secondaire 1er cycle.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions à no 4.460,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Importante Société de recherches minières recrute pour l'étranger

4 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

— DEBUTANTS —

Responsables de l'instrumentation sur les chantiers. Ils assureront après formation initiale :

- l'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure ;
- le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique ;
- la gestion des matériels.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE

Env. lettre man., C.V. et photo ss réf. 36/170, à : CRONOS 99, boulevard Sakakini, 13005 MARSEILLE.



CHRYSLER FRANCE

recherche pour sa Direction Financière Europe à PARIS

ANALYSTES FINANCIERS et SUPERVISEURS ANALYSES FINANCIERES

- 28 ans minimum,
- Maîtrise de Gestion, Ecole Supérieure de Commerce (option finances), DECS ou équivalent,
- 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les Services financiers et comptables d'une grande Société de dimension internationale,
- Très bonne connaissance de l'anglais.

Pour occuper des fonctions dans ses Services à PARIS : Contrôle Budgétaire, Investissements, Prix, Etudes Financières.

Adresser dossier de candidature (CV + photo) et rémunération souhaitée à CHRYSLER FRANCE - Administration du Personnel Cadre — 45, rue Jean Pierre Timbaud — 78307 POISSY.

GESTION 2000 pour déplacement étranger **CALCULATEUR** CHAUDRONNERIE parlant anglais. Téléph. : 246-42-01

CADRE SUPÉRIEUR recherché comme **DIRECTEUR TECHNIQUE INGÉNIEUR CHIMISTE OU PHARMACIEN** ayant longue expérience théorique et pratique de la **COSMETOLOGIE** pour animer équipes très compétentes en recherche, contrôle, analyse, bactériologie, développement, fabrication, gestion pour **LABORATOIRE** spécialisé dans produits de beauté soins. Candidats de moins de 40 ans s'abstenir.

Adr. C.V. man., prét. et photo à LABORATOIRE JEANNE GATINEAU, 27, rue Salvador-Allendé, 95870 BEZONS.

Société anglo-franç. (S.A.R.L.) recherche pour son agence du Bourget Affréteur international bilingue ayant grande expérience relation France/Angl. et Angl./Europe. Haut salaire si capable. Téléphonez au 284-23-59 Mme MIREILLE pr rendez-vous.

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche pour TEHERAN — IRAN

ANALYSTE CHEF DE PROJET

dans le cadre de la gestion d'un très important chantier d'autoroutes, il aura la mission d'assurer l'adaptation du système informatique sur IBM 370-65.

Interface entre les services utilisateurs (paie, analytique, etc...) et les services informatiques, il aura une position staff.

Il connaitra la comptabilité française et américaine. Très bonne pratique de l'anglais exigée.

Adresser CV, photo et salaire actuel sous référence INF 223 à COFRARAN — Service Recrutement — 11, Boulevard Jean Mermoz 92202 Neuilly sur Seine Cedex





MOTOROLA Semiconducteurs

Centre électronique de Toulouse recrute

INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDES ECOLES

1) Spécialité : Transistors de puissance

En liaison avec l'équipe produit transistors de puissance ce cadre sera responsable de :
- La politique des prix
- La promotion des produits
- L'assistance technique des services de vente
- La définition de nouveaux produits

Ce poste nécessite quelques années d'expérience dans le domaine des transistors de puissance

Le candidat connaît si possible les applications de ces produits à la haute tension

2) Spécialité : Circuits intégrés linéaires

Ce cadre sera responsable :
- Des ventes aux distributeurs européens des circuits intégrés linéaires et des transistors de signal
- De la gestion du compte de pertes et profits

Poste convenant à un ingénieur ayant plusieurs années d'expérience en mercatique si possible ou service des ventes.

Anglais courant - Allemand apprécié

Lieu de travail : TOULOUSE

Adresser « C.V. » et prétentions

MOTOROLA BP 3411 - 31023 TOULOUSE

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SOMME recherche un jeune

ANALYSTE - ORGANISATEUR

Fonctions :
Elaboration de nouvelles chaines de traitement. Analyse critique de l'existant, conception et proposition de solutions, analyse fonctionnelle des traitements, suivi de la réalisation informatique, définition des procédures « utilisateurs », lancement.

Le candidat devra :
- être diplômé de l'enseignement supérieur,
- aimer et savoir travailler en équipe,
- avoir de bonnes connaissances en informatique,
- posséder une expérience de l'analyse fonctionnelle,
- aimer et savoir bien rédiger,
- avoir un esprit d'initiative et une bonne faculté d'adaptation.

Adresser candidature, C.V., photo et prétentions : DEPARTEMENT DU PERSONNEL C.R.C.A.M. DE LA SOMME 500, rue Saint-Fuscien, 80000 AMIENS.

FIRME MARSEILLAISE recherche **COLLABORATRICE AVENANTE** pour visiter dans expositions et salons, principalement Paris. Stands usines étrangères pour établir rapport affaires.

Transmettre C.V., photo récente, chiffre. Ecrire à : HAVAS, MARSEILLE 94018.

ORGAN. PUBLIC BORDEAUX recherche **UN PUPITREUR UN PROGRAMMEUR** expérimentés gros systèmes sous DOS ou OS Adres. C.V., lettre manuscrite photo et prétentions à H 8312 HAVAS BORDEAUX

MOYENNE ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LES **EXTRAITS VÉGÉTAUX ET LEURS DÉRIVÉS** RECHERCHE **1 CHEF DE FABRICATION** Ingénieur chimiste, minimum 8 ans expérience fabrication industrie chimique, expérience complémentaire industrie alimentaire appréciée. — Lieu de travail Marseille, puis région Aix — Adresser C.V. détaillé manuscrit, photo, prétentions à E.V.D., 110, bd de Plombières, 13014 MARSEILLE.

JURISTE dans organisme professionnel de l'Est, licenc. en droit, 26 ans. 4 ans d'expérience, cherche emploi LYON - PARIS. Technico-Commercial s'abst. Ecr. no 3737 HAVAS EPINAL

secrétaires secrétaires

Important Groupe Financier près du Pont de Neuilly recherche pour travailler au sein de son SECRETARIAT DE DIRECTION

TRES BONNE SECRETAIRE STENODACTYLO

B.T.S. ou niveau. Bon salaire. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous No 4853 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

de direction

Importante Société Industrielle PARIS recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION EXPORTATION

DE NIVEAU BAC G 1 B.T.S.S. DE DIRECTION OU TRILINGUE ANGLAIS - ESPAGNOL avec très bonnes connaissances de l'anglais.

Plusieurs années d'expérience dans un secrétariat de même niveau.

Envoyez C.V. détaillé, prétentions et photo sous no 59.676 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SECRETAIRE BILINGUE **ALLEMAND** PROTECHNA - 770-81-33

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENT recherche : **SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS** BILINGUE - CONFIRMEES français - anglais

1o) Lieu de travail : près Mo Galliéni. Restaurant d'entreprise. Horaire dynamique.

2o) Lieu de travail : Ivry. Tickets restaurant.

Adresser C.V., prétentions à : no 60.063, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cabinet d'Expertise Comptable recherche : SECRETAIRE, excellente **STÉNODACTYLO** Ecr. av. prét. et CV, M. Bernet, 191, av. du Maine, 75014 Paris.

Socité RUEIL-MALMAISON pour son service commercial **SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO** B.T.S. souhaité, habitude relations clients, 3.500 F × 13. libre immédiatement. Possibilité vacances juillet, août. Téléphonez pour rendez-vous : 266-41-13.

TRADUCTRICE SECRETAIRE ALLEMAND pouvant exécuter à domicile des travaux de traduction et leur dactylographie en langue allemande (travail à l'année). **TÉL. : 544-56-80.**

RECHERCHONS à mi-temps ou temps complet **SECRÉTAIRE TRILINGUE** Français - Allemand - Italien parlés et écrits couramment. **TÉL. : 544-56-80.**

enseignement

English Today

La plus haute qualité dans l'enseignement de l'anglais en Angleterre

- Cours accélérés et intensifs pour les cadres supérieurs à Londres, commençant tous les lundis.
- Cours résidentiels de vacances pour les jeunes ETON, ASCOT, SHERBORNE, STOWE, KINGSTON. Cours pratiques d'Anglais. Logement et surveillance Sports et excursions.

Renseignements complets: ENGISH TODAY World Trade Centre Europe House London E1 9AA

Tél: Londres 488.2151
Telex: 88.92 50

capitaux ou proposit. com.

Affaire import. exclusive, outils de précision renommée à céder, valeur de base : 400 à 450.000 F selon stock. Ecrire : FOX, 28, bd Arago, 75013 PARIS

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ A STRASBOURG cherche pour région EST **SUPPORTS INTÉRESSANTS** Faire offres sous no 934 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG-CEDEX.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques assure détente et décontraction par relaxation et massages. TELEPH. : 543-04-37

perdu-trouvé

Perdu jeudi 13/4 soir (20 h) dans 17e, rue de Prony, épagneul breton, femelle blanche et orange, nom LASSIE, tatouée oreille droite, matricule wc 451. Récompense. Tél. 227-03-99 ou 766-17-21.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PORTE DES LILAS - Entrée, 2 PIECES cuis., salle de bains, W.-C., RENOVES ou A RENOVER. Sur place jeudi, vendredi, 14-18 h 30 : 2, rue des TOURELLES

Mº CADET Dans immeuble confort et calme A vendre 2 pièces + cuisine aménagée, entrée, sal. de bains, w.-c., chauffage central, tél. Prix 250.000 F. Appeler 607-53-10, de 9 à 12 h.

UNIQUE SACRE-CŒUR LIVING + CHBRE plein SUD sur jardin, tt confort, très belle rénovation - Emplacement rare. SUR PLACE vendredi-samedi, de 13 à 17 h : 6, RUE MAURICE-UTRILLO 256-20-17 - 359-81-49

FOCH (av.) Appt de prestige 300 m2, av. jardin, soleil Tél. : 256-08-23 ou 296-27-98.

17e - RUE JACQUEMONT Bel imm. pierre de T., 2 pièces, entr., cuis., wc, cab. toilette. Prix 129.000 F - 229-44-61.

ETOILE. Beau 3 p., soleil. Direct pptaire à pptaire. Tél. apr. 18 heures : 626-74-87.

GALERIES LAFAYETTE (près), immeuble pierre de T. ENTIEREMENT RENOVE PRESTATIONS LUXUEUSES 1, 3, 4 et 5 pièces. H. LE CLAIR - 359-69-36.

11e. 86 bis, rue Amelot. Part. vd studio tt équ., imm. excl. stdg 76, 185.000, park. disp. Vis. Sam. 22, 16-20 h. Téléph. 912-21-81.

MALESHERBES Dans hôtel particulier grand standing, appartement de réception, 230 m², possibilité prof. libérale, tout confort, excellent état - REGY, 577-29-29.

PORTE DOREE. Récent, pierre de taille, standing, grand 4 p., possibilité profession libérale - 450.000 F - 345-02-42.

18e. A REPEINDRE - BEAU 2 P., tout confort. BAS PRIX. A SAISIR - 325-75-42.

A V. La Fourche, atelier très clair, 95m² sur 2 plans, bne construct, force, ch. cent., tél. Conviendrait à conf., Ebéniste, tapissier - 260-42-85.

Vd appt 4 pces, pres métro, clair, très bien situé, 67 m² - S'adresser tél. 229-33-94.

XVIIe WAGRAM DANS BEL IMM. RENOVE STUDIO CONFORT. EXCELLENT PLACEMENT PRIX : 189.000 F Vendredi, samedi 14 h. à 18 h., 4, rue Puvis-de-Chavannes.

9e DANS BON IMMEUBLE ATELIER D'ARTISTE Caractère, chbre, cuis., bains. Petit grenier. Prix 318.000 F. 285-25-65 - 878-33-52.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES PROPRIETAIRE VEND GD STUDIO 41 m2 à rénover, 6.000 F le M2. Prix 250,000 F. Heures bureau : 734-99-75.

Prox. Porte MAILLOT Imm. standing, vue dégagée, grand 3 P. 125 m² environ, bains, dressing. 750.000. R.-Vs. 704-78-83 de 9-12 h. et 14-17 h.

CHARDON-LAGACHE Dans hôtel particulier tout confort, sur jardin GD STUDIO - UN GD 2 PCES VENDREDI, SAMEDI, 14-17 H : 25 bis, r. CHARDON-LAGACHE

AVENUE MONTAIGNE DIRECT PROPRIETAIRE 2-3 P., 3e cour, asc. A rénover. 400.000 F. - H. bur. : 734-99-75.

36, BD SUCHET 5 P., 160 m2 avec jardins privés côté Mannoury + gdes dépend. + 2 serv. Vend.-samedi, 14-18 h. 265-00-72 ou 224-53-75

PARC MONCEAU Part. vd ds immeuble standing, bel escalier, sans ascenseur. Face Métro. 2e étage sur rue. Soleil. Remis entièrem. à neuf.

STUDIO DUPLEX Entré, w.-c., séjour (20 m2), cuis. équipée luxe, gaz, élect., grand débarras, petit grenier av. mezzanine : chbre, s. de bains luxe, chauff. individ. Tél. V.-o. Prix demandé 350.000 F. Visite tél. 924-31-30, sauf de 15 à 19 h.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles. Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 P. - en duplex. Visite du mardi au samedi inclus de 16 à 19 h. ou tél. hres bureau 359-30-85.

Paris Rive gauche

PLACE D'ITALIE dans immeuble rénové STUDIO tout confort 89.000 F 2 PIECES tout confort 149.000 F DUPLEX TOUT CONFORT cuisine équipée, salle de bains, w.-c., moquette, tissu. Voir vendredi, samedi, 14 à 19 h : 9, RUE JONAS

BON 13e Immeuble récent, gd studio + terrasse 35 m2. 235.000 F. - 539-67-52.

A vendre, angle r. BAC-LILLE, 1er ét., 4 f./rue, appt 72 m2. Entrée, cab. toil., 2 p., chauff. centr. Téléph. Conv. prof. libér. 260-42-85

63, rue de GRENELLE Bel imm. en cours de rénovation 4 pièces 100 m2 + terrasses 3 pièces 80 m2 2 pièces 65 m2 Studios 50 m2 Merveilleux DUPLEX Fin travaux : 15 juillet Prestations de qualité Prix moyen : 9.500 F/m2 Vis. tous les jours - 544-09-66

QUAI VOLTAIRE Situation exceptionnelle face Louvre, 5 fenêtres sur la Seine - 1.850.000 F Duplex : 520.000 F QU. des GRANDS-AUGUSTINS Appt 130 m2 - Prix 1.320.000 F. RUE DE GRENELLE 100 m2 - 980.000 F. Téléph. pptaire : 033-01-00

EXCEPTIONNEL STUDIO ENTIEREMENT EQUIPE 35 M2 + 15 M2 BALC. DERN. ETAGE. IMM. NEUF, 286.000 F TELEPH. : 227-93-93

CAMBRONNE Sur rue calme et jardins. Immeuble neuf grand standing GRAND 4 P., 101 M2 + loggia. 650.000 F. Visite sur R.-Vs. 766-13-14

TOUR DE SEINE Beau 4 P., vue panoramique. Jean FEUILLADE - 566-00-75

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5 pièces de 72 m2 à 178 m2 Parkings possibles. 755-96-57 ou 227-91-45

13e PEUPLIERS LONDRES dans PARIS dans petit IMMEUBLE NEUF, APPARTEMENTS-ATELIERS 100 m2. Livrables début 1979. Tél. : 589-28-77 après 18 heures.

120, RUE BRANCION 4 P. ENTIEREMENT EQUIPE, JAMAIS HABITE 88 M2 + BALC. ETAGE ELEVE 638.000 F, PARKING COMPRIS. TELEPH. : 227-93-93

ALMA 83 M2 MAGNIFIQUE liv. double + chambre, grand standing. 567-22-88.

Région parisienne

Part. vd F-2 55 m2 ds résidence, 120.000 F + C.F. 15.000 F à CROSNE - Tél. apr. 19 h au 948-60-94

FONTAINEBLEAU Plein centre - Proximité immédiate commerces. Neuf, jamais habité, APPT 5 P. DUPLEX Gd standing, 119 m2. Cuisine équipée, salle de bains et salle douche. 2 parkings en sous-sol. Tél. : 538-92-52 ou en cas d'abs. téléphoner au 422-36-60

Rég. sud Paris. A Grigny, ds rés. 1973, APPT 3 P., 70 m², entr., cuis., s. bs, wc, dressing, parkg, cave, tél. Px 157.000 + 28.000 F C.F. à 5 % sur 15 ans. Téléphone : 200-35-78.

LE PECQ, R.E.R. dans imm. NEUF, BEAUX 2 P. 47 M2 + LOGGIA LIVRABLES DE SUITE. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

VANVES BEAU 4 P. 250.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

VILLE-D'AVRAY (92) Part. vd Beau studio, 2e étage, récent, gd standing, sur parc, calme, services et transports. 150.000 F. Tél. le soir : 350-95-31.

Province Province

A 10' du Centre de BORDEAUX
Dans un parc de 2 hectares
à BLANQUEFORT
Résidence MURATEL
Calme - Verdure - Confort
Tennis - Piscine
DU 2 AU 5 PIÈCES
Libre de suite - Crédit PIC
Visites tous les jours de 15 à 19 h. y compris le dimanche - sauf le mercredi
FRANCE - PROMOTION
20, cours de Verdun - Bordeaux
Tél. : (56) 48-36-45

TIGNES 2.100 m. stud. 4 pers. 26 m², 4e asc., Sud. 150.000 F. Tél. : 941-23-58.

Canet Plage, près Perpignan, part. vd bel appt 83 m² + 60m² terr., 6e ét., face mer, asc., s. de bs, central. (68) 34-78-13.

Etranger

Beaux résidentiels ensoleillés. Piscine, jardin, accueil en français. B.P. 448 Torremolinos (Malaga). T. (19) 34-52-38-12-40 mat. ouvr.

appartements occupés

5e PORTE DE LA CHAPELLE Quart. en expans., ds bel imm. P. de T., plusieurs 2 et 3 p. cft, sacrifiés 1.100 F le m2. Propriétaire 885-20-27 - 255-11-46.

Dans immeuble de CARACTÈRE RÉNOVÉ 7-11, RUE TOURNEFORT (5e) AFFAIRE EXCEPTIONNELLE APPARTEMENT OCCUPE 2 PIECES 42 m2, s. de bains, cuisine 150.000 F Sur rendez-vous POJOS S.A. Tél. : 296-17-01.

4e SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE Reste à vendre dans un immeuble restauré 2 SURF. 35 M2 CHACUN PRIX INTERESSANT JOUBERT et ANDRE TEL. 266-67-06

appartem. achat

RECHERCHE POUR CLIENT Placement 2 à 4 p., tt confort mod. 8e, 16e, 17e, NEUILLY. MICHEL & REYL - 265-90-05

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appart. toutes surfaces et immeuble. Paiem. comptant.

POUR PERSONNEL SOCIETES RECH. STUDIOS, APPARTEM. Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE (fondée en 1876). 265-53-94.

Cherche appartem. 17e ou 18e, 5 p., min. 130 m², Monceau, Ternes, Montmartre. Calme, neuf ou à remettre en état. Réponse à Graziadey, 113, bd Bessières, 75017 PARIS.

constructions neuves

VINCENNES près Mo, 55, r. de la Prévoyance Imm. neuf, P. de taille, gd standing, studio 29 m² + balc. sur jardin. 170.000 F. 2 P., 44 m² + 7 m balcon. 250.000 F PARIS PROMO : 325-28-77.

S.C.I. RICHARD-LENOIR Sur le boulevard, 51 à 55 Paris (11e) LIVRAISON EN FIN D'ANNEE AZED S.A., 25-27, bd Richard-Lenoir (11e) Téléph. : 355-35-34 +

RÉSIDENCE AMBROISE 16-18, rue de la Folie-Méricourt, PARIS-11e. LIVRAISON ETE 1978 AZED S.A., 25-27, bd Richard-Lenoir (11e). Tél. : 355-35-34 +

S.C.I. LES JARDINS DE VOLTAIRE 68-70, boulevard Richard-Lenoir (11e). LIVRAISON IMMEDIATE AZED S.A., 25-27, bd Richard-Lenoir (11e). Tél. : 355-35-34 +

locations non meublées Offre

Paris

BAC Rue de l'UNIVERSITE 4 pièces, refait neuf, grand confort, 130 m2, 4.500 F, charges compr. Tél. : 705-75-59.

XVe Résid. Part. loue STUDIO Imm. gd stand. nf cuis. équipée tt cft, 4e, balcon. Disponible 1er mai. 800F + ch. Tél. BUR. 329-73-04 - 626-09-79.

CAPITAL 137, rue du Mont-Cenis, Paris-18e Immeuble neuf disponible immédiatement, appt 3 pièces : 2.600 F PAR MOIS RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS. Sur place tous les jours sauf dimanche, de 14 h à 18 h 30 Téléph. : 254-13-48

Région parisienne

Hameau de BOULAINVILLIERS Sur jardin, jamais habité, lux. Studette, bns, kitchen., 1.200 F ; petite chbre, balc., dche, 900 F, parking, 300 F. Ce jour, 10 h 30 à 13 heures : 20, rue de l'Assomption (16e)

Province

1 H 30 PARIS - Locat. long. dur. PROPRIETE de tr. gd standing. Pur style champenois Piscine chauffée, jardin arboré. (Curieux s'abstenir.) Ecr. nº T 04722 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

locations non meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 Pour Cadres de banque et FONCTIONNAIRES

Part. rech. Studio tt cft av. tél., 18 m2 min. Entre 700 et 900 F net. Tr. clair. Tél. au 544-50-03 entre 18 h 30 et 19 h 30.

Région parisienne

Pr société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée de 2 à 6 ans. - 283-57-82.

En vue retraite, recherchons Maison avec petit jardin en location à l'année, rég. sud de Paris. Maxim. 120 km. Téléph. après 18 heures au 588-04-89

Couple sérieux cherche à louer sur BOURG-LA-REINE ou prox. ligne de Sceaux, Appt 4 P. ou PAVILLON. Tél. : 702-33-04 ou après 20 heures au 376-71-89.

locations meublées Offre

Paris

A louer meublée, chambre tout confort pour étudiant sérieux. Téléphone : 224-90-74

locations meublées Demande

Paris

Cherche Chambre, calme, centre de Paris, pour trois mois. Téléph. : 271-85-73

Cherche 2 Pces 50 m2, s. bns, cuis., wc, 1er, 4e, 5e, 6e ardts, sans agence pour septembre 78. Loyer 1.200 F TTC. Répondre à H. Giraud, 104, r. Vaugirard-6e.

immeubles

Local commercial + 2 studios, cft, ds imm., asc., chff. centr. Rapport : 42.000 F. Px 400.000. Tél., Propriétaire : 033-01-00.

SPÉCIALISTE AFRIQUE cherche pour sa clientèle africaine immeuble récent, rénové, à vendre en tout ou en partie. Téléphone : 256-12-72.

URGT. rech. appts LIBRES ou OCCUPES, queue d'immeub., de marchands de biens - 225-89-19

PRES SACRE-CŒUR Petit imm. : rez-chauss., 5 étag. 1 commerce, 10 logements, RAPPORT : 25.700 F Téléph. : 266-67-06

Très bel immeuble pierre de taille, 9e ardt 59, rue Pigalle 16 appts libres, entièrement neufs. Tt confort + 2 magasins. Ascenseur, chauffage central, vide-ordures. Prix : 5.800.000 F, rapport prévu 7 %. Téléphoner au propriétaire, 326-98-66

hôtels-partic.

VERSAILLES Site protégé, très bel hôtel part., 2 étages, plancher 500 m2, élégant, charme, jardin 1.200 m². PASTEYER - 266-35-84, le matin.

bureaux

BD HAUSSMANN Propriétaire vend : bureau, 100 m2, à rénover : 750.000 F, avec 150.000 F. CERVI - Téléphone : 247-13-22.

Maurepas, imm. réct, 250 m2, bureaux aménagés, bail, loyer, 5.000 F H.T. par mois. MONAL : 850-28-15.

fonds de commerce

A vendre, cause fatigue, Café-Restaur, tenu 12 a., aff. saine, pouv. faire Bar pur ou auditor. pr jeunes, bail neuf, loy. trim. faible, park., client. attribuée, état nf, logt atten, av. 100.000 F cpt. Tél. : 642-16-76, soir 20 h. 30, lundi et mardi. Agence s'abst.

A vendre, cause familiale : exploitat. de jeux automatiques, bon rapport, mise au courant. Ecrire à M. PIERRE, B. P. 52, à 77140 NEMOURS. Téléphone : 428-18-47.

locaux commerciaux

NICE - EST Directement, cède droit au bail, terrain de 28.000 m2, situation exceptionnelle, proximité accès autoroute, 3 plates-formes, bail pour industries du bâtiment. Conviendrait à grosse entreprise et préfabrication. Téléphone : (9) 81-10-76. NICE.

A céder, dans 11e arrondissem., local à r.-de-ch. sur cour, 50 m2, avec tél., fin de bail 1er/1/1984. Repr. à déb. Loy. mens 500 F. Tél. : 430-25-94 ou 820-35-14.

terrains

HOULGATE. Propriétaire vend directement un des derniers et des plus beaux terrains du parc résidentiel de la Corniche, 1.820 m², façade 50 m, eau, gaz, électricité, égouts, vue mer et campagne, prox. plage et tennis. 130.000. R. LYON, 2, sq. Aquitaine-19e. 208-51-06.

229 TERRAINS A BATIR autour de Paris : 0 à 120 km. L'ORDINATEUR DE LA MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre syndicale des agents immobiliers F.N.A.I.M., 27 BIS, AV. DE VILLIERS 75017 PARIS. 757-62-02.

Part. à part. Vend TERRAIN 1.400 m², lotissement Lavandou VUE IMPRENABLE Prix intéressant. - S. Malmone, 26200 SAVASSE.

VILLIERS-SUR-MARNE. Limite Champigny - 2 TERRAINS, 2.082 m² + 467 m². Renseignem. 233-57-59, le matin.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS VIABILISES et CONSTRUCTIBLES. Avec ou sans étang et bord rivière, également terrains pour création étangs. Téléph. matin 9 h. à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

HOULGATE - Terrain à bâtir 2.500 m². Eau, gaz, électricité, 59 F le m². 359-30-85, heures B. ou 567-07-08 après 20 heures.

fermettes

Région MORVAN FERMETTES 150 000 F 270 000 F 320 000 F T. : 82-10-48 Bernard LABILLE r. Jean-Jaurès, 71360 EPINAC.

COQUETTE FERMETTE bien chez soi, sortie village, proche de NEMOURS, aménagée, conft, pl.-pied, sél., cheminée, salon, cuis., 2 ch., S. de B., wc, chff. électr., tél., gren., grange aménag., cave, jardin planté de 900 m2 : 235.000 F, facilités. C.I.N. : 428-26-63. FACE EGLISE DE NEMOURS.

propriétés

Vends HONFLEUR centre dans secteur sauvegardé vue sur estuaire. BELLE PROPRIETE sur terrain de 460 m2 environ. Comprenant 2 pavillons avec chauffage central au gaz. 1) Restauré en 74, 3 p., chem., s. de bns, w.-c, terrasse et une dépendance. 2) Construct. neuve 02-78, 3 p., s. de bains, w.-c. PRIX : 485 000 F. AGENCE S'ABSTENIR. TEL. : (75) 43-56-17.

20 min. Tours, 2 h. 15 Paris, dans bourg à l'écart s/vallée Indre, moulin d'habitation, 6 P., S. de B., 2 w.-c. ; moulin à farine 3 étages, aménageable, point de vue magnifiq., impren., 680.000 F. Pour visites s'adress. GADIN Restaurateur - Monts. Tél. : 16 (47) 26-70-15.

AMANCE (AUBE) 180 km. de Paris, ancienne chapelle avec superbe habitation : 6 Pièces, cuisine, tout confort, refait neuf terrain + garage. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. Prix : 213.000 F. avec 40.000 F S/pl., samedi, dimanche, lundi, l'Ancienne Chapelle d'Amance ou Téléphonez à : 726-09-69.

PETIT MANOIR A 150 KM. Construction 1650, colombages, petites tuiles, sél., 50 m2, cuis., 3 chbres, S. de B., w.-c., grenier indépend., chauffage électrique, terrain 4.500 m2. Prix : 300.000 F AVEC 80.000 F CPT. Sam., dim., Hôtel de France, ORBEC (14). Renseignements, Téléphone : 16-32 44-67-58.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS et TERRITOIRES DE 1 A 100 HECTARES avec possibilité création ETANGS dont certains constructibles. Téléphone, le matin, de 9 h. 30 à 11 heures, au : 15-16 (38) 35-00-58.

REGION BOURGOGNE PROPR. s/4.800 m2, 8 P. princ., cft, 2 gdes caves, 2 gar., dép., 360.000 F. Téléphone : 82-10-48, Bernard LABILLE, rue Jean-Jaurès, 71360 EPINAC.

EURE, 110 km par autoroute part. à part. MOULIN XVIIe. Habit. restaur. tout confort, terrain 7.000 m². Lundi au jeudi. Tél. 737-68-24.

PRES REIMS à 5 minutes sortie A. 4 PROPRIETE 2.300 M2. calme, nature, 8 P., 3 bns., 2 wc., 2 gar. 800.000 F. Ecr. G. LUCAS, 42, r. Gambetta, 51100 REIMS.

Près GISORS PROPRIETE parf. état. Sél. cheminée, cuis., 2 chbres, s. d'eau, gren. aménag., gar., joli jard. clos, nomb. arbres, 1.000 m², Px. 200.000. CABINET BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. (16-32) 55-06-20.

ORRY-LA VILLE Face forêt Chantilly, propriété sur parc 1.760 m2, hall, grand séjour, chapelle en L, cheminée, 3 chbres, cuisine équipée, bns, chauff., gren. Prix 530.000 F. ACB 771, rue Paris, Chapelle-en-Serval - 16-44-54-60-42 Paris : 887-43-40

ANCIEN RELAIS POSTE, 28 km Paris. Propriété caractère en L, 5 pièces + cuis. + magnif. grange aménagée en sél. av. mezzanine, tommettes, poutres, bains, wc, chauff. cent., 2 caves voûtées, terrain clos agrémenté. Toutes commodités. 495.000 F, avec 20 %. ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

40 KM Autoroute OUEST Proximité Golf Dans village, très belle maison rurale aménagée, séjour 70 m2, 6 chambres, 4 bains, grand confort, jardin d'agrément. 1 050.000 F justifié. 478-60-30

MAISON TOURANGELLE 12 km. Nord de Tours, cadre boisé, sortie de bourg, fournisseurs. Rez-de-ch., plain-pied, 4 belles P., poutres, cheminées, s. bs, 2 wc, ch. mazout ; 1er ét. : 2 chbres, dches, grenier, cft ; autre bât. gar., atelier, petite serre, jard., tr. beaux arbres fruitiers et d'ornement, pelouses 2 caves en roc, conten. 2.000 m² entièrem. clos. Prix : 400.000 F. M. Catherine, Les Rennerles, 37360 Rouziers-de-Touraine. Tél. (47) 24-56-14.

NANCY CENTRE BELLE PROPRIETE construction 1900 TRES GRAND STANDING Bureaux de direction, jardin, superficie totale 1.350 m2, surface bâtie 400 m2, surf. développée env. 1.600 m2. GODECHOT-IMMEUBLES Mandataire exclusif 12, rue de Penthièvre, Paris-8e TÉL. : 265-19-36

FONTAINEBLEAU (Prox Parc) Belle PROPRIETE (tr. bon ét. général). Récept. 70 m2, 8 ch., gd confort. Jardin. Garage. Conviendrait à profession libérale. Prix justifié : 1.200.000 F. V. BABUT - Téléph. : 422-36-60

MESNIL-LE-ROI BELLE DEMEURE CLASSIQUE Récept., 3 Pces, 8 chbres, bns, confort, dépend. PARC 1 HA. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

PRÈS PONTOISE DANS PETIT BOURG Belle propriété 5.000 m2 terrain, maison de caractère, 450 m2 habitables, 5 ch., sél. cheminée, poutres apparentes, cuisine équ., 2 bains, état impeccable Four à pain. Noria. Libre de suite : 1.250.000 F - 460-14-53

VERSAILLES 5 km CHAUMIERE 5/7.000 M2 terrain boisé, prox gare. 1.900.000 F. - 953-22-27.

MARLY-LE-ROI Vue sur PARC MAISON DE VILLE, surface habit. 380 M2, bon état général. Usage commercial possible. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Anc. presbytère bourgeois, sans église, constr. pierre. 180.000 F. VAYSSIE - 82130 Lafrançaise.

villas

ORSAY/VILLEBON Part. vend maison de caractère, 7 pièces, jard. 1.550 m², tt cft, 650.000 F - 723-50-18 ou 010-39-65.

ST-RAPHAEL. Part. vend villa nve 6 p. pr., 3 s. de bs, gar. Splend. vue mer. Terr. 1.300 m². Px 780.000 F. T. 94-44-08-12 H.R.

LAMORLAYE, pr. CHANTILLY, part. vend magnifique maison réc., très soignée, grand séjour, 5 chbres, s-sol total, garage 3 voitures, terrain avec beaux arbres 1.635 m², 880.000 F - 18, rue Comte-Komar. Tél. (4) 421-55-28.

ST-GERMAIN-EN-LAYE (près) Très belle villa moderne 1973, 200 m² sur 819 m² terrain, entr., salon, s. à m., 4-5 ch., 2 bs, cell. gar. 2 voit. Frais not. déduits. Px 1.200.000 F. Tél. 958-25-05.

VILLIERS-SUR-MARNE. Limite Champigny. TR. BELLE VILLA MODERNE, part. état s/terrain d'angle 1.106m², 4-5 pièces, cft, 2 terrasses, gar. 2 voit. Local commercial accès camion 325m² pouvant convenir forain. 233-57-59, le matin.

LYS-CHANTILLY Très jolie villa style Mansart, parc de 3.000 m², ss-sol avec garage, chaufferie fuel, buanderie R.-de-ch. : entrée, grand salon, salle à manger, cuisine équipée ; 1er étg. : 3 chb., salle de bains, cab. de toil., wc - Px 850.000 F. Tél. (4) 457-30-98.

MONTFORT-L'AMAURY villa plain-pied standing cuis. agencée, séj. 36 m2 cheminée, bureau, 4 chambres 2 sal. d'eau, 2 w.-c., salle de bains, cave, gar. 3.500 m2 paysagé, ou 2.000 m2. Prix 950.000 ou 720.000 F 387-71-55 ou (37) 64-45-16

DORDOGNE 24. Villa F6 en 2 niveaux, s. bns, w.-c., jdin clos 800m2, gar et dép., centre ville. TEL. : (53) 58-20-52

pavillons

Couple ch. pavillon 2-3 chbres, à partir de juillet, banlieue sud ou sud-ouest. Tél. : 956-26-30.

PERIGNY - MANDRES (lotiss.) Part. vd à part. pavillon 74, F5, 2 s. bs, 2 wc, cuis. équip., gar., cellier, tt électrique, tél., terrain 250m². Px 310.000 F. T. 900-50-56.

Belle maison de caractère, quartier calme, résidentiel, ASNIERES/BECON Parfait état, réception, 60 m², bur., 5 chb., cuis. équipée, gar. 3 voitures, 650 m² jardin. - 1.200.000 F - 788-49-00.

SEVRES, récent, récept., 3 ch., jard. 800 m², ss-sol compl., gar. 550.000 F - 027-57-40.

maisons de campagne

YONNE AUTOROUTE SUD 135 km Paris, dans hameau BELLE MAISON XVIIIe RESTAUREE, gd living, cheminées anciennes, poutres colombages, 4 chbres, tt cft., tél., bordure pièce d'eau, sur 5.000 M2. Prix 430.000 F. Sté Degrais-Lavollée, 89130 DRACY. 16 (86) 45-41-28 ou 44-05-28.

ARDECHE Méridionale. Vends maison pierre pays, 3 p.+vaste grenier+dépend., terrasse, pet. châtaigner. 100.000. (91) 73-07-55.

Part. vend maison de campagne petit village Ardèche, habitable de suite - Prix : 130.000 F. Tél. (75) 29-12-73.

Réf. 30.047, 125 km. Paris, maison camp. ds hameau, restaur., murs pierre, toit tuile plate, couloir dégagem. cuisine, beau séjour avec poutres + chemin., 3 ch., s. bs, wc, beau grenier aménag., eau chaude élect., terr. 1.500 m² env. Cçants et S.N.C.F. (ligne directe Paris-Le Mans à La Loupe 2 km.), 350.000 F. Loupe Imm., 49, r. de Chartres, 28240 La Loupe. (37) 81-19-65.

OISE. 1 h. Paris. charmante résid. second., 2 ch., gd sél., s. bs, cuis., ch. c. 5.000 m² part. ét. tél. 415.000 F. Salomon 500-59-52.

domaines

SOLOGNE-SUD 67 ha, seul tenant, majorité résineux. Cultures, chasse. ETANG 3,50 HA ENVIRON Possib. construire, valeur bois. AFFAIRE RARE Cabinet LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN TEL. (54) 76-02-92

manoirs

CONTREFORT DU MORVAN MANOIR XVe siècle avec tour 7 P. + dépend., bell. poutres et cheminées d'époque. Terrain de 15.000 m2 avec pièce d'eau et ruisseau. Prix 250.000 F. Agence C.I.N., 11, rue Gresset, Nevers TEL. (86) 61-26-74

châteaux

PROVENCE - LUBERON Près GORDES. - Exceptionnel château historique XIVe siècle, restauré. GARCIN, 8, bd Mirabeau. — 13210 Saint-Rémy-de-Provence. — Tél. : (90) 92-01-58.

ETAT EXCEPTIONNEL CHATEAU LOIRET Parc 7 ha avec petit étang + ravissante Maison garde : 1.300.000 F - 278-28-68

chalets

CHALET Pied Montagne Noire, 35 km Carcassonne, 4 pièces, cuisine, cheminée, s. d'eau, w.-c., gar., gd terrain. 220.000 F, av. 20 %. AVIS 4, rue de Verdun, Carcassonne - 16-68-25-03-91 même dim., Paris : 887-43-40.

viagers

ANTIBES. Urgt. Viager limité 10 a. Gd luxe, 3 pces 56 m2 + terrasse. Comptant : 70.000 F + rente 1.000 F/mois - 073-40-40

demandes d'emploi

INGÉNIEUR Ecole Nat. Génie Rural Eaux et Forêts. DEA Statistiques, H., 30 ans Sp. amén. rural, forêts, chasse CTFT, ONC, CRPF. rech. intégr. éq. dir. dynamique Adresser offre détaillée avec indic. lieu travail et salaire à nº 7.020 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ESSEC/M.B.A. Seize ans banque dont treize aux U.S.A. Etudiera toutes offres Banque/Industrie/commerce. Ecr. nº 8.966 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE 2 ans, 55 ans recherche situation CHEF DE SERVICE A.V. ou SIMILAIRE. Ecr. à T 04.698 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

REPORTER 2 ans secrétariat de rédaction, 31 ans, spécialiste presse jeune et sportive, ch. temps complet, mi-temps ou pige. Ecr. à T 04.720 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

Cadre formateur 30 ans fabrication, mécanique, 6 ans d'industrie, tournage, fraisage, bureau d'études, 4 ans formation. Cadre maîtrise. Spécialiste M.O. Installation Institut Afrique du Nord. Libre Imméd., recherche place similaire France ou étranger. Ecr. Chr. CHADIRAC 30, r. des Chaufourniers, 75019 PARIS.

Jeune homme, 21 ans, recherche travail. Toutes offres n'importe quelle région de France seront considérées. S'ad. à 11 Mountainview Drive, Belfast BT14, 7GX, IRLANDE.

J.F. 18 a., sténodactylo, B.E.P., ch. intér. juil. Pl. stable 5 sept. Mlle C. CAUDRON, 7, rue des Peupliers, 92270 Bois-Colombes.

Homme 30 ans OPERATEUR-PUPITREUR cherche emploi. Libre de suite. Tél. 076-25-69.

J.F. rech empl. bur. juil.-août-sept. Exp. de bur. en standard, dactylogr. et chiff., bacc. math. not. angl. F. off. à Mlle Nelly Amar 128, Gde-Rue 92310 Sèvres.

Cadre supérieur gestion immobilière et financière licencié en droit, recherche emploi stable Paris ou région parisienne. Ecrire : ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (sous référence D. 039) qui tr.

CADRE FINANCIER, 50 ans, 30 ans d'expér., ch. emploi Directeur ou respons. financier Ecrire à Guy Collier, 147, av. Victor-Hugo, 93300 Aubervilliers.

J. H., 28 a., REPRESENTANT, cherche place stable. Ecrire : REGIE-PRESSE nº 81 890 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VENDEUR CHEMISERIE, PRET-à-PORTER GRAND LUXE Homme 40 ans, excellente présentation. Anglais. Sérieuses références. cherche situation stable, quartier Saint-Honoré de préfér. ou 8e arrondissement. Libre dans 1 mois. Ecr. nº 6003, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Cadre administratif, retraité, ayant une connaissance parfaite de l'arabe parlé, ch. emploi dans sté ayant des rapports d'affaires avec les pays arabes pour établissement tous contacts et pourparlers. Susceptible diriger tous postes de responsabilité. Ecr. nº 2506, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE R5 LS vert métallisé, vitres teintées, 55 000 km, année 1974 (options) 10 000 F Renseignements : 225-18-09.

8 à 11 C.V.

BAGHEERA S 77 voiture de direction, 6 700 km, radio. Crédit, garantie 4 S. CONCORDIA : 374-97-95.

Vd BMW 320 blanche, 77, garantie 3 mois, pièces et main-d'œuvre, poste FM stéréo, cassette. 936-40-88 et 48-89

+ de 16 C.V.

BMW FRANCE 664-13-13, p. 24-77 VEND PLUSIEURS VEHICULES DE DIRECTION faible kilométrage.

MERCEDES 280 CE BA 78 4.000 km appartenant Direct. garage. Créd. possib. 548-97-69

divers

DISPONIBLE DANS L'HEURE VOLVO 244 GLE toutes options, argent métallisé. VOLVO 343 DL VOLVO 244 DL fin série 1977 TEL. : 655-37-37.

autos-achat

Part. reprend contrat leasing B.M.W. MERCEDES Boîte automatique, année 1977 ou 1978. Téléphone : 878-97-52.

COMPTANT tous modèles RECENTS PORSCHE - FERRARI BMW - ALFA ROMEO Ets LE CALVEZ 6, rue Vulpian, Paris-13e. Téléph. : 535-01-55 ou 535-98-69.

locat.-autos

B.M.W. - 604 - RENAULT. LOCATION MOINS CHERE. EXPRESS ASSISTANCE TEL. : 504-01-50.

caravanes

A VENDRE caravane DIGUE 530 H, 6 places, juin 77, PTCA 1 200 kg, parf. état, jam. roulé. 17 000 F. T. 045-49-29 ap. 18 h.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

Le Monde économie-régions

La marée noire en Bretagne

● *Des députés P.S. et R.P.R. demandent la création d'une commission d'enquête*
● *Le Libéria donne sa version de l'échouage*

Tandis que le pétrole échappé de l'« Amoco-Cadiz » continue à menacer plusieurs points des côtes bretonnes — une nouvelle nappe risque de souiller à nouveau la baie de Douardenez. — la catastrophe continue à soulever de nombreuses polémiques tant en France que dans les milieux internationaux.

● EN BRETAGNE, les fédérations du parti communiste français ont décidé de demander d'urgence une réunion du conseil régional, a déclaré M. Louis Leroux, adjoint au maire de Brest. Après avoir rappelé les conséquences de la catastrophe qui a durement touché la Bretagne sur le plan économique et écologique, M. Leroux a réclamé la création d'un comité pour l'indemnisation des sinistrés : marins-pêcheurs, goémoniers, ostréiculteurs.

● A PARIS, les députés socialistes et apparentés ont déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de l'échouage de l'*Amoco-Cadiz* et ses conséquences. Une proposition analogue a été faite par M. Jean-Louis Goasduff, député R.P.R. du Finistère, et les députés R.P.R. et apparentés à l'Assemblée nationale.

● A LA HAYE, M. de Bruyne, président-directeur général de la Royal Dutch (co-propriétaire de la Shell), a, à l'occasion de la présentation du rapport annuel de cette société, expliqué que les utilisateurs de super-pétroliers ont ouvert des conversations avec les gouvernements français et britanniques sur les questions suivantes :

1) Régler le trafic dans la Manche. La route suivie par l'*Amoco-Cadiz* était celle qu'imposaient les règlements en vigueur, a dit M. de Bruyne. A l'avenir, il faudrait peut-être prévoir une réglementation inspirée de celle de la navigation aérienne et permettant de suivre les bateaux sur des écrans radar.

2) Généraliser des doubles commandes. *L'Amoco-Cadiz*, construit tout récemment, était doté de doubles commandes mais il ne comportait qu'un seul circuit hydraulique. Il faudra sans doute obligatoirement combler cette lacune à l'avenir.

3) Modifier les règles de remorquage : il pourrait être opportun à l'avenir de renoncer à la règle selon laquelle le premier remorqueur qui jette une amarre sur un navire en difficulté obtient le contrat de dépannage tandis que les autres s'abstiennent d'intervenir.

« Les procédures ont été respectées »

● A LONDRES, la délégation du Libéria, dans un rapport présenté aux quarante-trois délégués à la conférence de l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (OMCI), a affirmé que le capitaine de l'*Amoco-Cadiz* a transmis un message sur la *« fréquence de détresse »* à tous les navires naviguant dans le secteur d'Ouessant. *« Ce message*, selon les Libériens, *a été répété toutes les deux minutes pendant environ vingt minutes. »* En outre, ont-ils précisé, *lorsqu'il devint évident que les réparations ne pouvaient être effectuées, un appel pour une aide immédiate a aussitôt été lancé* via Radio-Conquet. *Cela tendrait à prouver que le commandant du pétrolier avait à tous moments respecté les procédures internationales en vigueur ».*

Cette version des faits a très vivement été contestée par le représentant de la France, qui a expliqué qu'il y avait une *« différence fondamentale »* entre le fait de signaler à d'autres navires que l'on ne peut plus manœuvrer et celui de lancer un S.O.S. en bonne et due forme. *« Ce dernier*, a-t-il rappelé, *n'a d'ailleurs été lancé que lorsque le pétrolier était d'ores et déjà échoué. En tout état de cause, « l'appel au secours »* de l'Amoco-Cadiz *aurait dû être lancé auprès de la préfecture maritime de Brest immédiatement après l'avarie du gouvernail, compte tenu du fait qu'il naviguait dans un secteur particulièrement dangereux et dans des conditions de mer très dures. »* Le délégué français a expliqué en outre que la station-radio du Conquet n'était qu'une sorte de *« standard téléphonique »* sans aucun pouvoir d'intervention et qu'elle n'était en aucun cas tenue de prendre des décisions de son propre chef.

Au cours de cette même journée du 19 avril, les quarante-trois délégations à la conférence de Londres ont adopté une motion en faveur de la révision des contrats d'assistance, régis jusqu'ici par une convention de 1910 qui laissait la porte ouverte à toutes sortes de tractations entre le « sinistré » et le sauveteur.

Entre le 3 et le 17 avril

CENT SOIXANTE-QUATRE INFRACTIONS AU LARGE D'OUESSANT

Cent soixante-quatre bateaux représentant 7 % du trafic se trouvaient en infraction aux règles de la navigation au large d'Ouessant, entre le 3 et le 17 avril 1978, signale l'état-major de la marine.

Parmi ces 164 bateaux, 125 caboteurs et petits cargos d'une longueur inférieure à 100 mètres, 25 cargos de plus de 100 mètres de long, 3 pétroliers et 14 navires surpris en train de dégazer par les bâtiments de surveillance de la marine nationale.

L'état-major de la marine souligne dans son communiqué que le nombre des contrevenants est *« sensiblement constant depuis quinze jours »*. L'état-major déclare *« ne pas s'étonner »* des infractions commises par les caboteurs en raison, *« d'une part, de ce courant commercial et, d'autre part, de la petite taille de ces navires, qui leur fait courir des risques s'ils passent loin au large et les oblige à se rapprocher de la terre pour contrôler leur navigation ».*

L'AVENIR DES TRANSPORTS FLUVIAUX

POLÉMIQUE A LILLE

La liaison Seine-Est-Nord peut-elle être réalisée à moindre prix ?

De notre correspondant

Lille. — Le projet de liaison fluviale à grand gabarit Seine-Est-Nord, dont les premières ébauches remontent à 1969, devra-t-il être révisé ? Le débat ouvert après les déclarations de M. André Talmant, directeur régional de la navigation du Nord-Pas-de-Calais, le 17 février dernier à Lille, n'est pas clos (*le Monde* des 22 février et 22 mars 1978).

M. Talmant préconise l'utilisation du canal du Nord, de Compiègne à Douai, plutôt que la modernisation du canal de Saint-Quentin, de Compiègne à Valenciennes via Saint-Quentin et Cambrai, dont le coût global serait approximativement de 4 milliards de francs et qui aurait de plus, selon lui, l'inconvénient majeur d'interrompre la navigation fluviale pendant de longues périodes.

Pour M. Talmant, on peut plus facilement, sans rupture de trafic, porter le canal du Nord au gabarit de 1 350 tonnes, puis ultérieurement à 3 000 tonnes. Cette opération serait beaucoup moins onéreuse et pourrait être réalisée plus rapidement.

Cette thèse a trouvé des oreilles attentives chez les élus régionaux. En effet, c'est surtout le coût des investissements qui impressionne. Quand on sait que le budget annuel des voies navigables en France est de quelque 300 millions de francs, on se prend à s'interroger sur la crédibilité de ce projet de 4 milliards de francs d'un coût assez voisin de celui de Rhin-Rhône. Ces liaisons seront inscrites au schéma directeur des voies navigables dont le gouvernement aura bientôt à discuter ; cela ne garantit pas pour autant un financement rapide ni même un calendrier précis des travaux.

Plus encore, les élus du Nord-Pas-de-Calais font référence au VII[e] Plan qui n'accorde à la région que 260 millions de francs (dont 60 sont couverts par le département du Nord et le conseil régional) pour le raccordement du canal à grand gabarit Valenciennes-Dunkerque au réseau belge. Cela permettra de mettre en chantier quelques opérations, mais l'achèvement ne pourra intervenir... qu'au cours du VIII[e] Plan.

Personne ne met en doute la nécessité de voies fluviales modernes à la fois vers l'Europe de l'Ouest et vers la région parisienne, mais on se demande s'il ne convient pas de faire preuve de plus de réalisme ; en particulier le passage au stade de 1 350 tonnes avant d'en venir au gabarit 3 000 tonnes, semble sage.

La région Nord-Pas-de-Calais peut-elle s'engager, ainsi qu'on le suggère, à participer pour 225 millions de francs au projet Seine-Est-Nord ? C'est pourquoi le bureau du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais estime qu'une information complémentaire est nécessaire. Il a décidé de susciter une rencontre des représentants des cinq conseils régionaux concernés : ceux du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie, de Champagne-Ardennes, de Haute-Normandie et d'Ile-de-France. Cette réunion serait organisée à Lille, en septembre ou en octobre. Les thèses en présence pourraient alors être confrontées, et ce n'est qu'ensuite que le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais dira dans quelle mesure il acceptera d'apporter son concours financier au projet.

GEORGES SUEUR.

Libres opinions

La France a besoin de ses voies d'eau

par JACQUES FLÉCHET (*)

DANS le domaine des transports fluviaux, aussi bien en ce qui concerne la réglementation que les infrastructures, le retard de la France, vis-à-vis de ses voisins européens, est considérable. Pourtant, un avis du Conseil économique et social, plusieurs rapports, dont deux de la Cour des comptes, un de trois ingénieurs généraux des ponts et chaussées et divers autres confiés à de hauts fonctionnaires, ont souligné les incohérences de la réglementation, son inadaptation à une économie moderne, son caractère malthusien et le mauvais état du réseau, qui, à 80 %, est à un gabarit centenaire et dont la principale caractéristique est son manque d'homogénéité.

Le président de la République, lui-même, a reconnu ces convergences négatives et la nécessité de définir, enfin, une politique des voies navigables en déclarant à Dijon, le 24 novembre 1975 : *« Bien entendu, la réalisation d'un tel projet (Rhin-Rhône), qui mobilisera une fraction appréciable des ressources que l'Etat peut consacrer à notre effort d'infrastructure, doit prendre place dans une politique d'ensemble du développement des transports de marchandises et en particulier dans la politique des voies navigables. Toutefois, dès à présent, il apparaît que l'effort général entrepris par le pays pour s'équiper en voies navigables devra, de toute manière, être significativement augmenté. Aussi, et sans négliger d'autres travaux de même nature, dont l'utilité a également été mise en évidence, il me paraît possible d'inviter le gouvernement à prendre dès maintenant, en ce qui concerne l'achèvement du canal du Rhône au Rhin, deux décisions engageant concrètement et définitivement la réalisation de cet ouvrage et permettant ainsi de faire, au lieu de dire. »*

Depuis cette très importante déclaration faite par la plus haute autorité de l'Etat, de nombreux problèmes n'ont sans doute pas permis d'engager cette politique.

Maintenant il apparaît que cela est possible. Mais il convient auparavant, de répondre à la question suivante : « La France veut-elle amener son réseau de voies navigables au même niveau que celui du réseau européen ? »

Si le gouvernement estime que notre économie peut se passer d'un transport fluvial moderne, il faut l'exprimer clairement, abandonner ce mode de transport, ne plus investir en travaux neufs, conserver autant que possible le capital actuel et assumer les coûts sociaux des inévitables reconversions professionnelles.

Si, par contre, comme le souhaite le président de la République, et comme l'expriment les responsables politiques et économiques des régions, il apparaît qu'un réseau de voies navigables moderne relié à l'Europe est indispensable à notre économie, il convient de mettre en place les moyens nécessaires à sa réalisation et que, dès à présent, suivant en cela la plupart des pays développés, l'effort général entrepris par le pays pour s'équiper en voies navigables soit significativement augmenté.

Depuis plusieurs décennies, le budget d'investissement des voies navigables se maintient au niveau de 350 millions de francs par an, niveau tout à fait insuffisant et dérisoire par rapport à l'ensemble du budget transport de la France. Pour réaliser le schéma directeur des voies navigables dans le délai raisonnable de quinze ans, il conviendrait de porter ce budget à 1 milliard 200 millions de francs par an. Les besoins en routes et autoroutes, collèges, hôpitaux, logements, voies de chemin de fer, aéroports étant moins pressants qu'ils n'étaient dans les années passées, il ne paraît pas impossible, en opérant quelques glissements minimes pour chacun, de porter le budget « voies navigables » à un niveau convenable. Cela paraît d'autant plus nécessaire que onze régions sur vingt-deux demandent ce type d'investissement, que trois d'entre elles ont voté le principe de leur participation financière dans la mesure où l'Etat ferait lui-même un effort significatif, et que deux autres vont prochainement délibérer sur ce sujet.

Sans doute conviendrait-il que la liaison mer du Nord-Méditerranée, grand dessein d'aménagement du territoire, vu à l'échelle européenne, fasse l'objet d'une enveloppe spéciale afin de ne pas peser lourdement sur d'autres réalisations qui, indispensables également à l'aménagement du territoire, le sont aussi pour les besoins des transports nationaux et internationaux.

Si des décisions positives sont prises dans le domaine des infrastructures, il conviendra que cette profession, tout aussi capable qu'une autre de prendre en main son destin, soit libérée d'une réglementation inadaptée en même temps que doit lui être assurée l'égalité de traitement vis-à-vis des autres modes de transport.

Tergiverser plus longtemps ne serait pas raisonnable.

Pendant que nous faisons d'innombrables études nos voisins européens inscrivent leurs réalisations sur le terrain. N'oublions pas que l'ensemble des investissements fluviaux est en Allemagne fédérale de 800 millions de deutschemarks, soit environ 1 700 millions de francs, et que la canalisation à 3 000 tonnes de la Sarre, entreprise en 1976, sera terminée en 1984 sans parler de l'achèvement du Rhin-Main-Danube vers la même époque.

Y aura-t-il aujourd'hui un Monsieur Freycinet dont la France des années 2080 gardera le souvenir ?

(*) Membre du Conseil économique et social, président du Consortium pour l'aménagement et la modernisation de la Seine et des voies adjacentes.

Ile-de-France

Une hausse du prix de l'essence pour financer les autoroutes ?

LE P.S. CRITIQUE LA PROPOSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les propositions de la chambre de commerce et d'industrie de Paris visant à « surtaxer » l'essence en Ile-de-France pour financer la construction de nouvelles autoroutes (*le Monde* du 12 avril) se heurtent à une double réticence.

Les députés socialistes de la région parisienne ont manifesté *« leur opposition la plus formelle à toute proposition qui tendrait à augmenter le prix de l'essence ». « Compte tenu de l'absence totale des pouvoirs de décision attribués à la région*, indiquent-ils, *compte tenu aussi de l'insuffisance de ressources propres du conseil régional, cette proposition ne peut avoir que le caractère d'un expédient et serait contraire à l'intérêt des populations. »*

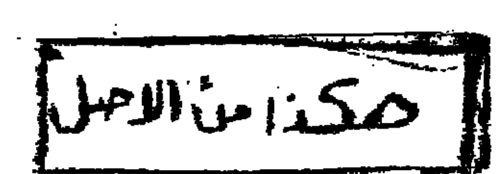
Réserves aussi du côté de M. Alain Griotteray, rapporteur général (P.R.) du budget au conseil régional, à qui il paraît impossible de dépasser 5 centimes de surtaxe par litre (alors que la chambre de commerce prévoit une progression allant jusqu'à 20 centimes sur quatre ans, plafonnée ensuite). *« Il est en outre exclu que les services techniques de l'équipement puissent réaliser des travaux pour 1 milliard de F par an sur le tracé de l'A. 86 et donc utiliser les fonds au rythme où ils seraient dégagés par l'emprunt projeté. »*

LE RITZ CHERCHE UN PARTENAIRE A LONDRES

La société holding Page Guide, propriétaire de l'hôtel londonien Dorchester, a ouvert des négociations avec la société propriétaire du palace parisien Le Ritz. Selon M. Lucien Dadah, ancien ministre libanais des affaires étrangères et administrateur du Dorchester, « un accord de coopération technique entre les deux plus grands noms de l'hôtellerie mondiale ne présente que des avantages ». *Cette précision expliquerait les rumeurs de rachat du Ritz par le cheikh d'un émirat arabe (le Monde du 19 avril).*

D'autre part, en réponse aux affirmations de certains observateurs selon lesquels le rachat du Dorchester, depuis deux ans, par des capitaux arabes lui aurait fait perdre sa clientèle native, M. Dahdah précise que le bénéfice d'exploitation de cet établissement s'est élevé, en 1977, à 12 millions de francs. L'exercice précédent s'était achevé sur une perte de 1 million de francs. Le chiffre d'affaires des réceptions est resté inchangé, aux environs de 15 millions de francs.

● *Rénovation à Belleville.* — La réalisation d'une zone d'aménagement concertée dans le quartier de Belleville à Paris, dans le vingtième arrondissement, vient d'être déclarée d'utilité publique par arrêté publié le 15 avril au *Bulletin municipal officiel* de la Ville de Paris.



ÉTRANGER

DANS SON RAPPORT SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

La Commission préconise une transition de dix ans en deux étapes

La Commission européenne a approuvé, le 19 avril, ses « réflexions d'ensemble relatives au problème de l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne ». Ce rapport, après avoir constaté que la Communauté, pour des raisons politiques, ne peut donner qu'une réponse positive aux pays candidats, rappelle les difficultés bien connues que soulèvera l'intégration de pays dont l'économie est moins développée que celle des Neuf.

Ces réflexions laissent songeur : il ressort que la C.E.E. ne pourra accueillir convenablement les trois candidats qu'en se renforçant, que l'élargissement — pour ne pas tourner à la déroute — devra être préparé par des actions conjointes, puis attentivement conduit. La Commission prévoit une période de transition de dix ans en deux étapes.

Bruxelles (Communautés européennes). — La perspective d'élargissement *« impose à la Communauté de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer une croissance aussi forte que possible »* qui rendra plus facile l'adaptation des pays candidats. Toutefois une politique d'expansion ne suffira pas : Bruxelles croit nécessaire la mise en œuvre le plus tôt possible d'un programme sectoriel pour *« aider les pays candidats à développer certaines activités auxquelles l'élargissement pourrait donner un nouvel essor »*. La C.E.E. pourrait en revanche *« leur demander de respecter, avant même leur adhésion, certaines disciplines communes bien délimitées »*.

De notre correspondant

Ces aides financières, souligne le rapport, *« ne sauraient avoir un caractère général. Elles devront être spécifiques, définies avec le pays candidat en fonction d'objectifs sectoriels précis. (...) La Banque européenne d'investissement pourrait intervenir dans le financement des actions communes et son capital être augmenté en conséquence »*. Ces actions sectorielles devraient se révéler suffisantes en ce qui concerne la Grèce et l'Espagne. Le Portugal, dont le revenu par tête est inférieur à celui de tout autre État de la Communauté élargie, pourrait, quant à lui, bénéficier d'une aide communautaire destinée à faciliter sa croissance et qui devra être maintenue après l'adhésion.

Le rapport évoque ensuite les secteurs sensibles.

Dans le domaine agricole, l'accent est *mis sur le danger* — bien connu — d'une augmentation des excédents dans des secteurs déjà *« sensibles »*, tels le vin, l'huile d'olive, les fruits. Les solutions évoquées sont floues, devant *« tout d'abord viser le maintien de l'acquit communautaire »*. Le texte mentionne comme objectifs *« la garantie pour les producteurs d'un niveau équitable de revenu »*, mais aussi — ce qui ne va pas forcément de pair, — *« l'adaptation de la production agricole en quantité et en qualité aux débouchés internes et externes de la Communauté élargie »*. Il est fait mention, *sans rien dire des moyens, « de la mise en œuvre d'actions de vaste envergure dans les pays candidats »*.

● Dans le domaine industriel, *« l'élargissement ajoutera des capacités de production dans des secteurs sensibles de la C.E.E.* [textiles, chantiers navals, sidérurgie] *et posera le problème de l'association des trois pays candidats au grand effort d'adaptation de l'appareil de production industrielle de la C.E.E. aux nouvelles conditions du marché mondial »*. Pour éviter une concurrence anarchique, il en résulte *« la nécessité de disciplines communes concertées avec les pays candidats »*.

Autrement dit, la Commission suggère d'essayer de les associer — d'entrée de jeu — à la politique industrielle de la C.E.E. Mais elle ajoute prudemment — et c'est un élément important expressément voulu par M. Davignon — *« que c'est seulement en cas de bon fonctionnement de ces disciplines communes, c'est-à-dire uniquement si les candidat jouent le jeu, qu'il sera possible de les dispenser des mesures de protection que la Communauté est amenée à adopter vis-à-vis des pays tiers »*.

Le défi du chômage

La Commission note que « les restructurations industrielles et agricoles (...) provoqueront des dégagements de main-d'œuvre qui aggraveront notablement le chômage dans la Communauté ». Pour faire face à *« un des défis et une des contraintes politiques majeures des années 80 »*, la Commission, sans en dire beaucoup plus, *« estime qu'il faut de toute urgence définir une politique de l'emploi audacieuse »*.

Enfin, la Commission se prononce pour une période de transition d'une durée minimum de cinq ans et maximum de dix ans. Si cette transition dépasse cinq ans, ce qui est considéré comme le plus vraisemblable, il est suggéré de la diviser en deux étapes.

Cependant, M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, peu désireux de se voir enfermer dans un calendrier d'adaptation *« intenable »*, a tenu à ce que les objectifs à atteindre au cours de la première étape ne soient pas fixés de manière trop rigide : *« La première étape devrait permettre d'atteindre, dans chacun des domaines, des objectifs précis, selon des calendriers définis, de manière à assurer, à la fin de cette étape, une intégration aussi poussée que possible des pays candidats dans la C.E.E. Si, sur la base de constatations objectives, il apparaissait que le respect de ces engagements crée des difficultés majeures, les institutions devraient avoir le pouvoir de prolonger la première étape. »*

Dans le domaine institutionnel, un avertissement est clairement énoncé : *« La présence de douze membres soumettra les institutions et les procédures de décision à des tensions considérables et exposera la Communauté à des risques de blocage et de dilutions si les conditions pratiques dans lesquelles elle fonctionne ne sont pas améliorées »*. Toutefois, les esquisses de réponse ne sont pas — tant s'en faut — à la mesure du problème. On lit — comble de l'audace — *« qu'un recours plus fréquent au vote à la majorité est souhaitable »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

Aux États-Unis

Le P.N.B. a reculé de 0,6 % pendant le premier trimestre

Le produit national brut américain a diminué de 0,6 % — en taux annuel — au cours du premier trimestre 1978, déduction faite de la hausse des prix. Cette baisse, la première depuis trois ans, est due en partie à la longue grève des charbonnages et à la rigueur de l'hiver. Elle est liée aussi à une baisse des ventes de détail (— 1,3 %), après la forte progression (+ 6,1 %) enregistrée à la fin de l'an dernier.

En valeur, le P.N.B. a augmenté de 6,5 % pendant le premier trimestre 1978 contre 10,7 % au cours du dernier trimestre de 1977, s'établissant à 1 992 milliards de dollars. Toutefois, l'inflation s'est accélérée, passant d'un trimestre à l'autre de 5,9 % à 7,1 %.

Le ralentissement de la croissance américaine, qui s'est fait sentir tout au long de 1977 (+ 7,5 % au premier trimestre ; + 6,2 % au second ; + 5,1 % au troisième ; + 3,8 % au quatrième), n'a pas trop inquiété les milieux d'affaires, dans la mesure où la situation économique des États-Unis montre actuellement des signes de redressement. En mars, la production industrielle a augmenté de 1,4 %, le meilleur pourcentage depuis mai 1977 ; les mises en chantier de logement ont progressé de 32 % et les revenus personnels se sont accrus de 1,2 %. Aussi la vive remontée des cours de Wall Street a-t-elle continué, anticipant sur une poursuite de la reprise. Selon l'administration, le taux de croissance serait de 4,5 % pour 1978, inférieur toutefois aux 5 % prévus initialement.

La baisse des importations pétrolières permet, elle aussi, un certain optimisme. Selon l'Institut américain du pétrole (API), elle a été de 14 % au premier trimestre (par rapport aux trois premiers mois de 1977), en dépit de l'absence d'un vote sur le programme énergétique et de la grève des mineurs. Cette réduction qualifiée de « *spectaculaire* » est liée à l'entrée en production du pétrole de l'Alaska en juin dernier, à un effort réel d'économies d'énergie dans l'industrie et aussi au ralentissement de la croissance économique. En 1978, les importations pétrolières pourraient être réduites de 5 % par rapport à 1977, ce qui devrait se traduire tant sur la balance commerciale que sur la tenue du dollar.

NOUVEL EXCÉDENT RECORD DE LA BALANCE COMMERCIALE DU JAPON

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 3,1 milliards de dollars en mars, ce qui constitue un nouveau record, le précédent ayant été établi en décembre 1977 avec 2,7 milliards de dollars. Ce très bon résultat porte à 20,6 milliards de dollars l'excédent commercial pour l'année fiscale mars 1977-avril 1978, qui double ainsi — ou presque — par rapport à l'année fiscale 1976-1977 (11,1 milliards de dollars).

Durant l'année fiscale 1977-1978, les exportations ont progressé de 20 % en valeur par rapport à l'année précédente et les importations de 8 %. Mais l'expérience prouve que les effets de la très forte réévaluation du yen ne se feront pas sentir avant un an environ.

L'excédent de la balance des paiements courants a atteint 2,4 milliards de dollars en mars contre 1,8 en février et 860 millions en mars 1977. Pour l'ensemble de l'année fiscale 30 mars 1977-1er avril 1978, l'excédent atteint ainsi 14,2 milliards de dollars contre 4,7 milliards de dollars l'année précédente.

ÉNERGIE

● *Vers une reprise des activités d'Elf-Aquitaine en Algérie ?* — *« Il y a une volonté réciproque pour qu'Elf-Erap reprenne le travail en Algérie avec la Sonatrach, vraisemblablement dans le secteur du gaz »*, a indiqué M. Chalandon, président du groupe pétrolier français, à son retour d'Alger le 19 avril. Un groupe de travail va se réunir pour déterminer dans quelles *conditions* la *compagnie* française pourrait reprendre une activité quasiment interrompue depuis 1971.

● *Prêt de la CECA aux Charbonnages de France.* — La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) a annoncé, le 19 avril, qu'un prêt de 700 millions de francs allait être accordé aux Charbonnages de France pour la construction d'une centrale électrique de 600 MW à Carling. La CECA entend ainsi favoriser les efforts de C.D.F. pour l'écoulement et la valorisation de produits secondaires difficiles à commercialiser. — (A.P.)

AFFAIRES

Le groupe Boussac se dote d'une « structure de direction pour agir vite »

Les comités d'établissement et les cadres de plusieurs sociétés du groupe Boussac ont été convoqués ce jeudi 20 avril.

M. Jacques Petit, qui vient d'entrer dans le groupe pour en examiner la situation et tenter d'en assurer la pérennité (*le Monde* du 25 mars), *nous a indiqué* qu'il s'agit d'informer les personnels de la mise en place de *« structures de direction capables d'agir très vite, compte tenu de la situation »*, M. Petit estime que les projets de restructuration industrielle — on a parlé d'une réduction de cinq à deux des usines de tissages et de quatre à deux des usines de filatures, ainsi qu'une *diminution* de l'activité des usines de blanchiment et d'impression — devraient être officiellement connus dans une douzaine de jours.

En ce qui concerne la situation financière particulièrement critique du groupe, M. Petit nous a assuré que l'attitude des banques, qui attendent de connaître les modalités du nouveau plan de redressement, ne s'était pas modifiée. Enfin, M. Petit a admis que des rumeurs continuaient de circuler *sur la cession* du groupe de presse de M. Marcel Boussac, notamment de *l'Aurore*, sans pouvoir en infirmer ou en confirmer la teneur.

L'imminence des décisions inévitables qui vont être prises crée un *climat fait de crainte* mêlé de détermination parmi les salariés vosgiens du groupe Boussac, nous indique notre correspondant à Epinal. Responsables politiques et syndicaux multiplient depuis quelque temps démarches et réunions à tous les niveaux. On se prépare à affronter une crise que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de grave sinon de catastrophique. Il est vrai que Boussac tient une telle *place dans l'économie* vosgienne que tout ce qui touche le grand groupe cotonnier ne peut avoir que des répercussions économiques et sociales très importantes.

Toutefois, Boussac n'est plus ce qu'il était. Les nombreuses fermetures intervenues depuis une quinzaine d'années ont amené la suppression de la moitié des emplois. *13 000 postes* de *travail en* 1960, 6 400 aujourd'hui, dont environ 3 890 dans les secteurs les plus menacés, filatures et tissages. Soit 2 590 pour la société F.T.N. (Filatures et tissages de Nomexy), implantée dans la vallée de la Moselle et 1 390 à la S.I.S. (Société industrielle de Senones), dont les usines s'étalent dans la région de Saint-Dié, principalement dans la vallée du Rabodeau.

Dans cette région, où 20 % de la population industrielle active vit du textile, Boussac reste le premier employeur. Et de loin : 22 % des ouvriers textiles sont salariés de Boussac ; le pourcentage en filature et tissage passe à 27.

On imagine d'autant plus facilement la gravité de la crise que ne manqueront pas de provoquer des licenciements évalués à 1 500 ou 2 000 quand on sait que le chiffre des demandes d'emploi non satisfaites s'élève à 6 100. Qui plus est, des unités de production condamnées se trouvent dans les vallées qui sont déjà le plus touchées par le chômage. Dans l'arrondissement d'Epinal, on *compte une offre d'emploi pour* sept demandes ; dans celui de Saint-Dié, une offre pour dix demandes. Dans la vallée du Rabodeau, où le textile représente 44 % des emplois, les établissements Boussac fournissent un emploi sur deux. Dernier chiffre, celui de la moyenne d'âge des « Boussac » : elle est de quarante-deux ans, un handicap évident *quand il s'agira de reconvertir* une partie du personnel.

● *Majoration de 4,3 % des salaires dans la chimie allemande.* — Les 670 000 salariés que compte l'industrie chimique d'Allemagne fédérale viennent d'obtenir une augmentation de 4,3 % de leur salaire horaire. L'accord signé à Hanovre entre le patronat et les syndicats prévoit également une extension des congés annuels de deux jours. En 1977, l'augmentation des salaires dans la chimie allemande, une des mieux payées du monde, (l'équivalent de 10,37 dollars de l'heure avant la signature de l'accord contre 8,75 dollars *aux États-Unis*), avait été légèrement supérieur à 7 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6000	4,6100	+ 42	+ 57	+ 75	+ 105	+ 165	+ 210
$ can.	4,0050	4,0140	— 3	+ 20	— 10	+ 18	— 70	+ 20
Yen (100).	2,0750	2,0820	+ 115	+ 140	+ 230	+ 260	+ 550	+ 600
D. M.	2,2240	2,2330	+ 95	+ 105	+ 180	+ 205	+ 540	+ 580
Florin	2,0900	2,0960	+ 60	+ 75	+ 130	+ 155	+ 320	+ 430
F. B. (100).	14,2900	14,3600	+ 290	+ 380	+ 580	+ 720	+1550	+1810
F. S.	2,3630	2,3770	+ 140	+ 158	+ 290	+ 320	+ 870	+ 920
L. (1 000) .	5,3463	5,3590	— 240	— 190	— 480	— 390	—1380	—1250
£	8,4230	8,4480	— 100	— 40	— 120	— 50	— 280	— 170

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 5/8	3 3/16	3 5/8	3 5/8	3 9/16
$ E.-U.	2 3/8	2 13/16	7	7 3/8	7 1/16	7 7/16	7 3/8	8
Florin	4 1/8	4 7/8	4 1/8	4 9/16	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 7/8
F. B. (100).	4 1/2	5 1/2	5	5 3/8	5 1/8	5 7/8	5 7/8	6 3/8
F. S.	1/8	5/8	3/16	9/16	3/16	9/16	9/16	15/16
L. (1 000) .	10	11	12 1/8	13	12 1/4	13 1/4	12 3/4	13 3/4
£	6 1/2	9 1/2	9	9 5/8	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8
Fr. franç..	7 7/8	8 3/8	7 7/8	8 3/8	8	8 3/4	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MONNAIES

LE TRÉSOR AMÉRICAIN VENDRA DE L'OR AUX ENCHÈRES

Washington (*Reuter, A.F.P.*). — Les États-Unis vont procéder à l'adjudication de près de deux millions d'onces d'or (1 once = 31,103 grammes) pour réduire leur déficit commercial, a annoncé le département américain du Trésor, qui a précisé qu'il procédera au moins à six ventes aux enchères mensuelles de trois cent mille onces chacune. La première aura lieu le 23 mai.

M. Joe Laitin, porte-parole du département américain du Trésor, a précisé que si les premières ventes d'or devaient être libellées en dollars, il n'était pas exclu que la Trésorerie ne cherche ensuite à négocier certaines enchères en marks allemands.

Les États-Unis détiennent 277,5 millions d'onces d'or, notamment à Fort Knox, d'une valeur de près de 50 milliards de dollars.

Le Trésor des États-Unis avait déjà, une première fois, procédé à des ventes d'or aux enchères pendant l'année 1975, le 6 janvier (après la liberté rendue aux citoyens américains d'acheter de l'or) et, une seconde fois, le 30 juin. Les ventes effectuées avaient porté sur 1 253 500 onces à un prix moyen d'environ 165 dollars l'once.

Signalons, par ailleurs, que le gouvernement japonais envisage d'acheter de l'or afin de constituer un stock destiné aux utilisateurs industriels de métal précieux.

TRANSPORTS

● *L'Organisation internationale du travail s'intéresse aux camionneurs.* — Dans l'espoir de réduire le nombre des victimes des accidents de la route — trois cent *mille tués et dix millions* de blessés en moyenne chaque année dans le monde — l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) va essayer d'élaborer, lors de sa prochaine session à Genève, une réglementation internationale de la durée du travail des chauffeurs de poids lourds.

Un communiqué de l'O.I.T. précise : *« Les réflexes du chauffeur de camion qualifié sont la clé de sa propre sécurité en même temps que de celle de millions d'autres automobilistes sur les routes du monde. »*

CONJONCTURE

LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DEVRAIT S'ACCENTUER UN PEU D'ICI L'ÉTÉ estime la chambre de commerce de Paris

« La reprise encore modeste de l'activité industrielle, perceptible depuis le début de l'année dans quelques fabrications de consommation, semble devoir s'accentuer un peu d'ici à l'été, indique la chambre de commerce et d'industrie de Paris, dans sa dernière lettre mensuelle de conjoncture. *La construction automobile et la construction électrique restent détériore plus, mais ne marque pas encore d'amélioration sensible tion probable dans l'automobile d'ici à l'automne. Dans la sidérurgie et le textile, l'activité ne se détiore plus, mais ne marque pas encore d'amélioration sensible (sauf la confection). La chimie retrouve une progression régulière, dans un environnement international difficile. Globalement, la production industrielle augmenterait de 3 % à 3,5 % sur l'ensemble de l'année. »*

Cependant, dans une lettre adressée à M. Raymond Barre, M. Jean Thèves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, attire l'attention du premier minisre sus la nécessité pour les entreprises françaises de revenir à la vérité et à la stabilité des prix par une économie de concurrence. *« Il est indispensable,* écrit-il notamment, *que le gouvernement dépose, dès cette session parlementaire, un projet de loi pour abroger et remplacer les ordonnances sur les prix du 30 juin 1945. En même temps, il devrait, comme il l'a annoncé, procéder à la mise en liberté des prix. »*

M. Thèves ajoute : *« La consécration légale de la liberté des prix n'aurait pas pour objet de priver le gouvernement de la possibilité d'intervenir dans des cas exceptionnels pour faire face aux nécessités imprévisibles de la conjoncture. D'autre part, l'adoption immédiate de ce texte ne s'opposerait nullement à l'aménagement d'une phase de transition. »*

SOCIAL

PERQUISITION CHEZ UN SALARIÉ DE LIP

Deux inspecteurs de la P.J. ont perquisitionné mercredi 19 avril, à Besançon (Doubs), au domicile d'un ancien salarié de Lip, dans le cadre d'une commission rogatoire sur les ventes « sauvages » de montres. Les deux policiers ont saisi deux cartons de documents et ont interrogé leur propriétaire pendant deux heures avant de les lui rendre.

Le même jour, un autre travailleur de Lip a été entendu par le juge d'instruction pour « violation de domicile » lors d'une manifestation devant le siège de l'union patronale.

En bref...

● *La C.G.T. demande à rencontrer le C.N.P.F.* — La C.G.T., dans une lettre qu'elle vient d'adresser à M. François Ceyrac, propose au président du C.N.P.F. une rencontre en vue de rechercher les possibilités d'apporter *« une réponse positive aux revendications essentielles les plus urgentes »*.

● *Un administrateur judiciaire à la société Pilotaz à Chambéry.* — Le tribunal de commerce, siégeant en référé, a désigné, mercredi 19 avril, un administrateur judiciaire à la société Pilotaz qui emploie six cents personnes et confectionne des vêtements. La veille, le dirigeant de la société avait déclaré son entreprise en état de cessation de paiement. Le sauvetage de l'entreprise, qui, selon la décision du tribunal, continue ses activités, demeure lié à l'intervention financière du principal actionnaire et au concours du comité interministériel d'aménagement des structures industrielles. — *(Corresp.)*

● *Grève des employés de l'autoroute de l'Esterel.* — Les syndicats C.G.T. et F.O. ont appelé les 700 employés de la Société de l'autoroute de l'Estériel - Côte d'Azur a cesser leur travail pendant quarante-huit heures à partir du jeudi 20 avril, à 5 heures.

AUTOMOBILE

Avec la Ritmo et deux moteurs Diesel Fiat reprend l'offensive

De notre envoyé spécial

Turin. — La Fiat Ritmo est la grande vedette du 57e Salon de l'automobile qui s'est ouvert jeudi et durera jusqu'au 1er mai. Bien que n'étant qu'une évolution, elle n'en est pas moins le premier modèle vraiment nouveau du constructeur italien depuis la 131. En fait, la révolution est derrière, invisible pour le public. Elle s'appelle Robogate, un système totalement automatisé commandé par ordinateur.

A Rivalta, près de Turin, comme à Cassino, dans le Sud italien, des armadas de palettes glissent sur des chemins magnétiques à l'intérieur d'usines quasi désertes. Elles transportent des squelettes d'automobiles auxquels des robots anthropomorphes donnent leur rigidité, poste après poste, soudure après soudure, grâce à des bras monstrueux.

Ce ballet hallucinant (1) a été révélé lors d'une liaison télévisée en direct avec le centre de Rivalta à l'occasion de la conférence de presse de Giovanni Agnelli, président de la Fiat. Un patron qui soit dit en passant, est certainement, aujourd'hui, le dirigeant le mieux protégé d'Italie puisque les mesures de sécurité qui entouraient sa prestation valaient bien celle des aéroports ouest-allemands. Les gorilles en plus.

Fiat n'a rien perdu de sa vitalité et entend bien reprendre l'offensive. En quatre ans, 760 milliards de lires (environ 4,3 milliards de francs) ont été investis principalement dans la rénovation des moyens de production — notamment le système Robogate — et 2 000 milliards de lires (environ 11,3 milliards de francs) seront dépensés dans les cinq prochaines années dans le développement des nouveaux modèles. Un par an. Le premier étant la Ritmo, la grande nouveauté du Salon.

Une carrosserie bicorps (style R 14) à trois ou cinq portes équipée de boucliers de protection à l'avant et à l'arrière, trois moteurs, 1 100, 1 300 et 1 500 centimètres cubes développant des puissances respectives de 60, 65, 75 ch DIN, un coefficient aérodynamique (CX = 0,38), exceptionnel pour sa catégorie, deux finitions et une multitude d'options (dont une banquette arrière rabattable en deux parties, un toit ouvrant, une boîte automatique VW, un climatiseur), tel se présente ce modèle. La nouvelle Fiat n'est en fait qu'une extrapolation de la 128 dont elle adopte les principales caractéristiques mécaniques (moteur transversal à arbre à cames en tête, traction avant, roues indépendantes). Sa commercialisation commence dès à présent en Italie, bien que les premières livraisons ne soient prévues qu'en juin puis à l'automne sur les principaux marchés européens. A noter, qu'ici, le prix est ferme et définitif jusqu'à la fin de l'année bien que le taux d'inflation prévu dépasse les 12 %.

En même temps que la *Ritm*, Fiat lance deux modèles Diesel équipés de moteurs fabriqués par la SOFIM (société franco-italienne de moteurs dont Fiat possède 51 % quand Renault et Alfa-Romeo se partagent le reste du capital) à Foggia, dans le sud de l'Italie. La Fiat 131 D (berline CL et break panorama) adopte un groupe de 2 litres développant 60 CH DIN. Sa vitesse est donnée pour 140 kilomètres-heure, et sa consommation à 120 kilomètres-heure est, selon le constructeur, de 8,9 litres de gas-oil aux 100 kilomètres.

Quant à la 132 D, elle peut être équipée de deux moteurs, le 2 litres de la 131 D et un 2,5 litres de 72 CH DIN, qui sera vraisemblablement adopté en France à l'automne. Sa vitesse, dans cette dernière version, est de 150 kilomètres-heure ; sa consommation en 120 kilomètres-heure devrait être de 9,1 litres aux 100 kilomètres.

Fiat s'est lancé avec retard sur le marché du diesel, mais elle entend mettre les bouchées doubles. Plus de 20 000 131 D et 122 D seront commercialisées avant la fin de l'année. D'autres modèles seront ultérieurement « *dieselisés* » puisqu'un petit groupe sera lancé dans les deux ou trois ans à venir. Ils pourraient équiper la Ritmo. Enfin, les moteurs de la Sofim (que l'on retrouvera évidemment sur des Renault et des Alfa Romeo) sont conçus pour recevoir ultérieurement un turbocompresseur afin d'en développer la puissance...

Pour le reste, le Salon de Turin est l'occasion pour la Lancia de présenter une boîte automatique Automotive Products à quatre rapports pour la Beta. Contrairement aux Salons de Bruxelles et de Genève, les Japonais ne brillent pas par leur présence, Datsun et Toyota étant même remisés dans un sous-sol près des véhicules spéciaux. Les carrossiers exposent, comme à l'accoutumée, quelques réalisations prestigieuses.

Mais une tendance très nette se fait jour dans leur production : les « camping-cars » et les véhicules de loisirs sont ici particulièrement nombreux. Presque autant que les automobiles blindées, dont l'aspect extérieur est totalement banalisé. Deux façons marginales d'envisager l'avenir dans un pays où les prévisions les plus réalistes donnent encore au minimum deux ans à l'industrie automobile pour rattraper les niveaux de production de 1973.

MICHEL BERNARD.

(1) L'assemblage et la soudure de 100 à 150 Ritmo par jour sont ainsi réalisés actuellement à Rivalta. Le rythme de production passera progressivement à 1 500 avant la fin de l'année. Il peut enfin atteindre 2 000 voitures par jour.

AGRICULTURE

LES PAYS PRODUCTEURS DE SUCRE D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE DEMANDENT UN PRIX PLUS ÉLEVÉ A LA C.E.E.

« Nous continuons à considérer le protocole négocié avec la Communauté à la suite de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. comme tout à fait remarquable et faisant honneur à la Communauté, mais nous avons aujourd'hui certains motifs valables de mécontentement devant des décisions qui ont des conséquences graves pour nos pays, où le sucre est un élément essentiel de l'économie », a déclaré, le 18 avril, M. Chasle, ambassadeur de l'île Maurice à Paris et porte-parole des pays « A.C.P. » (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

« Alors que le potrocole prévoit une négociation libre des prix qui nous sont garantis en tenant compte des facteurs économiques, nous ne pouvons nullement intervenir dans la fixation d'un prix qui nous est en fait imposé et qui ne tient nullement compte de nos coûts croissants de production et des charges très onéreuses de fret et d'assurances ou de l'inflation », a-t-il souligné. *« Ainsi, ce prix se situe au plus bas de la gamme des prix d'intervention européens et, alors que ces derniers ont augmenté (pour le sucre roux) de 11,76 % entre 1975 et 1977, la hausse n'a été que de 6,74 % pour le sucre de canne des A.C.P.*

» Nous demandons que les prix fixés en cours de campagne soient appliqués avec effet rétroactif pour les livraisons faites depuis le début de la campagne. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GÉNÉRALE OCCIDENTALE
GÉNÉRALE ALIMENTAIRE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 18 avril 1978 et a approuvé les comptes d'un exercice exceptionnel de neuf mois clos le 31 décembre 1977. La durée de cet exercice, d'une part, et la cession par la Générale alimentaire de ses participations étrangères à Cavenham limited, autre filiale de la Générale occidentale, d'autre part, rendent les comptes non comparables. Pour cette raison, il n'a pas été établi de comptes solides.

Pour les neuf mois, le chiffre d'affaires non consolidé de la Générale alimentaire a atteint 584 028 480,58 F et le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 16 717 568,75 F.

Un dividende de 2,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 1,25 F sera mis en paiement à compter du 29 juin 1978 contre remise du coupon numéro 14 détaché des actions au porteur ou sur présentation des certificats nominatifs.

WAGONS-LITS

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Bruxelles, à l'hôtel Astoria, 103, rue Royale, le mardi 2 mai 1978, à 15 heures, pour approbation des comptes de l'exercice 1977 et nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées cinq jours au moins avant la date de l'assemblée à Paris : à la direction générale de la compagnie, 40, r. de l'Arcade — à la Société Générale, 29, boulevard Haussmann — à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin — à la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, 12, rue Halévy — au Crédit du Nord et Union Parisienne - Union bancaire, 50, rue d'Anjou, ainsi que dans les agences de ces banques à Paris et en province.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Redressement

re hésitant et très irrégu- début de la séance de ce di, le marché parisien peu à peu orienté à la et l'indicateur instantané, lé lors des premières tran- s, s'est finalement établi près de 0,7 % environ.

achats des opérateurs sont ont restés très sélectifs, et pétroles, le bâtiment, la et surtout la métallurgie onté, l'alimentation, quel- magasins et divers établis- s de crédit ont, en revan- culé.

nt, les pertes les plus sévè- la séance ont été subies lsacienne de supermarché naroya (— 6 %) tandis que (+ 14 %), Cotelle et s (+ 6 %) réalisaient ltanément les meilleures nances du marché en nt la cotation de six sidérurgiques retardée en de l'insuffisance de l'offre , Marine, Métal-Norman- cilor, Usinor, Vallourec).

ur une séance consacrée à nse des primes c'est une séance », entendait-on de la corbeille. C'est en e mercredi, veille de liqui- des engagements à crédit mois d'avril, que se dérou- traditionnelle réponse des ions conditionnelles effec- lors des semaines précé-

presque totalité des primes té levées (opération qui e à transformer en enga- t ferme une acquisition ionnelle), ces cours ayant ssé en moyenne de 6 % en le quatre semaines. Cela avant de s'engager plus ement, nombre d'opéra- ont choisi d'attendre de tre le contenu du discours itique générale que M. Barre prononcer mercredi après- l'Assemblée nationale.

le marché de l'or, toujours alme, les cours n'ont prati- nt pas varié. Le lingot a 25 515 F contre 25 500 F, et poléon est resté inchangé à F. Le volume des transac- s'est établi à 8,98 millions ncs contre 8,01 millions.

LONDRES

Le fait marquant jeudi à l'ouverture est la forte baisse des mines d'or consécutives au repli du métal jaune, au plus bas depuis le 9 janvier dernier. Recul également des industrielles, dont l'indice perd 3,3 points à 458,3.

Or (ouverture) (dollars) : 169 70 contre 174 65

VALEURS	CLOTURE 19 4	COURS 20 4
Beecham	638 ..	630 ...
British Petroleum	770	772 ..
Courtaulds	111 ...	111 ..
De Beers	335	231 ...
Imperial Chemical	341 ...	340 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	206 ...	203 ..
Shell	527	527 ..
Vickers	178	177
War Loan 3 1/2 %	34 3/4	34 3/4
*West Driefontein	22 ...	21 1/8
*Western Holdings	20 5/16	19 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 4	20 4
1 dollar (en yens)	222 ..	224 24

NOUVELLES DES SOCIETES

B. A. S. F. — Le conseil a décidé, comme prévu, *de minorer fortement* (— 29,2 %) le dividende versé pour 1977, qui revient de 8,50 DM à 6 DM net. Avec l'introduction en Allemagne du nouveau régime fiscal à *compter du 1er janvier 1977*, les actionnaires résidant outre-Rhin encaisseront en sus un avoir fiscal de 56,25 %, soit 3,38 DM, ce qui portera leur rémunération globale à 9,38 DM. *Les porteurs étrangers n'y auront pas droit.* Les actionnaires français se verront retenir 0,90 DM au titre du crédit d'impôt (15 %), qui leur sera remboursé dans les mêmes conditions *que l'avoir fiscal.* Cette importante minoration du dividende est imputable à la très forte baisse du bénéfice net du groupe (— 37,6 % à 380 millions de DM), *consécutive à la fois à l'alour*dissement des charges de toutes sortes, y compris des impôts du fait de la nouvelle législation *fiscale*, au ralentissement de l'activité et aux *pertes de change occasionnées* par le renchérissement du deutschemark. Le B. A. S. F. va d'autre part porter à 100 % sa participation dans Dow Badische, la filiale commune *qu'elle possède aux Etats-Unis* avec Dow Chemical, en rachetant à cette dernière sa participation de 50 %.

Résultats pour 1977

IMETAL. — 37,5 millions de francs (— 9,8 %). Dividende global : 5,70 F *contre 5,25 F.*

NEW-YORK

Reprise

Malgré la perspective d'un resserrement du crédit et d'un renchérissement des taux d'intérêt, le marché a repris, mercredi, sa progression *interrompue la veille et ce*, avec encore de très gros volumes d'échanges (35,06 millions de titres contre 38,95 millions). Le *mouvement* s'est toutefois effectué en dents de scie, rendant ainsi la hausse des cours modérée, et l'indice des industrielles n'a monté que de 4,77 points, à 806,04.

L'annonce en plus, d'une diminution de 0,6 % du P.N.B. pour le premier trimestre n'a, semble-t-il, pas découragé les opérateurs plus *enclins à prendre en considération* les prévisions optimistes en matière économique du secrétaire d'Etat au commerce et du porte-parole de la Maison Blanche. L'augmentation sensible des bénéfices réalisés par les entreprises durant le quatrième trimestre de 1977, après correction des variations *saisonnières*, a *également* produit une bonne impression.

Sur 1921 valeurs traitées, 872 ont monté, 625 ont fléchi et 424 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 18 4	COURS 19 4
Alcoa	43 ...	43 7/8
A.T.T.	61 5/8	61 7/8
Boeing	37 3/8	38 3/8
Chase Manhattan Bank	30 1/2	31 ...
Du Pont de Nemours	112 3/8	113 1/4
Eastman Kodak	46 1/4	47 7/8
Exxon	46 5/8	47 1/8
Ford	48 1/2	48 3/8
General Electric	49 1/2	49 5/8
General Foods	28 3/8	28 1/2
General Motors	65 3/8	66 ...
Goodyear	17 1/2	17 3/8
I.B.M.	251 1/4	253 ...
I.T.T.	30 1/8	30 1/4
Kennecott	26 1/2	26 3/8
Mobil Oil	63 3/4	64 1/8
Pfizer	27 5/8	27 7/8
Schlumberger	68	67 5/8
Texaco	26 1/8	26 5/8
U.A.L. Inc.	23 5/8	24 1/8
Union Carbide	40 3/4	40 7/8
U.S. Steel	26 3/8	25 3/4
Westinghouse	19 1/8	19 ...
Xerox	46 1/4	47 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	18 avril	19 avril
Valeurs françaises	124,1	126,2
Valeurs étrangères	98,4	98

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,5	72,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 19 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsque le « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 4	COURS DES BILLETS achat de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 688	4 692	4 680
Allemagne (100 DM)	224 360	224 850	224
Belgique (100 F)	14 431	14 455	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	210 350	210 850	210 500
Danemark (100 krd)	81 650	81 380	81 500
Suède (100 krs)	100 670	100 100	100 250
Norvège (100 k.)	85 580	85 510	88
Grande-Bretagne (£ 1)	8 492	8 473	8 555
Italie (1 000 lires)	5 350	5 340	5 350
Suisse (100 fr.)	240 520	248 750	238 500
Autriche (100 sch.)	31 172	31 250	31 150
Espagne (100 pes.)	5 747	5 737	5 750
Portugal (100 esc.)	11 100	11 105	11 500
Canada ($ can. 1)	4 030	4 010	3 975

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 4
Or fin (kilo en barre)	25400	25470
Or fin (en lingot)	25560	25515
Pièce française (20 fr.)	250 10	250 10
Pièce française (10 fr.)	200	201 ..
Pièce suisse (20 fr.)	228 10	228 30
Union latine (20 fr.)	225	227 50
Souverain	242	249 90
Pièce de 20 dollars	1199 60	1198 ..
Pièce de 10 dollars	560	570
Pièce de 5 dollars	410	...
Pièce de 50 pesos	1048 50	1039 50
Pièce de 10 florins	252 ..	249 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 avril 1978 a été tiré à 553 058 exemplaires.

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION AU TCHAD

Deux militaires français ont été tués par des membres du Frolinat

Le ministère français de la coopération a annoncé ce jeudi matin 20 avril la mort de deux militaires français au cours d'une opération contre le Frolinat (Front de libération nationale du Tchad).

« Comme il a été indiqué par le gouvernement tchadien, précise le communiqué du ministère, *le poste de Salal, tenu par une unité de la garde tchadienne, a été attaqué, en violation de l'accord de cessez-le-feu, le 15 avril, par des éléments du Frolinat fortement armés. Des unités de l'armée nationale tchadienne se sont portées au secours de la garnison. Durant les combats, deux militaires français qui apportaient leur assistance technique au Tchad au titre de la coopération militaire ont été tués mercredi 19 avril. Contrairement à certaines informations, aucun militaire français n'a été fait prisonnier. »*

Le poste de Salal est situé à 450 kilomètres au nord-est de N'Djamena. Il est entre les mains du Frolinat depuis dimanche. Ce jour-là, un pilote « contractuel » français avait été tué au cours de la première opération de dégagement du poste. En outre, deux militaires français, dont un commandant, avaient été blessés le même jour (*le Monde* du 20 avril).

A N'Djamena, le lieutenant-colonel Kamougué, ministre des affaires étrangères, a fait état, mercredi 19 avril, d'une *« nouvelle et grave détérioration de la situation dans le nord du pays, du fait de la violation unilatérale du cessez-le-feu et d'une campagne de presse hostile menée par le Frolinat de Goukouni ».* Après avoir indiqué que les *« opérations militaires en cours impliquent des moyens énormes tant en personnel qu'en matériel, dépassant de très loin les seules ressources du Frolinat »,* il a ajouté : *« Ayons donc le courage de dire que, par Goukouni interposé, nous sommes victimes d'une agression extérieure. L'objectif visé n'est, en réalité, rien d'autre que la destruction du Tchad et de son patrimoine à travers le Frolinat de Goukouni. »*

Dans un communiqué diffusé mercredi à Paris, le Frolinat, quant à lui, rend le gouvernement tchadien et la France responsables des récents combats. *« Les chefs du conseil supérieur militaire ont entrepris de trahir ouvertement leur serment,* affirme le Frolinat, *en refusant l'application des principaux points de l'accord de Benghazi du 27 mars dernier : liberté de circulation et vérification, par une commission d'enquête nigéro-libyenne, de la présence militaire étrangère au Tchad. »*

Après avoir dénoncé *« la venue massive de renforts militaires français »,* qu'il estime à plus d'un millier d'hommes *« répartis à Abéché, Moussoro et N'Djamena notamment »,* le Frolinat stigmatise *« la lâche agression dans la région de Salal et de Guereda contre ses unités en déplacement ».* — *(A.F.P., Reuter.)*

Après le congrès de la F.S.M.

UNE PROTESTATION DE L'AMBASSADE DE TCHÉCOSLOVAQUIE

L'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris a protesté, mercredi, 19 avril, contre les déclarations de M. Robert Pontillon, qui avait trouvé *« indécent et scandaleux »* le voyage de M. Georges Séguy à Prague à l'occasion du congrès de la F.S.M.

« En réalité, précise l'ambassade dans un communiqué, *s'il y a quelque chose d'indécent et de scandaleux dans cette affaire, c'est la tentative de dissuader les gens — dans l'esprit de la guerre froide — de se rendre en Tchécoslovaquie, pays avec lequel la France entretient des relations diplomatiques normales en développant avec lui la coopération, mutuellement avantageuse, dans différents domaines. C'est une offense à la dignité du peuple tchécoslovaque et au bon sens e 17 millions de visiteurs étrangers (...) qui, chaque année, viennent en Tchécoslovaquie. (...) Les déclarations de ce genre sont contraires à l'esprit de la détente et à l'amitié traditionnelle franco-tchécoslovaque. »*

En mars

LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE DE 1,2 MILLIARD DE FRANCS.

La balance commerciale française a été *excédentaire* de 1 192 millions de francs en mars, après correction des variations saisonnières (+ 64 millions en février). Les exportations ont atteint 31 133 millions de francs, en progression de 8,8 % par rapport à février, et de 18,6 % par rapport à mars 1977. Les importations ont représenté 29 941 millions de francs, en augmentation de 4,9 % en un mois et de 8,4 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 104 % contre 100,2 % en février, et 95 % en mars 1977, qui avait enregistré un déficit de 1 372 millions de francs.

En chiffres bruts, les échanges extérieurs se sont soldés par un surplus de 98 millions de francs (+ 173 millions en février). Les exportations ont atteint 33 324 millions de francs, en progression de 15,6 % par rapport à février et les importations 33 226 millions de francs, en hausse de 16 %. Le taux de couverture s'est inscrit à 100,3 % contre 100,6 % un mois auparavant, et 92,8 % il y a un an (— 2 250 millions de francs).

Pour le premier trimestre de 1978, la balance commerciale a enregistré un déficit de 598 millions de francs (après correction des variations saisonnières), lié au mauvais résultat — 1 854 millions — accidentel du mois de janvier (*le Monde* du 18 mars). Le déséquilibre avait été de 5 472 millions de francs durant les trois premiers mois de 1977. En chiffres bruts, les échanges extérieurs ont, de janvier à mars, été déficitaires de 2 414 millions de francs contre 6 821 millions de francs durant la même période de 1977.

LE DOLLAR DE NOUVEAU EN PROGRÈS

Les ventes d'or auxquelles les Etats-Unis ont décidé de procéder (voir page 29) afin d'atténuer les pressions dont leur monnaie a été récemment l'objet, ont favorisé jeudi matin 20 avril une sensible reprise du dollar, et, après vingt-quatre heures de répit, les marchés des changes internationaux ont à nouveau été pris d'un petit accès de fièvre marqué par un assez net gonflement du volume des échanges.

La devise américaine a progressé par rapport à toutes les monnaies, passant à Paris de 4,5575 F mercredi en fin d'après-midi, à 4,6030 F, à Francfort de 2,0443 DM à 2,0610 DM, à Zurich de 1,9175 FS à 1,95 FS, à Amsterdam de 2,17925 florins à 2,20 florins, et à Tokyo de 222 yens à 224,24 yens.

Plus faible vis-à-vis du dollar, le franc, en revanche, a continué de se raffermir à l'égard des devises fortes, le deutschemark se traitant à 2,2330 F (contre 2,2460 F) et le franc suisse à 2,36 F (contre 2,4075 F).

« CARAMBOUILLE » DANS LE VAL-D'OISE

La faillite d'une société de récupération de mé[taux] met en péril plusieurs autres entreprises

Le tribunal de commerce de Pontoise (Val-d'Oise) a [an]noncé, mardi 18 avril, la liquidation des biens de la socié[té] Récupération et traitement de métaux de Domont (R.T.[M.D.]) avec cessation des paiements au 1er avril 1978. La section [finan]cière de la police d'Argenteuil avait été saisie, il y a quel[ques] jours, d'une affaire de « carambouille » (escroquerie consi[stant] à revendre une marchandise non payée) montée par les [diri]geants de la R.T.M.D. (« le Monde » du 13 avril).

Au cours du mois de mars, ces dirigeants ont acheté, avec des traites à quatre-vingt-dix ou trente jours, du matériel de travaux publics d'occasion, avant de le revendre, immédiatement et comptant, à moitié prix. Puis ils se sont « volatilisés » au début du mois d'avril, laissant leurs treize employés répondre aux questions des policiers.

Les dirigeants de la R.T.M.D. s'étaient également livrés à un trafic de fausses factures, qui a permis à cette société de voler 16 millions de francs de T.V.A. à l'Etat. Les fonctionnaires de la direction nationale des enquêtes fiscales enquêtaient depuis deux ans sur la société, au siège de laquelle ils s'étaient rendus, le 23 février dernier, pour constater *la fraude. Les escrocs ont* aussitôt déclenché leur « carambouille » et ont disparu [quel]ques jours avant le 13 avril, *de la notification* de leur [...] fiscale de 8 millions de [...].

Une soixantaine de [...] en matériel de travaux [...] français, allemands et [...] sont gravement lésés par [cette] affaire, qui porterait sur [plu]sieurs dizaines de million[s de] francs. Plusieurs de ces [créan]ciers — dont les entre[prises] *emploient en moyenne* [...] dix salariés à Lyon, Bord[eaux], Paris, Pontarlier, Orlé[ans], Nemours — risquent, selon [leurs] propres déclarations, [d'être] contraints au dépôt de [bilan] dans les semaines à venir.

Les policiers ont acquis la [cer]titude que les escrocs appar[tien]nent tous au milieu lyon[nais], *certains étant connus* au [...] du grand banditisme.

M. BONNET : non au retour en France de M. Cohn-Bendit.

Répondant à M. Georges Séguy, secrétaire général de la *C.G.T.*, qui l'avait dernièrement interrogé à ce sujet (*le Monde* du 13 avril 1978), M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, vient de faire savoir qu'il n'envisage pas de donner une suite favorable à une quelconque demande d'abrogation de l'arrêté interdisant à M. Daniel Cohn-Bendit de pénétrer sur le territoire français.

Le ministre rappelle, d'autre part, que M. Cohn-Bendit s'est pourvu devant le tribunal administratif de Paris et que ce recours est actuellement en cours d'examen.

Académie française

TROIS CANDIDATS AU FAUTEUIL DE JEAN ROSTAND

L'Académie française est appelée, ce jeudi 20 avril, à élire le successeur de Jean Rostand. Trois candidats principaux briguent ce fauteuil. Assistera-t-on à une élection blanche ? Une majorité, laisse-t-on entendre, est loin de se dessiner en faveur de l'un ou l'autre des postulants : M. René de Chambrun, le bâtonnier Lemaire et le baron Philippe de Rothschild.

● *M. Omar Bongo,* président de la République du Gabon, est arrivé mercredi 19 avril à Paris en visite privée. Il sera reçu à déjeuner vendredi par M. Giscard d'Estaing.

A Lille

LE TRIBUNAL ORDONNE LA RÉINTÉGRAT[ION] D'UN DIACRE DÉLÉGUÉ SYNDICAL

(De notre correspondant.)

Lille. — Le tribunal d'ins[tance] de Lille, statuant en référé [mer]credi 19 avril, s'est prononcé [pour] la réintégration de M. Ber[nard] Lemettre, quarante et un [ans], ouvrier maçon, *délégué synd[ical]* C.F.D.T. ordonné diacre en [...] qui estimait avoir fait l'o[bjet] d'un *« licenciement déguisé »* [de] son entreprise, la Société [des] grands travaux du Nord (*le M[on]de* du 15 avril). M. Leme[ttre] avait refusé sa mutation [hors de] l'agglomération lilloise, où il [tra]vaille, à Saint-Omer, dans [le] Pas-de-Calais. La direction [de la] société avait alors pris act[e de] ce refus en l'assimilant à [une] démission.

Dans ses attendus, le prési[dent] du tribunal estime qu'on ne p[eut] déduire du refus exprimé [par] M. Lemettre qu'il ait, par [là], manifesté clairement sa volo[nté] de démissionner de son emp[loi]. *« Une démission ne peut rés[ulter] que d'une volonté non équivo[que] du salarié de mettre fin à [son] travail ».*

Le tribunal renvoie les pa[rties] à se pourvoir pour le fond ; [au] provisoire, vu l'urgence, il enj[oint] à l'employeur de *continuer l'e[xé]*cution du contrat de travail [qui] le lie à M. Bernard Lemettre, à compter de la notification [de] cette décision, sous astreinte [de] 1 000 francs par jour de re[tard].

La société, qui est, en o[utre], condamnée aux dépens, a d[écidé] de faire appel.